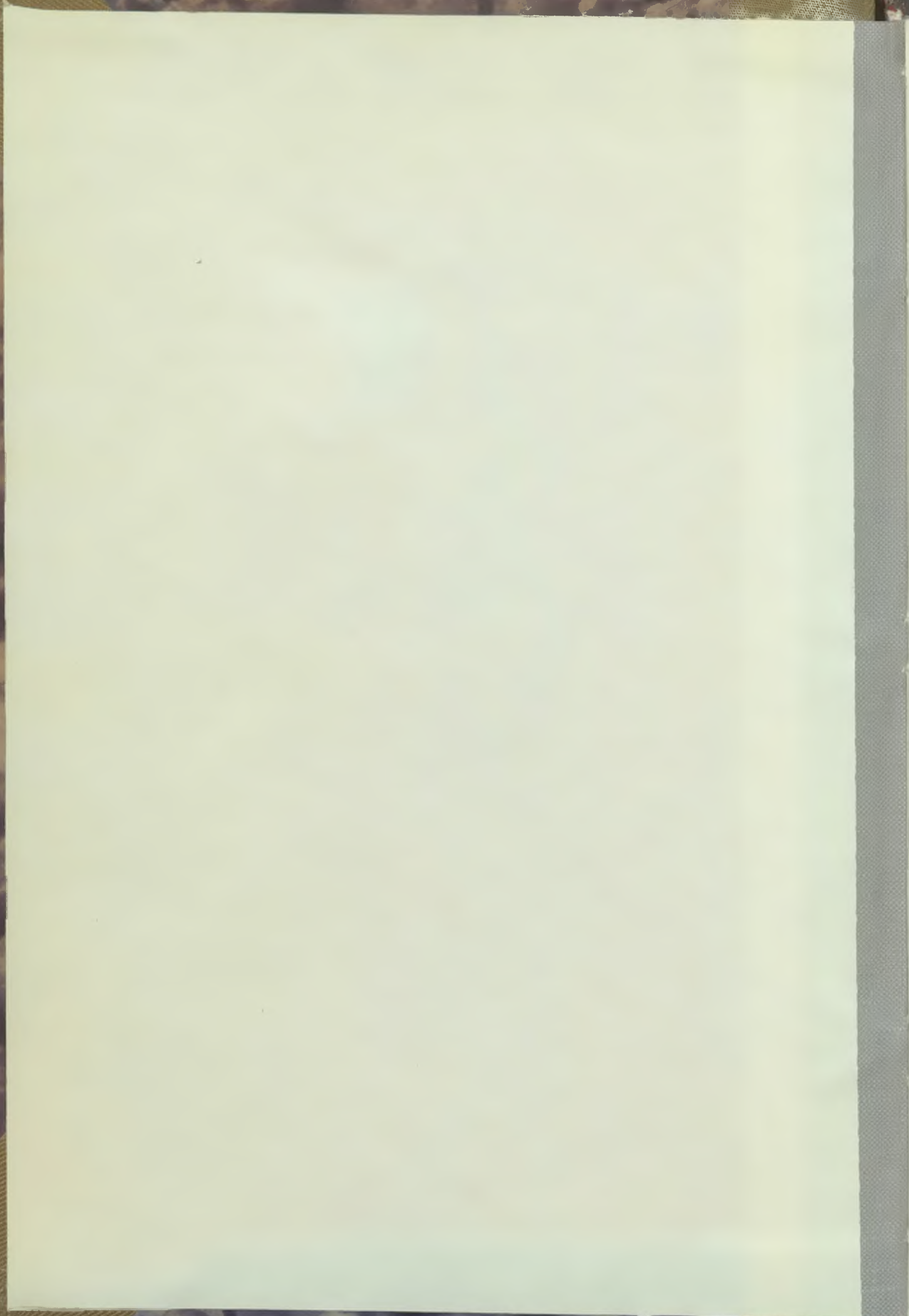


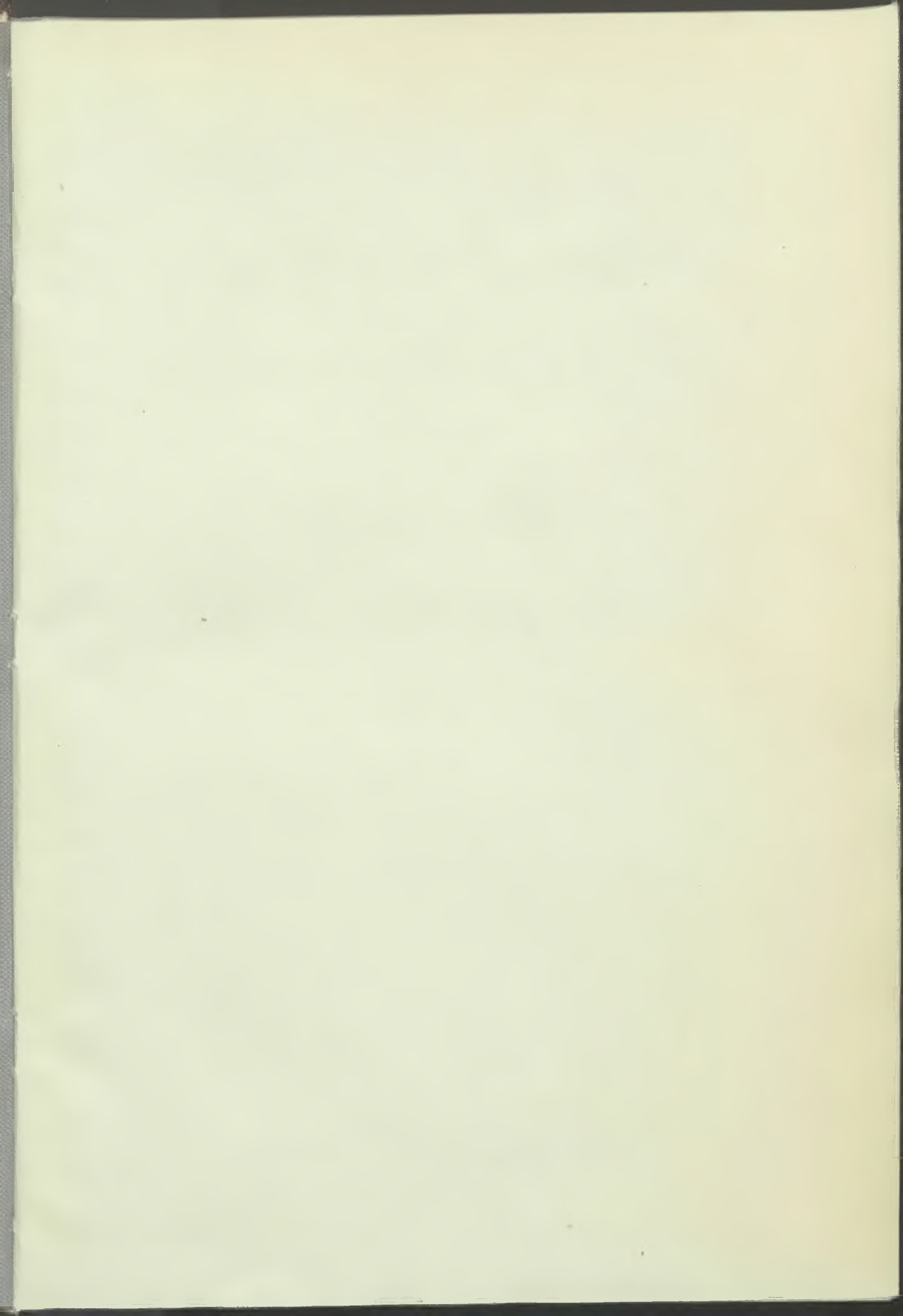
Biblioteka  
Główna  
UMK Toruń

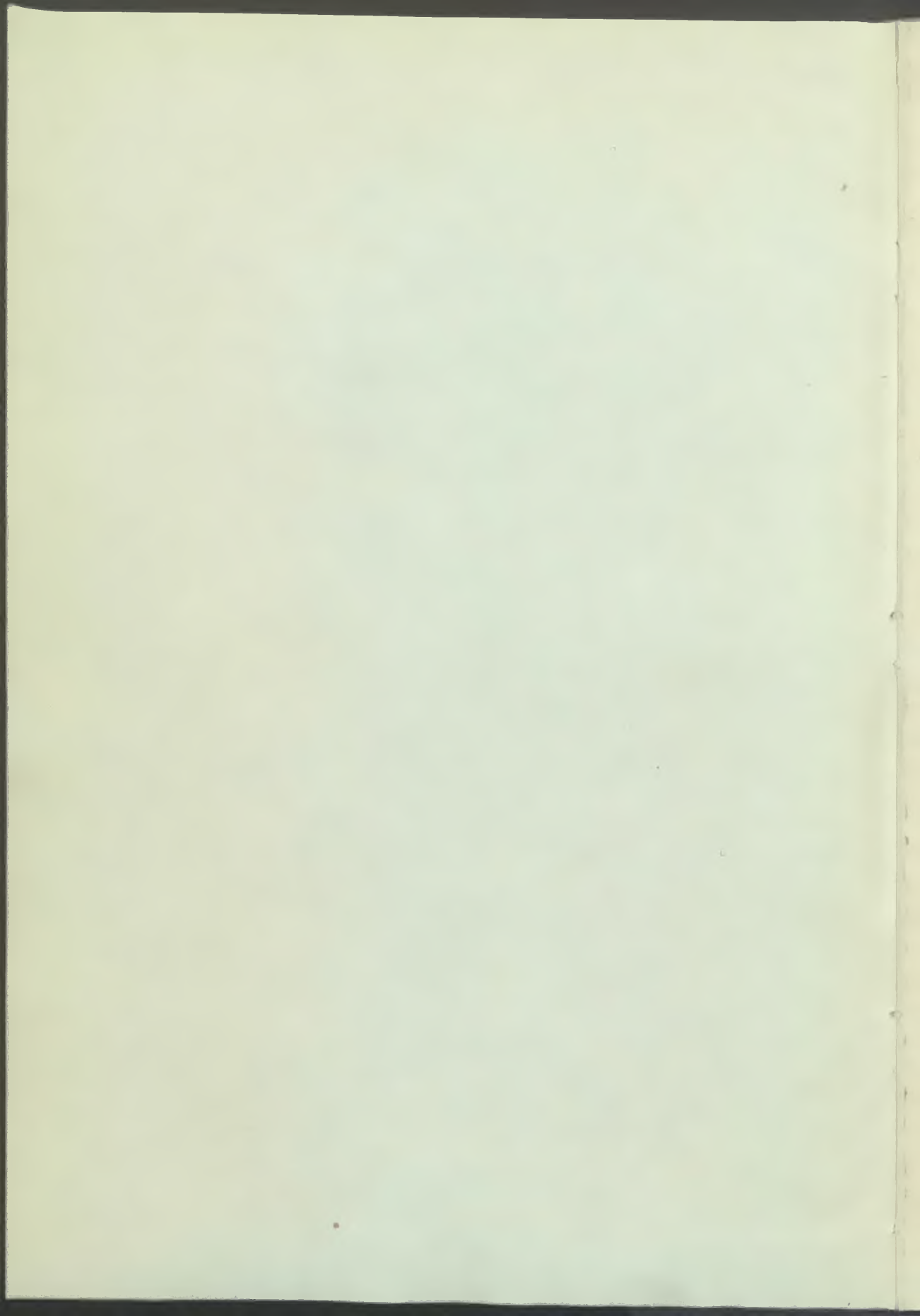
09564 / 5

25









SUOMALAISEN TIEDEAKATEMIAN

TOIMITUKSIA

---

ANNALES

ACADEMIÆ SCIENTIARUM FENNICÆ

SARJA B  
SER.

NID. V  
TOM.

---

HELSINKI 1912  
SUOMALAISEN TIEDEAKATEMIAN KUSTANTAMA

09564



II

# ETUDES ROMAINES

PUBLIEES

PAR

L'EXPEDITION FINLANDAISE

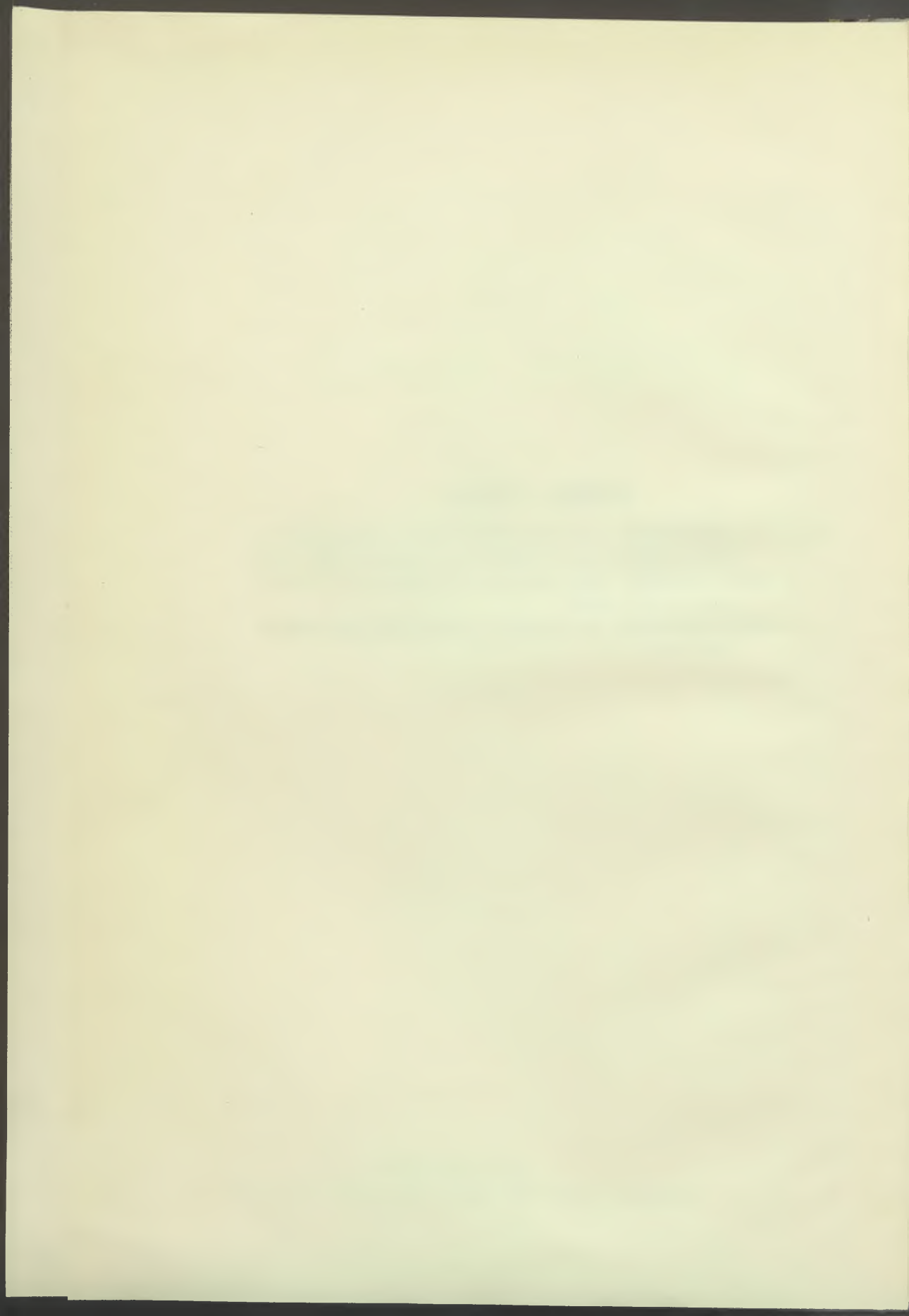
II

HELSINKI 1913,  
SUOMALAISEN KIRJALLISUUDEN SEURAN KIRJAPAINON OSAKEYHTIÖ.

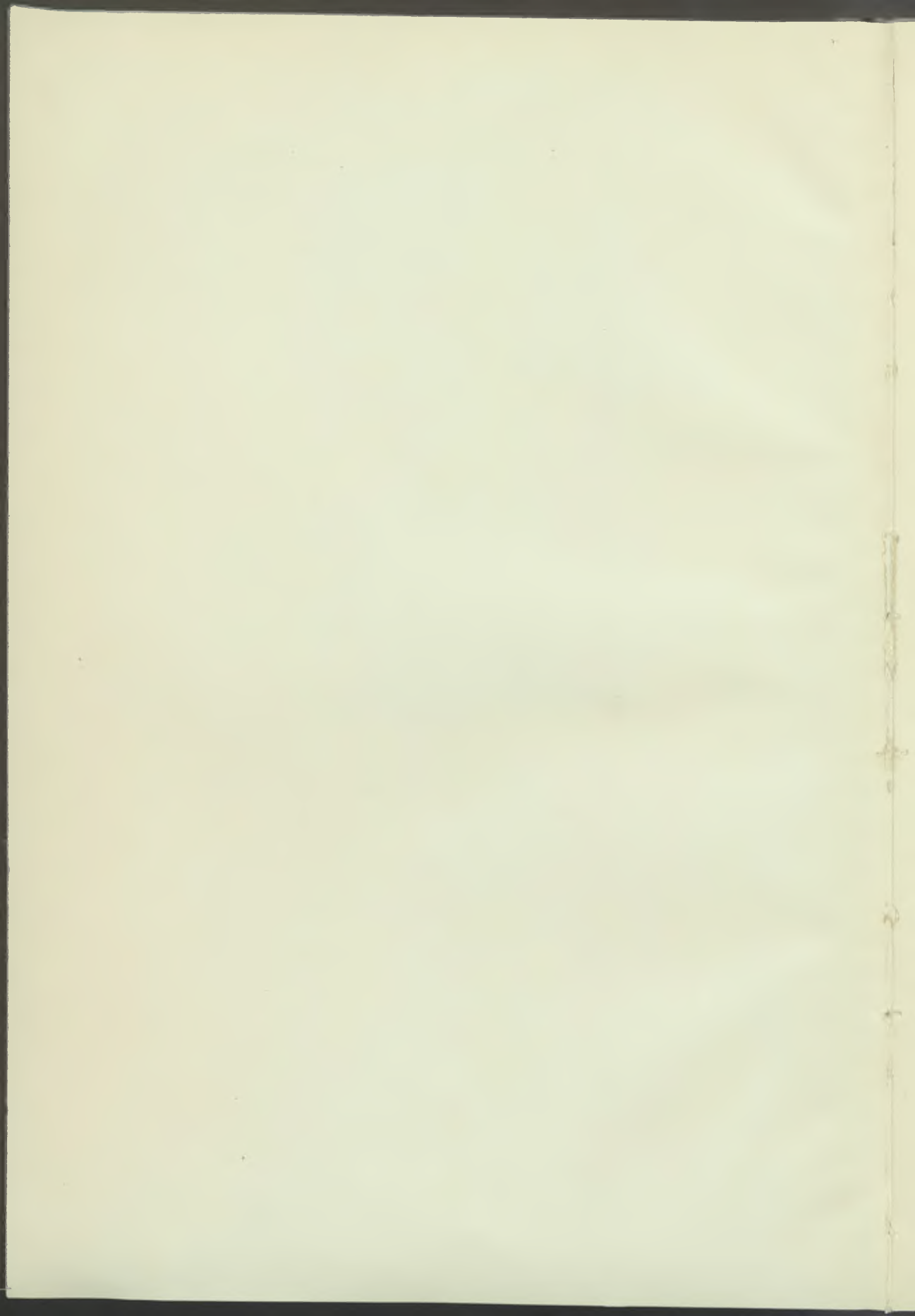


### Sisällys — Index.

- N:o 1. **K. I. KARTTUNEN.** Jean III et Stefan Batory. Etudes sur les relations politiques entre la Suède et la Pologne de 1576 à 1583.
- „ 2. **HENRY BIAUDET.** Carlo Brancaccio. Un italien au service de la Suède au XVI<sup>e</sup> siècle.
- „ 3. **LIISI KARTTUNEN.** Les nonciatures apostoliques permanentes de 1650 à 1800.



JEAN III  
ET  
STEFAN BATORY



SUOMALAISEN TIEDEAKATEMIAN TOIMITUKSIA. SARJA B. NID. V. N:o 1.  
ANNALES ACADEMIÆ SCIENTIARUM FENNICÆ. SER. B. TOM. V. N:o 1.

---

JEAN III  
ET  
STEFAN BATORY

ÉTUDES SUR LES RELATIONS POLITIQUES  
ENTRE LA SUÈDE ET LA POLOGNE DE 1576 A 1583

---

K. I. KARTTUNEN

---

GENÈVE  
IMPRIMERIE CHAUMONTET  
Rue des Rois

1911

09564



II

—

## ABRÉVIATIONS

usitées pour l'indication des sources suédoises

*H. S. H.* — Handlingar rörande Skandinaviens historia.

*Inv.* — Inventarium uppå de bref och acta, som ligga förvarade in archivo regni uti Konung Johans skåp passerade ifrån den 29 septembris anno 1568.... in till den 17 novembris 1592.

*J. R.* — Konung Johans Registratur.

*Johan III Koncepter.* — Konung Johan III: s Concepter.

*K. R.* — Hertig Karls Registratur.

*S. R. A.* — Svenska Riksarkivet (Arch. Royales de Suède).

*Titularreg.* — Titularregister (1522-1592).

*Hildebrand* — Karl Hildebrand.

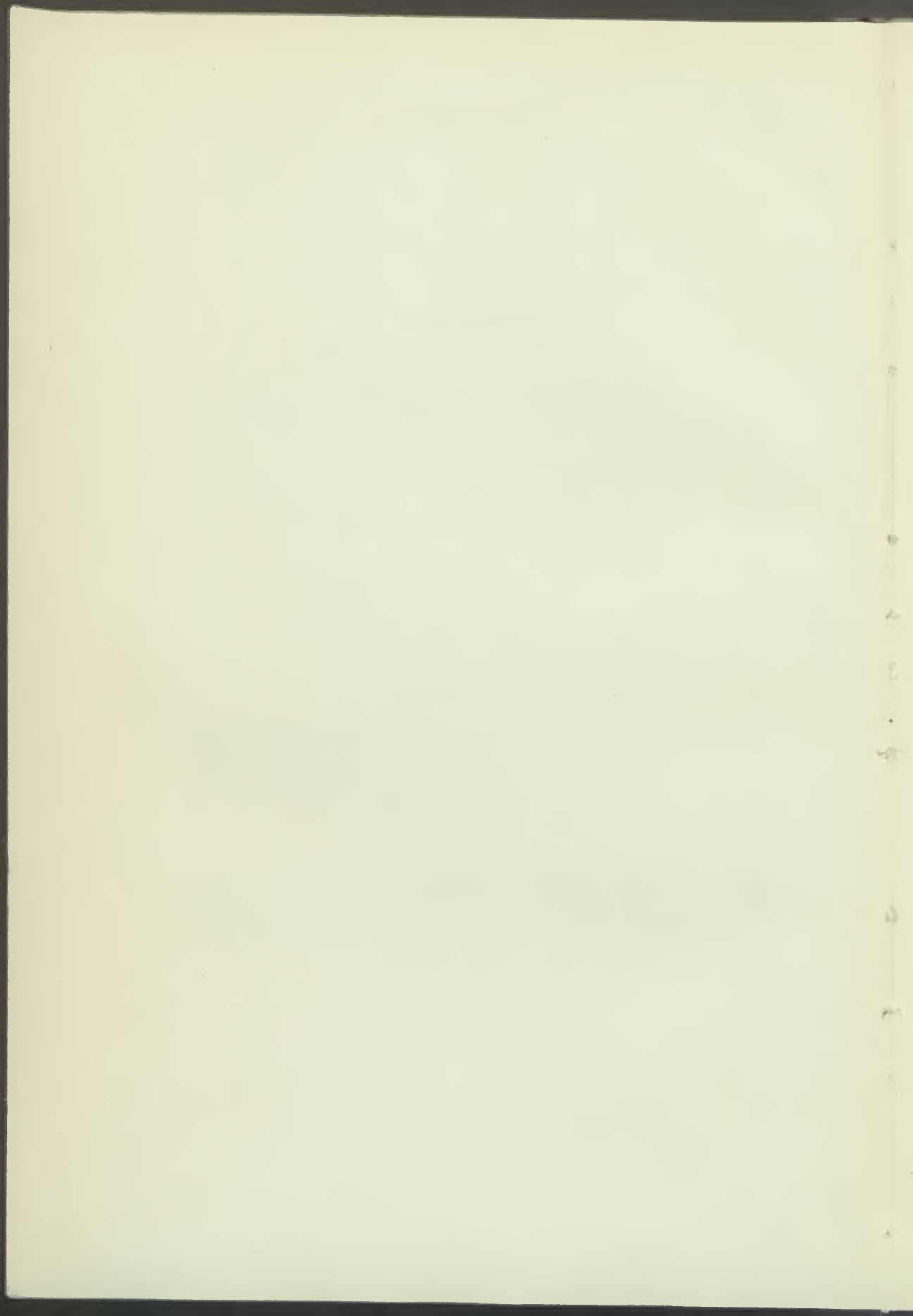
---

## OBSERVATIONS

Dans cet ouvrage, les sources imprimées ne sont indiquées que par le nom de l'auteur. Au cas où nous citerions plusieurs ouvrages du même auteur, nous ajouterons un abrégé du titre de l'ouvrage pour éviter les confusions. De cette façon il sera possible à nos lecteurs de trouver dans notre bibliographie le titre complet de l'ouvrage que nous citerons.

\* \* \*

Lorsque la Finlande appartenait à la Suède, les noms des villes et des provinces étaient connus sous leur forme suédoise, qu'on trouve encore dans les documents historiques. C'est sous cette forme qu'on trouvera indiqués dans cette étude les noms des villes et pays. Les noms entre parenthèses désignent la forme actuelle finnoise. Par ex. : Viborg (Wiipuri).





Jusqu'aujourd'hui, aucun historien n'a entrepris l'étude détaillée des relations politiques de Jean III et de Batory, et pourtant elles sont d'une si grande importance qu'elles méritent une attention toute spéciale. Dans notre travail, nous nous proposons de rechercher et d'élucider ces relations, de 1576 à 1583.

Loin de nous la prétention de faire œuvre complète et décisive ! Nous voulons simplement tracer un plan général, en nous arrêtant aux détails qui nous ont paru typiques. Nous aurons ainsi la satisfaction de présenter à nos lecteurs bon nombre de points qui sont encore inconnus.

Les sources de cette étude ont été tirées de diverses archives et bibliothèques de Rome, et principalement des Archives secrètes du Saint-Siège et de la Bibliothèque Vaticane. Nous avons, en outre, travaillé aux Archives et à la Bibliothèque Royale de Stockholm, aux Bibliothèques des Universités de Genève et de Lausanne, et avons pu recevoir d'importantes copies des Archives Impériales de Nürnberg et de la Bibliothèque de l'Université Royale d'Upsala.

Il nous est agréable de témoigner ici notre reconnaissance à diverses personnes qui ont bien voulu faciliter nos recherches durant les trois années que nous avons consacrées à ce travail. La première d'entre elles et qui voudra bien agréer nos plus chaleureux remerciements, c'est M. le docteur HENRY BIAUDET, notre compatriote, directeur de l'expédition finlandaise à Rome, qui a mis à notre disposition sa riche bibliothèque d'ouvrages spéciaux de cette époque, son abondante collection de copies, et qui, avec une infatigable activité, a guidé nos efforts et nous a aidé de ses conseils. Exprimons encore notre vive reconnaissance à l'ancien directeur des Archives Vaticanes, feu Mgr PIETRO WENZEL, à son digne successeur Mgr MARIO UGOLINI, au préfet de la Bibliothèque Vaticane P. FRANCESCO EHRLE, ainsi qu'à Mgr LE GRELLE, qui tous, avec la plus grande bienveillance, ont favorisé nos recherches. Nous devons faire de même pour le directeur des Archives Royales de Stockholm, M. EMIL HILDEBRAND, et les employés placés sous ses ordres, ainsi que pour les fonctionnaires des diverses archives et

*bibliothèques que nous venons de désigner. Notre sincère gratitude va également au docteur GIOVANNI CIOFI DEGLI ATTI pour la peine qu'il a prise à traduire avec nous les documents finlandais en langue italienne, ainsi qu'à M. DU BOIS, consul de Belgique à Rome, auquel nous sommes redevable de la traduction française que nous livrons aujourd'hui à nos lecteurs. Nos vifs remerciements iront aussi à notre compatriote, M. K. GROTFELT, professeur à l'Université de Helsinki, qui nous a éclairé de son érudition. Enfin, merci à M<sup>me</sup> BERTHE NICOLLIER, correctrice, de son précieux concours dans la mise au point de notre ouvrage.*

*Rome, 20 mai 1911.*

K. I. KARTTUNEN.

---

## INTRODUCTION

Le gouvernement de Jean III (1568-1592) constitue une période de la plus haute importance dans l'histoire des pays du nord de l'Europe. Cette période fut aussi, dans l'histoire générale, et spécialement au point de vue du mouvement religieux, l'époque des grands événements qui bouleversèrent toute l'Europe. En France, ont lieu les fameuses guerres contre les Huguenots. Dans les Pays-Bas, la lutte pour la liberté s'inaugure et l'ancienne union avec l'Espagne est rompue. En Allemagne, le protestantisme s'étend comme le feu dans l'herbe sèche ; le catholicisme sort de son apathie et cherche à regagner ses positions perdues. Le Saint-Siège fait des tentatives pour réunir tous les princes chrétiens en une ligue et obvier au péril du Croissant. Dans l'histoire de la Suède, c'est l'instant critique entre tous, où la nation hésite entre les deux religions, au risque même de voir compromise toute l'œuvre du grand Gustave. En effet, si les projets de Jean III avaient prévalu, ce moment aurait marqué, pour le pays, la victoire du catholicisme ; mais le jeune protestantisme fut assez vigoureux pour défier les efforts de cette réaction. Quoiqu'il en soit, la lutte entre les deux tendances était grosse de froissements et de sérieux conflits. Jean se montra parfois si véhément dans sa défense du catholicisme, qu'il alla jusqu'à multiplier autour de lui peines et exils. Ceux pourtant, qui pensaient différemment, trouvèrent un puissant protecteur dans le duc de Södermanland. Son duché devint l'asile des persécutés. Ces événements produisirent dans le pays la fermentation qui donne un caractère et un ton tout particuliers à cette période de l'histoire suédoise. Aussi celle-ci abonde-t-elle en événements intéressants qui n'ont pas manqué d'attirer l'attention des historiens.

Nombreux sont ceux qui écrivirent sur cette époque. Nous négligerons de citer les vieilles chroniques qui manquent d'exactitude et critique, comme aussi tout ce qui a été publié sur Jean en tant que duc de Finlande. Nous ferons, au contraire, l'examen des études postérieures, nous bornant d'ailleurs, sur ce point aussi, à peu de notes. Nommons cependant, en premier lieu, le suédois DALIN,

historien scrupuleux et qui appartient plutôt à une phase antérieure. Dans son histoire suédoise, il nous met sous les yeux beaucoup de particularités qu'il ne nous est plus loisible de contrôler, les documents originaux ayant disparu. Grâce à Dalin, nous connaissons certains détails que nul autre historien ne nous peut fournir. Sa précision et sa sincérité sont reconnues ; elles parlent en sa faveur, bien qu'il accorde parfois trop de confiance à des auteurs qui sont loin d'être exacts comme, par exemple, Laurentius Müller. En même temps que Dalin, il convient de mentionner l'illustre THEINER qui, dans son livre *Schweden und seine Stellung zum heiligen Stuhl unter Johann III, Sigismund III und Karl IX*, nous donne une idée assez fidèle des relations établies entre le roi Jean et le Saint-Siège. Néanmoins ce livre a vieilli, surtout depuis la publication de l'historien finlandais HENRY BIAUDET, *Le Saint-Siège et la Suède, t. I*, bien que cette dernière ait pour objet les affaires diplomatiques de ce pays. L'historien suédois KARL HILDEBRAND a écrit un livre de valeur, quoique d'un style lourd : *Johan III och Europas Katolska makter*, dans lequel il traite des relations diplomatiques du roi Jean avec les puissances catholiques de l'Europe. En ce qui concerne, pourtant, les relations de ce dernier avec Batory, il ne donne qu'un petit nombre d'indications. Un autre historien suédois, AHLQUIST, a publié une étude intéressante sur les rapports de l'aristocratie suédoise avec le roi. HAMMARGREN et l'historien finlandais PAJULA nous mettent au courant des conséquences produites par la publication de la *Liturgie* et des tendances catholiques du roi Jean. KREUGER parle aussi du même sujet dans son *Johan III och den Katolska reaktionerna*, malheureusement nous ne pouvons avoir confiance en son étude. Le célèbre historien suédois EMIL HILDEBRAND a publié une étude sur le projet de ligue entre Jean III et Philippe II. Nous ne pouvons négliger de mentionner également le polonais KONECZNY qui nous met sous les yeux les rapports du roi Jean et d'Antonio Possevino (*Jean III Waza i missya Possevina*) et LIISI KARTTUNEN, finlandaise, qui parle également des nombreuses entreprises de Possevino en faveur du roi Jean (*Antonio Possevino, un diplomate pontifical au XVI<sup>e</sup> siècle*). Ce livre nous fournit plusieurs données intéressantes pour notre travail. Pour conclure, citons encore un historien suédois, qui a recueilli avec soin les détails de l'histoire suédoise de cette époque, et dont les publications ne sont point des ouvrages de critique, mais des sortes de catalogues de sources. Ces exposés d'ÖDBERG abondent en détails importants, qui ne sont pourtant pas toujours précis, mais nous n'y rencontrons aucune idée nouvelle.

D'après ce qui précède, et sans nous attarder à une plus longue énumération, nous voyons que l'histoire de Jean III ne manque pas de commentateurs. Aucun d'eux, pourtant, n'a étudié *ex-professo* les relations diplomatiques entre ce roi et Batory. Les Polonais eux-mêmes ne s'y sont pas essayés, quoique nous trouvions chez eux des spécialistes de l'histoire de Batory, tels que Zakrzewski, Wierzbowski et Polkowski. Jusqu'à présent personne n'a écrit sur les motifs intimes qui ont déterminé la politique de Jean III envers la Pologne ; notre étude est donc le premier essai qui ait été tenté sur ce thème.

Pour démêler cette politique, il était nécessaire, tout d'abord, d'avoir en vue la tactique du roi Jean en Livonie : voilà la scène sur laquelle les intérêts politiques de la Pologne et de la Suède paraissent être en conflit. Si nous examinons attentivement les causes qui déterminèrent certains événements au-delà de la Baltique, nous pourrions reconstruire, au moins dans leurs lignes générales, le caractère et l'importance des relations existant entre les deux pays. Pour en concevoir une idée exacte, il est nécessaire de se souvenir de certains événements extérieurs qui ont eu sur eux une puissante influence.

Recueillir le plus grand nombre possible de faits, tel est le système que nous avons adopté : rien n'offre de fondement aussi certain que leur témoignage. Nous ne nions pas, toutefois, que ce système ne présente un danger, celui d'introduire, à côté de choses vraiment importantes, des détails qui le sont moins. Ce danger se présente plus réel encore pour un historien qui puise ses informations aux sources si riches du Vatican. Une quantité aussi énorme de documents exige un examen approfondi et un choix rigoureux de ce qui possède une absolue valeur critique. Pourtant, quand les matières recueillies sont nombreuses, l'auteur se sent saisi par la crainte de tomber dans la prolixité. Si le lecteur est frappé de ce défaut, qu'il veuille bien convenir, à notre décharge, que nous avons pris soin de le prévenir par avance : « questa fia suggel, ch'ogni uomo sganni ! » Notre système a, pour le moins, ceci de commode, que l'auteur peut se tenir en dehors des événements qu'il raconte, et partant, émettre sur eux des conclusions critiques ; ensuite que le lecteur, pour peu qu'il en prenne la peine, sera également à même de trouver quelque profit à cette moisson de faits et d'en former, pour sa part, la synthèse. Selon nous, d'ailleurs, un historien ne doit point tirer des conclusions de chaque détail, comme le fait un critique d'art ou un philosophe. Pour l'historien, il suffit de transporter le lecteur dans l'atmosphère où s'agite et respire la vie passée. Ainsi, dans notre travail, nous ne déduirons les conséquences des faits qu'autant qu'elles nous paraîtront nécessaires.

Les sources des documents dont nous nous sommes servis sont d'origines diverses. Ils ont d'abord été empruntés aux vastes collections du Vatican : nous avons eu la bonne fortune d'y découvrir plusieurs documents inconnus, provenant spécialement des Nonciatures de Pologne et d'Allemagne. Quant à la confiance que méritent ces sources, elle nous semble absolue, puisque celles-ci consistent en le commerce épistolaire de diplomates qui ont pris part aux pourparlers polono-suédois. On doit attribuer une valeur indiscutable aux opinions de Possevino et des nonces de Pologne Caligari et Bolognetti. Cette correspondance répand un jour puissant sur l'influence de la diplomatie papale dans les relations politiques établies entre la Pologne et la Suède. Parfois, elle fournit aussi des renseignements sur la situation en Livonie et les délibérations à propos de l'héritage Sforza. Cette dernière question nous reporte également à la nonciature de Naples, et nous apprend ce qui s'y décidait pour ou contre le roi de Suède. Notre étude n'est pourtant pas allée jusqu'à noter le cours des affaires pécuniaires du roi Jean en Italie. Il importait bien plus, pour notre but, de suivre le développement de ses prétentions financières en Pologne et de faire aussi quelque mention de l'affaire Sforza quand elle y revenait sur le tapis.

En général, tout ce que nous avons trouvé, dans les archives vaticanes, qui concerne les légations polonaises en Suède, c'est-à-dire celles d'Herburt en 1576, de Goslicki en 1579 et d'Alamanni et Christophe Warszewicki en 1582, contient des matériaux nouveaux pour l'histoire. Ce qui se rapporte aux deux dernières légations surtout, semble, selon nous, assez important. Aucune d'elles, jusqu'à ce jour, n'avait été connue dans ses particularités, si ce n'est celle d'Alamanni sur laquelle ont paru, de notre temps, deux études, l'une de l'historien suédois ALMQUIST dans *Swensk Historisk Tidskrift*, 1909, l'autre, celle que nous avons publiée sous le titre de : *La légation de Domenico Alamanni en Suède en l'an 1582 (Annales Acad. Scient. Fennicae. Ser. B, tom. II)*. Faire connaître ces légations, ne fût-ce que dans leurs lignes générales, servirait déjà à nous éclairer sur les relations polono-suédoises. Cette étude nous a permis également d'entrer dans certains détails qui seront peut-être de nature à intéresser le lecteur.

Nous avons été obligé de prendre connaissance, au Vatican, d'une vingtaine de volumes des *Letterae ad Principes*, pour nous faire une idée de la correspondance papale avec les princes de l'Europe. Il s'en trouve une quantité adressée au roi de Pologne, mais peu au roi de Suède. Aussi nous sommes-nous décidé à un véritable tour de force, c'est-à-dire à étendre nos recherches aux *Additamenta* de la

nonciature de Pologne, dont nous avons parcouru les deux énormes paquets.

Une partie considérable des sources vaticanes, qui a pareillement rapport à notre étude, fut reproduite dans les *Monumenta Poloniae t. II et III*, édités par l'illustre THEINER, dans ses *Annales Ecclesiastici t. II et III* et son *Urkunden-Buch*. Beaucoup de documents de valeur furent publiés par TURGENIEW, *Historica Russiae monumenta t. II et III* et dans le *Supplementum ad Historica Russiae . . . . .*, par WIERZBOWSKI, *Vincent Lauro I et II*, et par KOJALOWITSCH, *Dnevnik posliedniago Pohoda Stefana Batoria na Rossiou (1581-1582)* qui donne une correspondance importante entre Batory, Zamojski, Possevino et Pontus de la Gardie. Quant à celle de Possevino, elle se trouve, comme on sait, dans son livre *Moscovia*, dont RYKACZEWSKI a réédité plusieurs lettres : *Relacye nuncyuszow . . . .* PIERLING a publié une riche collection de documents dans son *Bathory et Possevino*. Nous ne voulons pas allonger cette liste ; mais nous croyons que, grâce à elle, le lecteur pourra contrôler, au moins partiellement, les documents que nous avons cités, sans consulter directement les codes du Vatican.

KARL HILDEBRAND a dit quelque chose de la propagande suédoise en Livonie. Nous aussi, en avons tenu compte, et ce que nous offrons renferme une certaine quantité de points nouveaux que n'a pas touchés Hildebrand. Pour autant que nous sachions, personne n'a parlé de l'excitation à la révolte que la Suède entretenait contre Batory dans certaines villes, comme, par exemple, à Riga. D'autre part, quant aux vues et aux projets de Possevino en Livonie, nous n'avons trouvé, chez aucun historien, la moindre trace de la colonie catholique que ce légat cherchait à créer en cette province.

Passons, et jetons maintenant un coup d'œil sur les sources des Archives Royales de Suède. Nous y avons, tout d'abord, parcouru neuf volumes des Registres de la correspondance du roi Jean (1575-1585) et cinq volumes de la correspondance du duc Charles (1574-1584). Nous n'avons pas retiré de ces documents autant de matériaux que nous comptions y trouver. Les détails les plus intéressants étaient probablement contenus dans ces Registres latins qui furent perdus lors de l'incendie de Stockholm, en 1697. Des registres que le feu a épargnés, on a pu retirer diverses indications importantes. Ainsi, les lettres du roi à ses maréchaux, en Livonie, nous font connaître ses desseins transbaltiques ; les conseils du duc Charles en matière de politique extérieure ont répandu un jour nouveau sur notre étude. Le *Titularregister* des années 1522 à 1592 a été, pour nous, de moindre intérêt. Il renferme toutefois cet essentiel *Polnske missiver och resolu-*

tioner, catalogue malheureusement incomplet des correspondances entre les Cours de Vilna et de Stockholm. Nous avons dû, en outre, examiner le « *Diarium* » et la correspondance de Catherine Jagellon (*Svenska Drottningars bref*), un paquet de la correspondance au roi de Suède (*Bref till Konung Johan från åtskilliga personer*), trois paquets de lettres et minutes de Jean III (*K. Johan III: s Concepter och bref*) et un paquet de documents diplomatiques entre la Suède et l'Empereur (*Cesareana 1500 - Talet*). *L'Inventarium på acta och bref i K. Johan III Skåp* a plus d'importance. Il contient divers sommaires de lettres expédiées et reçues. A côté de ce dernier, se placent naturellement les « *Polonica* » qui n'ont pas moins de valeur. Il est déplorable qu'il nous reste si peu d'indications au sujet des diverses conférences qui ont eu lieu entre les Polonais et les Suédois, et sur le détail des légations qui furent pourtant nombreuses entre eux. La faute en est un peu à l'historien suédois ÖRNHIELM, qui eut entre les mains une quantité de papiers du plus haut intérêt pour écrire la vie de Pontus de la Gardie (1681), et perdit, hélas, plusieurs documents qui lui avaient été confiés par les Archives Royales de Stockholm. C'est ainsi que disparurent les instructions et pleins pouvoirs, donnés par le roi Jean dans les années 1581, 82 et 83, et divers autres papiers de conséquence. La collection d'ÅHLQUIST, qui existe aux Archives royales de Stockholm, ne nous a fourni presque rien de nouveau, car nous en avons retrouvé les documents au Vatican. Cela suffit à donner une idée des sources des Archives de Stockholm. Pour ce qui est, enfin, des sources imprimées, on les trouvera dans notre bibliographie.

Dans l'étude qui suit, nous verrons comment, pendant des années, on a négocié entre la Pologne et la Suède une ligue contre la Moscovie et comment ce projet a fini par échouer. Ces indications feront ressortir la nature des pourparlers qui eurent lieu tantôt à Upsala, tantôt sous la tente de Batory, et tantôt encore à la Cour de Stockholm ou de Vilna. Batory et Jean faisaient échange de légations, de courriers et de lettres; ils avaient pour objet de traiter non seulement de la ligue, mais aussi de la tactique de guerre en Livonie et des prétentions pécuniaires de la Suède. Parfois nous voyons les différends polono-suédois exposés en pleine diète de l'Empire, en d'autres temps on propose de les laisser à l'arbitrage du Pape. Ces traités, néanmoins, restent toujours sans conclusion, au moins aussi longtemps que vit Batory. L'idée de ce dernier était de considérer les prétentions pécuniaires du roi Jean comme affaires privées des Jagellons et non comme affaires d'état. Quant aux autres différends, ce ne fut pas seulement la diversité de vues et d'intérêts des deux rois qui mit obstacle à



la bonne intelligence de ceux-ci, mais aussi les événements extérieurs. On ne trouvait pas de procédé convenable pour résoudre ces questions épineuses. Cet arbitrage commun, auquel auraient pris part des commissaires polonais et suédois, ne fut qu'un beau rêve. On ne parvint pas à découvrir, comme intermédiaire, un prince étranger assez puissant. De là, l'impossibilité d'établir une amitié vraiment sincère entre les deux rois. De toutes ces conférences, dans lesquelles furent débattus les termes de cet accord, il ne nous reste rien que la nomenclature des personnages qui y prirent une part active. D'une part, nous voyons Batory, homme énergique et brave, avec ses projets grandioses, et à ses côtés, un homme de la même trempe, le grand-chancelier Jan Zamojski, l'un et l'autre des modèles de génie diplomatique ; d'autre part, Jean III, variable dans ses opinions, sans constance dans ses résolutions et ses projets. Celui qui est censé le seconder, ce n'est point le chancelier Nils Gyllenstjerna, mais le duc Charles. Un diplomate qui plane au-dessus des autres comme un aigle, c'est Pontus de la Gardie et après lui Erik Sparre. Viennent ensuite plusieurs hommes qui négocièrent pour le roi de Suède et particulièrement en faveur de la ligue polono-suédoise ; ce furent Antonio Possevino et Anders Lorichs et encore les nonces de Pologne Caligari et son successeur Bolognetti. La valeur diplomatique de Possevino est de si grande notoriété que nous jugeons superflu d'en dire davantage. Anders Lorichs fut avant tout le serviteur de son roi, car en tant que diplomate, il émettait des idées par trop fantaisistes et était dépourvu d'un véritable esprit politique. Dans cette étude, nous comptons également faire connaître les motifs de la politique de Jean III et de Batory en Livonie ; nous montrerons comment, à ces mouvements politiques, se mêlaient aussi les intérêts de la Moscovie et du Danemark. C'est en cela que consiste, pour ainsi dire, le principal objet de notre ouvrage ; mieux que n'importe quelle autre chose, en effet, cette politique met en lumière et explique les relations polono-suédoises.

Nous verrons encore comment la Livonie, qui tout d'abord fut, en quelque sorte, une citadelle européenne aux frontières de la barbarie moscovite, déchoit peu à peu moralement et politiquement. Il y apparut de nombreux types d'aventuriers que nous aurons l'occasion de faire connaître au lecteur, comme par exemple Elart Kruse et Otto Uxkull. Cette compagnie n'était pas pour déplaire à un homme d'aussi peu de caractère que le duc Magnus, né, eût-on dit, tout exprès pour se laisser subjugué et railler par les autres. Quel rôle ces personnages ont-ils joué dans les relations entre Batory et Jean III ? Aucun historien n'a, sauf erreur, éclairci ce point ; nous donnerons donc

quelques renseignements à ce sujet. Nous désirons aussi montrer quelle importance aurait pu avoir une ligue établie entre la Pologne et la Suède, et combien il eût été facile pour elle de tenir la Moscovie éloignée de la Baltique. Nous faisons cependant remarquer que, ce faisant, les deux puissances coalisées auraient compromis le libre développement de la culture européenne, et qu'après tout, il n'y avait aucune opportunité, pour l'Europe orientale, de laisser une nation demeurer en état de barbarie. On verra aussi que les pays transbaltiques constituaient, pour la Suède elle-même, une charge trop lourde. Il eut mieux valu faire de ce pays un duché, sous la protection de la Pologne, et gouverné par un prince suédois, comme le proposait le duc Charles. C'eût été une puissance qui, en certaines occasions, eût pu être secourue tant par la Suède que par la Pologne. Dans ce duché, les intérêts polonais et suédois auraient marché d'accord, ce qui aurait été très important, eu égard à la Moscovie. Sur ce point aussi les historiens n'ont pas dit grand chose. Nous nous efforcerons, pourtant, de développer cette question dans notre étude. Pour le moment, nous nous bornons à en faire remarquer l'importance. On verra comment le duc Charles manifesta le désir d'obtenir en fief les territoires suédois au delà de la Baltique, et comment Jean se montrait disposé à céder ces places à son frère, ou à les vendre, soit à la France, soit à l'empire, soit encore à la Pologne. Ces dispositions, toutefois, ne se manifestaient que lorsque les troubles éclataient en Livonie; sitôt, au contraire, que la fortune semblait lui sourire, Jean III ne voulait plus, à aucun prix, se dessaisir de ses conquêtes. C'est ainsi que nous pénétrons les motifs intimes de la politique de ce roi.

---

# JEAN III ET STEFAN BATORY

1576-1583

---

## CHAPITRE I

*Coup d'œil sur les affaires de la Pologne et de la Suède. — Opposition des intérêts de Jean III et de Batory. — Lignes fondamentales de la politique extérieure d'Eric IV et de Jean III. — Légation de Jan Herburt en Suède. — Négociations en Livonie. — Les affaires de la Suède présentées à la Diète de Thorn. — Négociations de Batory. — Légation de Pontus de la Gardie. — Possevino arrive en Suède. — Situation des rois Jean III et Batory au commencement de 1577. — Lorichs négocie les affaires de la Suède en Pologne. — Rapprochement entre Batory et Jean à l'occasion de la guerre de Livonie. — Proposition de partage des territoires livoniens entre la Suède et la Pologne. — Lorichs sollicite l'aide de Jean III pour Batory. — Le roi de Suède et les bruits de la mort du tsar. — Traité entre le Danemark et la Moscovie. — Proposition de ligue polono-suédoise et sa possibilité. — Batory fait alliance avec le sultan et avec le khan des Tatares. — Capitulation de Danzig. — Conclusion.*

---

La Suède, sous le gouvernement de Gustave Vasa, avait fait de grands progrès à l'intérieur. Aussi passait-elle, à l'étranger, pour un Etat de grand avenir. Et ce n'était pas sans raison. Gustave, aux jours de sa gloire, avait tenu les rênes de l'Etat avec succès et habileté. Sur le déclin de sa vie, cependant, il commença à perdre de sa clairvoyance politique et à commettre, tant dans sa politique intérieure que dans ses relations extérieures, des erreurs, qui avec le temps produisirent des fruits bien amers. Plusieurs historiens ont voulu rejeter ces erreurs politiques de Gustave Vasa sur ses successeurs ; mais les recherches historiques récentes en ont montré la vraie source. En s'attachant surtout à soigner les intérêts de sa famille,

Gustave Vasa avait perdu de vue ces hautes idées d'intérêt national qui avaient été auparavant sa seule et unique préoccupation. Lui qui devait connaître les tristes intrigues de la maison des Folkung, compromit l'idée unitaire nationale en attribuant à ses enfants des territoires pour ainsi dire indépendants. Et c'est pourtant cette idée de l'unité et de l'indépendance de la Suède qui avait été le but de sa vie. Bien plus, les intérêts de sa famille lui firent renier la politique naturelle de la Suède. Lui qui, durant la meilleure époque de son règne, était toujours prêt à tenir tête à l'Occident, lui, toujours si cauteleux, si prudent à l'égard de l'Orient, permit à son fils favori, Jean, de s'ingérer dans les choses transbaltiques. En Livonie, la puissance des Chevaliers teutons allait s'évanouissant. Plusieurs puissances avaient l'intention de partager entre eux ces territoires. Et la Livonie fit ainsi son apparition sur la scène politique, déjà bien préparée pour des jeux de cette nature. Aussi Jean, duc de Finlande, voyait-il au-delà de la Baltique une bonne occasion de remporter des avantages et de satisfaire son ambition.

Gustave ne put voir les résultats désastreux de sa faiblesse ; mais deux ans ne s'étaient point écoulés depuis sa mort, que ces résultats étaient arrivés à leur comble et conduisaient son fils le duc Jean à la prison. Eric XIV fut contraint, pour sauvegarder les intérêts suédois, à continuer la politique transbaltique. Il créa une flotte pour mener les Suédois au combat et à la victoire au-delà de la mer Baltique. C'est ainsi qu'il inaugura cette longue lutte qui devait durer environ cent cinquante ans, bien que, pendant ce temps, elle eût changé plusieurs fois de caractère. En défendant ses territoires transbaltiques, la Suède dut guerroyer avec la Russie et avec la Pologne. Tout d'abord, c'est-à-dire sous le règne d'Eric XIV et sous celui de Jean III, la lutte se borna à la possession de l'Esthonie ; mais dans la suite, quand Sigismond fut chassé de la Suède, elle se transforma en une guerre de succession, pour prendre enfin l'aspect d'une guerre de religion, réduite à la seule lutte entre catholiques et protestants. Tant qu'on combattit pour l'Esthonie, la guerre fut, pour la Suède, pour ainsi dire défensive<sup>1</sup> ; mais au temps de Charles IX et de Gustave Adolphe, elle devint une guerre offensive. Nous devons nous rappeler ces lignes fondamentales lorsque nous étudierons les relations politiques entre Jean III et Stefan Batory. Si nous voulons donner un aperçu général de l'état de la Suède au commencement du règne de Jean III, nous pouvons dire qu'elle était un pays dont les grandes divergences

<sup>1</sup> BIAUDET, *S. S. et Suède*, chap. II.

religieuses troublaient le repos intérieur et qu'il y manquait une main vigoureuse pour dominer la situation. Jean n'était certes pas l'homme qu'il fallait. Il était plutôt théoricien que praticien, toujours prêt à former de nouveaux projets, sans avoir la constance de les mettre à exécution. La politique étrangère, spécialement alors, demandait beaucoup de clairvoyance et de force de caractère, qualités qui n'auraient pas manqué à son frère le duc Charles ; malheureusement, le roi, soupçonneux, donnait à ce dernier très peu d'occasion d'exercer suffisamment son influence dans la politique de l'Etat. Nous rencontrons parfois, il est vrai, dans la politique de Jean, des moments plus brillants, mais ces éclairs de génie sont, il faut bien en convenir, attribuables aux conseils du duc de Södermanland. Où le roi se montre aussi énergique qu'infatigable, c'est dans les questions financières intéressant sa famille, ce qui pourtant ne lui fit oublier ni l'honneur de son pays, ni le progrès et l'extension de l'Etat. Malheureusement cette énergie ne durait qu'aussi longtemps que les choses marchaient selon son désir et que le succès des armes lui était favorable ; quand, au contraire, les événements prenaient une mauvaise tournure et que les chances de la guerre lui paraissaient contraires, Jean se livrait aussitôt à des négociations diplomatiques qui aboutissaient rarement à des résultats satisfaisants. Somme toute, le roi manquait de force de caractère, mais sa politique ne manquait pas d'idées grandioses. Ainsi, le projet de dominer la Baltique en s'emparant de toute la côte livonienne, était une conception digne de former la base de la politique étrangère suédoise.

Quant à la Pologne, sous le règne des derniers Jagellons, elle se trouvait, elle aussi, à cause des questions religieuses, dans la plus grande confusion à l'intérieur ; mais elle était toujours une grande puissance en Europe. Le gouvernement d'Henri d'Anjou n'était, certes, pas fait pour arranger la situation, mais bien pour la compromettre davantage. La Pologne n'était pas seulement bouleversée par les questions religieuses et ecclésiastiques, mais aussi par cette jalousie des diverses nationalités dont elle était composée. La Pologne et la Lithuanie se combattaient vivement, cette dernière aspirant à l'autonomie. La haute aristocratie était en conflit avec la petite noblesse pour la protection de leurs intérêts et privilèges respectifs. Pour remédier à une situation aussi embrouillée, il eût fallu un chef au caractère ferme. Nous devons nous rappeler qu'après le gouvernement des Jagellons, la puissance du roi tomba en décadence ; le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif se concentrèrent dans le Sénat et dans la Diète. Ces règlements toutefois ne valaient guère que sur le papier : ils n'avaient

d'importance que pour des rois faibles, tels que Henri d'Anjou et Sigismond Vasa ; mais dès qu'on avait affaire à un roi aussi ferme que Batory, ces clauses restrictives du pouvoir royal n'existaient pour ainsi dire plus. Certes, Stefan Batory avait signé ces clauses, mais un homme d'une telle valeur politique ne voulait ni ne pouvait se lier les mains. En effet, Batory voulait être un roi réel et non pas un roi titulaire. Quand il monta sur le trône, on pouvait s'attendre à ce que la politique du royaume prît une direction nouvelle plus précise et supposer que, n'étant point guidé par d'anciens préjugés de famille, il ferait mouvoir les pièces de son échiquier avec liberté et audace. Ce fut sans doute un bonheur pour la Pologne de n'être pas restée inféodée aux Valois et aux Habsbourgs. Sous le règne de Batory, la Pologne put reprendre son esprit belliqueux d'autrefois et apaiser les discordes intérieures.

Concluons : en mettant en parallèle Jean III et Batory, nous ne pouvons oublier les oppositions de leurs caractères, ni les différentes tendances qu'ils représentaient. Il ne faut donc pas s'étonner si des hommes semblables ne marchent pas d'accord et si entre eux ne s'établit jamais une vraie entente. Tous les deux avaient jeté leur dévolu sur la Livonie et ils ne voulaient point se la partager à l'amiable. Il va donc de soi que ce territoire fut entre eux deux une pomme de discorde, au lieu d'être le trait d'union pour combattre ensemble la Moscovie. Les questions financières aggravèrent la dissension. Jean III prétendait toujours au remboursement de la dette de Sigismond II Auguste et à la dot de la reine Catherine, comme aussi à la solution de la question de l'héritage de Bona Sforza<sup>1</sup>. Batory, à cause de ses guerres, ne pouvait, même s'il l'eût voulu, faire sortir de son royaume de fortes sommes d'argent ; il n'était pas non plus en son pouvoir de liquider la succession de Bona. Telles étaient les divergences fondamentales entre la Suède et la Pologne. Bien des fois ces questions s'envenimèrent, au point de créer une situation des plus dangereuses ; mais les deux sœurs, Catherine et Anna Jagellon, reines de Suède et de Pologne, empêchèrent souvent leurs époux de recourir à des résolutions extrêmes. La conservation de la paix, entre les deux royaumes, ne fut cependant pas due seulement au mérite de ces deux reines ; une cause qui contribua aussi beaucoup à la maintenir, fut l'attitude du tsar de Moscovie. Il n'y avait pas à douter un instant que celui-ci n'eût saisi le moment où les deux royaumes se fussent fait la guerre, pour veiller à ses propres intérêts et nuire tant à la Suède qu'à la Pologne.

<sup>1</sup> BIAUDET, S. S. *et Suède*, Appendice.

La politique d'invasion de la Livonie, inaugurée malgré lui par Eric XIV, continuée et accentuée par son successeur Jean III, devait imposer à la Suède une trop lourde charge. Ce pays ne pouvait évidemment, par ses propres forces, faire face à de telles ambitions. Il lui était nécessaire de se mettre en relation avec d'autres puissances. Il fallait, à cet effet, au roi, une politique extérieure adroite et décidée, qui lui procurât des alliances avec des puissances pouvant l'aider efficacement. La politique extérieure d'Eric XIV avait été claire : il entendait vivre en paix avec la Russie et tenir tête au Danemark, à la Pologne et à Lubeck. La politique de Jean III, au contraire, n'avait pas une direction bien nette. Après avoir conclu la paix avec le Danemark et avec Lubeck, ce souverain se mit à rechercher l'alliance des princes de France, d'Allemagne, d'Angleterre et des Pays-Bas, dont cependant il ne semblait pas qu'il dût retirer grand profit. De fait, l'amitié franco-suédoise fut très gravement ébranlée en 1575<sup>1</sup>. Ce fut alors que Jean III tenta de regagner les bonnes grâces de l'Espagne, qu'il avait irritée deux ans auparavant, en lui refusant un ambassadeur. Ses ouvertures furent d'ailleurs accueillies avec froideur. Philippe II avait d'autres graves questions qui l'absorbaient et l'empêchaient de mettre la main à de nouvelles entreprises au profit de la Suède. A notre avis, le roi de Suède n'aurait pu donner de témoignage plus manifeste de sa légèreté ; il n'eût évidemment jamais dû laisser comprendre qu'il ignorait l'état, les intérêts et les tendances des diverses puissances.

Jean III ne pouvait rester en paix avec la Russie : le tsar lui était personnellement hostile. Arriver à la mer Baltique constituait, pour la Russie, une question vitale et un tel programme devait forcément amener une guerre en Livonie. Jean eut, du vivant de Sigismond II Auguste, des relations amicales avec le gouvernement polonais ; mais la question de la Livonie fut de tout temps un brandon de discorde entre Suédois et Polonais. Les uns comme les autres convoitaient ce territoire des Chevaliers livoniens ; la Russie, elle aussi, avait les yeux fixés sur la Baltique. On devait donc s'attendre à voir se former une confédération polono-suédoise pour la protection des intérêts communs des deux peuples contre la Moscovie. Il en était déjà question du temps de Sigismond II Auguste, comme aussi pendant l'interrègne en 1575. Quoi de plus naturel d'ailleurs que de voir se former une confédération entre deux Etats ayant un même intérêt : celui de tenir la Russie éloignée de la mer Baltique. La constitution de cette ligue ne semblait plus être qu'une affaire de temps.

<sup>1</sup> Cf. BIAUDET. *S. S. et Suède*, p. 414-419.

Au début du règne de Batory, Jean III voulut se mettre en excellentes relations avec lui et quand Stefan vint en Pologne, il s'empressa de lui faire parvenir ses félicitations. Jean s'était d'ailleurs déjà montré favorable à Batory avant qu'il fit son entrée dans son royaume<sup>1</sup>. Cela était sage: ne connaissant pas encore les tendances du nouveau roi, il pouvait raisonnablement craindre que Batory ne se liguât avec la Russie, événement qui aurait compromis les aspirations des Suédois à la Livonie. Il ne manqua pas de dépêcher à Batory un courrier pour l'exhorter à se lier avec lui contre la Russie, et dans l'intention de sonder les desseins du Transylvanien et de juger ses rapports avec le grand-duc de Moscovie<sup>2</sup>. Batory discuta le projet de ligue et résolut d'envoyer en Suède un ambassadeur. Mais avant que le légat polonais fût arrivé, Jean III s'adressait encore à Batory pour une autre raison. Il lui proposait de prendre à son service son beau-frère le prince Magnus de Saxe<sup>3</sup>. Entre temps Batory avait choisi le castellan Herburt<sup>4</sup> pour son ambassadeur en Suède. Ce

<sup>1</sup> Une lettre de Cracovie du 4 avril 1576 dit:

..... Jam Rex Sueciæ ad favorem Batory se et omnia sua pollicetur prout jam in expeditione est. *Arch. S. S. Nunz. Pol. 9, f. 114.*

C'est ainsi qu'avait agi Jean III pendant l'inter-règne de 1573. Son ambassadeur en Pologne, Lorichs, devait se mettre dans les bonnes grâces du futur roi, quel qu'il fût. Cf. BLAUDET, *S. S. et Suède*, p. 420. Quand Batory fut couronné, Lorichs distribua aux sénateurs polonais de précieuses fourrures zibelines pour accaparer leur faveur. Cf. ÖDBERG, p. 39.

Le 22 juin 1576, Jean III envoya à Batory ses félicitations. *Stef. Regem Pol. lyckönskan till Konunglige Regementet i Polen. S. R. A. Titularreg. (Polske missiver och resolutioner).*

<sup>2</sup> ..... Jam ab initio cum primum in Poloniam Rex venisset Sueciæ Rex per oratorem suum vehementer Regem ad bellum contra Moscum hortatus foederis ac societatis contra communem hostem mentionem intulerat... HEIDENSTEIN, p. 168.

<sup>3</sup> Le 15 juillet 1576 Jean III écrit de Torwesund à Lorichs :

..... wij förhoppes..... att H. K<sup>th</sup> måtte kome udi Kongen af Pålens, wår kære swägers dienst för een krigzöffwerste effter som wij och med thenne breff-wiisare Mathias Schubert Kongen i Pålen ther um haffwe tillschriffwidt. Therföre befale wij eder härmed gunsteligen, att i till thet högste och på thet flitigste beflüte och winlägge Eder therum hos högbete Kongen i Pålen, att wår swäger hertig Magnus måtte blifwe antagen och seden inrymmes H. K<sup>th</sup> någre utaf the slott som oss aff the Pålenske tillförenne warith pantsatte udi Liffland och the nu igen innehaffwe, på thet wij i så måtte och elliest kunde komme till wår betalning aff the Påler.

Och effter som Kongen i Pålen ingaledis ville effterlate, att högbete hertigh Magnus måtte med förde huus bliffwe under wår jurisdiction ändogh wij thet helst såge, såsom i wål kunne tenckie, thå måge i likwäll så förhandle att hertig Magnus måtte bekomme någre aff the huus och bliffve i kongens dienst och lijdne effter såsom hertigen aff Prýdzen. *S. R. A. J. R. cf. ÖDBERG*, p. 39.

<sup>4</sup> Herburt Joannes de Fulstyn, succamerarius Premisliē 1562, Castellanus Sanocensis 1569 et Capitaneus Premisliensis 1572, 1576. — *Acta Historica Poloniæ*,



choix d'Herburt devait être considéré comme opportun, sa famille passait pour être amie de la Suède<sup>1</sup> et il n'y avait aucun doute que la personne de l'ambassadeur ne fût « persona grata » et agréée dans ce pays. Batory pouvait d'ailleurs compter sur Herburt, car sa famille avait donné des preuves d'adhésion à la nouvelle dynastie<sup>2</sup>.

Cette légation est très peu connue. Nous avons pu puiser à diverses sources quelques renseignements qui, mis ensemble et coordonnés, nous permettent d'en préciser l'objet et l'importance<sup>3</sup>. Heidenstein nous indique quel était le but de la légation : le partage de la Livonie entre la Suède et la Pologne, de façon que la Suède reçût pour elle la partie au-delà de la Narowa jusqu'à la mer Glaciale ; la Pologne, celle à l'occident, en deçà du dit fleuve, jusqu'à la Baltique<sup>4</sup>. Pour réaliser ce projet, il fallait que Jean III et Batory conclusent entre eux une ligue défensive et offensive.

L'époque précise du départ d'Herburt de la Pologne ne peut être établie avec certitude. Selon certaines sources polonaises, il aurait eu lieu après la Saint-Jean, c'est-à-dire vers la fin du mois de juin, en 1576<sup>5</sup>.

---

VIII, p. 1153. — Herburt fut aussi écrivain : en 1563 il imprima à Cracovie un livre intitulé « *Statuta Regni Poloniæ in ordinem alphabeti digesta* ». Il fut envoyé en 1590 comme ambassadeur auprès de l'Empereur. *Arch. S. S., Nunz. Pol. 34, f. 208*. Cf. ESTREICHER, p. 151. (Panegyricus Jan Zamoiscio, Ingolstadt, Eder 1585).

<sup>1</sup> BIAUDET, S. S. *et Suède*, p. 448, et *Doc.*, p. 539.

Nous devons faire remarquer ici que Stanislas Herburt fut un des deux sénateurs qui à l'élection de 1575 votèrent pour le roi de Suède.

<sup>2</sup> Cf. POLKOWSKI, p. 37. — Laureo à Como, le 3 mai 1576. WIERZBOWSKI, *Laureo*, p. 407.

<sup>3</sup> *Girs, Dalin, Ödberg, Heidenstein* (et *Sven Elofson* dans ses *Paralipomena*) signalent cette première entrevue de Batory avec Jean III. *Dalin* se contente de citer la chronique de Jean III écrite par *Girs*. *Ödberg* cite les *Paralipomena*. On trouve dans le travail de *Sven Elofson*, seul, quelques détails sur cette légation.

<sup>4</sup> Miserat tum ad eum Rex Joannem Herbortum Castellanus Sanocensem : propositæque eae ultro citroque conditiones fuerant, quibus Revaliam quoque Regi traderet, utque, quæ cis Narvam flumen essent Poloniæ Regi cederent, quæ ultra Narvam Sueciæ finitima versus oceanum glaciale communibus copiis occuparentur, ad Sueciæ Regem pertinerent... HEIDENSTEIN, p. 168. cf. WIERZBOWSKI, *Warszewicki*, p. 97 ; WALISZEWSKI, p. 407.

<sup>5</sup> Quibus peractis circa festum Joannis Baptistæ (24 junii) rex Stephanus e Cracoviæ Varsoviæ profectus est et inde magnificum Dominum Nicolaum (sic) Herbort Castellanus Sanocensem in Legacione ad Suetiæ Regem misit. *Monumenta historica Poloniæ V*, p. 395. Il faut lire au lieu de Nicolas — Jan. Nicolas Herburt était également au service de Batory qui l'envoya comme ambassadeur auprès du sultan en 1577. Cf. WIERZBOWSKI, *Laureo*, p. 609. Il est intéressant de savoir que Jan Herburt reçut pour son voyage en Suède 1200 florins. Cf. PAWINSKI, IX, p. 92. ...Magnifico domino Joanni Herburth Castellano Sanocensi Szweciam in legatione a S. M<sup>te</sup> R. misso ratione illius expeditionis juxta literas suæ M<sup>ti</sup>s dati

Dans tous les cas, Herburt arriva à Stockholm le 8 août<sup>1</sup>. Il est probable qu'il dépêcha en cette ville un courrier pour annoncer sa prochaine arrivée; nous savons, en effet, que le roi de Suède envoya Clas Bjelcke pour le recevoir. Le 10 août, Herburt obtint du roi sa première audience, dans laquelle il présenta ses lettres de créance et soutint très chaleureusement le projet d'une confédération entre les deux états « *ut inter Svecos et Polonos sit idem velle et idem nolle coniunctis amicis* ». Ce discours dut être agréable au roi qui n'avait pas oublié la récente agression de la Russie contre Reval, au printemps 1576, agression à la suite de laquelle la Suède avait dû faire de grands préparatifs de guerre. Le début du discours d'Herburt n'était toutefois qu'une simple « *captatio benevolentiae* » comme dit Sven Elofson dans ses Paralipomènes. Ensuite, venaient plusieurs postulats qui ne devaient pas trop plaire au gouvernement de la Suède. Les conditions de la confédération, présentées par Herburt, étaient les suivantes : 1° Aucune des parties contractantes ne devait conclure séparément aucune paix sans en prévenir l'autre; 2° La Suède devait équiper une flotte et envoyer en Livonie trois mille soldats avec leurs munitions, seize canons, et au moins 500 boulets par pièce; 3° Le territoire occupé devait être partagé de manière que les régions à l'orient de la Narowa fussent consignées à la Suède et celles à l'occident à la Pologne, sans se préoccuper si l'occupation en avait été faite par les forces polonaises ou par les suédoises. Il en résultait que Reval, déjà possédé par la Suède, devait être cédé à la Pologne, moyennant une équitable compensation, bien entendu. Narwa devait aussi appartenir à la Pologne<sup>2</sup>.

1200 fl. De cette légation nous avons trouvé dans les archives royales à Stockholm la notice suivante :

1576. Johannes Herberod à Fulstzin sänd af Stephan Bathori efter dess den 1 maj försiggångna Kröning. Han föreslog förbund mot Ryssland. S. R. A., *Svenske sändebud till utländske Hof och deras sändebud till Sverige*.

<sup>1</sup> För någon tid sedan, som var den 15 juli (1576) fördes hit visse tidenter ifrån Polen, att de Poler hade låtit valt och krona sig en unger herre vid namn Stephanus Batotorius, men nu den 8 augusti (1576) blef hans legat en Polnisk Rådsherre be:d Johannes Herbroth de Fulstin införd till Stockholm af Clas Bielke... konungens hofråd och 10dag i samma månad förhörd... H. S. H. 12, p. 205.

<sup>2</sup> GJRS, p. 57. ...Poler hafva ingen hamn på det Narveske farvattnet, der de kunde hafve landeståndet åt deras skepp och förhindra Moskoviten tillförlingen till Narven, ty begärde han, att Revel måtte blifva cronan i Polen uppdragit sammaledes och var hans begäran, att konung Johan och Sveriges rike ville komma kronan i Polen till undsättning med 3000 hakeskyttare... H. S. H., 12, p. 205. cf. ÖDBERG, p. 42. cf. ALMQVIST, *Johan III och Stefan Batori år 1582*, (*Hist. Tidskrift*, 1909, p. 72.) WIERZBOWSKI, *Warszewicki*, p. 97.

La question de la succession de Batory restait encore pendante mais Herburt faisait espérer la succession de Sigismond, fils du roi de Suède, au trône de Pologne. Ce furent là les points fondamentaux du discours d'Herburt et que Jean III avait à soumettre à ses conseillers.

Quant à la confédération contre la Russie, tous y étaient favorables en principe. Il n'en fut pas ainsi pour ce qui regardait les autres prétentions de la Pologne : les Suédois n'étaient pas trop disposés à y adhérer. La Suède ne pouvait absolument pas abandonner Reval, dont la défense lui avait coûté si cher. Elle ne voulait pas non plus renoncer à ses vues sur Narwa, forteresse importante et port de commerce international. Ces deux villes lui étaient nécessaires pour servir de base à sa puissance dans les territoires transbaltiques. La promesse des territoires jusqu'à la mer Glaciale ne séduisait pas beaucoup Jean : il n'avait pas encore adopté de ligne de conduite politique pour les régions du côté de la mer Glaciale, tant l'avaient tenu occupé les choses de la mer Baltique. Pour quant aux espérances concernant la succession de son fils au trône de Pologne, il les avait accueillies avec satisfaction. Par deux fois, en 1573 et en 1575, ses aspirations à ce trône étaient restées déçues <sup>1</sup>.

Le moment n'était pas opportun pour la Pologne de proposer une ligue dans des conditions pareilles ; aussi ne faut-il pas trop s'étonner si Herburt ne réussit pas dans sa mission. En effet, le gouvernement suédois avait plusieurs raisons de politique étrangère, sans parler de la résistance du roi, pour ne pas entrer dans une alliance dont l'utilité lui semblait très problématique.

On entretint aussi le légat des revendications pécuniaires de la Suède en Pologne. Herburt, probablement, les reconnut justes, mais il déclara n'avoir aucun mandat à ce sujet <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Lors du couronnement de Batory on avait proposé de nommer pour son successeur l'archiduc Mathias, qui aurait dû épouser Anna Vasa. Les maisons de Habsbourg et de Vasa eussent ainsi été réunies sur les trônes des Jagellons. WIERZBOWSKI, *Laureo*, p. 104.

Après le retour d'Herburt de Suède s'était répandu en Europe les bruits suivants :

Hubert Languet au duc de Saxe. (Prague) Le 18 sept. 1576.

Cum Bathorius Regno pene pacato potiatur et iam, ut audio, agatur per Reginam, ut filius Regis Suetiæ natus ex ipsius sorore declaretur successor Bathorii. Sunt qui metuant, ne ob eam spem suecus deficiat a Religione puriore. Nam certo affirmatur eum in suum Regnum accersivisse jesuitas et eius subditos ea re valde offendi. Non spero Deum passurum, ut per eiusmodi scelus Regnum Polonicum sibi aut filio acquirat. *Hub. Languetus I*, p. 229. Cf. ÖDBERG, p. 40. Cf. *Calendars of State papers*. Le 18 sept. 1576.

<sup>2</sup> ÖDBERG, p. 45.

Le 18 août, on communique la réponse officielle du roi au légat. Les historiens polonais, tels que Wierzbowski et d'autres, disent que cette réponse contenait déjà un traité acceptant en ligne générale les propositions d'Herburt, mais les historiens suédois, tels que Hildebrand, rapportent la chose d'une façon bien différente<sup>1</sup>. Ces historiens affirment que les exigences excessives des Polonais s'opposèrent à la bonne issue des pourparlers, et cela semble vraisemblable. Le roi de Suède était toujours si indécis quand il avait à traiter avec d'autres puissances, qu'on eût dit, en vérité, qu'il craignait de se lier les mains. Aussi, avant de s'engager définitivement dans une ligue, il attendait toujours la possibilité de conclure avec d'autres une affaire plus lucrative. Un autre légat, Alamanni, qui se trouvait en Suède en 1582, rapporte aussi qu'Herburt ne parvint pas à conclure la ligue entre la Suède et la Pologne pour les raisons que nous venons de dire. Les historiens suédois, cependant, comme Hildebrand, assurent nettement que Jean III était un homme à qui l'idée d'être à la remorque d'un autre faisait horreur ; il voulait être toujours le maître de ses propres initiatives<sup>2</sup>.

Certes, puisque Reval devait être cédé contre une somme élevée, Jean III n'avait pas tout à fait tort de se méfier des habitudes financières des Polonais. Ce qui pourtant n'était guère justifié, c'est sa défiance à l'égard de la sincérité de Batory. Or, cette défiance perce dans la réponse qu'il donna à Herburt. Il y dit qu'il était prêt à faire la ligue contre les Russes, quoiqu'il n'eût point entière confiance dans les Polonais. En cela, toutefois, il se réservait une certaine liberté. Les deux Etats devaient pouvoir conclure séparément une paix. Les deux parties alliées pouvaient faire à leur gré des opérations de guerre et occuper les territoires qu'elles croyaient le plus opportun<sup>3</sup>. La Suède, pour le moment, n'aurait cédé ni soldats, ni navires, ni munitions : elle avait absolument besoin de tout cela en Finlande comme en Livonie. Elle ne pouvait non plus abandonner Reval sans conditions, quand sa défense lui avait coûté tant d'argent et tant d'hommes<sup>4</sup>. Quelles

<sup>1</sup> HILDEBRAND, *Antonio Possevinos fredsmedling*, p. 7-8. — (*Atin*) *Sveriges historia*, III, p. 331. — WIERZBOWSKI, *Warszewicki*, p. 97.

<sup>2</sup> HILDEBRAND, *Johan III*, p. 320.

<sup>3</sup> ...Stephanus in regnum Poloniae veniens in Sueciam et Moschoviam legatos misit. Hos, qui Moschorum duci bellum indicerent, illos qui Suecorum regem auxilium poscerent... Suecus auxilium promisit, sed misit, non quo Polonus vocabat, sed qua parte commodum foret limitibus, Polonus enim volebat suis copiis Suecos sociari et bello finito premium definire. TYROTIVS, *Relatio de regno Sueciae*. Cf. *H. S. H.*, 12, p. 206. Cf. WARMHOLZ, 5-6, N° 3343.

<sup>4</sup> GIRS, p. 58 ; ÖDBERG, p. 42.

étaient, en effet, les conditions d'abandon de la Livonie? On s'en fera une idée, si l'on se rappelle qu'au commencement de 1575, il fut question de vendre la Livonie suédoise au gouvernement français. La Suède, dans le temps, avait déjà négocié avec l'Empereur l'abandon de Reval contre le paiement d'une forte somme d'argent; mais elle ne s'était pas contentée des offres qui lui avaient été faites; l'Empereur, de son côté, trouvait les prétentions de la Suède trop exagérées en regard de la valeur réelle de cette place. La France ne fut point à même de sacrifier à ces acquisitions une somme aussi énorme<sup>1</sup>. Il est clair que la Pologne n'avait pas alors les moyens de satisfaire aux prétentions suédoises.

D'après tout ce qui vient d'être exposé, on comprend que le résultat de la légation d'Herburt fut nul et que tout se borna à de bonnes paroles. Les négociations qu'il avait commencées continuèrent, toutefois, durant l'automne de 1576. Après avoir accompli son mandat, Herburt quittait la Suède vers la fin du mois d'août<sup>2</sup>.

Suffit-il de connaître ces causes personnelles, ainsi que le caractère du roi Jean, pour se rendre complètement compte de la froideur du gouvernement suédois à l'égard des propositions polonaises? Il existait un bon nombre d'autres raisons. Au printemps même de l'année 1576, il y avait, en Suède, des légats tatares qui lui avaient promis des secours contre la Moscovie<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Pendant la discussion du traité de Stettin, la Suède pensait sérieusement à céder une partie de ses territoires transbaltiques au Danemark et une autre à la Pologne, contre le paiement de 1.200.000 thalers. Elle projetait même la cession de tous les territoires à l'Empereur ou bien à la Pologne. En 1571, elle voulait céder Reval à l'Empereur contre quelques millions de thalers, mais celui-ci n'accepta pas la proposition. HILDEBRAND, *Johan III*, pp. 123-132. — Cf. HANSEN, p. 313; BIAUDET, *S.S. et Suède*, p. 414.

<sup>2</sup> Cf. BIAUDET, *Johan III : s. liturgi*, p. 6.

Le faux bruit de la capture d'Herburt par les Danois, pendant son voyage de retour, s'était répandu en Suède. Aussi le duc Charles demanda-t-il à ce sujet des nouvelles du roi. Celui-ci répond, le 1<sup>er</sup> octobre 1576 (Svar till hertig Carll, um then Polnische legat).... om then Polnische legat, som seenest hoos oss stadd war och herifrån med ett wårt skip tillbaka igen bleff afferdigett, nemligen, att samme legat sampt medh skeppen skall vara i Danmark, anholin, så wele warne vij E. K<sup>t</sup> broderligen hafve sekerhet, att E. K<sup>t</sup> oss i så måtte haffwer welet warne. Men Gudz skee loff, thet hafver sigh therom annorledes, ty att förbete Polnische legat är weel öfverkommen, och samme wårt ship är komet hiit in tillbaka igenn.... *S. R. A. J. R.*

<sup>3</sup> Le 14 juin 1576... Wij haffwe förnummidt, att till Stockholm skole ware ahnkompe, een Tatarske knäas, therligest een Rýdz hwilken sigh godhwilligen till wårt krigsfolk i Lijffland giffvit hafwer, så efter wij wele, att the och synnerligen thet tatarske måtte wäll blifve hällen... *S. R. A. J. R.* Certains sources disent que Batory fit, au commencement de son règne, un pacte avec les

Jean III pouvait donc compter, en cas de guerre, sur des troupes alliées et sur des subventions. Pourquoi, dès lors, aurait-il conclu une alliance onéreuse avec la Pologne? De plus, le tsar protestait de son amitié, pour le moment du moins, et avait envoyé des légats à Stockholm, où se tenait alors Herbut, afin d'y conclure une trêve avec la Suède.

En effet, en même temps qu'Herbut, se trouvaient déjà à Stockholm des légats de la Moscovie. Le gouvernement suédois s'était donc rendu compte d'emblée que la Moscovie recherchait la paix et l'amitié de la Suède. Le grand-duc promit d'aider Sigismond à devenir grand-duc de Lithuanie, si la Suède cédait ses territoires livoniens à la Moscovie. Jean III démentit néanmoins que ces ouvertures lui eussent été faites de la part de la Moscovie et cela pour ne pas irriter les Polonais; mais elles résultent d'une de ses lettres à Lorichs<sup>1</sup>.

Rappelons encore qu'on faisait alors des préparatifs pour une ambassade de Pontus de la Gardie. Il devait aller trouver l'Empereur

---

Tatares contre la Russie. Il est certain qu'une légation tatare fut envoyée à Batory et il est probable qu'elle se rendit ensuite en Suède. Une légation tatare arrivait, en effet, en Suède vers la mi-juin 1576.. (Stefan)... machte Frieden mit den Tartaren, dass sie den Moscoviten von hinten zu angreifen sollten, vereinigte sich mit seinem Schwager, dem König Johannes von Schweden, dass er den Moscoviten auf der anderen Seite antastete... *Monumenta Livonica*, II, p. 80.

<sup>1</sup> Après cette visite à Stockholm, les russes répandirent le bruit qu'on avait parlé de la cession de la Livonie aux russes. Il est vraisemblable que les légats russes ont répandu ce bruit pour empêcher les négociations de l'ambassadeur polonais Herbut d'aboutir. Cf. ÖDBERG, p. 42.

Jean III écrit à Lorichs pendant l'automne de 1576: Falskeligen hade rysen föregifwit, att handeln går därpå ut, att vi skola afstå till honom den svenska delen af Liffland mot löfte af honom om hjelp åt oss och wår son till storfurstendömet Lithauen och annat mera. Vi eftertrakta ett ewigt förbund med vår svåger, konungen i Polen, hvilket vi och här sagt åt hans sändebud. Vill ej min svåger förbund och vill ej han heller betala penningarna till drottningen, då äro vi nödda och till det högsta förorsakade att bruka andra utvägar det eljest vi icke gärne gjorde, så att det skall ångra både Poler och Lithuaner om de förakta vår vänskap och goda. Ty det är gammalt rim på tyska: Lieb haben und nirgend geniessen, das macht wohl Teufel wohl verdriessen. ÖDBERG, p. 42.

Dans une autre lettre de Jean III à Lorichs nous observons que le tsar Ivan avait vraiment promis d'aider Sigismond à devenir grand-duc de Lithuanie, mais le roi de Suède se méfia de ces promesses... Opå thet Anders Lorichs, att i teste bättre kunne förstå, hvad Rydzenn haffwer i sinnedt, så lathe vj eder ärtnu hermed gunsteligen förnimme, att all handelen gåår ther opå, att vj skole utdrage honom alt thet wij haffwe udi Liffland, och theremot göre han oss store tilseyelser så att han will twinge storfurstendömet Lithouwen under oss och år kåre szon hertig Sigismund, sampt annedt mere... *S. R. A. Polonica*. Pour Jean III n'était donc une pensée étrange de prendre aide aussi de la Moscovie, en cas que le tsar aurait voulu vraiment accepter les plans de la Suède. En tout cas il aurait été nécessaire pour la Suède de faire une ligue ou avec le tsar ou avec Batory pour vérifier sa politique d'expansion au-delà de la Baltique.

pour lui proposer de prendre la défense de la Livonie ou même de former une ligue avec la Suède pour défendre ce pays. Le légat devait, en outre, demander des secours au Saint-Père et à Philippe II<sup>1</sup>. Tout cela nous montre la façon absurde dont la Suède conduisait sa politique extérieure, cherchant à accaparer la faveur des plus grands potentats de l'Europe. Si elle avait pu réussir dans ses démarches, elle n'aurait plus eu besoin de s'allier à la Pologne à des conditions moins avantageuses. Il n'eût, du reste, pas été pratique, quand on recherchait l'amitié de l'Empereur, de s'allier avec Batory qui n'était certes pas un ami de l'Empire. Il est prouvé, en effet, que les légats de l'Empire s'étaient rendus à Stockholm pour demander une alliance contre la Pologne<sup>2</sup>.

Pendant le séjour d'Herburt en Suède, le roi Stefan envoya un certain Gabriel Manowski avec des lettres à Jean III. Ce courrier raconta que la Moscovie avait subi de grandes pertes dans la guerre contre les Tatars. Nous ne savons pas, par contre, ce que contenaient ces lettres du roi Stefan, ni ce que répondit le roi de Suède le 18 septembre 1576<sup>3</sup>. Il est probable que Jean III fut satisfait des lettres de Batory, car nous le voyons, peu après, ordonner à Charles Horn de hâter les préparatifs de la guerre en Livonie<sup>4</sup> et se mettre à épier

<sup>1</sup> Hos kejsaren skulle han (Pontus de la Gardie) sálunda redogöra för den livländska frågans läge och framhålla, att om han ville förbehålla sig någon rätt till Livland, så borde han hjälpa till med landets försvar och öfverlägga med tyska rikets furstar om bästa sättet härför, antingen det kunde ske genom en legation till tsaren eller genom ett förbund mot honom. Äfven hos påfven och Filip II skulle han anhålla om hjälp mot Ryssland. SÖDERQVIST (*Hist. Tidskrift*, 1903, p. 231.) Cf. HILDEBRAND, *Johan III*, p. 271, 290.

<sup>2</sup> ...Fere quo tempore Pontus Sveciâ excessit, legati Maximiliani Cæsaris suppetias adversus Polonum petitori Holmiæ erant, adfuisse simul legatos Bathoris e Polonia duximus, quorum Princeps Johannes Herbrotus (sic) de Fulsin, Regis sui nomine petiit ab adfîne Rege Johanne amicitiam et societatem adversus Russos, qui jam viribus omnibus incubabant Livoniæ. ÖRNHELM, p. 166.

<sup>3</sup> Le 9 août 1576 Manowsky fut envoyé de Pologne: Cf. « Gabrieli Manowsky ad Regem Sueciæ cum literis die 9 augusti dati 100 fl.... » PAWINSKI, IX, p. 62. — Une lettre du roi Jean à Charles Horn parle de Manowski (18 sept. 1576): Wij wele eder och wüdere icke förholle, att sedenn thette brief war besluthet haffve wij fått någre bref ifrån wår käre svåger kongen i Pälenn med ett Polscht bud Gabriel Manofski benempd, hvilken hafver berättedt, att nhär han drogh uthur Polen, wore dher kompe sådane tidender, att Rýdzens störste och beste kriegzmacht schall i thenne szommer nu nyligen mest vare nederladgt och storfurstens egen son tagen till fonge... S. R. A., J. R. Cf. DALIN, p. 68.

<sup>4</sup> Jean III invite Charles Horn à commencer les opérations de la guerre le 18 sept. 1576. ...dher soin han (Ryssen) igenom sådant nederlag icke kunne komme någonting till wege i Lyffland, dhå moste man försökje, hwad som stode till att utträtte medh wår kriegzmacht emot hans land och untersäter på thett att folcket icke måtte hållas fåfänge wintern udöwer på sådane swår umkostnedt, dogh så att

avec la plus grande attention les mouvements des Moscovites. A la nouvelle qu'un ambassadeur moscovite revenait d'une mission qu'il avait remplie auprès de l'Empereur, Jean brûla du désir de savoir ce dont il s'était agi. Il ordonna aussitôt de capturer ce légat à son retour, entre Lubeck et Narwa, d'en faire de même du courrier ou du légat dont l'Empereur l'aurait fait accompagner et de les amener avec tous leurs documents et lettres à Stockholm<sup>1</sup>. Mais, mis sur ses gardes par ce qui était arrivé un an auparavant à un autre envoyé de Moscovie qui se trouvait dans les mêmes conditions, le légat parvint à se soustraire à toutes les recherches.

Jean III avait appris, en même temps, que Magnus, roi titulaire de la Livonie, avait le dessein de se détacher de l'amitié du Moscovite. C'était là une occasion que la Suède ne devait pas laisser échapper; Magnus était en possession d'un grand nombre de forteresses en Livonie, et il fallait que ces places fortes fussent prises par la Suède. C'est ainsi que le roi Jean écrivit à Henrik Classon Horn<sup>2</sup>. Comme prime, il fallait offrir à Magnus un traitement princier avec promesse de résidence à Reval. Jean ne se serait pas opposé à ce que Magnus cédât quelques forteresses au Danemark; mais en tout cas, il désirait pour lui la forteresse d'Oberpahlen et que l'on octroyât, à peu de distance de celle-ci, celle de Karkus à Batory.

Comme on voit, Jean voulait que les places fortes de la Livonie fussent plutôt données au Danemark et à la Pologne qu'à la Moscovie.

man i alle saker rette sig efter lägenheterna... *S. R. A., J. R.* Quelque temps auparavant, le 7 août 1576, Jean III avait écrit en Livonie pour empêcher toute attaque contre le territoire de Novgorod, pour lequel courait une trêve. ...« utan allenest på then Lÿflenske süde, både vid Pernau, Hapsall, Wesenberg och flere stedes. *S. R. A., J. R.*

<sup>1</sup> Jean III à Henrik Arwedson, le 12 oct. 1576. ...att uptage thet Rydske sändebud som ifrå käysaren komen är. ...att förde Rydzke sendebudh, med alle the handlingar och hvad the elliest kunne med sigh haffwe motte blifwe uptagne och hÿtt till oss förskickede, så att the ingalunda måtte undkome. Och ther änn käysesrens egen sendebud, breffdragare eller bref ware ther hoos, då shall the therum inthet acte, uthan them i liike motte uptage anamendes alle bref och handlingar ifrå them, dogh skall förde käyserske sendebudh eller breffdragare på wåre wågne wål undfånge, och i alle motte wål tractere... *S. R. A., J. R.*

<sup>2</sup> Jean III à Henrik Classon (Horn), le 23 nov. 1576: ...Och war så händer, ett förde hertig Magnus (till att undfly muskovitens tyranni wore besökiendes edher på wåre wågner, d'å får man icke afstå honum någon wanligh handling) ther man elliest förnumme någodt alffwar med saken, så att han på tilbörliche conditioner wille begiffwe sigh udi wår och Sveriges Riikis protection och inrymme Öffwerpål, Karckhuus och hwadh meere han kann innehaffwe ther i Lÿffland. *S. R. A., J. R.*

Zedell belangendes hertigh Magnus, le 23 nov. 1576: ...ock kunde wij förthenskuuld (att karckhuus ligger oss så långt ifrå) wål lyde att för hertig Magnus måtte på någre conditioner updrage förde Karckhuus wår swåger kongen i Pålen... *S. R. A., J. R.*



Si Horn s'apercevait que Magnus résistait à se détacher du grand-duc de Moscovie, il fallait, de toutes manières, chercher à le mettre mal avec lui. La Suède devait ensuite négocier avec Magnus et, à un moment donné, se l'assujétir en lui prenant les forteresses. Cela fait voir en Jean III un diplomate astucieux qui ne se préoccupe pas des moyens pourvu qu'il arrive au but.

\*  
\* \*

Au commencement d'octobre, les députés de la Pologne vinrent à la diète de Thorn pour traiter des affaires de l'Etat. Batory s'y rendit avant le 4 octobre. Il avait beaucoup de projets à présenter à cette diète, la première de son gouvernement. Le royaume était très agité, Danzig était en révolte et on ne savait pas à quoi il fallait s'attendre de la part de l'Empereur et du Moscovite ; une certaine nervosité se manifestait encore entre les partis après la période de l'élection du roi, le roi attendait anxieusement les nouvelles que ses ambassadeurs allaient lui apporter de la part des potentats voisins. Cependant ces légats sont de retour d'Allemagne et de Moscovie : Herbut revient aussi pour rendre compte de sa mission en Suède <sup>1</sup>, et avec lui arrive l'ambassadeur du roi de Suède, Anders Lorichs, apportant à Batory et aux sénateurs les lettres de créance de son roi. Lorichs devait rechercher si l'esprit du pays était favorable ou non à l'alliance avec la Suède, et si le projet de succession de Sigismond au trône polonais avait de la consistance. En ce qui concerne les choses financières, Lorichs devait se faire donner une réponse catégorique, et si les Polonais n'étaient point disposés à foncer, il devait les menacer, en leur donnant à entendre que le gouvernement suédois se procurerait, selon

<sup>1</sup> ...sub idem tempus redierunt ad Regem Legati, qui in Germaniam in Moscoviam et Suetiam missi erant... ex Suetia rediit Castellanus Sanocensis, ipsum secutum est Sueciæ regis legatus ; quæ sit summa illius legationis, nescimus ; aiunt Regem illi a nostro urgere debitum Sigismundi regis nuper vita functi, qui ex Moscovia rediit, indutias trium annorum tulit, eorum ex parte Lithuania solum ; Livoniam suam esse vult Moscus. *Arch. S.S., Nunz. Pol. 9, f. 199.*

Les légats de Batory en Moscovie étaient Stefan Grudzinski et Léon Bukowicki. Le tsar n'avait pas refusé l'amitié offerte et demandait de nouveaux ambassadeurs pour continuer les pourparlers. Cependant Ivan IV avait promis une trêve de trois ans pour la Lithuanie, et non pour la Livonie qu'il voulait pour lui. HEIDENSTEIN, *De bello Moscovitico*, I, p. 327.

toutes probabilités, les moyens de se faire payer <sup>1</sup>. La Suède pouvait faire ces menaces, parce qu'elle aspirait à de plus hautes amitiés en Europe.

Herburt exposa à Batory, à Thorn, toutes les circonstances de la légation dont il avait été chargé ; il ajouta que, malgré tous ses efforts, il n'était pas parvenu à résoudre les principaux points de sa mission, mais qu'il était toujours temps de poursuivre les pourparlers avec le légat du roi Jean, déjà arrivé et qui était muni de pleins pouvoirs pour s'entendre sur ces divers points. Il est clair que le roi Stefan ne fut pas satisfait des résultats si maigres obtenus jusqu'alors par Herburt, mais au moment même il se garda d'en montrer le moindre ressentiment ; il se contenta, entretemps, de temporiser et d'élire au sein de la Diète une commission pour les questions suédoises <sup>2</sup>. Cette commission devait élucider tous les points financiers et les autres prétentions de la Suède. Quant aux choses pécuniaires, les Polonais se trouvaient dans un état d'infériorité manifeste vis-à-vis des Suédois. L'ambassadeur de Suède, Lorichs, avança une quantité de prétentions et parmi celle-ci, en premier lieu, la dette du roi Sigismond II Auguste, de 120,000 thalers, somme que Jean lui avait prêtée quand il était grand-duc de Finlande. La dot de la reine Catherine, s'élevant à 32,000 thalers, n'avait pas encore été payée, pas plus que la créance de 50,000 thalers de l'héritage de Bona Sforza, mère de Catherine, ainsi que les intérêts de cette somme pendant 14 ans. Tout cela représentait une grosse somme due à la Suède ; mais ce n'est pas à ce remboursement que s'arrêtaient les prétentions de celle-ci : il y avait autre chose. Jean III n'avait, pendant quatorze ans, reçu aucune indemnité pour les forteresses séquestrées et ensuite occupées et retenues par les Polonais pendant que Jean était en prison, forteresses que les Polonais s'étaient engagés à restituer, mais qu'ils avaient

<sup>1</sup> Jean III à Lorichs, avril-sept. 1576 : ...men um wij slätt ingen benägenhet förnimme hoos Kongen i Pälén anthen om thet wahl med högbeete wår käre szon, eller och att thette wårtt wenlige och christelige förehaffwande icke kan ghå för sigh, thet wij doch icke förmode, och att wij icke heller kunne bekomme then peninge summe och annedt mere, som oss sampt wår Elskelige käre hustru med rätte tillkommer, dhåå äre wij nödde och till thet högste förursakede, att bruke andre utwägar, thett wij elliest icke gerne giordhe så att thell skall ängre både Pälén och Lithoen, om the förachte wår wänskap och gode tilbudh... *S. R. A., Polonica.*

<sup>2</sup> Deux évêques, deux châtelains et deux palatins avec leurs secrétaires faisaient partie de cette commission. Il semble que le vice-chancelier Piotr Myszkowski, les évêques de Vilna et de Luca, les palatins de Vilna et de Trosen, et le référendaire Czarnkowski étaient au courant des travaux de la commission.

ÖRNHIJELM, p. 204. ÖDBERG, p. 42.

conservées contrairement aux ordres reçus en 1569 du roi Sigismond II Auguste et qui trois ans après furent occupées par les Russes. Lorichs faisait également mention des trésors de Tikoczin qui devaient être partagés entre les héritiers de Bona Sforza. Ces trésors appartenaient, en majeure partie, à la fortune privée de cette princesse. Il étaient composés de sommes d'argent que celle-ci avait reçues en dons, du roi de Hongrie, Jean Sigismond I<sup>er</sup>, d'un certain Gastold et de plusieurs rois de Pologne<sup>1</sup>. Le montant de ces trésors devait, en principe, être partagé entre les deux reines de Pologne et de Suède, mais en ce moment, au contraire, la reine Anna de Pologne retenait le tout entre ses mains. Il était également injuste d'avoir astreint la reine Anna, avant son mariage, à céder à l'Etat tout ce qui lui appartenait. Le gouvernement de la Suède ne pouvait accepter une chose semblable. La reine elle-même se le reprochait d'ailleurs, et en faisait une protestation formelle à la diète de Thorn<sup>2</sup>. On avait, en effet, lésé ainsi les intérêts de la Suède en même temps que ceux de la reine.

Ainsi donc, les délégués discutèrent point par point les intérêts du pays par rapport aux prétentions suédoises. Les historiens suédois, Ödberg et Örnhielm, assurent que les prétentions du roi Jean furent trouvées justes<sup>3</sup>. Quant à la fortune privée de Bona, les Polonais s'appuyèrent sur le fait qu'elle consistait, pour la plus grande partie, en biens immeubles (*bona materna*), ceci pour empêcher Jean III de s'en rendre maître, un prince étranger ne pouvant posséder des biens en Pologne. En ce qui concerne les forteresses

<sup>1</sup> Instructio ad fines Livoniæ cum legatis Polonicis tractanda in qua Legati svetici cum illis agent de restituenda dote, pecunia mutuo data, testamento a Sigismundo datis, donatis et legatis, cum maternis bonis, quæ Regina Bona propria pecunia emit et post se reliquit... le 18 juillet 1585. *S. R. A., Polonica* (1562-1600). ÖRNHIELM, p. 201 ; cf. ÖDBERG, p. 42-43.

<sup>2</sup> PAWINSKI, XI, p. 106.

<sup>3</sup> In comitiis Thoruniensibus anni MDLXXVI per duos Episcopos, duos Palatinos totidemque Castellanos et secretarios, cum Legato svetico plene eâ de re transactum, *atque sufficienter tum illis probatum fuisse*, ejus pecuniæ solutionem, secundum formulam contractus ad Regnum Poloniæ et magnum ducatum Lithuanie pertinere, si quidem ea consciis illis Consiliariis, qui eo tempore præsentés erant, utpote Vilnensi et Lucensi Episcopis, Vilnensi et Trocensi Palatinis, nec non Petro Mischowschi Pro-Cancellario, et Ziarnkowski Referendario, a nobis accepta sit... ÖRNHIELM, p. 204. Cf. ÖDBERG, p. 43-44.

Au printemps de 1576, on discuta également les prétentions financières de la Suède. Jean III avait ordonné d'en parler aux sénateurs polonais et à Anna Jagellon, mais comme les précédentes négociations, celle-ci n'eut aucun résultat.



séquestrées <sup>1</sup>, les Polonais, à notre avis, les auraient volontiers vu passer, dès l'année 1569, entre les mains des Suédois, de sorte que c'eût été à ces derniers que la Russie les aurait enlevées, et ils ne seraient pas venus alors en imputer la perte aux Polonais et le mettre dans l'obligation de leur substituer d'autres places. Lors donc que l'on en vint à parler, devant la commission, des forteresses séquestrées, la discussion fut portée sur la Livonie entière et, sur ce point, les opinions des Polonais et des Suédois furent partagées. La question livonienne était, pour les uns et pour les autres, le talon d'Achille. Quand les Polonais invoquèrent les anciens traités, relatifs à la Livonie, conclus avec Kettler, grand-maître de l'Ordre des Chevaliers livoniens, Lorichs répondit que le grand-maître n'avait pas le droit de faire ces traités sans l'approbation de l'Empereur et que celui-ci n'avait jamais donné la Livonie aux Polonais; que par conséquent ces traités n'avaient aucune valeur pour les Suédois; que le gouvernement suédois pouvait, en outre, montrer des lettres de Charles V et de Ferdinand I<sup>er</sup> qui engageaient le roi de Suède à défendre la Livonie contre la Moscovie; que ces lettres, enfin, donnaient à la Suède l'occasion de se mêler des affaires de la Livonie. Après qu'ils eurent mutuellement échangé leurs idées sur ces dernières, Lorichs passa aux affaires de la Lithuanie.

Il avait, dans son mandat, la mission de représenter que la Suède considérait la Lithuanie comme un royaume héréditaire des Jagellons et que, dès lors, Sigismond avait le droit de prendre le titre de « *hæres Lithuanix* ». On répondit péremptoirement, de la part des Polonais, que cette question avait été décidée par le traité de Lublin et qu'on ne pouvait y revenir <sup>2</sup>. Lorichs ne put, naturellement, rien répliquer sur ce point. Il ne vit aucune utilité à insister sur des opinions si diamétralement opposées; de sorte que la commission arriva à la fin de la discussion sans obtenir de résultats décisifs. Les historiens suédois prétendent que les revendications de la Suède furent acceptées. Quant aux Polonais, ils constatent que le roi Stefan ordonna de porter, à la Chancellerie de l'Etat, les comptes rendus de la commission, pour les compulser, au besoin, dans l'avenir, car il considérait la question comme toujours pendante. Et en effet, ces actes de la commission furent résumés en 1585.

<sup>1</sup> Les sept forteresses données en garantie étaient les suivantes : Ermes, Helmet, Karkus, Rujen, Bortnick, Tricaten et Weissenstein.

<sup>2</sup> ÖRNHIEM, p. 203-209; cf. ÖDBERG, p. 42-43.

Ici, nous devons faire remarquer que ce fut, pour ainsi dire, l'unique fois, sous le gouvernement de Batory, qu'une commission, officiellement constituée, eut à traiter de ces questions brûlantes entre la Pologne et la Suède; elles furent ensuite débattues par des légats, par des agents et par lettres.

Avant de clore la diète de Thorn, Batory prononça ce fameux discours qui confirma aux Polonais la haute valeur de leur roi. Il y déclara vouloir être un homme libre et vivre et mourir tel, vouloir être, enfin, non pas un roi titulaire, mais un vrai roi<sup>1</sup>. Il montra, en même temps, qu'il comprenait très bien la situation politique de la Pologne; il fit observer qu'il était nécessaire d'entrer dans les bonnes grâces de l'Empereur et du Saint-Siège, et c'est pour cette raison que des légats furent envoyés, depuis Thorn, à l'un et à l'autre<sup>2</sup>. Il ignorait qu'à Rome la situation lui était déjà favorable. Au commencement de novembre 1576, il lui parvint une lettre officielle dans laquelle on lui disait que, s'il envoyait un légat à Rome, celui-ci serait bien accueilli<sup>3</sup>. A la fin de novembre, on avisa que l'envoyé de Batory avait déjà été reçu par le pape, et ainsi furent inaugurées les relations amicales entre Batory et Grégoire XIII<sup>4</sup>. Ce pontife était, en effet, depuis longtemps favorable à Batory et il aurait même désiré l'appuyer dans son élection à la royauté, mais, officiellement, il devait se montrer propice à l'Empereur. Tant que Maximilien vécut, la politique de la Curie louvoya entre l'Empire et la Pologne, car Batory, lui aussi, s'était montré sincèrement catholique. Aussi fut-on satisfait à Rome quand on reçut la nouvelle que l'Empereur était mort<sup>5</sup>.

Batory avait déjà dépêché à Regensburg des légats pour continuer avec l'Empereur les négociations commencées pendant l'été de 1576. Il voulait s'assurer que l'Empereur ne romprait pas la paix chrétienne<sup>6</sup>. Batory, il est vrai, avait ceint cette couronne que

<sup>1</sup> Sum igitur Rex vester, non fictus neque pictus, volo regnare et imperare neque feram, ut mei meorumque consiliariorum sitis pedagogi, sed potius ita custodiatis libertates vestras, ne in abusum vertantur. HENNING (*Scriptores Rerum Livonicarum*, II), p. 265.

<sup>2</sup> On dépêcha au Pape Jean Zamojski et Grimaldus; à l'Empereur, Stanislas Krotkowski et Déméter Solikowski. DZIALYNSKI, p. 33.

<sup>3</sup> *Arch. S. S., Arm. 44, Vol. 23, f. 238.*

<sup>4</sup> *Arch. S. S., Nunz. Pol. 171, f. 332; Nunz. Pol. 172, f. 232.*

<sup>5</sup> WIERZBOWSKI, *Laureo*, p. 513.

<sup>6</sup> Les légats de Batory arrivèrent auprès de l'Empereur en juin 1576 et lui demandèrent de ne rien faire contre la Pologne. L'Empereur les écouta avec calme

Maximilien convoitait de son côté, mais ce fait devait désormais être considéré comme une nécessité historique. Pendant que Batory règle sa politique extérieure dans le désir d'élucider la situation vers l'orient et vers l'occident, il se produit certains faits qui refroidissent encore ses relations avec la Suède. La légation de Pontus au Pape et à l'Empereur, sous couvert de pourparlers religieux et financiers, ne laissa pas complètement tranquilles Batory et les Polonais qui craignaient que, sous ces apparences, il ne se cachât quelque dessein au préjudice de la Pologne. On se rappelait fort bien le froid accueil fait au légat polonais en Suède, on savait que l'Empereur n'était pas un ami de Batory et que les légats de l'Empire avaient été à Stockholm<sup>1</sup>. Ce n'était pas seulement Batory qui était mécontent, mais aussi la reine Anna. Elle estimait que Pontus portait préjudice à ses intérêts financiers. On avait annulé la cession du 2 août 1574 qui avait été faite en sa faveur, et en vertu de laquelle elle aurait été la seule légitime héritière de Bona Sforza. Bien plus, Charles Brancaccio avait été en Suède pendant l'été de 1576, et après ce voyage, les relations entre les deux sœurs étaient devenues très froides; ainsi l'on pouvait s'attendre à une rupture<sup>2</sup>.

Nous ne voulons point entrer ici dans les détails de la légation

---

et leur promit, en présence du duc de Bavière, Guillaume, et des légats des princes allemands, une réponse favorable. Les légats polonais, à leur tête Solikowski, prièrent alors le cardinal Morone, qui résidait à la cour, de solliciter de l'Empereur une prompte réponse. Celui-ci la leur donna, et ordonna de traiter amicalement les légats afin de les laisser s'en aller sans préoccupation, mais à peine partis, il les fit arrêter à Regensburg et envoyer à Linz où ils restèrent emprisonnés pendant quatre mois. Ils ne retournèrent à Thorn que lorsque Batory y séjourna pour la diète. L'Empereur excusa ses agissements sous le prétexte (bien ridicule) que les légats avaient été pris pour des Turcs. Cf. ZALASZOWSKI, I, p. 229-231.

La question de la Livonie fut traitée accidentellement dans une réunion des seigneurs de l'Empire, convoquée à Regensburg pour un autre objet. La lettre de Jean III à l'Empereur, et celle des légats à Batory, en fut cause. Cf. ÖRNHIJELM, p. 132. Nous savons que l'Empereur avertit le roi de Suède de cette négociation.

<sup>1</sup> On fit alors divers commentaires sur la mission de Pontus. Hubert Languet écrivit à ce sujet, le 2 février 1577, à l'Electeur de Saxe, que Pontus traitait d'autres questions sous le manteau de la religion. La question de la succession de la reine Bona, Sforza, pour laquelle Pontus avait probablement demandé des recommandations à l'Empereur et aux princes allemands, étant de beaucoup la plus importante. La nouvelle du but de la légation précédait, en général, l'arrivée du légat. Brancaccio, passant par l'Allemagne à son retour de Suède, avait dû parler. Le nonce de Prague put ainsi, avant l'arrivée de Pontus, écrire au cardinal de Côme des détails sur le but de sa légation. HUB. LANGUETUS, I, p. 275.

<sup>2</sup> ÖDBERG, p. 32; 44. Cf. p. 25.

de Pontus, parce que Hildebrand <sup>1</sup> et M<sup>lle</sup> L. Karttunen <sup>2</sup> en ont déjà décrit les lignes fondamentales de cette légation et qu'une étude détaillée est sur le point d'en être publiée dans le second volume de l'ouvrage du D<sup>r</sup> Biaudet « *Le Saint-Siège et la Suède* ». Il nous suffira de parler des négociations de Pontus avec l'Empereur, concernant la question de la Livonie, et de donner un aperçu de la question de l'héritage de Bona Sforza.

Quand Pontus de la Gardie partit de Suède, le roi Jean avait l'intention de le faire aller en Pologne; c'est ainsi que le légat avait reçu pleins pouvoirs pour toucher l'argent des mains de Batory <sup>3</sup>. Etant donnés les malheurs du voyage, le naufrage, le voyage en Pologne ne put être effectué. Voilà comment il se fit que les premiers efforts de la mission du légat furent employés à entamer des négociations avec les princes de l'Allemagne septentrionale. Vers la mi-janvier de l'année 1577, Pontus arrive à Nürnberg, mais il y apprend que l'Empereur Rudolf était parti pour Prague. Pontus l'y rejoignit et le 1<sup>er</sup> février, il obtint sa première audience. Après les politesses d'usage, le légat de Suède exposa l'objet de sa mission. Il demandait à l'Empereur de recommander les intérêts de Catherine Jagellon au vice-roi de Naples: il était temps de satisfaire l'héritière de Bona Sforza qui avait attendu si longtemps. Il n'était pas question seulement de la dot de Catherine, mais aussi la part d'héritage qui lui revenait de par la mort de son frère, Sigismond II Auguste, et de la succession de Sophie Jagellon, décédée, et qui devait être remboursée aux deux reines Anna et Catherine par le duc Jules de Brunswick, son époux. Dans le cas où celui-ci se fût refusé à payer, l'Empereur devait user de sa propre autorité pour l'y contraindre.

Après quoi, Pontus attira l'attention de l'Empereur sur la question de la Livonie. Ce malheureux pays subissait le sort d'un cadavre en proie à l'avidité des corbeaux. La Suède avait commencé à le défendre, et pendant longtemps supporté tout le poids de la guerre. « Si la Suède n'avait, au moment opportun, porté secours à Reval, toute la mer Baltique serait à présent entre les mains des pillards russes », disait Pontus. La Suède avait fait tout son possible pour tenir les Moscovites éloignés de la Livonie; mais les forces de ceux-ci étaient

<sup>1</sup> HILDEBRAND, *Johan III*, p. 260-286.

<sup>2</sup> KARTTUNEN, LIISI, *Possevino*, p. 95-121.

<sup>3</sup> Le 17 août 1576. S. R. A., *Inv. på bref i Johan III: skåp.*

numériquement supérieures et la Suède se voyait impuissante à leur résister. Jean III regrettait particulièrement qu'aucun des princes allemands ne lui eût prêté la moindre aide. Il n'était cependant pas trop tard encore. L'Empereur pourrait, s'il le voulait, confédérer les princes allemands en une ligue contre la Moscovie ou tout au moins envoyer une légation au grand-duc<sup>3</sup>, et en ce cas la Suède ne faillirait pas à son devoir.

M<sup>lle</sup> Karttunen prétend que Pontus proposa à l'Empereur la vente de la Livonie, mais que celui-ci ne voulut pas en entendre parler<sup>2</sup>. En même temps que de la question livonienne, on parla des anciennes controverses au sujet de la domination sur la mer Baltique, et spécialement au sujet de la navigation sur Narwa, questions qui étaient d'actualité à cette époque où l'on guerroyait pour elles.

Dans la paix de Stettin, la navigation sur Narwa avait été déclarée libre; mais plus tard, en 1571, la diète d'Allemagne, à Francfort-sur-le-Mein, avait décidé d'interdire l'importation en Moscovie du matériel de guerre<sup>4</sup>. Grâce à cette condition, le gouvernement suédois croyait pouvoir empêcher à la Russie toute communication par la voie de Narwa. Aux Etats neutres, il aurait toujours été possible d'envoyer leurs navires à Riga, à Reval et à Viborg; mais quant à Narwa, Jean III désirait que l'Empereur tout aussi bien que les autres

<sup>1</sup> Id circo necessarium visum Regi Sveonum, si qua Cæsari mansura sit dicendi juris potestas in Livonia, cum Principibus ordinibusque Imperii mature dispiciat, quo pacto comodissime succurri queat periclitanti, in novaculæ, quod dicitur, acie constituæ provinciæ, sive missâ ad Moschum Legatione, quæ vim omnem fieri prohibeat, sive inito adversus ipsum Principum proximorum fœdere... ÖRNHIJELM, p. 129. Cf. L'instruction de Pontus de la Gardie, le 17 août 1576. *S. R. A. Johan III, Koncepter*.

<sup>2</sup> HILDEBRAND (*Johan III*, 275) croit que Jean III n'avait peut-être pas désiré la légation de l'Empereur auprès du tsar. Pour ma part, je pense que Jean III la désirait pour la bonne raison que le gouvernement de la Suède savait parfaitement que le tsar et l'Empereur s'étaient entendus secrètement après l'interrègne de la Pologne. Jean craignait ces ententes secrètes. Chaque fois qu'un légat moscovite allait trouver l'Empereur ou en revenait, il tâchait de le faire capturer et emmener à Stockholm pour s'emparer de ses secrets. Pour couper court à toute incertitude à ce sujet et éclaircir la situation, il devait donc désirer l'envoi d'une légation publique.

<sup>3</sup> KARTTUNEN, LIISI, *Possevino*, p. 106.

<sup>4</sup> *Sveriges traktater*, IV, p. 443. L'importation, en Moscovie, de fusils, cuirasses, poudres, salpêtre, etc., fut défendu en 1571, ainsi que celle du froment, de l'argent et d'autres métaux précieux. La Suède avait même prié l'Empereur de demander à l'Angleterre, à l'Ecosse, à l'Espagne et à la France d'empêcher, de leur côté la contrebande de guerre avec la Russie.



Etats, défendissent à leurs sujets toute espèce de navigation sur ce port. Il faut avouer que ces propositions de la Suède étaient assez audacieuses : Demander à un autre Etat de renoncer au commerce dans un port aussi important, était pratiquement hasardé et difficile à obtenir. Couper les relations avec Narwa, c'était, pour cette zone maritime, diminuer les profits économiques d'une manière très considérable. Aussi la réponse de l'Empereur Rudolf fut-elle, nous semble-t-il, raisonnable, pour un prince qui ne veut pas contrarier la prospérité de ses sujets.

En attendant, à Prague, la réponse de Rudolf, Pontus se mit à visiter les légats de Venise et du Saint-Siège<sup>1</sup>. On ne sait pas précisément ce qu'il négocia avec ces personnages, mais il est probable qu'il leur demanda des renseignements en vue de son futur voyage en Italie. L'Empereur lui fit communiquer sa réponse le 4 mars 1577. Il y rappelle avoir fait part à Jean III, aussitôt après la mort de Maximilien, de son élévation au trône. La lettre devait être arrivée en Suède<sup>2</sup>. Sur la question Sforza, l'Empereur promit d'écrire au roi Philippe II, comme aussi à Mendoza, vice-roi de Naples<sup>3</sup>; nous ne pouvons dire quand ces lettres furent expédiées<sup>4</sup>. Quant au duc Jules de Brunswick, l'Empereur ferait tout ce qu'il pouvait pour obtenir que celui-ci rendît l'héritage de Sophie Jagellon. L'Empereur écrirait non seulement au duc Jules, mais aussi aux villes de Magdeburg, de Leipzig et de Lüneburg, auxquelles Sophie avait prêté de l'argent. Toutes ces lettres contiendraient des sollicitations pour solder ces dettes. En ce qui concerne la question de la Livonie, elle avait été,

<sup>1</sup> HUB. LANGUETUS, I : II, p. 280.

<sup>2</sup> HILDEBRAND (*Johan III*, p. 265) croit qu'un légat suédois s'est rendu auprès de l'Empereur, entre le 12 octobre 1576 et le 1<sup>er</sup> février 1577, c'est-à-dire avant Pontus, et qu'il s'agit probablement de Lorichs. La première supposition est très vraisemblable, puisque nous savons que Charles Brancaccio visita précisément l'Empereur lors de son retour de Suède à Rome, mais la seconde hypothèse est impossible puisque Lorichs était alors en Pologne.

<sup>3</sup> GIANONE, IV, p. 344. Don Innigo de Mendoza fut vice-roi de Naples, de juillet 1576 à novembre 1579. Son prédécesseur avait été Granvella.

<sup>4</sup> HILDEBRAND (*Johan III*, p. 272) ne nous semble pas avoir raison de changer la date du 29 décembre 1576 des lettres de l'Empereur au vice-roi de Naples et à Philippe II. Il veut la mettre au commencement du mois de mars 1577, mais son hypothèse n'est pas vraisemblable. Nous savons en effet que Charles Brancaccio visita l'Empereur en automne 1576. Il était chargé par Jean III de négociations concernant l'héritage de Bona Sforza et il est probable que la lettre citée par Hildebrand fut écrite à la suite de sa visite à Prague.

depuis des siècles, l'objet des soucis et des négociations les plus assidus des Empereurs, et aujourd'hui encore, l'Empereur aurait voulu défendre ce pays contre le Moscovite et faire observer à son égard le traité de paix de Stettin. A la fin d'octobre, la question livonienne avait été posée dans les comices de Regensburg, comme l'Empereur en avait déjà informé Jean III, et en ce moment aussi il était décidé à en entretenir la diète qui devait se réunir le 1<sup>er</sup> août suivant à Francfort-sur-le-Mein. Pour appuyer davantage ces efforts et venir en aide à la Livonie, l'Empereur aurait envoyé un légat en Moscovie avec mission de traiter des intérêts livoniens. Pour ce qui concerne la navigation sur Narwa, l'Empereur désirait qu'on ne capturât pas les navires de commerce, parce que cela était contraire au traité de Stettin. Si la Suède, pour sa part, violait ce traité, il ne pourrait proposer aux autres de le respecter. Il n'était pas possible d'arriver à faire d'autres traités, si on ne respectait point ceux qui existaient. On devait seulement empêcher la contrebande de guerre ; mais la mer devait être ouverte à tous, comme s'exprimaient les citoyens de Lübeck dans leur lettre à l'Empereur. L'Empereur n'entendait naturellement pas, par là, léser les intérêts suédois en ce qui concernait les pays déjà conquis par le roi Jean <sup>1</sup>.

Telle fût en substance la réponse de l'Empereur. Pontus ne fut pas satisfait et voulut que le chancelier modifiât substantiellement certains points. On accorda certaines modifications pour la forme, mais le sens de la réponse resta le même. Il faut remarquer que le moment n'était guère propice à des négociations de Pontus avec l'Empereur sur des discussions d'intérêt extérieur, celui-ci étant absorbé, au début de son gouvernement, par quantité d'affaires intérieures.

Pontus de la Gardie, ayant accompli sa mission auprès de l'Empereur, se remit en route. Avant de partir, cependant, il dépêcha en

---

<sup>1</sup> Non eam esse mentem Cæsari, ut sibi Romanoque Imperio quid juris adfertum eat in Regnum Sueciæ, aut subjectas eidem terras, portus, flumina, lacus aut maria, sed tantum id ostendere velle, liberum esse debere mare, ad cuius patere ad transitum innoxium... ÖRNHIJELM, p. 142. Pontus traitant avec le chancelier de l'Empire, celui-ci lui montrait une lettre des habitants de la ville de Lübeck, dans laquelle ils insistaient sur la liberté de la mer. Ils y faisaient remarquer que, pendant la période hanséatique, ils avaient joui de la libre navigation jusqu'à Novgorod et que, puisque Narwa avait pris la place de cette ville, il n'était que juste qu'ils jouissent de la libre navigation sur Narwa. Mais cette raison de convenance ne convainquit pas les Suédois qui ne reconnurent pas aux habitants de Lübeck le droit de libre navigation sur ce port.

Suède son secrétaire Jean Sassi, Hermann Bruser à Stralsund pour toucher l'argent du duc de Brunswick, et Lorenzo Cagnioli pour transmettre les lettres en Italie <sup>1</sup>.

Ici, il convient de donner un aperçu de l'état de la question de Bona Sforza avant que n'eût lieu la légation de Pontus, en négligeant toutefois les précédents éloignés dont parle amplement le D<sup>r</sup> Biaudet dans son ouvrage déjà cité <sup>2</sup>. Tandis que Brancaccio était en Suède, et que Pontus de la Gardie recevait des pouvoirs absolus et des lettres de créance concernant cette question, Philippe II écrit à Mendoza que l'on devait satisfaire, à Naples, à toutes les prétentions d'Anna Jagellon <sup>3</sup>. Donc toute cette question paraissait s'acheminer vers sa solution. La lettre définitive de Philippe tarda toutefois à venir et quand, enfin, elle arriva, il se trouva qu'elle contenait des ordres absolument contraires qui s'opposaient tout-à-fait au paiement de la dette <sup>4</sup>. Ce refus est, en vérité, bien fait pour étonner, quand on se rappelle qu'en 1575 on avait reconnu à Anna le droit de toucher le tiers des prétentions de Sigismond II Auguste. Qu'était-il donc arrivé, à Madrid, pour provoquer ce revirement subit ? La vraie cause, provient des lettres de l'Empereur à Philippe et au vice-roi de Naples, dans lesquelles il insistait pour qu'on refusât à Anna de Pologne le paiement de sa créance. Entre les lignes de ces lettres, on reconnaît la main de Charles Brancaccio qui, mécontent de ne pas être parvenu en Pologne à faire accepter à Anna ses propositions, avait, pour cette raison, travaillé l'Empereur, et obtenu l'envoi des lettres en question. Brancaccio justifie son attitude en disant qu'Anna était prête à épouser un prince hérétique tel que Batory, et que, pour ce motif, Philippe II et le vice-roi de Naples ne devaient aucunement satisfaire à leur obligation envers une demi-hérétique. L'Empereur suivit les conseils de Brancaccio et expédia les lettres dont il s'agit. De Prague Brancaccio se rendit en Suède, muni d'une lettre de recommandation de l'Empereur. Il continua à dénigrer Anna, disant qu'elle était déchuë de tous droits héréditaires, parce qu'elle n'était pas catholique, et que par conséquent l'héritage entier revenait à Catherine. On comprend

<sup>1</sup> Lorenzo Cagnioli, entré au service de la Suède en 1573, se trouvait capitaine pendant la guerre contre les Russes. Il était d'origine italienne. ÖRNHIJELM, p. 163.

<sup>2</sup> BIAUDET, S. S. *et Suède, I, Appendice*, p. 511-540.

<sup>3</sup> *Fiches Biaudet*.

<sup>4</sup> *Arch. S. S. Nunz. Napoli*, 5, f. 197. Cf. BIAUDET, S.S. *et Suède*, p. 484.

très facilement la satisfaction de joie qu'en ressentit Jean III et on s'explique pourquoi il se mit immédiatement à préparer la légation de Pontus en Italie. Kantecki soupçonne, avec raison, Brancaccio d'avoir envenimé les choses<sup>1</sup>. Le cardinal Hosius ne prit, à notre avis, aucune part à ces complots qui se tramaient à Naples. C'est ainsi qu'il resta frappé d'étonnement à la réponse de Philippe II et écrivit, tant à Anna qu'à Catherine, en février 1577, qu'avec leurs discordes elles mettaient en danger le paiement de leur héritage<sup>2</sup>. En mars, Hosius faisait savoir à Batory<sup>3</sup> que Pontus de la Gardie pouvait causer quelque préjudice aux intérêts de la reine de Pologne par son voyage à Naples et en Espagne. Batory devait écrire à Philippe II afin d'insister derechef pour qu'il fût procédé au paiement de l'héritage qui, d'ailleurs, passait à des princes absolument catholiques<sup>4</sup>. Philippe cependant, depuis deux ans déjà, avait suspendu les paiements sur la « *doana pecudum* » de Foggia. Mais maintenant on pouvait s'attendre à des résultats moins défavorables, car le Pape avait dépêché Canobius<sup>5</sup> en Espagne, avec mission de faciliter la solution de la question de l'héritage de Bona Sforza.

<sup>1</sup> KANTECKI, p. 155-157.

<sup>2</sup> Cf. ÖDBERG, p. 44.

<sup>3</sup> Le Card. Hosius était un des agents les plus connus d'Anna Jagellon en Italie. Dans cette lettre du 8 mars 1577, Hosius rapporte à Batory le bruit qui courait du voyage du roi de Pologne en Livonie pour y rencontrer Jean III, mais il ignore l'origine de cette étrange nouvelle qui n'avait certainement aucun fondement ... *quoniam vero fuit huc allatum Mtem Vam in Livoniam proficisci et ibi cum Smo Rege Sueciæ congressurum..... S. R. A. Polonica.*

<sup>4</sup> Le Nonce de Naples à Como... Sua Eccellenza (Mendoza) mi ha mostrato una lettera del Re del 16 ottobre, per la quale S. M. le ordina, che sospenda il pagamento delli 43 mila dell'Infante o, Regina, che se sia di Polonia, tanto del passato come per l'avvenire con questo pero che paghi intieramente le pensioni, assignazioni, che tengono sopra queste entrate le S.S. Cardinali Varmiense e Commendone S. Eccza me ha detto, che sapendo la volontà e desiderio di N. Sr<sup>o</sup> pensa col primo corriero di replicar al Re, ch'essendo quel Regno di Polonia cascato in mano di un re stimato Cattolico da SS<sup>ta</sup> e essendo la Regina molto cattolica e religiosa, che SS<sup>ta</sup> fa officio per questo pagamento, non sa vedere sotto che colore, ne con honesta si possi denegare questo pagamento. *S. S. Nunz. Napoli*, 5, f. 248.

<sup>5</sup> Canobio, Gio Francesco Mazza de Canobio. *Nat. Bologna*, — *D<sup>r</sup> Juris* — *Utr. Sign. Ref. Légat Parma, Venezia, Espagne et Portugal*, Coll. Sp. 1577, Eps Forli 1580, Nunz. Firen. 1587. — *Mort. Firenze* 1589, 1/IV. BIAUDET, *Nonciatures*, p. 258.

Le voyage de Canobius donna lieu à de nouvelles espérances en égard à l'affaire Sforza. Philippe II se montra bienveillant et promit de s'occuper de l'affaire. Como au Nonce de Pologne le 20 août 1577. *Arch. S. S., Nunz. Pol.* 172, f. 260; cf ÖDBERG, p. 45.

Ces recommandations pontificales n'avaient toutefois pas obtenu de résultat effectif : ni Philippe, ni les fonctionnaires de Naples, n'étaient allés au-delà des pourparlers et n'étaient arrivés à des effets pratiques. Certes, en matière de finances, les simples recommandations et les faveurs platoniques comptent fort peu. A la vérité, Hosius lui-même, avec ses lettres soupçonneuses, avait plutôt embrouillé qu'élucidé la situation. Ses lettres avaient donné lieu, entre les deux reines excitées par ses défiances, à une correspondance aigre et hostile, qui certainement ne ramenait guère la confiance entre les sœurs et ne hâtait pas une action commune. Il avait répandu à pleines mains la suspicion contre la légation de Pontus, et peut-être, à notre avis, sans raisons fondées, parce que, à Rome, Pontus lui avait plus d'une fois répété de vive voix que la Suède n'avait pas du tout l'intention de contrecarrer les prétentions et les droits de la reine de Pologne<sup>1</sup> et que Jean III ne demandait pas autre chose que la part de l'héritage de Bona qui appartenait légitimement à Catherine. A Rome pourtant, Pontus ne put faire autre chose que de se procurer des recommandations pour Naples.

Il partit pour cette ville vers la mi-mai. Les autres propositions, qui lui avaient été confiées par sa Cour, furent déferées à une congrégation cardinalice, pour que celle-ci les résolût durant son absence. Arrivé à Naples, il commença à négocier avec les agents polonais pour leur faire payer la part des rentes annuelles dues à Catherine. Ceux-ci se montrèrent intraitables et quelques-uns, comme par exemple Klodzinski, en arrivèrent à menacer le légat suédois. Ce Klodzinski fut tellement impertinent qu'il ne se gêna pas pour affirmer que la reine de Suède n'avait rien à voir dans ces affaires de Naples<sup>2</sup>. En présence de cet accueil, Pontus se convainquit

<sup>1</sup> KARTTUNEN, LIISI, *Possevino*, p. 111.

<sup>2</sup> Pontus à Anna Jagellon, le 15 sept. 1577. ...Cominciai ogni cosa con il Signor Clodinio, il qual trovai con tal durita e irridezza, che non volse cognoscere la ser<sup>ma</sup> Regina di Suecia havea fatto donazione di tutti li beni præsente et futuri alla Ser<sup>ta</sup> V. et non poteva sperarne pretendere cosa alcuna et benchè io gli mostrassi la contraccessione che la M. V. haveva fatta et come ser<sup>ma</sup> Regina sua sorella haveva sub bona fide messo ogni cosa in mano di V. M. non possendo per questo esser privata della sua heredità...

...Signor Clodinio, che ha sempre risposto la ser<sup>ma</sup> Regina di Suecia non haver niente in Napoli, che si volesse alcuna cosa, doverla cercare in Polonia dalla V. M. Io gli ho mostrato li commandamenti, che io haveva dal S<sup>mo</sup> Re di Suecia mio signore, et data copia della mia lettera mostrandoli, che in Suecia non era mai venuto denaro o pagamento, di questi denari d'Italia (ici Pontus de la Gardie parle

qu'il ne lui restait autre chose à faire qu'à recourir au tribunal. Il chercha à se procurer le meilleur avocat de Naples et se mit en quête de juges pour les informer de sa cause. Nous ne connaissons pas précisément le montant de la somme qu'il demandait. L'opinion d'Hildebrand, suivant laquelle cette demande s'élevait à 50,000 ducats outre les intérêts, semble peu vraisemblable : la somme a dû être beaucoup plus importante, si l'on se rappelle que la dette de Philippe se montait à elle seule à 430,000 ducats, et qu'en certaines années on avait envoyé de Naples en Pologne plus de 43,000 ducats d'intérêts. Le tribunal de Naples instruisit le procès. Pontus ne put rester en cette ville jusqu'à ce que la sentence fut rendue, aussi laissa-t-il pleins pouvoirs à Brancaccio et partit-il de Naples fort mécontent<sup>1</sup>. Avant de s'en aller, pourtant il présenta au vice-roi l'idée grandiose d'une confédération entre Jean III, l'Empereur, Philippe II et le Pape. La Suède serait venue en aide à l'Espagne, en lui fournissant trente ou quarante navires, en complet équipement de guerre, contre la rébellion des Pays-Bas. Il s'entretint aussi, en ce sens, à Rome, avec le légat d'Espagne Juan de Zuniga, lequel à son tour communiqua ces propositions à Philippe. Celui-ci s'en montra enchanté et l'année suivante, en 1578, il envoya en Suède le capitaine Francisco Eraso pour s'entendre sur les détails de cette confédération. Entretemps, le voyage de Pontus en Espagne fut contremandé par ordre de son roi et il quitta Rome en

---

à mala fede) et che se lui haveva levato tutte le altre annate ne mostrasse lo conto et me lasciasse al nome della serma Regina di Suetia levar questa o almeno poter levar tanti denari, ch'io potessi eseguir lo che la M. V. me havevano comandato... ma lui in ogni cosa è restato ostinatissimo. — *S. R. A., Polonica.*

Stanislas Klodzinski était un savant et un juriste habile. Il avait séjourné longtemps en Italie pour y traiter les affaires de Bona Sforza. Il s'y était rendu une première fois en 1569. KANTECKI, p. 114.

<sup>1</sup> En 1579, le procès s'était terminé à Naples en faveur d'Anna, mais la Suède ne fut pas satisfaite de la solution ; d'après les historiens suédois, le procès fut repris et le 1<sup>er</sup> août 1580, une autre sentence aurait condamné, cette fois, le roi de Naples à payer 541,000 ducats à la Suède, somme qui représenterait la dette tout entière de Philippe II avec les intérêts. Ce fait ne s'appuie pas sur plusieurs documents, mais seulement sur une lettre de Charles Brancaccio à Pontus de la Gardie. La sentence nous semble d'ailleurs incroyable.

...Reperi inter schedas Ponti, epistolam Caroli Brancatii ad Pontum autographam, scriptam Neapoli d. 1. Aug. Ao 1580 ubi ait Regi Sveciæ judicium sententia decretam fuisse summam ducatorum unum supra quingenta et quadraginta milla monetæ Napolitanæ, quæ apud mensarios in numerata pecunia sit deposita, quam suadet primo quovis tempore, per idoneum Regis nuncium perferri in Sueciam... ÖRNHIJELM, p. 164.

KANTECKI, p. 172; LOSSIUS, p. 33-35.

septembre 1577. Il devait partir avec le jésuite Possevino auquel le Pape avait ordonné de l'accompagner en Suède, mais Pontus prit une autre route, s'arrêta à Modena et à Venise, de sorte qu'il arriva en Suède en avril 1578, tandis que Possevino s'y trouvait déjà en décembre 1577.

Possevino ne se présenta point en Suède comme jésuite, mais comme légat impérial. Il est étonnant de voir combien prestement il réussit à s'insinuer à la Cour. Il s'était aperçu que Jean III manquait de diplomates habiles qui pussent traiter de ses intérêts auprès des cours étrangères. Aussi, à part les questions religieuses, exposa-t-il à Jean III certaines questions politiques. Il lui parla de la ligue entre la Suède, l'Espagne et la Pologne; il se déclara prêt à le servir pour arriver à résoudre la question de l'héritage de Bona Sforza.

Nous verrons plus tard ce que fit cet habile jésuite en faveur de la Suède.

Pendant le séjour de Pontus en Italie, il se fit une interruption dans les pourparlers entre la Suède et la Pologne. On n'arriva à aucun résultat dans les divergences et le projet de la fédération n'aboutit point. La Suède insistait pourtant sur la question financière. Au commencement de l'année 1577, Lorichs reçut de Suède des instructions très sévères qui, en trente-deux points, traitaient des prétentions dûment admises de Jean III. Le roi de Suède était mécontent des résultats obtenus à la diète de Thorn. Le gouvernement suédois exigeait donc une réponse catégorique, et n'entendait plus se contenter de vaines paroles. Le contenu cassant de la dernière note suédoise n'était guère fait pour apaiser les différends. Elle reflétait bien la nervosité qui prévalait en Suède au début de l'année 1577. Et quels étaient les facteurs d'une situation semblable en Suède? Les relations avec le Danemark avaient empiré au point de faire craindre une guerre, et de plus on disait que l'Empereur avait formé une confédération avec la Moscovie contre les Turcs. Le roi de Suède, cependant, se doutait que cette confédération était au contraire contre la Suède et la Pologne. Eric XIV n'était plus au nombre des vivants; mais par contre Jean redoutait son autre frère, Charles, qu'il soupçonnait d'intriguer secrètement avec le Danemark<sup>1</sup>. Ce pays était, en effet,

<sup>1</sup> ...Rex valde hoc tempore anxius est, quo modo religionem promoveat et conatum ad effectum perducatur. Causam autem anxietatis maximam habet, nam Rivalia civitas ejus in Livonia maximis copiis a Moscho oppugnatur, ab altra parte maximis copiis instructus est Danus, forte in regnum hoc irruptionem facturum... Dux Sudermanniaë... timetur Dano confederatus et novum aliquid moliri

mécontent des tendances catholiques du roi Jean et méditait contre la Suède des projets dangereux. Il n'est pas vraisemblable, toutefois, que le duc Charles ait prit part à ces machinations. En Orient, les nuages s'amoncelaient. Le grand-duc de Moscovie menaçait sérieusement les territoires transbaltiques et Jean aurait voulu déjà céder Reval, s'il l'avait pu sous quelque honnête prétexte <sup>1</sup>. Il était donc entouré de nombreuses difficultés, et la situation de Batory n'était pas meilleure. Aussi, contre lui, les mécontentements et les embûches se multipliaient. La rébellion de Danzig était très sérieuse: il se tramait une conjuration pour déposer Batory; une quantité de mécontents avaient placé à leur tête le palatin de Podolie, que des liens d'amitié unissaient à la Turquie. Leur idée était d'élever à la royauté soit le palatin de Podolie, soit quelque duc de la maison de Habsbourg, soit, en dernier ressort, un fils du grand-duc de Moscovie <sup>2</sup>. Toutes les tentatives des conjurés échouèrent grâce à la vigilance de Batory.

Le doute de Jean III, au sujet d'une alliance entre l'Empereur et le tsar au préjudice de la Pologne, était fondé. Batory rencontrait tant d'oppositions dans ce pays que les menées dirigées contre lui, par l'Empereur et le tsar, y trouvaient sans peine un écho. En l'occurrence, on comprend parfaitement la nervosité de Batory et cette espèce d'insouciance qu'il montrait pour certaines choses de moindre intérêt, comme, par exemple, les prétentions du roi de Suède. Ce manque d'intérêt nous apparaît clairement en avril 1577, quand nous voyons

---

velle. Imperator dicitur pactum initurus cum Moscho contra Turcam, ut dicitur, sed verius forte contra Regem Poloniæ, Regi nostro contra Moschum confederatum et Regnum Sueciæ. Danus in eodem fœdere esse putatur, et viginti navibus, invito Rege Sueciæ, legatos Imperatoris in Moschoviam delaturus. Quodsi Rex Sueciæ ei sese opponat, mox apertum bellum erit cum eodem mari et terra... THEINER, *Schweden und seine Stellung*, p. 450.

<sup>1</sup> (Prague) le 22 janvier 1577.

...Revalia est redacta ad summas augustias. Nam Rex Sueciæ non vult amplius facere sumptus in eius defensionem, cuperetque ab ea liberari, si posset id honeste facere et credo, quod eam tandem tradet Polónis; nam nec Regi Daniæ nec Moscho vult eam tradere... HUB. LANGUETUS, I: 271.

<sup>2</sup> ...I malcontenti che sono in gran numero incominciano (per quanto s'intende di buon luogo) a pensare cose poco oneste contro il Re, e non hanno altro in bocca che il detto palatino (Podolia). S'avra per tanto a fare con un re debole in un regno travagliato, che molti della fazione avversa s'accorgono, quanto importava al bene della loro repubblica e della cristianità, che il Regno fosse stato sotto qualche principe della Austria o almeno sotto il Moscovito. WIERZBOVSKI, *Laureo*, p. 497.

En Prusse et en Lithuanie il y avait pourtant beaucoup de partisans des Habsbourgs. SOLOVJEV, VI, p. 264.



l'ambassadeur suédois, Lorichs, attendre quatorze jours une audience du roi, et s'entendre dire, finalement, et du ton le plus sec, que pour le moment le roi ne peut s'engager à déboursier de l'argent<sup>1</sup> et qu'il présentera plus tard ses propositions au Conseil. Lorichs, à la vérité, ne se découragea nullement, mais s'adressa à la reine, en la priant de lui servir d'intermédiaire. En effet, le 3 mai 1577, Anna écrit à Jean III qu'elle entendait obtenir de la future diète une résolution définitive concernant le paiement de la créance<sup>2</sup>. Lorichs avait diverses raisons, insérées dans ses instructions, pour demander la liquidation de cette affaire financière « *ratio communis, ius naturale, æquitas, gratitudo, ipsaque fraterna affinitas et mutua regnorum amicitia* »<sup>3</sup>. S'il avait convaincu les Polonais que toutes ces raisons militaient en faveur de sa demande, il aurait certainement aplani la voie pour la confédération à venir. Dans l'entretemps, contraints comme ils l'étaient par les circonstances, il devenait évident que les opérations de guerre de la Moscovie auraient forcé Jean, comme Batory, à s'entendre sur les événements éventuels, et les eût amenés à conclure une ligue formelle. Celle-ci semblait d'ailleurs naturelle, dans un moment où aucun des deux Etats ne pouvait concentrer ses forces en Livonie, occupés comme ils étaient par d'autres entreprises. Pour dompter la rébellion de Danzig, la Pologne mettait en œuvre des forces importantes, et la Suède, de son côté, craignait une invasion russe en Finlande à la fin de la trêve entre Russes et Suédois, c'est-à-dire en juin 1577 ; on savait, d'autre part, que les Russes ne respectaient point les traités et que cette trêve elle-même avait été violée. Au commencement de l'année déjà, la situation, en Livonie, était fort précaire et d'innombrables bandes moscovites rôdaient à travers le pays. Un corps d'armée assiégeait Reval, un autre marchait sur Riga : Reval fut délivrée grâce à l'énergie des Horn bien que 50,000 Russes l'eussent investie pendant trois mois. Le 11 mars 1577, les Russes durent déloger, mais en été, le tsar pénétra lui-même avec un grand

<sup>1</sup> Le 12 avril 1577, Lorichs à Anna Jagellon : ...repetitis ante oram Ma: Suam omnibus legationis meæ articulis cathegoricum responsum urgens, quod a Sua Regia Ma: et a proceribus (ad quos utraque Ma: Suetiæ similiter scriptum) cōtra omnem spem a legato polonico Johanni Herborto nuper Ma: Suis factum ...impetrare non potui.. S. R. A. *Polonica*.

Lorichs avait appuyé ses demandes sur des raisons d'équité et de justice, et avait fait, en ces circonstances, tout ce qui était possible.

<sup>2</sup> S. R. A. *Inv.*

<sup>3</sup> Cf. ÖDBERG, p. 45.

corps d'armée en Courlande et en Livonie. Tout le pays fut ravagé, jusqu'au Dvina, et partout régnait une telle misère qu'on n'en avait pas subi de semblable depuis vingt ans. Les Polonais comprirent qu'il était nécessaire de porter secours à la Livonie : ce pauvre pays avait vu tant de massacres, qu'il ne possédait plus de forces suffisantes pour faire face au danger et il lui manquait, en outre, cet esprit de concorde qui est indispensable au moment critique. De leur côté, les Suédois voyaient avec plaisir qu'ils n'étaient pas seuls à défendre la Livonie. Le siège de Reval avait amplement démontré qu'on ne pouvait renouveler un effort de cette importance.

Jean III comprenait que les Tatares n'étaient pas seuls à vouloir attaquer les Russes, mais que les Polonais n'en avaient pas moins envie. Aussi, pendant l'été de 1577, le roi conçut-il l'idée d'une action commune avec Batory et le khan des Tatares, Devlet Ghirei<sup>1</sup>. Il attendit la nouvelle des préparatifs de Batory et, dans l'idée de faciliter leur jonction prochaine, il envoya, à ses forces de terre et de mer, l'ordre de n'apporter aucun obstacle aux opérations du roi de Pologne, pour autant qu'elles ne nuiraient point aux Suédois<sup>2</sup>. C'est ainsi que le gouvernement suédois préparait la voie à un rapprochement politique avec la Pologne et que le danger commun suggérait aux deux peuples les mêmes pensées. Les Polonais commencèrent aussi à parler d'une union avec la Suède contre la Moscovie. Bien plus, ils auraient voulu l'adhésion des Tatares, des Cosaques et des Turcs. A notre avis, pourtant, cette dernière idée n'avait pas raison d'être ; on la peut attribuer à Lorichs qui était toujours prêt à faire les propositions les plus fantaisistes. Dans une lettre qu'il écrit le 30 mai

<sup>1</sup> (Stockholm) Jean III au duc Charles le 3 mai 1577: Så att wij om S. Johannis Baptiste tid nästkommendes med Gudz tillhielp achte wara rede med then macht, som wij både aff krigsfolk och wåre undersåter i Finnland kunne åstadkomme. Så och hwad wij hädenn ifrå Sverige kunne umbåre helst efter wij haffwe förnummit, att Tattaren schall och på annen siide få samme Rjyds någedt till att schaffe udi thenne sommer. Hwad wår swåger i Palenn och Littowen wille göre till sakenn, thett kunne wij ännu icke wethe, efter wij nu nyiligen icke haffwe therum bekommit täden någon besched...

Le 15 avril 1577, Jean III écrit à Batory à propos de la ligue contre la Moscovie. « K. Staffan i Poln om förbund emoot Ryssen. » S. R. A. *Titularreg.*

Rappelons ici que le khan des Tatares à Krim fut jusqu'en 1577, *Devlet Ghirei*, auquel succéda *Mehemet Ghirei*, 1577-84 ; puis *Islam Ghirei* 1584-87.

<sup>2</sup> ...Men ther som kongen i Pålen beställningar hafwer, moot them skall han intet itet fiendligt företaga, så framt the icke tillfoga wåre undersåther någon skada. S. R. A. *Johan III Koncepter*, 1577, 20 maj.

1577, celui-ci rappelle l'énergie avec laquelle il a travaillé aux intérêts des Suédois. Batory, en effet, s'était montré très favorable à ce peuple et avait promis de parler pour Sigismond dans la question de la succession. D'après Lorichs, Batory estimait beaucoup le roi Jean, et il ne convenait guère que celui-ci risquât de compromettre une si bonne situation par ses impatiences. Sa dernière lettre de menaces avait produit une impression certainement très pénible sur le gouvernement polonais. Le roi de Suède avait exigé l'amortissement de la dette de façon trop catégorique. Sans se décourager, pourtant, Lorichs n'avait jamais cessé de parler en faveur d'une future ligue polono-suédoise. Aussitôt qu'on aurait réuni des forces suffisantes contre le tsar, on contraindrait la Moscovie à conclure la paix. Comme conditions, on lui proposerait alors de céder à la Pologne Smolensk, Novgorod, Polotsk et toute la Livonie, et à la Suède la Carélie et toutes les régions jusqu'à la mer Glaciale<sup>1</sup>. Il fallait, de la part des Polonais, une arrogance vraiment extraordinaire pour se permettre de faire des propositions aussi exagérées. Ignoraient-ils donc que la Moscovie possédait déjà presque toute la Livonie ? Ces prétentions ridicules se retrouvent, d'ailleurs, plus d'une fois dans les propositions de traités entre Polonais et Russes. Les premiers vont souvent jusqu'à prétendre à la moitié du territoire moscovite, et les Russes, de leur côté, avançaient des prétentions sur la plus grande partie de la Pologne. C'est de la sorte qu'ils inauguraient réciproquement leurs négociations sauf à se désister ensuite petit à petit des deux côtés. Quand les divergences devenaient par trop graves, les légats menaçaient de partir, c'était devenu la coutume. On finissait, toutefois, par arriver à un accord qui, à force d'avoir subi des remaniements, ne présentait, du reste, plus aucun rapport avec la formule primitive.

Dans plusieurs lettres Lorichs engageait son roi, pour triompher des dernières hésitations des Polonais, à leur envoyer des navires et des soldats chargés de réprimer la rébellion de Danzig<sup>2</sup>. Il n'était

<sup>1</sup> ÖDBERG, p. 46-47.

<sup>2</sup> Cf. ÖDBERG, p. 47-49. Lorichs avait demandé à Jean III, dans ses lettres du 30 mai, 1<sup>er</sup> juin et 23 juillet, d'envoyer quelques troupes contre Danzig. Certains prétendent que Jean III eût voulu plutôt aider les rebelles, mais cette hypothèse nous semble invraisemblable. Quel profit la Suède en eût-elle retiré ? On savait que, pendant la révolte de Danzig, Batory ne pouvait pratiquement préparer la guerre contre le tsar et le gouvernement suédois devait comprendre que, seul, il n'était pas en mesure de la soutenir. Il devait bien plutôt désirer que Batory fût délivré de toute préoccupation au sujet de cette révolte. Une autre raison péremptoire pour exclure la possibilité d'une entente entre

nullement un génie en diplomatie, mais il comprenait pourtant que la tactique du gouvernement suédois n'avait guère été prudente. Le fait de réclamer de l'argent des Polonais, au moment où ceux-ci étaient accablés d'impôts de guerre, était une faute grave. Mais les idées de Lorichs ne concordaient pas avec les vues du roi Jean, qui aspirait à l'amitié des grandes puissances d'Europe. Il espérait que Pontus de la Gardie allait procurer à la Suède de bien plus puissants amis que Batory. C'étaient là des projets qui pouvaient fort bien ne pas se réaliser. Il n'était pas encore certain que Philippe II, l'Empereur et le Pape, désirassent voir se consolider la position politique de la Suède<sup>1</sup>. Un diplomate habile, en présence de circonstances plus favorables à une nouvelle orientation politique, n'aurait pas manqué de changer de tactique, et il était évident que l'assistance devait être cherchée chez les voisins les plus proches. Que fait cependant Jean III ? Il n'envoie aucun secours pour apaiser la rébellion de Danzig quoiqu'il sache fort bien que la Pologne manque de flotte et que Batory eût été reconnaissant de voir les navires suédois lui prêter secours. Ne le lui avait-il pas proposé lui-même, d'ailleurs, par l'organe de son ambassadeur Lorichs à la diète de Thorn ? Quant aux conditions du partage de la Livonie, elles déplurent également à Jean, en accordant, selon lui, une trop large part à la Pologne. Il n'entendait pas céder les territoires qu'il y possédait ; au contraire, il avait l'intention de s'emparer de toute la côte du golfe de Finlande. Il ne lui était certes pas désagréable de posséder la Carélie et les régions qui s'étendent vers la mer Glaciale, mais, avant tout, ses vœux allaient à ces terrains maritimes avec toute la « Votski piatina ». Les désirs du roi, sur ce point, se manifestèrent encore en une autre circonstance. Dans l'été de 1577, la nouvelle de la mort du tsar se répandit. Jean III écrivit à Herman Fleming<sup>2</sup> que, si l'anarchie éclatait dans la Moscovie,

---

la Suède et les rebelles, est la sympathie du Danemark pour Danzig. Or, les relations entre le Danemark et la Suède étaient si tendues, en ce moment, qu'il est tout à fait impossible que la Suède voulût travailler d'accord avec lui.

<sup>1</sup> Cf. HILDEBRAND, E. (*Hist. Tidskrift*, 1886). Pontus négociait chez le Pape. Il avait promis à l'ambassadeur d'Espagne à Rome, le 20 juillet 1577, trente à quarante navires de guerre pour Philippe II. Cf. S. R. A. *Johan III, Koncepter*, 1577, 18 mars. Cette lettre, dans laquelle Jean parle de la situation de la Livonie, prouve que, même après la légation de Pontus, la Suède désirait l'amitié de l'Empereur. Les Moscovites faisaient sans cesse des incursions en Livonie, bien que, d'après le traité de Stettin, celle-ci se trouvât sous la protection de l'Empereur.

<sup>2</sup> Herman Fleming, Finlandais, fut châtelain de Tavastehus (Hâmeenlinna) en Finlande, de 1553 à 1555. En 1571, il est commandant à Wiborg (Wiipuri) et chef des armées finlandaises et se trouvait avec Pontus de la Gardie durant ses opérations guerrières de 1580 à 1583.

il fallait immédiatement, en secret, traiter avec les gouverneurs des régions frontières et leur promettre assistance en cas de futurs soulèvements, à la condition qu'ils soumettraient ces territoires au protectorat suédois. La Suède aurait eu, de la sorte, en son pouvoir les provinces de Kexholm (Käkisalmi), d'Ingermanland et jusqu'à Kolmegord et à la mer Blanche. D'autre part, le roi Jean voulait conserver ce que la Suède possédait déjà en Livonie; en un mot, il recueillait toute la peau de l'ours sans songer qu'il vivait encore. Mais les bruits de la mort du tsar étaient prématurés et Ivan IV ne tarda pas à montrer que ses territoires ne s'obtiendraient point à si bon compte. Dans ce même été de 1577, le tsar fit, en effet, une importante invasion en Livonie du côté de Dorpat. Les forteresses de Wolmar, Wenden, Trikatén, Kokenhausen et d'autres tombèrent, l'une après l'autre, entre les mains du Moscovite. L'invasion s'étant opérée à l'improviste, ce fut là une marche triomphale! On s'était flatté de l'espoir que le tsar aurait observé, pour la Livonie, la trêve stipulée pour la Lithuanie. C'est même dans cette persuasion qu'en juin 1577, le gouverneur de la Livonie, Chodkiewicz, avait engagé la noblesse du pays et la population de Riga à ne pas provoquer l'irritation du tsar en faisant inutilement des préparatifs de guerre<sup>1</sup>. L'ennemi fondit sur le pays comme la foudre dans un ciel serein, y causant un immense désastre. L'invasion s'étendit jusqu'au territoire suédois, puisque la forteresse d'Oberpahlen elle-même, que les forces du duc Magnus avaient remise aux Suédois, tomba entre les mains des Moscovites.

Remarquons ici l'attitude de Magnus, roi titulaire de Livonie. Il était convaincu qu'il lui serait impossible de rester toujours ami de la Moscovie. Le tsar lui avait fait de belles promesses, mais ne les avait jamais tenues. Que Magnus dût se brouiller avec lui, ce n'était là qu'une question de temps. A qui Magnus recourrait-il? Il n'avait à choisir qu'entre Jean III et Batory. Il n'avait pas cru, de prime abord, devoir se lier par pacte aux Suédois, quoique une partie de ses soldats l'eût déjà fait, et cette façon d'agir s'explique parfaitement si l'on songe qu'il était d'origine danoise. Il lui convenait davantage de chercher un asile chez Batory. C'est ce qu'il fit. Au printemps de 1577, il avait

<sup>1</sup> Jean III à Herman Fleming, le 13 juillet 1577. ...som i på våre wegne tilbude bekomme Nöteborg och Kexholm sampt hele Ingermanland och sedenn hwad han mere emott thenne grentzen ware kan in emott Kolmegård, in till Sankte Niclas Closter. Thesligist allt hwad som Rýdzen innehoffwer udi Liffland och besynnerligen, hwad som under Swerige tillförenne lydtt haffwer och han haffwer tagedt ifrå... *S. R. A., J. R.*

*G. BUSSE*, p. 110.

entamé des pourparlers avec la Pologne afin d'obtenir quelque poste d'importance <sup>1</sup>; après l'invasion de la Livonie, il résolut de rompre définitivement toute relation avec le tsar et demanda au roi Stefan sa protection, qu'il obtint <sup>2</sup>.

L'été de cette même année, les légats du Danemark étaient en Moscovie; au retour, à Pernau, ils eurent une entrevue avec les légats de la Moscovie au sujet de la question livonienne. Le Danemark reconnut les conquêtes du tsar, mais Frédéric se réserva des droits sur Ösel. Lors de la prochaine guerre, le Danemark ne devait s'allier ni avec Jean ni avec Batory. Dès 1578, il semble qu'entre Frédéric et Ivan un traité formel ait été conclu pour quinze ans; il fut solennellement ratifié en 1580 <sup>3</sup>. La question de la Livonie résolue entre le Danemark et la Moscovie, il nous reste à apprendre quels furent, sur ce point, les plans de la Suède et de la Pologne.

L'invasion de la Livonie avait contraint le tsar à diminuer le contingent de ses troupes dans les places de Wesenberg, de Wittenstein, de Narwa et autres. Les Suédois, qui s'en étaient aperçus, préparèrent aussitôt l'attaque de ces forteresses <sup>4</sup>. Batory, qui devait

<sup>1</sup> BUSSE, p. 107. Batory écrit à Gotthard v. Kettler, à propos du duc Magnus, le 29 mai 1577. ...Illæ conditiones, quæ ab ejus Illustritate (Duce Magno) propositæ sut, Nobis non valde faciles videntur, Nos scilicet ea, quæ magno labore, multo sanguine, multis impensis acquisiverimus, ipsius Illustritati in feudum dare, ita nullus ad vos Regnumque ejus laboris, impensarum, sanguinis effusi fructus perveniat. Si ipsius Illustritas id per se aliqua ratione efficere valeat ut Darbatum, aut aliquam arcem insignem, civitatemve occuparet, eam sane ipsius Illustritati adderemus, in tuendaque ipsius Illustritati ipsi non deessemus. *Codex diplomaticus Regni Poloniæ*, V, p. 295.

Batory, en fin diplomate, ne voulait pas donner par avance des forteresses à Magnus, mais promettait aide et protection au cas où le duc réussirait à s'emparer de quelque place forte.

<sup>2</sup> A propos du fait que Magnus s'était mis sous la protection de Batory, l'historien suédois Girs dit ce qui suit: Hertig Magnus, Bispen af Ösel, hade nu nogsamt förfarit sin svågers Storförstens list, som icke hade i sinnet att bestå honom något kongligit värde i Liffland, utan allenast bruka honom såsom ett Redskap till Liffland, undertvång och sedan äfventyrs tagan fången såsom hans Fader gjorde Michael Linski. Ty föll han Muskoviten ifran och begaf sig med sin ryska hustru till Pilten i Curland under konungens beskydd i Pälén... GIRS, p. 70. Cf. BUSSE, p. 130.

<sup>3</sup> Plus tard le Danemark voulut s'affranchir de la dépendance russe, bien qu'il eût signé un traité avec la Moscovie. Cf. PIERLING, *Un nonce du Pape en Moscovie*, p. 3. BUSSE, p. 136. — Le 17 juillet 1577, Jean III ordonne à l'amiral Henrik Arvidson de capturer les légats danois à leur retour de la Moscovie. S. R. A., J. R.

<sup>4</sup> Jean III écrit à son chancelier, Gyllenstierna, le 13 juillet 1577, que les seigneurs suédois s'étaient réunis à Stockholm pour discuter de la défense de la Livonie. Le duc Charles s'était montré si enthousiaste qu'il offrait plus de soldats qu'il n'était obligé d'en donner.

également se disposer à arrêter la marche triomphale du Moscovite, ordonna à une partie de ses hommes de se rendre de Danzig en Livonie<sup>1</sup>. Polonais et Suédois ne tardèrent donc pas à converger dans cette direction, et si l'armée polono-suédoise avait, à ce moment, livré assaut au Moscovite, il est plus que probable qu'il se fût vu contraint d'abandonner ses conquêtes. Toutefois, ce fut séparément, et sur divers points que, durant un an, les Suédois guerroyèrent. A la fin de 1577, il sembla plus que jamais possible d'établir une véritable ligue entre Batory et Jean; la situation extérieure de la Pologne était à ce point critique que le roi était prêt à accorder n'importe quelle concession pour la conclure. Cette idée de ligue s'était également emparée de son peuple; en Pologne on en parlait comme d'un fait accompli, non seulement contre Danzig, mais aussi contre le tsar. Il est probable que cette nouvelle avait été répandue dans l'intention de propager, en cette dernière ville et parmi les Moscovites, la crainte et le découragement. En réalité, quelles étaient les relations établies entre la Suède et la Pologne? Le projet de ligue n'avait rien de définitif, quoique le duc Charles, et plusieurs conseillers, eussent démontré au roi qu'on ne devait pas mépriser l'amitié des Polonais. Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, Jean III et le duc Charles différaient d'opinion. Le roi était si obstiné qu'il ne prêtait aucune attention à ces propositions, il suivait ses propres inspirations; aussi, sans tenir le moindre compte de la situation critique de la Pologne, persistait-il dans ses prétentions financières. En dépit de sa répugnance, Lorichs dut répéter ses anciennes revendications. Batory ne pouvait, à

<sup>1</sup> Batory créait le palatin de Podolie Mielecki, chef de l'armée, mais le véritable chef était le roi lui-même. Les commandants des corps d'armée étaient Mattias Dembinsky et Wilhelm Plater. BUSSE, p. 128. Le Finlandais Charles Horn était chef de l'armée suédoise. En ce temps le plus fameux chef des guerillas de paysans était Tuomas Teppoinen, le compatriote de Charles Horn. Cf. GROTFENFELT, p. 206-207.

Tandis que Batory se trouvait sous Danzig, une légation, accompagnée du maréchal en chef Tiesenhausen et de Jean Taube était venue de la Livonie pour demander une aide que Batory accordait. Le bruit de cette affaire s'était répandu jusqu'en Suède. Cf. BUSSE, p. 238.

Jean III à Herman Fleming, le 27 sept. 1577: ...Oss är och tilkenne giffwit Herman Fleming, att sedenn kongen i Polenn haffwer förnummit hwad framgångh Rÿdzen haffwer hafft udi Liflandh med the huus han ther hade inbekommit, Så schall H. M. Kongenn i Polenn haffwa dragedt ifrå then danske (Danzig) belågring med thett krigsfolck ther hade warit brukedt och sampt med then Litouske macht begiffwe sigh emott Rydzenn. Så ändoch sådenne tagh nu är endels förseendt företagedt, doch lickwäll kann förne Rydz (haffve?) mere nu så till att skaffe, efter han och the Påler sampt Litower komme nu således tilhope. S. R. A., J. R.

cette heure, s'occuper d'affaires aussi secondaires, mais assurait qu'il les proposerait au Sénat. Dans le cas où celui-ci se fût décidé à payer, les prétentions du roi Jean eussent été satisfaites. Mais le Sénat se borna à renvoyer la proposition à la diète qui allait se réunir au mois de mars 1578. On y devait discuter à fond toute la teneur du testament de Sigismond Auguste. Lorichs ne pouvait exiger davantage, mais ce fut avec assez de mécontentement que Jean connut ces résultats, le 18 septembre 1577<sup>1</sup>. La Suède ne répondit guère, ou très froidement, aux avances de la Pologne, aussi Batory commença-t-il, dès lors, à négocier une entente avec le sultan et le khan des Tatares. Dans l'automne de la même année, il envoya à Constantinople Nicolas Herbut qui rapporte de l'entrevue une réponse favorable. Le khan des Tatares promet, lui aussi, aide et assistance dans la guerre de Livonie<sup>2</sup>. Voici donc Batory en règle quant à sa politique extérieure. S'il était parvenu à s'adjoindre la Suède, contre la Russie, sa position aurait été presque inexpugnable, mais il avait encore bien des arrangements à prendre à l'intérieur. Le plus important était de traiter au plus tôt avec Danzig pour être libre du côté de l'Orient. La garnison de cette ville se trouvait épuisée par suite de la défense opiniâtre qu'elle avait opposée durant toute une année; le 12 décembre 1577, elle fut réduite à capituler. Sa population fut astreinte à accepter de très dures conditions; elle dut payer 200,000 florins pendant cinq années consécutives et faire en outre, en une seule fois, un versement de 20,000 florins pour indemniser le couvent d'Oliva qui avait été brûlé. La liberté civile avait vécu et avec elle la liberté religieuse, car la victoire de Batory assurait, en même temps, le triomphe du catholicisme. Sitôt après la capitulation, se posa la question du rétablissement de la religion catholique à Danzig, à Elbing et en d'autres

<sup>1</sup> ÖDBERG, p. 49.

<sup>2</sup> A la fin d'octobre 1577, Nicolas Herbut, qui était envoyé de Batory, retourna de Constantinople avec l'ambassadeur turc : Laureo à Como le 21 octobre 1577. WIERZBOWSKI, *Laureo*, p. 613.

Lorichs écrit le 24 novembre deux lettres à Jean III disant que Batory avait fait une confédération avec les Turcs et les Tatares. C'était sage puisque pendant la révolte de Danzig les Tatares avait fait irruption dans le territoire polonais. C'est pourquoi Batory voulut faire un pacte avec le khan des Tatares, mais on discutait en février 1578 à la diète de Varsovie si l'on devait déclarer la guerre à la Moscovie ou bien au khan des Tatares. Alors une confédération n'était pas encore conclue entre Batory et le khan. On déclara la guerre au tsar et l'on fit un traité avec le khan. POLKOWSKI, p. 97. Cf. SOLOVJEV, VI, 266; ÖDBERG, p. 50.

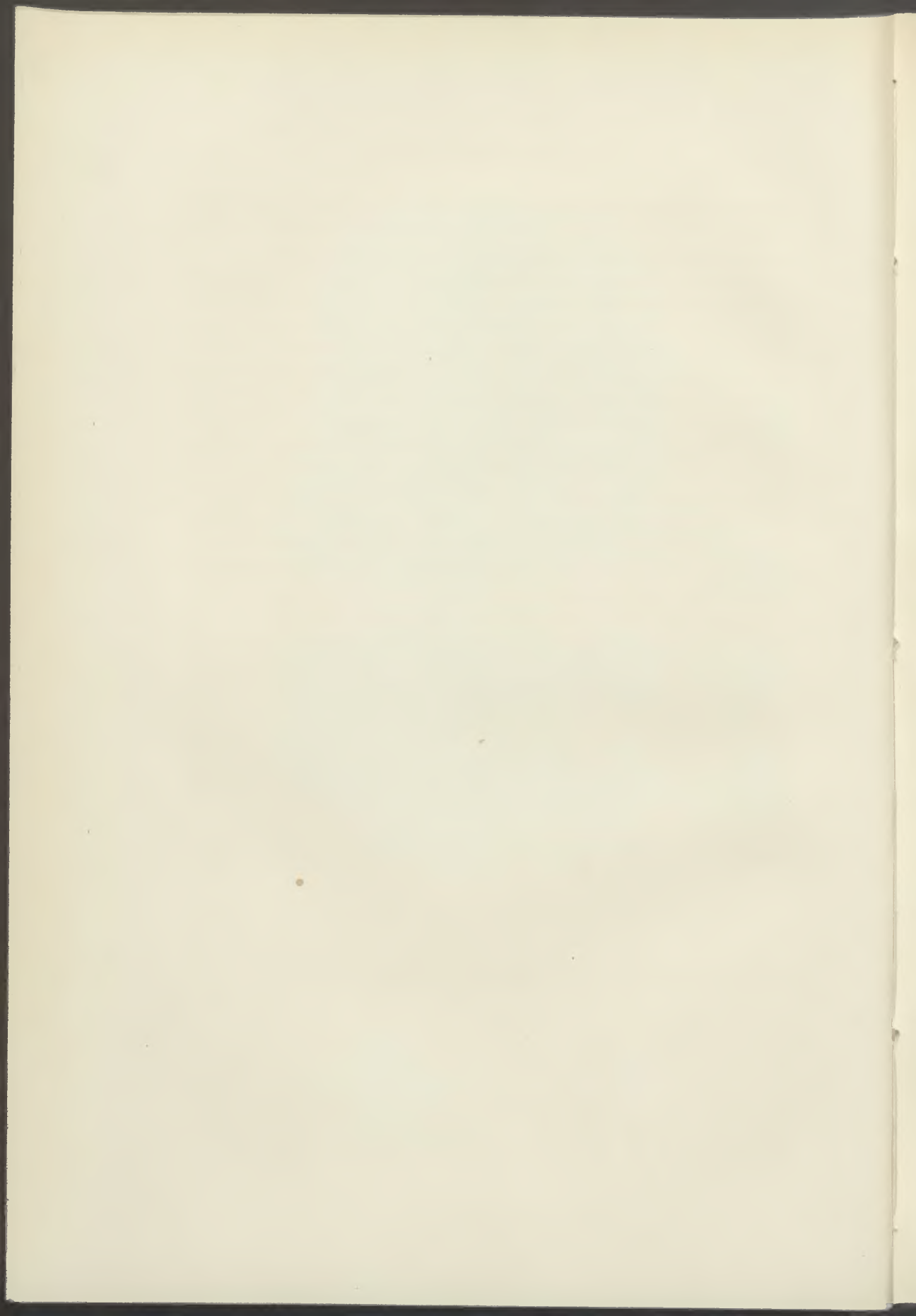


villes <sup>1</sup>. La population dut congédier sa milice et autoriser l'établissement des Jésuites. Cette capitulation améliorait la position de Batory en lui permettant de concentrer toutes ses forces en Livonie.

Pour conclure, on constate, pendant les années 1576 et 1577, une certaine insouciance de la part de la politique suédoise envers la Pologne, bien qu'aux premiers temps du règne de Batory, on eût pu s'attendre à plus d'entente entre les deux peuples. En 1576, la politique de Batory avait été très favorable à la Suède, mais elle ne trouva point d'écho dans le pays. Jean III aspirait à de plus hautes amitiés. Batory s'était aperçu, après la diète de Thorn, la légation d'Herburt et la révolte de Danzig, que la Suède n'abdiquait rien de ses prétentions financières et ne se décidait guère à venir en aide à la Pologne. C'est cette conviction qui, l'ayant déterminé à chercher des appuis du côté de la mer Noire et du Bosphore, et aurait, par contre-coup, éloigné totalement du roi de Suède. En réalité, il existait des obstacles fondamentaux à cette union des deux souverains. Nous les exposerons plus loin.

---

<sup>1</sup> Cf. HEIDENSTEIN, p. 107-115. ÖDBERG, p. 47. Danzig s'était déjà révolté à plusieurs reprises. En 1526, Sigismond avait dû la réduire à l'obéissance par la force; en 1549, Sigismond II Auguste avait dû lui imposer une forte taille parce qu'une flotte polonaise avait été brûlée par ses citoyens. Mais à la fin de 1577, Danzig avait demandé aux princes de Saxe, Brandenburg et Hesse de se faire les intermédiaires de la paix entre eux et les Polonais. Cette révolte de Danzig avait été très agréable à l'Empire, parce qu'il y avait en Prusse un puissant parti qui avait, lors de la dernière élection au trône de Pologne, voté pour Maximilien. Cf. ROSTOWSKI, p. 57. Cf. PISTORIUS, III: 104-111 [Clades Dantisca-norum anno 1577 a Joanne Lasicio descripta].



## CHAPITRE II

*Influence des événements de 1577 sur les relations entre Batory et Jean III. — Jean change de tactique à l'égard de la Pologne. — Projets de la Suède sur la Livonie. — La diète de Varsovie accorde à Batory une contribution pour la guerre. — Tactique militaire de Batory. — Prétentions pécuniaires de la Suède et doléances qui s'ensuivent. — Proposition fantaisiste au préjudice du Danemark. — Lorichs et Laureo protègent les intérêts suédois en Pologne. — Stanislas Warszewicki en Suède. — Jean III, Batory et le duc Magnus. — Proposition d'action commune entre l'armée polonaise et suédoise. — Jean III et Batory poussent les princes voisins à la défense de la Livonie. — Possevino, Lorichs, et d'autres, s'efforcent de maintenir de bonnes relations entre la Pologne et la Suède. — Le légat espagnol Eraso en Suède. — Stanislas Warszewicki arrive en Suède. — Influence de la diplomatie pontificale sur les relations polono-suédoises. — Possevino négocie en faveur du roi Jean III. — Réponse de la Congrégation des Cardinaux au roi de Suède. — La politique papale cherche des alliés à la Suède. — Les relations hispano-suédoises se refroidissent. — Victoire de l'armée polono-suédoise près de Wenden. — Possibilité de ligue entre Batory et Jean III. — Les prétentions pécuniaires de la Suède mettent obstacle à la ligue. — Autres obstacles. — Pourparlers concernant la succession de Bona Sforza. — Rupture entre Jean III et Philippe II. — La Suède se rapproche de l'Empire. — Négociations de Lorichs. — Jean III donne des conseils pour la guerre de Livonie. — Légation de Goslicki et signification de celle-ci. — Possevino négocie en faveur de Jean III auprès de l'Empereur et de Batory. — Inquiétudes du roi Jean. — Les légats tatars offrent des secours à la Suède contre la Moscovie. — Conclusion.*

---

Les événements de l'année 1577 avaient amené un rapprochement entre Jean et Batory, bien qu'ils ne se fussent point formellement ligüés. Jean III avait compris que les grandes espérances fondées

par lui sur la légation de Pontus, étaient vaines. Il se rendit compte qu'il n'était pas possible pour le moment de conclure une alliance avec la plus grande puissance de l'Europe. D'argent pour les besoins de l'Etat, il n'en avait reçu ni de la Pologne, ni de Naples, et il avait fini par se convaincre que sa tactique à l'égard de celle-là avait été fort inopportune. Il était temps de se renseigner sur les intentions de Batory, car il se pouvait fort bien que la Pologne conclût, pour son propre compte, la paix avec le tsar, en laissant à la Suède tout le poids de la guerre. Le danger eût été grand ; la trêve avec la Russie avait officiellement cessé et l'on pouvait craindre de voir la guerre éclater tout le long de la frontière orientale<sup>1</sup>. Quelles étaient, durant ce temps, les relations de Jean avec le Saint-Siège ? En 1577, ils avaient inauguré des relations amicales, au point qu'on vit venir en Suède, cette même année, un légat pontifical. On se souvient que la politique papale avait pour but de rapprocher les souverains polonais et suédois et de les amener à conclure une ligue. Pour y arriver, le légat Possevino avait mis en œuvre toute son habileté ; mais il n'était pas arrivé à surmonter les obstacles formés par la question de la Livonie et la succession de Bona Sforza. Le fait, d'ailleurs, de la rupture des relations entre le duc Magnus et le tsar, avait une grande importance pour les relations polono-suédoises. Magnus, roi titulaire de Livonie, avait causé précédemment de graves déplaisirs aux roi de Suède et de Pologne, bien que les affaires se fussent résolues à leur plus grande satisfaction. Les deux beaux-frères convoitaient les forteresses du duc et ils négocièrent à leur propos. Les traités établis entre le Danemark et la Moscovie contribuèrent également à améliorer les relations entre la Pologne et la Suède. Le gouvernement suédois, en usurpant des territoires au-delà de la Baltique, s'était, lui aussi, servi du prétexte qu'il ne voulait point les voir tomber entre les mains des Danois. Or, du moment que le Danemark cherchait en Moscovie un appui à ses aspirations séculaires, il semblait que le

<sup>1</sup> On discutait à la cour de Suède du renouvellement de la trêve par le tsar, mais comme d'une chose incertaine. Le roi de Suède pensait que le tsar ne s'y déciderait jamais sans l'intervention de quelque autre puissance.

...Om så skeer att han thet (ett stillestånd) sielf stadfäster, thå kan män wäl lätteligen ther af tage och förmerckie, honom ther till ware nödd och tvingett, antingen af Turkens och Tatarens eller och the Polers krigsmacht, som honom på alle siidher kunne trengie och beengste. *S. R. A., J. R.* Craignant une invasion de la part de la Russie, Jean III écrit le 7 décembre une lettre à Batory proposant la ligue contre le tsar. « *Polnske konungen om förbundet, förstreckte Penningar och Drottningens arf och Brudskat* ». Jean III à Batory, le 9 janvier 1578. *S. R. A., Titularreg.*

moment fût venu de s'opposer, conjointement avec la Pologne, à ses tendances agressives.

Toutes ces choses poussaient donc au rapprochement des deux pays. D'autre part, pourtant, la question de la succession de Batory prenait une tournure qui n'allait pas sans déplaire au roi Jean. Au début de l'an 1578, on prétendit que Batory appellerait à lui, comme successeur, son neveu Stefan, qui jouissait des faveurs du Turc. Jean s'en montra fort mécontent, étant donné qu'on avait, jusqu'alors, préconisé l'avènement de son propre fils, Sigismond, au trône de Pologne. Rien ne put lui faire agréer ce projet, bien que Batory cherchât à en atténuer l'amertume par la proposition d'une alliance entre Anna Wasa et son neveu<sup>1</sup>.

Dans les premiers jours de 1578, Jean adressa, au roi Stefan et à son conseil, et au nom de la reine, une lettre dans laquelle il faisait mention de la dot et de l'héritage qui n'avaient jamais été payés. Il y parlait aussi de la ligue contre la Moscovie<sup>2</sup>. Lorsque le roi Jean demandait à Batory de lui payer ses dettes, cela était presque toujours un signe de mauvais humeur de la part du gouvernement suédois. Mais, d'un autre côté, les propositions d'alliance — bien que d'importance secondaire — montraient que Jean III désirait l'appui polonais dans la guerre future. Lorsqu'il voyait qu'il ne lui serait pas possible d'obtenir l'alliance d'autres princes européens, il lui paraissait utile de s'en tenir à celle de Batory ou, du moins, de n'en pas perdre de vue l'utilité politique. On sait que les projets n'étaient pas longs à germer dans le cerveau de ce monarque mais que, pour la plupart, ils ne s'y maintenaient guère. Remarquons, en tout cas, que sitôt la nouvelle de la capitulation de Danzig parvenue en Suède, il fut saisi d'une activité incroyable. C'était pour lui le moment, ou jamais, de s'éveiller et de compenser toutes les erreurs politiques qu'il avait pu commettre antérieurement. Le temps n'était plus, de cette vieille tactique qui laissait la Pologne dormir en paix quand la Suède était en guerre ! Une autre erreur grave des deux nations, avait été de ne pas avoir su profiter des invasions des Tatares en Moscovie<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> ÖDBERG, p. 50; WIERZBOWSKI, *Laureo*, p. 404.

<sup>2</sup> *S. R. A., Titularreg*, le 9 janvier 1578.

<sup>3</sup> Jean III à Henrik Classon Horn, le 22 février 1578. ...är bleffwet berättedt, thet the Påler och Liittouwer skole haffwe waridt medh theris krigsmacht emoot Rydzen, sedhen thet the äre kompne tillfördragh med the Danziker, så opå thet wåre siidhe then godhe lägenhet, sam nu förhanden ähr, till att göre i lüke måtte infall udi hans land efter thett sätt som the sig ärner och bör, icke måtte (för) förmeredt bliffwe, effter som tillförenne skeedt ähr, att när wåre

Tout cela allait changer ! Jean III envoya en Livonie l'ordre d'avoir l'œil ouvert, non seulement sur l'attitude des Polonais et des Russes, mais aussi sur les mouvements des Tatares et d'en profiter au moment opportun. Il inaugura également un commerce épistolaire beaucoup plus fréquent avec Batory, mais de cette correspondance, nous ne possédons que des fragments. Ces lettres, qui appartenaient probablement aux Registres Latins, ont disparu dans l'incendie du Palais Royal de Stockholm en 1697. C'est pourquoi nous savons bien peu de chose des communications échangées entre les deux rois, bien que quelques renseignements nous soient fournis par les lettres d'Anders Lorichs, la correspondance de Possevino, et par les nonciatures de Pologne. On peut observer — et cela de façon constante — que le roi ne manifeste jamais plus clairement ses projets que quand se renouvelle et circule le bruit de la mort du tsar. Aussi ces bruits qui se répandent ainsi périodiquement, et par intervalles pour ainsi dire bien-naux, sont-ils d'une grande commodité pour les historiens.

Les rêves de Jean III, sur la seule supposition de cette mort, sont vraiment des plus curieux. Le 8 mars 1578, il écrivait à Henrik Classon Horn que l'on devait immédiatement entamer des négociations avec les gouverneurs de Carélie et de Livonie. On promettrait aux boyards russes liberté de religion, fiefs et autres privilèges. Si le territoire du tsar venait à être partagé entre ses enfants, il s'agissait de promettre aussitôt aide et assistance à celui qui se trouverait le plus rapproché de la Suède ; toutefois, en compensation de son intervention, ce dernier pays recevrait les provinces de Kexholm, d'Ingermanland et la partie de la Carélie touchant la mer Blanche ; il fallait absolument éviter que Batory et le khan des Tatares ne se fissent la part du lion<sup>1</sup>. Dans le cas, pourtant, où le tsar ne fût point encore décédé,

---

hafwe krigedt, dhâ haffwer the Pâler fredh och stillestånd hållit, sammeledes när Tattaren hafwer giordt infall udi hans land, haffwe och wære then lägenhet förseedt... *S. R. A. J. R.*

Cf. HAUSMANN, p. 9. ...si ita Ordinibus Regni visum fuerit, polliceretur (Batory) se confestim recuperaturum, quidquid Moschus occupavit...

<sup>1</sup> 1578, 8 mars. ...om Storfursten ähr död, som rychte går, dhâ ähr intet twifwel, att ther blifwer een stoor oenighet i Rydzlandh, ther af sedhen will fölie, att Kongen i Polen och Tatteren kunne bekomme öfwerhanden, kan och till äfwentyr skee, att een hoop af Rydzerne kunne sielfwiliendes gifwe sigh till Kongen i Polen och een part till Tattaren... *S. R. A. J. R.*

Il résulte de cela que Jean était très enclin d'acquiescer de nouveaux territoires. Cette inclination fut la cause des nombreuses guerres et des nombreux impôts qui troublèrent son règne. SCHYBERSON dit que la Finlande eut à souffrir également de cette ambition. Elle fut en effet à plusieurs reprises ravagée par les incursions moscovites. C'est ainsi que de 1573 à 1575 et qu'en 1578 à cause

mais eût subi des pertes dans sa lutte avec Batory et Mehemet Ghirei, il fallait, tout au moins, obtenir les forteresses de la Livonie, Nöteborg et Kexholm, et bien entendu, pour autant que faire se pouvait, lui extorquer une forte somme d'argent. Enfin, au cas où le tsar se fût trouvé encore plein de vigueur et eût guerroyé avec avantage, il fallait bien vite conclure une trêve de quatre ou huit ans, à des conditions admissibles.

Certes, les idées ne manquaient pas à la politique extérieure de Jean III. Malheureusement ses prétentions exagérées, le rendaient profondément ridicule. Les visées de ce roi sur toute la Livonie montrent qu'il n'accordait aucune importance à l'intention de Batory, d'annexer cette province à la Pologne.

En même temps, Jean III incitait Horn à surveiller les Polonais, toujours afin de les empêcher de faire la paix avec le Moscovite. Au cas où leur roi eût eu cette l'intention, la Suède devait se hâter d'entamer, la première, les négociations<sup>1</sup>. Ce qui nous prouve amplement que le gouvernement suédois était loin de vouloir se tenir en dehors des opérations de Batory : c'était là un acheminement vers une action commune. Dorénavant, la crainte de Jean III de voir Batory conclure la trêve à lui seul n'avait plus de raison d'être. La diète de Varsovie, en mars 1578, avait voté, pour un terme de deux ans, une contribution destinée à la guerre. Cette même assemblée avait, en principe, approuvé l'envoi d'un *ultimatum* à la Moscovie. Toutefois l'*ultimatum* officiel n'arriva en ce pays qu'en juin 1579, quand Batory était déjà prêt à l'attaque et que les hostilités de la part du roi de Pologne avaient commencé en Livonie depuis plus d'un an. Comme une trêve de trois ans pour la Lithuanie avait été stipulée, la guerre se déroulait en Livonie<sup>2</sup>. On rapportait, au même moment, que les

---

de la guerre en Livonie, les conditions de la Finlande furent très malheureuses. On pourrait pardonner à la Suède sa promptitude à envoyer ses soldats à des conquêtes transbaltiques, si elle s'était en même temps occupée de la défense de la Finlande; mais il laissa au contraire la Finlande sans défense, ce qui constitue à coup sûr une vilaine page dans l'histoire de la Suède. Cf. SCHYBERSON, I, 331.

<sup>1</sup> Jean III à Henrik Classon Horn, le 10 mars 1578. « Zedula » ...Wiidherefter förnödhén ähr Henrik Classon (Horn), att wij måtte hafwe wåre saker udi acht, udi then lägenhet, som nu kan ware på förde emellan Pålen och Rydzen, så att the Påler till äfventyrs icke göre fredh eller stillestånd med Rydzen och sluthe oss uthe, såsom the tilförende någre gånger gjorde hafwe... att i då så lagett, att wij på wåre süde måtte först komme med Rydzen till handells...

<sup>2</sup> WIERZBOWSKI, V. *Laureo*, p. 665, le 4 mars 1578. Cf. PIERLING, *Rome et Moscou*, p. 113.

Tatares étaient près d'envahir le territoire moscovite. A la nouvelle de ces préparatifs, la Suède mit, elle aussi, toutes ses forces sur pied<sup>1</sup>. Dès le début des opérations de guerre en Livonie, Batory inaugura une nouvelle tactique; il ne fut plus question de rapiner et d'incendier. Batory ordonnait l'assaut des forteresses, selon un programme stratégique bien déterminé, en quoi il était passé maître. Son armée était, par son organisation et son intendance, supérieure à toutes celles qu'on eût jamais vues en Livonie. La présence du roi lui-même à la tête de l'armée avait aussi une haute portée, et ses plans, bien compris, ne tardèrent pas à lui procurer nombre d'avantages. Son programme consistait à déloger peu à peu les armées russes de la Livonie, et à se jeter ensuite sur la frontière russe. Le tsar y tenait une ligne de forteresses au nord et au sud de la Dvina à partir de Pskow jusqu'à Polotsk. Batory se disait que s'il parvenait à s'en emparer, la Livonie serait à l'abri de toute attaque du côté de l'Orient. Nous savons qu'il y réussit presque complètement et que sa marche triomphale ne s'arrêta que sous Pskow.

La diète de Varsovie ayant approuvé la contribution, il ne tint nullement compte des prétentions suédoises; aussi, le 15 mars 1578, Lorichs présente-t-il à la reine de Pologne ses lettres de rappel. Cette pièce énumérait les divers motifs qui avaient jeté un froid entre Suédois et Polonais. Ces derniers semblaient avoir oublié que la reine de Suède appartenait à la fameuse maison des Jagellons et n'avaient jamais montré de sentiments amicaux envers la maison royale de Suède. Lorsque Jean avait subi la prison, les Polonais ne lui avaient prêté aucune assistance; la Pologne, contrairement à bien d'autres Etats, ne s'était guère souciée d'adresser ses félicitations à la Suède après la paix de Stettin; Jean III avait été l'objet de blâmes en Pologne aux temps de l'élection de 1573; enfin le gouvernement suédois avait dû dépenser, pendant 16 ans, 90,000 thalers en diverses négociations pour rentrer dans sa propre créance. Disons tout de suite que le montant de cette somme nous semble exagéré. En réalité, la Suède ne dépensa guère du sien pour ses légations; on sait, en effet, que celles-ci s'effectuaient avec de l'argent emprunté qui, jusqu'au

<sup>1</sup> Jean III au commandant de Wiborg (Wiipuri), le 11 mars 1578. On devait porter secours à Henrik Classon Horn qui avait reçu des ordres pour la guerre. Les troupes de Batory avait déjà occupé plusieurs forteresses dans la province de Riga. Le 18 mars, Jean III écrit encore à Clas Akesson qu'on devait aider Horn dans sa prochaine entreprise. ...ifrå Lyffland hafwe wij förnummit om the affbrek som wår swåger kongen i Pålen haffwer giordt förbede wår fiende... S. R. A., J. R.



moment dont nous parlons, n'avait pas été remboursé, ainsi qu'il arriva avec Petrus Rosinus et Pontus de la Gardie.

La lettre de Lorichs, d'ailleurs, ne s'en tenait pas là : il y était dit encore que Catherine ne retirait aucun avantage du fait que la Lithuanie, province héréditaire des Jagellons, avait été annexée à la Pologne. Il y avait plus de dix ans qu'on parlait d'une ligue polono-suédoise, mais elle était loin d'être conclue. La Suède était fort mécontente du fait que la Pologne avait fait par deux fois trêve avec le tsar, en la laissant elle-même de côté<sup>1</sup>. En outre, les ennuis privés, propres à empêcher ou à refroidir la confiance réciproque, n'avaient certes pas manqué. La lettre se terminait en insistant sur le paiement de l'héritage de Catherine, aussi bien en Pologne, qu'en Italie et au Brunswick<sup>2</sup>.

Cette lettre montre clairement à quel point Jean III était déçu et mécontent de la tentative de Batory d'élever un de ses neveux au trône de Pologne. Quoiqu'on puisse croire, cette attitude n'était pas dictée par des questions d'argent, restées du reste depuis longtemps sans solution. D'ailleurs, en ce moment, on ignorait encore à Stockholm que la diète de Varsovie n'avait tenu aucun compte des intérêts suédois. La lettre du 15 mars 1578, fait voir clairement les véritables intentions de Jean III : il voulait convaincre Batory de faire des concessions à la Suède, celle-ci étant non seulement digne de la faveur polonaise, mais y ayant encore des droits réels. En effet, le résultat de cette lettre fut une orientation plus suéophile de la politique polonaise.

L'on s'aperçut d'emblée de l'impression qu'elle produisit, car, sitôt après sa réception, le nonce de Pologne assura qu'Anna Jagellon

<sup>1</sup> Quod foedus per 10 annos tractatum, nunquam perfectum fuerit, et interim per instinctum pañorum cum hoste bis transegit Polonia, contra omnem Legatorum et literarum Poloniæ promissione, quo tota moles belli ad Sueciam declinaret. — Quod legatos Sueciæ, per 16 annos nudis semper promissis aluit, contra publicum Regum et reipublicæ decreta scripta. Charissimus interim coniunt ultra 90,000 (thalerorum) in expectatione compromissionis expendit...

Le 15 mars 1578. Proxima exhortatio Serma Reginæ sueciæ ad sermam Poloniæ Reginam... per legatum suum nobilem Andream Lorichium privatim habita. *S. R. A. Polonica*.

<sup>2</sup> *S. R. A. Polonica*. Cf. ÖDBERG, p. 54-55. Certains conflits privés qui arrivés qui arrivaient entre sujets polonais et suédois n'étaient pas faits pour consolider l'amitié entre les deux États. C'est ainsi que la capture et le pillage de navires suédois par la ville de Danzig et certains aventuriers Wojna et Weijer furent cause d'un échange de notes entre les deux rois. Jean III, le 7 février 1578, écrivit à ce sujet à Batory : Polnske konungen om Godz, som svenska kööpmän afhändt här och dess restitution. *S. R. A. Titularreg.*

enverrait en Suède une partie de l'argent reçu de Naples<sup>1</sup>. Notons également, qu'un légat était venu de Suède, vers le même temps, pour traiter des questions financières. Les sources historiques ne rapportent pas le nom du légat, mais il est assez probable que ce fut Typotius. Suivant toute probabilité, c'est lui qui fut, croyons-nous, proposé à Jean III par Possevino. En effet, la correspondance de ce dernier nous montre, qu'à cette époque, Jean III envoyait des courriers en Pologne, et l'historien suédois Dalin, nous dit qu'alors Typotius était envoyé en ambassade en ce pays<sup>2</sup>.

Par ses lettres Possevino engageait Batory à écrire à Jean III pour le louer des tentatives qu'il faisait en faveur du catholicisme. C'est sur ces lettres que se basa le nonce Laureo pour entrer en pourparlers avec Batory, en vue d'arranger enfin les différends entre la Suède et la Pologne. Le résultat fut, qu'au printemps de l'année 1578, on songea à envoyer Laurentius Goslicki en Suède, pour y porter une partie des 100,000 florins qui étaient arrivés de Naples<sup>3</sup>; le 9 avril, Laureo en mandait la nouvelle à Catherine. Le nonce s'efforçait, en cette lettre, de rétablir les relations cordiales entre les deux sœurs. Catherine, écrit-il, ne doit pas se plaindre du retard apporté à ce paiement, puisque ses enfants ne manqueront pas de recueillir tout l'héritage d'Anna. Le terrain était de plus en plus favorable à l'union des deux Etats, surtout depuis que Jean s'était ostensiblement rapproché du catholicisme. Laureo ajoutait que, pour sa part, il avait fait

<sup>1</sup> 21 mars 1578. ...Io n'ho già parlato alla regina, la quale s'è offerta mandar dopo le feste un suo gentiluomo, in Svezia, per accordarsi con quella regina, sua sorella, e le manderà ancora la metà dei danari, che ha ultimamente ricevuti dell'entrata di Napoli... la regina insin dall'estate passata m'aveva affermato d'aver nelle cose di Napoli accordate tutte le differenze con la regina di Svezia, sua sorella, cioè che la Maestà sua, come prima doveva ricever tutte quelle entrate e poi mandarne la parte di Svezia. WIERZBOWSKI, *Laureo*, p. 672-73.

<sup>2</sup> Typotius était parti probablement pour la Suède à la fin d'avril, puisque nous le trouvons à Stockholm le 20 mai.

...Mi parve metterle in considerazione, che l'uomo prelibato, mandato ultimamente qui dal re di Svezia era (par quanto aveva inteso) dei Paesi Bassi vicini dalla Francia e di non buona religione... WIERZBOWSKI, *Laureo*, p. 674.

Ces paroles de Laureo confirmant mon opinion que ce légat était Typotius, qui était en effet originaire des Pays-Bas et « *de non bonne religion* ». Outre cela, Dalin dit que Typotius, pendant l'automne 1578, était venu dans la Livonie, qu'il y logeait chez Jöran Boije et que dans les réunions il cherchait à décider les opérations communes de la guerre contre le tsar. KARTTUNEN LIISI, *Possevino*, p. 144-145.

<sup>3</sup> Laurentius Goslicki, Decanus Plocensis; évêque de Chelm, Premyslia et Posnania. Envoyé comme ambassadeur en Suède, 1579. Mourut 1607. Cf. GAUMS, p. 343, 356.

son possible en faveur des relations polono-suédoises ; mais que ses efforts ne seraient pas couronnés de succès si la bonne volonté d'y coopérer<sup>1</sup> venait à lui faire défaut dans les cercles de la Cour. En une autre lettre, adressée au cardinal de Como, il disait avoir engagé Batory à se lier d'amitié avec l'Empereur et Philippe II. Ce rapprochement était nécessaire, étant donnée la proposition faite par l'ambassadeur de Suède en Pologne et contre le Danemark. Celle-ci consistait à mobiliser à la fois les armées de Suède et Pologne ; Batory aurait attaqué à l'improviste Copenhague, et s'en serait emparé, et la Suède de son côté, aurait envahi la Norvège. En s'emparant des îles danoises, Batory aurait dominé toute la Baltique et pu venir puissamment en aide à Philippe II pour réprimer la rébellion des Pays-Bas. Cette idée de Lorichs était trop audacieuse pour que sa réalisation fût possible. Comment la Pologne aurait-elle pu diriger ses vues sur l'Occident, alors qu'elle était sur le point d'ouvrir les hostilités du côté de l'Orient ? C'eût été abandonné le territoire aux invasions des hordes moscovites, et nous ne faisons mention de cette proposition que pour mémoire, et parce qu'à l'époque elle avait suscité de nombreux pourparlers<sup>2</sup>.

Au commencement du mois de mai, Lorichs fut reçu en audience par Batory ; il devait lui soumettre les idées de Jean III. Batory se

<sup>1</sup> THEINER, *Schweden und seine Stellung*, 176. ÖDBERG, p. 55.

<sup>2</sup> ...Con questa lega si avrà a metter avanti la guerra contro il Dano, la quale guerra, occupato il porto e la fortezza di Copenaghen, sarebbe per finir presto, perchè non vi è altra fortezza che possa tenersi. Al Sueco sarà gran commodità di aver per la sua parte il regno di Norvegia, ch'è congiunto a quello di Svezia e al re di Polonia, il porto e la fortezza di col resto della Dania, col qual porto avrebbe il re il dominio di tutto il mare Baltico. WIERZBOWSKI, *Laureo*, p. 689.

Lorichs, heureux de la pension viagère de 4000 talers que Batory lui avait accordée, avait fait cette proposition fantastique afin de mériter toujours davantage sa bienveillance. On dit pourtant que l'initiative de celle-ci venait de Philippe II qui en aurait parlé au Pape et à Batory lui-même. Il est vraisemblable que Lorichs parla de cette proposition pendant le mystérieux voyage qu'il fit à Rome en 1579. Mais indépendamment même de Lorichs on négocia. Batory, d'après ce projet, devait attaquer le Danemark avec 30,000 hommes ; Philippe II devait envoyer ses navires de l'Espagne, Jean III les siens de Calmar, le Pape à Riga, Danzig ou Elbing et ces nombreux navires devaient conduire l'armée de Batory dans les îles danoises de façon à occuper tout le Danemark. Les vainqueurs se seraient partagé ensuite entre eux le pays conquis, les rebelles auraient été envoyés aux galères ou expédiés aux Indes. Un plan semblable fut combiné plus tard lorsque Sigismond fut chassé de la Suède. MESSINIUS écrit dans sa *Scandia illustrata* (VII, 76) que Jean III ne connut pas ces plans. Je pense, au contraire, qu'il est plus probable qu'il participa à ces plans fantastiques si conformes à son caractère. Cf. ÖDBERG, p. 57. *A. S. S. Arm.*, 44, vol. 28, p. 119, *Nunz. Germ.*, 13, p. 1 ; HILDEBRAND, *Johan III*, p. 296.

montra très disposé à adresser à celui-ci une réponse et il en donna l'ordre au sénat. Cette lettre, toutefois, ne promettait pas formellement le paiement des sommes réclamées, mais exprimait l'espoir de l'effectuer dans un avenir prochain <sup>1</sup>. Lorichs, qui craignait avec raison que cette lettre ne satisfît point Jean et Catherine, pria le nonce de leur écrire lui-même à ce sujet. Celui-ci accéda à cette demande le 20 mai 1578, et sa lettre fut écrite à la défense de Batory et d'Anna. Le premier, disait-il, n'avait point perdu de vue les intérêts de Jean III, mais il ne pouvait malheureusement faire autre chose que ce que proposait le sénat, car, en Pologne, le dernier mot n'appartenait nullement au roi dans les questions financières de l'Etat. Et il ajoutait encore: Lorichs a fait tout son devoir <sup>2</sup>.

Tous ces efforts de Laureo avaient été provoqués, surtout par les insinuations de Possevino qui, se trouvant en Suède, avait persuadé le nonce de Pologne, dans une correspondance très vivement poussée, de s'occuper de la question. Ainsi donc, la diplomatie pontificale prêtait la main, tant en Suède qu'en Pologne, à un rapprochement réciproque et quand une proposition ne semblait pas avoir chance de succès, elle la remplaçait aussitôt par une autre. C'est ainsi que quand Goslicki, porteur d'argent, ne put se rendre en Suède, on y envoya Stanislas Warszewicki qui était très estimé à la Cour de Stockholm. Sa mission était d'excuser la conduite des Polonais, puis, comme si la proposition venait de son propre chef, de mettre en avant l'alliance que l'on sait, entre le neveu de Batory et la fille de Jean III, sans toucher à la question de la succession au trône du dit neveu. On pensait que ce mariage aurait, plus que n'importe quelle autre chose, facilité les bonnes relations entre les deux pays, et que cette combinaison aurait apaisé le mécontentement de Jean contre les Polonais. La proposition, toutefois, tombait mal. Le roi n'était pas le moins du

<sup>1</sup> WIERZBOWSKI, *Laureo*, p. 698. Le 10 mai 1578. ...l'ambasciadore di Svezia è ritornato dalla corte con soddisfazione della buona volontà del re (Batory) verso il suo principe (Jean III), anchorchè la risposta, avuta di consentimento del senato, alle sue domande consista solamente in iscusè e in isperanza all'avvenire... Cf. ÖDBERG, p. 58. Lorichs avait déjà parlé avec la reine Anna en faveur de Jean III et avait reçu la réponse. *Responsum Reginae Poloniae Annae ad ea quae Lorichio nomine Reginae Sueciae proponebat*, le 25 avril 1578. S. R. A., *Inv.*

<sup>2</sup> .....Ho col padre Warszewicki comunicato il negozio del matrimonio del signor Stefano, nipote del Rè con la figliuola del rè di Svezia, datagli commissione che proceda con molta desterita, insinuandolo come da se prima a quella regina e poi al rè, affinche si venisse con questo mezzo a far una ferma unione tra questi due re con giovamento grande della santa religione e con sicurezza d'amendue i regni. WIERZBOWSKI, *Laureo*, p. 703.

monde favorable à ce mariage : il avait, pour sa fille, des vues sur quelque archiduc de la maison de Habsbourg<sup>1</sup>. Il lui déplaisait fort de voir s'établir Stefan à la place de Sigismond sur le trône de Pologne. Nous ne savons pas avec certitude l'époque du départ de Warszewicki pour la Suède. Il est probable, toutefois, qu'il quitta Danzig au commencement de juin 1578; nous voyons, en effet, qu'il ne prit point part aux entrevues qu'eurent entre eux, dans cette ville et dans le même temps, Lorichs, Possevino, Lauro et d'autres.

Mais, en ce printemps de 1578, quels avaient été les efforts de Jean III pour se concilier les bonnes grâces de Batory? Nous savons qu'une active correspondance entre la Suède et la Pologne avait résulté du fait de la demande de protection de Magnus à ce dernier pays. De rapides opérations avaient rendu Batory maître des forteresses de Magnus, dont quelques-unes avaient été séquestrées au profit du roi Suède. La Suède conçut une profonde jalousie de l'aisance avec laquelle Batory s'était emparé de ces places fortes. Aussi Jean s'immisça-t-il aussitôt dans les affaires de Magnus et de Batory. Celui-là avait déjà demandé, par lettre, aux Suédois, de le secourir contre le Moscovite, et Jean III l'avait fait avertir à Reval, qu'il prétendait à la forteresse d'Oberpahlen, s'il n'était pas possible d'en avoir quelque autre. Magnus l'avait autrefois offerte à la Suède, mais elle était tombée, dès lors, entre les mains des Moscovites. Le gouvernement suédois, qui avait des vues sur Karkus, ne protesta point en apprenant que la dite forteresse se trouvait déjà sous la protection de Batory<sup>2</sup>. La Suède qui aurait voulu mettre la main sur le reste des territoires de Magnus, craignait de le voir se défaire de la presque totalité de ceux-ci, et spécialement des terres situées au nord de la Dvina. Dans cette intention, Jean donna à Diedrich Farensbach, ancien chancelier de Magnus, une lettre de recommandation qu'il

<sup>1</sup> Lauro espérait que Warszewicki réussirait dans toutes ses négociations à Stockholm, étant donné la grande estime dont il jouissait à cette cour. Dans cette lettre, Lauro dit avoir l'intention de recommander à son successeur les questions pendantes entre la Suède et la Pologne.

Lauro avait déjà parlé, en 1577, d'un mariage de la fille de Jean III avec l'archiduc Mathias ou Maximilien. Il avait même parlé d'une dot de 100,000 écus à prendre sur l'héritage de Bona Sforza. Cf. WIERZBOWSKI, *Lauro*, p. 508. En 1579, Possevino proposait un mariage entre cette princesse et l'archiduc Ernest, mais inutilement. *Arch. S. S. Nunz. Germ.*, 92, f. 59. Cf. KARTTUNEN, LIISI, *Possevino*, p. 148.

<sup>2</sup> Le 14 avril 1578 « svar till Stadthollernes schriffvelse på Reffle ».

..... att wij måtte bekomme ifrå hertig Magnus förde Öffwerpål, och wij kunde bekomet, då wij wele räknat emot Karckhuus, som samme hertig Magnus hafwer oss ifrå och wij haffwe tilltaal till, Therom wij seden med wår svåger kongen i Polen, som thet haffwer tagitt i protection, wäl wele förlýkes..... *S. R. A. J. R.*

devait montrer au grand chancelier de Lithuanie, Nicolas Radziwill, quand celui-ci discuterait avec lui des territoires à laisser à Magnus<sup>1</sup>. La fortune, cependant, ne devait plus échoir à ce dernier; il dut se contenter du petit évêché de Pilten et renoncer à tous ses rêves sur la Livonie. Lui qui avait toujours caressé l'idée de devenir, avec l'aide de la Moscovie, un prince indépendant, se voyait maintenant réduit au rôle de petit vassal de la Pologne, sous la protection de ce pays. Lui qui, un jour, ambitionnait de devenir le médiateur des princes de l'Europe Occidentale et de la Russie, en était arrivé à quémander des recommandations pour traiter avec le grand-duc de Moscovie. Pauvre roi titulaire de Livonie! Durant neuf années, il avait supporté toutes espèces de sacrifices pour acquérir une position politique éminente, et voilà que sa carrière se trouvait finie, ses songes étaient évanouis!

Durant ce même printemps de 1578, il survint un fait qui contraignit Jean à dévoiler ses secrets sentiments à l'égard de la Pologne. Le commandant de Wenden, Büring, avait demandé aux Suédois aide et protection contre le tsar. Le roi de Suède écrivit à Reval qu'il fallait se rendre à cette prière, pour autant que la Suède en retirerait quelque avantage<sup>2</sup>. Cette demande d'aide était, en quelque sorte, un pas en avant vers l'union des deux peuples. Sur les instances d'Antonio Possevino, qui n'avait cessé de le pousser à la ligue, le roi de Suède écrivit en Pologne, le 23 avril 1578, pour proposer à Batory la jonction de leurs deux armées et l'engager à recueillir des munitions.

Dans le dessein d'exciter les populations de la Livonie contre le tsar, Jean leur adressa, en outre, une proclamation<sup>3</sup>, et en expédia

<sup>1</sup> Le prince Nicolas Radziwill, palatin de Vilna, chancelier de la Lithuanie, était devenu gouverneur de la Livonie au printemps de 1578 en substitution de Jean Chodkiewicz, qui déplut toujours à Jean III. PAWINSKI XI, 34. Cf. BUSSE, p. 129-130.

<sup>2</sup> Le 14 mai 1578. .... Såsom i och beröre, om then hielp och biistond som vår Swåger kongen i Polens Stadthollere på Wenden begärer af emot Rÿssen. Ther på lathe wij eder förnimme, att eder wäl är wetterligit, hwad biistond som the påler och Lütouwer haffwer giordt oss, när Reffle af förde Ryss warit belägrat, och elliest i måge förthenskuld göre them lüke sådant büstond, som the oss i sådanne fall giort haffwer och inthet therudöffwer, utan then kunde skee medh vår synnerlige nytto och fördel.... S. R. A. J. R. Jost von Fürstemberg avait été commandant de Wenden avant Büring. Cf. BUSSE, p. 112.

<sup>3</sup> Le 23 avril 1578. « Polnske kon. Stephan om armeernas coniunction emoot Ryssen och spanmåls köpande. » S. R. A. *Titularreg.* On devait apporter aux soldats en Livonie une grande quantité de provisions de bouche. Au commencement de juin 1578 il y avait à Danzig trois cents navires pour embarquer du froment pour la Suède et pour l'armée suédoise. ÖDBERG, p. 60.

une autre au duc de Courlande, Kettler. Un certain Diedrik Anrep, et Jean Koskull, furent adressés au duc de Prusse, Georges-Frédéric, pour le solliciter d'envoyer, lui aussi, des soldats contre le Moscovite<sup>1</sup>. Batory, de son côté, au commencement de 1579, fit de semblables instances auprès des électeurs de Brandeburg et de Saxe, ainsi qu'à des ducs de Poméranie et de Prusse<sup>2</sup>. On avait ainsi appelé à la rescousse tous les princes qui pouvaient prêter secours de façon effective et sans nuire aux intérêts de la Suède ou de la Pologne. Dès lors, il était nécessaire que Jean et Batory fissent action commune. Ce fut dans l'été de 1578, à ce qu'il nous paraît, qu'on stipula ce traité. Il est vraisemblable que dans ce document on n'allait pas jusqu'à établir une ligue formelle, mais uniquement la jonction des armées de Pologne et de Suède en Livonie; c'est juste le contraire de l'opinion de l'historien Dalin<sup>3</sup>. Il fut bien question, à la vérité, d'une ligue dûment établie, mais elle ne s'effectua point<sup>4</sup>; en effet, si ce traité avait été signé, l'alliance des deux souverains ne se serait pas bornée à la seule jonction de leurs deux armées près de Wenden, mais aurait subsisté pour toutes les attaques successives contre l'ennemi. Nous voyons, au contraire, que les deux corps d'armées, après la bataille de Wenden, opèrent chacun pour leur propre compte, en diverses régions. Il est vrai que, durant l'été de cette même année, des entrevues eurent lieu, à Danzig et à Elbing, entre Possevino, Lorichs, Johan

<sup>1</sup> « Liffländske Invånarna om hielp emoot Ryssen ». Le 4 juin 1578. S. R. A. *Titularreg.*

Lit. ad. Ducem Curlandiae, le 4 juin 1578.

Lit. ad Ducem Borussiae, le 16 juin et 6 juillet 1578.

Didrik Anrep et Jean Koskull avertissaient parfois Jean III de la situation de la Livonie. C'est ainsi que le 30 juillet 1578, ils informaient Jean III des affaires du duc Magnus. DALIN, p. 102.

Cf. S. R. A. *Bref till k. Johan från åtskilliga personer.*

<sup>2</sup> BUSSE, p. 139.

<sup>3</sup> .....Imedlertid hade konungen af Pohlen betänkt sig antagit de wilkor, som k. Johan honom föreslagit. Svenske ministern Anders Lorichs war knapt kommen till Warsou, förän förbundet emot Ryssen blef underskrifwit och strax påmintes k. Stephan så väl om begge krigshärarnas hopfogning som om et förråd of spannemål till deras underhåll..... DALIN, p. 102.

Cette lettre du roi de Suède à celui de Pologne, citée par Dalin, porte la date du 23 avril 1578. Il est néanmoins probable que la lettre fut expédiée avant que la réunion des armées en vue de la bataille de Wenden eût été décidée. Söderquist croit qu'une ligue formelle ne fut jamais conclue entre Batory et Jean III, et c'est aussi notre opinion. SÖDERQUIST (*Hist. Tidskrift*, 1904, p. 8). Dalin a une opinion diamétralement opposée. Cf. p. 52, note 3.

<sup>4</sup> Polnske konungen Instr. för Andr. Lorichio om för bundet emoot Ryssen. Le 24 juin 1578. S. R. A. *Titularreg.*

Henrikson<sup>1</sup> et Rilski<sup>2</sup>, pour travailler à leur réunion définitive, mais, de tous ces pourparlers, il n'existe pas trace de résultat. Rappelons que Possevino partit de la Suède, muni de pleins pouvoirs pour traiter toutes les questions en cours entre Jean et Batory. Voilà longtemps que Possevino avait cette ligue dans l'idée, aussi fut-il des plus satisfaits de voir enfin ces deux Etats passer un acte en commun, tout précaire fût-il. Les questions financières que Possevino avait également à discuter, constituaient cependant la pierre d'achoppement qui dérangeait ses projets. Il était certain qu'en cette matière il n'aboutirait point. Quant à la question de Sforza, lui-même n'en désirait pas voir l'issue, car, en faisant miroiter l'espoir de cet héritage, il comptait temporiser avec le roi de Suède, et entretenir de la sorte son amitié pour les catholiques qu'il n'aurait pas voulu ou osé mécontenter. Possevino arriva donc à Varsovie, avec l'intention de traiter avec Batory les questions suédoises, mais il n'y trouva pas le roi qui était parti pour le camp. Il lui écrivit alors de faire tout son possible pour satisfaire aux prétentions de Jean III. Au cas où Batory n'eût pas cru devoir toucher lui-même à ces questions brûlantes, il lui proposait l'arbitrage du Pape pour les trancher<sup>3</sup>. L'intention de Possevino est claire; il tenait surtout à reculer, autant que faire se pouvait, la solution de tout litige et à traîner la négociation en longueur. Si nous nous souvenons combien peu le Saint-Siège s'était intéressé à cette affaire, nous pouvons, à bon droit, supposer que l'arbitrage pontifical ne l'aurait pas fait avancer d'un pas. Vers le même temps, l'ambassadeur Lorichs présenta les mêmes revendications et reçut réponse du roi de Pologne<sup>4</sup>. Il est fort probable que cette réponse n'aura consisté qu'en de bonnes intentions.

Tandis que la politique papale fait tous ses efforts pour former une ligue entre Batory et Jean, la Suède inaugure ses négociations diplomatiques avec l'Espagne. Possevino avait à peine quitté la Suède que l'ambassadeur d'Espagne, le capitaine Francisco Eraso, y arrivait chargé de conclure une alliance entre Philippe II et Jean III<sup>5</sup>. Déjà à

<sup>1</sup> Johan Henrikson était un des secrétaires de Jean III, tristement célèbre par les scandales de sa vie privée.

<sup>2</sup> Laurentius Rilski était au service de la cour de Pologne. Il portait très souvent des lettres, de la Pologne en Suède, et prenait part à ces réunions dans lesquelles se discutaient des questions les plus importantes entre Batory et Jean III.

<sup>3</sup> Cf. KARTTUNEN, LIISI, *Possevino*, p. 136.

<sup>4</sup> Batory à Jean III. Le 16 juin 1578. « Polnske konungens svar på k. Johans anfordran genom legaten Andr. Lorichium andragen. S. R. A. *Titularreg.*

<sup>5</sup> La première dépêche envoyée par Eraso de Stockholm est du 23 juin 1578, et la dernière du 16 juillet 1579. HILDEBRAND, E. (*Hist. Tidskrift*, 1886.)



Rome, Pontus de la Gardie avait entretenu de ce projet l'ambassadeur de Philippe II, et avait offert à l'Espagne l'aide de la flotte suédoise pour combattre la rébellion des Pays-Bas. Nous savons que cette offre fut très agréable à Philippe : il avait non seulement besoin de forces navales pour assurer sa domination sur les Océans et se tenir en communication avec ses colonies, mais encore l'assistance suédoise lui était tout particulièrement précieuse pour réprimer l'insurrection néerlandaise.

Pendant que Philippe II se berçait de l'ancien rêve de faire une descente en l'Angleterre, l'amitié de la Suède aurait pu lui être de la plus haute utilité. C'est sur cette pensée que se basa la légation d'Eraso. Le roi de Suède fit à l'ambassadeur espagnol un très gracieux accueil. Il lui était, certes, fort agréable de devenir l'allié du plus puissant prince de l'Europe ; cette amitié lui eût procuré d'immenses avantages politiques. Jean III pensait, d'ailleurs, que Philippe II aurait reconnu l'aide des Suédois en remboursant la somme qu'il devait à leur roi. Ses espérances furent pourtant déçues, et l'amitié de l'Espagne ne fut qu'un songe doré.

Nous n'entendons pas entrer dans des détails sur la légation d'Eraso ; on en trouvera les lignes fondamentales dans l'étude des historiens E. et Karl Hildebrand<sup>1</sup>. Il est à remarquer, cependant, qu'aussi longtemps que Jean III eut l'espoir de se liguer avec l'Espagne et l'Empereur, il ne se soucia guère de l'amitié de Batory ; mais sitôt que cet espoir vint à s'évanouir, il s'effectua entre les deux rois un rapprochement marqué. Batory, il est vrai, n'avait guère interrompu ses relations avec son beau-frère. Pendant le séjour d'Eraso en Suède, en 1578, on y constate la présence du jésuite Stanislas Warszewicki, qui, ainsi que nous l'avons déjà mentionné, arrivait avec sa proposition de mariage entre le neveu de Batory et la fille du roi de Suède. Il donnait également à espérer que la Suède toucherait incessamment l'argent venu de Naples. Comme nous l'avons vu, Warszewicki ne faisait aucune allusion à la question de la succession au trône de Pologne et se bornait à annoncer que le neveu de Batory serait fait prince de Siebenbürg. Il disait aussi que Lorichs ne tarderait pas à venir rendre compte de ses négociations en Pologne<sup>2</sup>. Comme on sait, Jean ne fut guère satisfait de ces nouvelles, ce mariage lui déplaisait<sup>3</sup>, et la

<sup>1</sup> HILDEBRAND, *Johan III*, p. 290-297.

HILDEBRAND, E. (*Hist. Tidskrift*, 1886).

<sup>2</sup> ÖDBERG, p. 58.

<sup>3</sup> Le 27 juin 1578. *Polnske drot : Om hert. Sigismundi wahl till Polnske Cronan och fröken Annas resa till Polen. S. R. A. Titularreg.*

promesse d'argent le tranquillisait médiocrement : on la lui avait faite cent fois pour ne jamais la tenir. Il avait, en outre, entendu, et avec infiniment de mécontentement, courir le bruit d'une trêve entre Batory et le tsar. Plus tard, d'ailleurs, on reconnut que ce bruit était erroné, et l'on apprit qu'au contraire la Pologne n'avait cessé de faire des préparatifs de guerre contre la Moscovie <sup>1</sup>.

Ces dernières nouvelles fournirent à Jean le prétexte d'activer, lui aussi, ses préparatifs de guerre, bien qu'il ne fût pas encore décidé sur la manière dont il exécuterait à l'avenir ses opérations. Pour le moment, il était dans l'attente. Les deux Cours, de Suède et de Pologne, ressemblaient à deux pôles entre lesquels eût passé un courant électrique. Parfois celui-ci fonctionnait à merveille, et d'autres fois s'interrompait subitement ; pour le rétablir, il était alors besoin d'un dynamo puissant, et c'était la diplomatie papale qui en remplissait le rôle. Cette diplomatie avait ses desseins en Suède comme en Pologne : il s'agissait d'attirer Jean au catholicisme, et de placer Batory à la tête de la ligue contre les Turcs. Tel était le motif pour lequel les affaires polono-suédoises tenaient si fort à cœur au pape Grégoire. Les efforts de ce dernier, en Suède, ne se bornaient point aux questions ecclésiastiques, mais s'étendaient aussi à un grand nombre de délibérations politiques. A peu près toutes les tractations de Possevino avec les princes avaient dans quelque partie rapport à la Suède. Ces négociations n'amenaient pas toujours des résultats positifs, mais on persistait néanmoins dans cette voie. En Pologne, Possevino n'avait abouti à rien, en ce qui concernait les prétentions de la Suède, et l'Empereur avait accueilli avec froideur la proposition d'un mariage entre Vasa et Habsbourg. Il avait toutefois promis d'y songer et à son

<sup>1</sup> Le 4 juillet 1578. « Till Jören Boij, Claes Biörnson, Hans Erichson, KMtts tilförordnade på Räfte, om thet stillestånd som Hans KMtts swåger konung uthi Pålén haffwer giord medt konungen i Rydzland ».

..... at ändogh wij som oftast hafva bekommit the kundskaper och tiiden-der, at wår swåger konungen i Polen skall hafwa giordt stillestånd med Rydzenn. Szå wele wij eder ther opå icke hafwa förhollidt, att wij fast andre och wissare kundskaper haffwe bekommit och ther af förstådt, at um samme stillestånd icke allenast är inthet wårdt, utan och att högbete wår swåger tenker med thet förste til at besökie förb<sup>e</sup> Rydz med sin wåldighe krigsmacht, ther til han och hafwer besolladt til 8000 Tattarer, Ungrer och och andre förutan sit eghit krigsfolck och förthenskul eder wij hermed befala och alfwarligen förmane, att icke antha the kundsaaper som något annorledes lijde efter thet the icke kunne ware sandfärdighe, uthan företager saakerne med alfwar emoth förbede wår fiende.....  
S. R. A. J. R.

On traitait entre Batory et le tsar une trêve, mais toutes les négociations sombrèrent. Cf. SOLOVJEV, VI, 265-267.

retour de Rome, Possevino aurait pu recevoir une réponse plus bienveillante. En général, du reste, aucun obstacle n'arrêtait cet homme. Quand un projet lui manquait il le remplaçait aussitôt par un autre. C'est ainsi qu'à Prague il s'était mis en relation avec l'ambassadeur de Philippe II, don Juan Borgia, et l'avait entretenu de l'amitié hispano-suédoise. A ces négociations, on voit également prendre part Guzman, ambassadeur du roi catholique auprès des princes du Rhin, et qui se trouvait par hasard à Prague. Possevino avait donc de grandes espérances pour l'avenir, et s'en allait avec la conscience d'avoir notablement facilité à la Suède les affaires de sa politique extérieure. Le Saint-Siège entendait d'ailleurs montrer d'une autre manière sa bienveillance à l'égard de la Suède, et expédia des missives à Jean, à Catherine et à leurs conseillers<sup>1</sup>. Il agissait de la sorte pour calmer le mécontentement que devait causer, en Suède, la résolution de la Congrégation des cardinaux qui, comme nous le savons, avait rejeté certaines des propositions faites par le roi de Suède, en vue du rétablissement du catholicisme<sup>2</sup>. Il ne s'agissait point, bien entendu, de rompre les relations avec la Suède, mais de la convaincre, au contraire, des bonnes intentions du Saint-Siège. Aussi celui-ci sollicitait-il le nonce de Pologne de faire tout ce qu'il pouvait pour arriver à la formation d'une ligue entre Jean et Batory<sup>3</sup>. Le nonce Caligari répond, dans diverses lettres au cardinal de Como, qu'en toutes occasions il s'était efforcé à cette tâche de toute l'ardeur de son zèle. Conclure la ligue n'eût pas été malaisé, si ces fâcheuses questions financières ne s'étaient pas toujours placées à la traverse. Selon lui, ces points de discussion étaient bien plutôt de la compétence de commissaires spécialement désignés par l'une et l'autre partie, que de celle du

<sup>1</sup> KARTTUNEN, LIISI, *Possevino*, p. 136.

<sup>2</sup> S. S. à Jean III; S. S. à Catherine Jagellon. Le 19 juillet 1578. *Arch. S. S., Arm.*, 44, vol. 24, f. 95.

S. S. à Nils Brask. S. S. à Per Brahe. Le 15 juillet 1578. *Arch. S. S., Lettere ad Principes*, 12, f. 155.

Lorenzo Cagnoli, qui portait des lettres en Suède, était le même personnage qui avait apporté à Rome celles de Catherine et de Jean. C'est lui aussi qui apporta à Jean III la réponse de la Congrégation des cardinaux. Il arriva à Stockholm le 26 octobre 1578. Les propositions de Jean étaient au nombre de douze. Celles qui n'avaient pas été acceptées par Rome sont les suivantes: 1° la messe en langue vulgaire; 2° la communion *sub utraque*; 3° le mariage des prêtres; 4° l'abolition du culte des images; 5° de l'eau bénite et d'autres cérémonies semblables. THEINER, *Schweden und seine Stellung*, I, 504.

<sup>3</sup> Como à Caligari. Le 2 août 1578. *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 172, f. 275.

nonce. Il se déclarait, toutefois, disposé à faire tout ce que Rome eût ordonné <sup>1</sup>.

Mais voyons ce qui se faisait à Rome même, au sujet des affaires suédoises. Sitôt Possevino de retour, elles y furent remises sur le tapis <sup>2</sup>. Après s'être rendu rapidement à Naples pour l'affaire de Bona Sforza, ce dernier fit aussi partie des congrégations qui s'en occupèrent <sup>3</sup>. Celle des cardinaux ne put, cette fois encore, accepter les propositions de Jean, bien qu'on se promît de voir se développer le catholicisme en Suède. On discuta sur la réorganisation de l'Eglise dans ce pays, et l'on arriva à la conclusion qu'une autre mission de Possevino s'imposait encore. Avant de le laisser repartir, cependant, on tint à encourager Jean III, et son entourage, par de nouvelles lettres pontificales <sup>4</sup>, et ce qui paraît bien caractéristique, c'est que le Pape s'adresse au duc de Bavière pour les questions touchant la Suède. Il désirait que celui-ci, tant en son propre nom qu'en celui d'autres princes de l'Allemagne, se liât d'amitié avec le roi Jean. Il est fort étonnant qu'un diplomate pontifical pût jamais supposer qu'il était possible à un duc de Bavière d'offrir assistance et protection au nom d'autres princes; cela prouve amplement combien Rome se faisait d'illusions sur la facilité qu'il y avait de rétablir la foi catholique en certains pays <sup>5</sup>.

\*  
\* \*

<sup>1</sup> Caligari à Como. Le 22 août 1578; le 13 octobre 1578.

..... Li negocii, che passano tra' l'Re di Svezia et q<sup>l</sup> Maesta (Batory) hanno, come ho tocco altre volte, dui capi principali. L'uno di trattare di bona amicitia et confederatione tra loro et in q<sup>o</sup> per tutti rispetti che V. S. Ill<sup>ma</sup> scrive io mi intro-mettero, senza exceptione alcuna. L'altro capo è di pretensioni pecuniari che ha il Re di et Regina di Suetia contra q<sup>a</sup> corona (Polonia), et q<sup>a</sup> non pare a me di potermi ingerire con tanta destrezza, che non urti da qualche parte et pero io vi procedano, molto circonspezzamente havendo quest'articolo, il quale senza dubbio si havera da trattare per huomini espressi dell' Maesta di Suetia..... *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 14, f. 273; 318.

<sup>2</sup> HILDEBRAND, *Johan III*, p. 300.

<sup>3</sup> Possevino, à cause de l'opposition des agents polonais, n'était parvenu à rien conclure à Naples. On doit noter en général que ces agents remettaient toujours la décision, parce que tant que la question Sforza était pendante, il jouissait à Naples de riches pensions, de sorte qu'il était de leur intérêt de ne rien conclure. Cf. KARTTUNEN, LIISI, *Possevino*, p. 137.

<sup>4</sup> S. S. à Jean III. Le 1<sup>er</sup> novembre 1578. THEINER, *Annales Ecclesiastici*, II, 413.

S. S. à Sigismond. *Arch. S. S. Arm.*, 44, vol. 24, f. 109.

Diverses lettres furent écrites le 1<sup>er</sup> novembre 1578, comme à Per Brahe, à Pontus de la Gardie, à Batory et à d'autres. Cf. *S. R. A. Ahlquistiska samlingen*. Cf. *Arch. S. S. Lettere ad Principes*, 12, f. 244-246.

<sup>5</sup> Como au duc de Bavière. Le 1<sup>er</sup> novembre 1578.

..... Persuasum habemus audivisse jam te de optima voluntate erga Catholicam Religionem Joannis Regis Sueciae..... judicamus dignum tua praestanti pietate fac-

Examinons maintenant ce qui se passait en Suède, tandis que la diplomatie papale s'évertuait à procurer des amitiés à Jean III. Dans l'été de 1578, suivant de près Stanislas Warszewicki, l'ambassadeur Anders Lorichs était revenu de Pologne pour rendre compte de sa mission. Selon toute probabilité il fut aussi porteur de lettres de la part de Batory. Le roi de Suède fut assez irrité que les négociations de Lorichs n'eussent point abouti; les lettres de Possevino et de Caligari, purent lui apprendre, cependant, que son légat n'avait épargné aucun effort pour obtenir des réponses catégoriques au sujet des prétentions suédoises, et il résolut de le renvoyer, encore une fois, en Pologne. Selon Messenius, Lorichs reçut, le 30 août 1578, de nouvelles instructions, qui lui octroyaient toute latitude d'insister sur le paiement des sommes dues à la Suède. Le ton de ces instructions nous prouve à quel point Jean tenait à l'extinction de cette dette. Batory dut, une nouvelle fois, essayer l'humiliation de se voir exposer la fastidieuse litanie des revendications suédoises, comprenant la dot de Catherine, 50,000 thalers; la dette de Sigismond-Auguste, 134,000 thalers; les intérêts de 14 années des dites sommes, et, en outre, la part de Catherine aux biens de sa mère, Bona Sforza, et à une partie du trésor de Tikoczin, lequel s'élevait à environ 100,000 florins<sup>1</sup>. C'est de la sorte que Jean III croyait s'attirer l'amitié des Polonais! Pour réussir cependant, Lorichs avait ordre de recourir à la corruption, et de soudoyer quelque grand seigneur polonais, par exemple, le grand-chancelier Zamojski. Or, même en admettant la réussite de son entreprise, qu'est-ce que Lorichs aurait bien pu conclure en présence de l'opposition du roi et de la très grande majorité du sénat? En admettant même que le gouvernement suédois eût parfaitement le droit d'exiger le recouvrement de ses créances, demande qui trouvait, du reste, sa justification dans le besoin d'argent du roi, ce n'était certes point ces réclamations continuelles et incessantes qui semblaient le plus sûr moyen d'arriver à une entente. Ce fut la grande erreur de la politique de Jean que de s'être engagé dans cette voie. On ne peut, d'autre part, que s'étonner de la manière avec laquelle le gouvernement de Pologne se complut à leurrer le roi de Suède en le berçant de vaines espérances, et cela non seulement par lettres, mais, en dernier lieu aussi, par l'intermédiaire de Warszewicki et de Lorichs.

---

turum esse te, si home opportunitatem arripueris ad eum scribendi tuamque atque aliorum Catholicorum Germaniae Principum amicitiam ei offerendi..... *Arch. S. S. Arm.*, 44, vol. 24, f. 117.

<sup>1</sup> Lorichs devait payer au duc de Prusse Georges Frédéric, 30,150 thalers, somme qui avait été prêtée à Jean III dès 1572. MESSENIUS, VII, 52; ÖDBERG, p. 62.

Nous ne savons pas avec certitude quand Lorichs repartit en ambassade. Il est établi qu'il remit au roi, le 29 octobre 1578, une sorte de déclaration de fidélité où il promettait de n'entamer, avec aucun prince étranger, des pourparlers préjudiciables à la Suède et de ne rien négocier, quand à la ligue, sans avoir obtenu, tout d'abord, le consentement de son roi<sup>1</sup>. Hildebrand fait erreur quand il affirme que Lorichs était en Pologne déjà le 12 novembre, car, le 16 novembre 1578, il se trouvait à Gripsholm auprès du duc Charles. Ce qu'il y avait à faire, nul ne le sait. Nous avons quelque raison de croire qu'il y fut question du voyage secret à Rome, et qu'il entreprit au printemps de 1579<sup>2</sup>.

A côté des lettres adressées à Batory, Lorichs, était chargé d'en remettre aussi au nonce Caligari, de la part du roi, de Catherine et de Stanislas Warszawicki<sup>3</sup>. Elle contenaient très probablement des sollicitations à l'adresse du nonce, et pour que celui-ci continuât ses négociations en faveur de la Suède et prêtât son concours à Lorichs. Ce dernier était encore en Suède, que Lorenzo Cagnoli arrivait d'Italie avec des lettres pontificales. Il était également porteur de la sentence de la Congrégation des cardinaux, relative aux propositions du roi en matière de religion. Jean III fut on ne peut plus mécontent de ces nouvelles de Rome; aussi ordonna-t-il à Typotius une réponse sévère. Il s'y annoçait décidé à rompre toute relation avec le Saint-Siège si ses propositions n'étaient pas acceptées<sup>4</sup>. Des deux côtés, les rapports allaient donc en empirant et l'on commença, dans le même temps, à concevoir des doutes sur la sincérité des propositions de l'Espagne. Philippe II n'avait pas même répondu aux lettres d'Eraso, dans lesquelles celui-ci lui faisait connaître les conditions de la ligue hispano-suédoise. L'atmosphère politique, en Suède, se faisait de plus en plus lourde, quand un événement, en Livonie, vint éclaircir la situation. Ce fut la jonction des armées polonaises et suédoises près de Wenden, fait remarquable, puisque ce fut l'unique fois, durant le règne de Batory, que les deux armées opérèrent de concert; aussi ce fait mérite-t-il d'être exposé en détail.

<sup>1</sup> S. R. A., *Polonica*, cf. ÖDBERG, p. 63.

<sup>2</sup> S. R. A. *Inventarium* contient une lettre intitulée « Responsum Reginae Poloniae Dominae Annae ad propositiones Reginae Svetiae per Andream Lorichium de dote ex maternis bonis accipiendis », 12 nov. 1578. Si cette réponse fut donnée, comme il semble certain, après l'arrivée de Lorichs de la Suède, la date mise en tête de la lettre est fautive, et on devrait lire 12 décembre 1578, puisque Lorichs était encore en Suède le 12 novembre. Cf. HILDEBRAND, *Johan III*, p. 308.

<sup>3</sup> Cf. ÖDBERG, p. 67. *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 16, f. 17.

<sup>4</sup> Cf. *Arch. S. S. Nunz. Germ.*, 92, f. 9-18.

C'était en automne 1578. Une armée russe venait de mettre le siège devant Wenden, place défendue par le commandant polonais Buring. Cette armée avait pour chefs les princes Galizin, Chworostin Tyfjakin <sup>1</sup>, entre lesquels n'existait aucune harmonie. Dans le temps où les Russes se trouvaient sous les remparts de Wenden, un colonel suédois, Jöran Boije, était parti de Reval avec quatre bataillons d'infanterie et trois escadrons de cavalerie. Arrivé près de Pernau, il apprit que les Russes se préparaient à attaquer Wenden, ce fut alors que Boije proposa au commandant polonais, André Sapieha, de livrer bataille, à eux deux, aux Russes, et de les déloger de Wenden. Sapieha, qui avait sous ses ordres deux mille hommes de cavalerie dans la province de Riga, accepta le projet, et le 20 octobre 1578, les deux corps se réunirent à Mojan, à trois lieues de Wenden. Au matin suivant, l'armée polono-suédoise marchait contre les Moscovites. Les Polonais furent les premiers à s'emparer de quelques positions, en tenant tête à l'ennemi; la cavalerie tatare, qu'ils en avaient expulsée, se précipita, en grand désordre, dans le camp russe, y semant le désarroi le plus complet. Le gros de l'armée polono-suédoise se précipitant alors à l'attaque, engagea un combat acharné. Les Russes tenaient ferme; mais l'arrivée inopinée des forces de Buring, qui, de Wenden, opéraient une sortie, les contraignit enfin à se replier et les mit bientôt en pleine déroute. Les chefs de l'armée russe furent durant la nuit, du côté de Dorpat. Le campement et les munitions restèrent entre les mains des vainqueurs qui se saisirent de quatorze grosses pièces de canons, de six mortiers et de plusieurs petites bouches à feu, sans compter les tentes et les provisions de bouche. Deux cents Russes, parmi lesquels Chworostin et Tyfjakin, tombèrent au pouvoir de l'ennemi; les Moscovites avaient perdu plus de six mille hommes et les vainqueurs à peine quelques centaines <sup>2</sup>. C'est ainsi

<sup>1</sup> BUSSE, p. 135; cf. SOLOWJEW, VI, 268, nomme encore parmi les chefs de l'armée russe, Teodor Scheremetjew, Andrej Paletski, et Schelkow.

<sup>2</sup> BUSSE, p. 134; SOLOWJEW, VI, 263.

GIRS dit que les vainqueurs perdirent seulement une centaine d'hommes; mais cela nous semble vraiment trop peu pour une bataille dans laquelle l'ennemi perdit presque 6000 hommes. Cf. MESSENIUS, VII, 53; ÖRNHIEM, p. 170; WALISZEWSKI, p. 407-408.

*Arch. S. S. Nunz. Germ.*, 92, f. 12, nous trouvons sur la bataille de Wenden la notice suivante :

... Agebatur inter M<sup>tem</sup> Sueciae et Poloniae de foedere ineundo et bello adversus Moschum suscipiendo, sed sine illo foedere et vix ulla spe foederis M<sup>tas</sup> Sueciae, cum intelligeret legatum Moschi Vilnae esse apud M<sup>tem</sup> Poloniae, mandavit prefecto militum, quos alit in Livonia, ut Rivalia egressi Moschorum regionem populantur, Polonisque et Lituaniis, si se loco moverent adversus comunem hostem auxi-

qu'Ivan le Terrible apprit ce que valaient la Suède et la Pologne quand elles se trouvaient unies. Cette victoire, toutefois, eut une suite funeste pour elles : les Polonais s'emparèrent de tout le butin, sans vouloir céder aux Suédois la part qui leur revenait et qui leur avait été promise avant la bataille. C'est ainsi que, pour une question d'intérêt secondaire, cette si heureuse perspective de concorde fut troublée dès le commencement des opérations.

Les historiens suédois parlent très peu de la bataille de Wenden. D'après un certain Hammarskjöld, c'est à la victoire de Wenden qu'a été soudé le premier anneau de la chaîne dont l'achèvement n'eut lieu qu'en 1709, à Pultawa <sup>1</sup>. Paroles bien caractéristiques du caractère du Suédois, toujours prêt à laisser dans l'ombre ce qui peut lui être préjudiciable.

Il est clair que la nouvelle de la victoire de Wenden fut accueillie avec joie, tant à la Cour de Jean III qu'à celle de Batory. En Pologne, le nonce Caligari écrivit au cardinal de Como que le moment était venu, pour Batory et Jean, de stipuler entre eux une entente définitive <sup>2</sup>; il obtint d'ailleurs une audience de Batory, et en lui présentant ses félicitations, il lui répéta que la Suède et la Pologne devaient former entre elles une ligue et la maintenir dans le futur. Batory répondit qu'il l'avait déjà bien souvent proposée à Jean, et que la Pologne était disposée à conclure une alliance formelle, mais que le roi de Suède, par ses éternelles revendications pécuniaires, impossibles à satisfaire pour l'instant, y avait, jusqu'alors, mis entrave <sup>3</sup>. Le

lio essent. Preparant interea arcta obsidione Wandaliæ Moschi cum exercitu tormentis, muralibus et omni bellico apparatu instructo, Polonorum urbem magistri ordinis Teutonici Sanctæ Mariæ quondam sedem. Lithuanorum vero equitatus, assumpto peditatu, ex munitionibus locis erumpens, Suecos ad belli societatem invitarat, Sueci vel odio Moschorum, vel amicitia Polonorum socia arma cum Lithuanis congiungere assensu militari decreverant.....

<sup>1</sup> HAMMARSKJÖLD (*Hist. Tidskrift*, 1889, p. 219).

<sup>2</sup> (Cracovie), Caligari à Como. Le 10 nov. 1578.

..... Che mi pare buona occasione d'introdurre et fermar amicitia et intelligenza tra queste Maeste (Batory) et il re di Suecia, poichè uno et l'altro essercito è stato congiunto et concorde in ottener questa vittoria..... *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 14, f. 137, 345.

<sup>3</sup> (Cracovie), Caligari à Como. Le 21 nov. 1578

..... Mi rallegrai di nuovo della vittoria riportata contro il Moscovito, et soggiunsi poiche i soldati del Re di Suetia erano stati tanto pronti a congongersi con quelle di S. M<sup>ta</sup> (Batory) a danni del commune inimico che mi pareva buona occasione per saldare (?) una pace et confederatione perpetua tra l'una et l'altra M<sup>ta</sup>, il che oltre che metteva bene a tutti la S<sup>ta</sup> di N. S<sup>re</sup>, che non desiderava cosa piu che la gloria et esaltne di S. M<sup>ta</sup> et del nome suo, ne riceverebbe singolariss<sup>o</sup> piacere et io per suo nome ne facevo calda instantia. *Il Re (Batory) mi rispose, che per lui*



roi Jean devait bien savoir que Batory ne pouvait, à lui seul, disposer des finances de l'Etat et que de telles déterminations dépendaient du sénat et de la diète. Batory avait dû fort souvent solder les troupes de ses propres deniers, quand les contributions votées par le sénat ne suffisaient point. Il n'entendait nullement repousser certaines prétentions, par exemple celles de la dot de la reine et de la dette de Sigismond-Auguste, qu'il reconnaissait sans conteste. Quant aux autres différends, comme la succession de Sforza, etc., il en remettait la solution à l'arbitrage du Pape. L'opinion de Batory sur toutes ces questions était, selon nous, l'expression d'un jugement sain et pratique. Toutes ces difficultés se seraient aplanies avec le temps, et il était bien peu sage de compromettre des intérêts d'un ordre supérieur par des exigences inconsidérées.

Bien que la ligue formelle ne fût point signée entre la Pologne et la Suède, Batory en eût désiré la conclusion. Le vœu de Jean était également de continuer les opérations en commun. C'est dans cette intention qu'il donnait l'ordre aux chefs de son armée, en Livonie, de tenir les commandants polonais au courant de ce que les Suédois faisaient et entendaient faire en cette région, cela afin d'obtenir leur coopération<sup>1</sup>. Après la bataille de Wenden, le terrain semblait des plus favorables à la ligue, mais c'est alors que rentre en scène Lorichs, qui présente de rechef à Batory la note ordinaire des réclamations pécuniaires, ce qui prouvait qu'en Suède, on accordait plus de poids à la solution des différends financiers qu'à l'amitié polono-suédoise ! Ajoutons, cependant, que ces prétentions ne constituèrent pas l'unique

*mai non era mancato, anzi quando penso altra volta di tenere il neg<sup>o</sup> fatto in mano della confederazione tra loro, il Re di Suetia lo disturbo con mettere a campo petitioni pecuniarie alle quali non si poteva soddisfare così presto: che quanto alla dote della Ser<sup>ma</sup> Regina di Suetia, la pagera senza contrasto, quanto alle altre controversie, si contentera, che la Sta di N. S<sup>re</sup> ne fosse arbitro et giudice, anzi che alla Primavera li mandera un altro Amb<sup>te</sup> senza guardare a punteglj d'honore. A mi pare, che il P. Possevino habbi comm<sup>e</sup> dal Re di Suetia, conforme a queste parole del Re di Polonia V. S. Ill<sup>ma</sup> ne parla con lui, et si sara vero, per questo si concludera la confederazione..... Arch. S. S. Nunz. Pol., 14, f. 356-357.*

<sup>1</sup> KARTTUNEN, LIISI, *Possevino*, p. 151.

Le 11 oct. 1578. .... Nos, ut maritus, naturalis tutor et Dominus serenissimae reginae Sueciae conjugis nostrae carissimae cessionem dictorum bonorum a sua serenitate factam serenissimae reginae Poloniae vigore presentium literarum revocamus, infringamus, annihilamus..... S. R. A., *Polonica*.

Jean III à Emilio Malvezzi, le 11 oct. Jean III charge Malvezzi d'annuler la cession de la reine Catherine et lui confère pleins pouvoirs pour négocier à Naples. .... ne redditus bonorum Italicorum posthac in Poloniam devehantur, sed ut ser Reg<sup>ae</sup> Sueciae conjugis nostrae carissimae, nomine exacti ad manus nostras integre et nature perveniant..... Cf. S. R. A. *Svenska Drottringars bref, Katarina Jagellonica*.

obstacle à l'alliance. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, ce qui constitua aussi un élément de dissension, ce furent les vellétés de la part de la Suède, de s'assurer des amitiés par ailleurs. Les intérêts des deux Etats étaient d'ailleurs opposés en Livonie. Jean III comprit que Batory voulait s'assurer ce pays à lui tout seul sans accorder à la Suède la juste compensation de ses peines. Cette politique d'expansion ne permettait pas à Jean de cimenter une union si désavantageuse à son pays. Dans la pensée du roi de Suède, les territoires occupés par les armées alliées auraient toujours été des foyers de discordes. Aussi le meilleur système lui semblait-il celui en vertu duquel chacun retiendrait par devers soi ses propres conquêtes et que nous le voyons prendre pour règle de politique la devise : « *Omnia fore occupantis* ». Ce principe n'empêcha pas la Suède de s'unir parfois à la Pologne, mais de temps à autre seulement, et selon les circonstances. Il est clair que Jean III visait à l'occupation de certains territoires, soit conjointement avec les forces polonaises, soit en les détenant à lui seul, en guise de garantie de ses créances. Au cas où Batory n'eût point soldé sa dette, la Suède, en étendant son propre domaine, se fut ainsi dédommagée.

En Suède, on comprenait que cette question de Sforza semait la zizanie entre les deux Cours ; mais le besoin d'argent était grand, et l'on ne pouvait en abandonner la juste revendication. Au moment même où Lorichs avait toute latitude de traiter, en Pologne, les affaires de Jean et de Catherine, Emilio Malvezzi recevait, de son côté, pleins pouvoirs de négocier à Naples <sup>1</sup>. Cette seconde ambassade eut pour cause une raison prépondérante. L'agent Brancaccio avait échoué dans son entreprise, et le procès, intenté par Pontus, s'était terminé en faveur d'Anna, en 1578. Ce fut alors que Jean III annula définitivement, en octobre de la même année, la cession de Catherine, datant de 1574, et en vertu de laquelle tous ses droits se trouvaient transférés à sa sœur Anna <sup>2</sup>. Ce qui, d'ailleurs, contribua à cette détermi-

<sup>1</sup> KANTCEKI, p. 172-173.

<sup>2</sup> Cum enim status et ordines Poloniae pecuniam ad urgentem Regni necessitatem mutuo a nobis acceptam reddere recusent, solutionem dotis differant, nullamque partem thesauri tikocinensis, a Serenissimo Felicis memoriae Sigismundo Rege Poloniae relictis, Serenissimae reginae Sueciae conjugii nostrae carissimae concesserint, et omnia bona tam mobilia quem immobilia, quae sive testamento sive ab intestato ad Serenissimam Sueciae reginam pertinent, retinuerint, authoresque sint serenissimae reginae Poloniae, ne ratam partem reddituum Italicorum, ut per contracessionem promiserat, ad serenissimam Sueciae reginam transmittat... cessionis supranominatae tabulis vigorem et auctoritatem derogamus..... S. R. A. *Polonica*. Cf. HILDEBRAND, *Johan III*, p. 308.

nation du roi fut la constatation dûment établie qu'on ne recevait de Pologne que de vaines promesses. Dorénavant, les sommes venant de Naples devraient être payées à Catherine et à Anna séparément, et au prorata de leurs parts respectives. Seulement, Jean ignorait la mort de Malvezzi à l'époque où il lui remettait pleins pouvoirs<sup>1</sup> et il lui fallut se procurer un autre agent, Ippolyto Capilupi, auquel Catherine remit elle-même une recommandation<sup>2</sup>, espérant que Mendoza mettrait assez de bonne volonté pour seconder ses plans. Si l'on ajoute que, dans le même temps, la bienveillance de Jean III pour l'Espagne s'était transformée en dégoût, on se demandera, sans doute, à quoi servaient ces pleins pouvoirs octroyés pour Naples, dès l'instant que l'indifférence, chez Philippe II, avait remplacé les grandes protestations d'amitié, et à quoi songeait celui-ci, qui ne répondait pas même aux lettres d'Eraso. A la vérité, il était absorbé par les affaires du Portugal qu'il désirait ardemment incorporer à l'Espagne, et se souciait assez peu de la lointaine Suède ; il aurait pu, évidemment, ordonner à Eraso de quitter ce pays, mais il paraissait, pour l'instant, en avoir complètement perdu la mémoire. Jean avait donc toutes les raisons possibles d'être irrité contre l'Espagne et de ne vouloir ni entendre parler de Philippe II, ni accorder audience à son ambassadeur.

Au début de 1579, le roi de Suède se berça de nouvelles illusions. Les relations avec l'Espagne et le Saint-Siège s'étant refroidies, il songea qu'il pourrait, probablement, trouver appui chez un voisin proche, et fit aussitôt des avances à l'Empereur, avec lequel il avait été en correspondance pour les affaires de Brunswick et des cognats d'Allemagne. Pendant l'année 1579, il lui envoie donc les légats Gustaf

<sup>1</sup> Les dates assignées à la mort de Malvezzi sont différentes. Certaines sources disent qu'il mourut à Rome le 15 septembre 1578, tandis que son ami Ip. Capilupi dit qu'il mourut le 26 août 1578. Cette dernière date paraît être la plus sûre. Cf. KARTUNEN, LIISI, *Possevino*, p. 151.

<sup>2</sup> Catherine à Mendoza. Le 30 septembre 1579.

.... Nam neque justum est, ut alienis relinquamus que ad nos légitime pertinent, nec initio retrocessionem procuravisset, ut siquid ad nos légitime pertinens, nisi utraque nostrum voluisset, utrique, quod suum est distribui, nec internuntios nostros Reverendos Dños Capilupos declaravisset, aut patentes literas iteratas ad eosdem mitteremus, ut modo facimus, aut naves ad Prussiae oram mitti curassemus quibus pecunia aliqua ex Neapolitanis nostris redditibus a serma Poloniae Regina ad nos transmitteretur, nisi re ipsa integram summam, quae ad nos spectat voluisset et omnino volumus....

Aussi le jésuite Possevino recommande les affaires de Suède au Saint-Siège. (Stockholm) Possevino à Greg. XIII, le 9 oct. 1579. Cf. GEIJER, II, III, 253.

Baner<sup>1</sup>, Clas Bjelcke<sup>2</sup>, et Herman Bruser, secrétaire, avec charge de l'entretenir de diverses affaires, au nombre desquelles figurent les questions de Livonie et de Sforza, qui seules font partie de notre étude. Il suffit, d'ailleurs, d'en donner un bref aperçu, car ces négociations sont, pour ainsi dire, identiques à celles qu'entama deux ans auparavant Pontus de la Gardie. Les légats reçurent leurs instructions le 13 mars 1576<sup>3</sup>. Ils étaient tenus de faire une interpellation à propos du duc de Brunswick qui, en dépit de nombreuses sollicitations, avait toujours laissé en souffrance le paiement de l'héritage de feu sa femme, Sophie Jagellon. Les droits de Jean à cet héritage étaient clairs et incontestables et il requérait l'aide de l'Empereur pour obtenir une solution. En ce qui concernait la question de Livonie, les légats devaient exposer le désir de la Suède de voir l'Empereur permettre à son roi le *directum dominium* sur les territoires qu'il avait conquis, dans cette région, et grâce à tant de sacrifices. Le roi de Suède, comme Batory, craignait de voir l'Empereur se lier d'amitié avec le Moscovite. La première audience se tint le 27 juin 1579. Le 12 juillet, Rudolf faisait connaître sa réponse : il répondait, avec amabilité, que le duc de Brunswick avait été fort incorrect en négligeant le paiement de ce qu'il devait à la Suède. Quant à la Livonie, l'Empereur n'était pas disposé à céder ses droits de protectorat, bien qu'il sût gré à la Suède de continuer à défendre cette contrée. Rudolf promettait encore d'exposer la question au Conseil des Electeurs et à la diète de l'Empire. C'étaient là, comme on voit, façon d'attraper les mouches avec du miel, et les légats avaient d'excellentes raisons de se sentir peu satisfaits<sup>4</sup>. En effet, ni l'une, ni l'autre question ne se trouvait résolue, pas plus celle de Livonie que celle de Brunswick puisqu'en 1584 elle était encore pendante. Ce fut alors que Jean III remit à Anna Jagellon l'autorisation de vider le différend Brunswick par voie judiciaire<sup>5</sup>, ce

<sup>1</sup> Gustaf Baner, célèbre maréchal de la cour de Jean III, devient en 1563 conseiller d'Etat. En 1573 et en 1587, il fait partie des légations envoyées en Pologne pour l'élection du roi. En 1578, il est en Allemagne auprès du duc Charles, traitant le mariage. Décapité en 1600.

<sup>2</sup> Clas Bjelcke, frère de Ture et de Hogenskiold Bjelcke, conseiller du roi Jean, devint à son tour conseiller du roi en 1585. Il fut nommé commandant de Stockholm en 1589, exilé de 1606 à 1616, et mourut en 1623. Cf. p. 8.

<sup>3</sup> S. R. A. *Caesareana*.

<sup>4</sup> Possevino avait écrit au nonce Malaspina qu'il devait se préparer à négocier sur beaucoup de choses avec les légats suédois, mais la lettre arriva trop tard, quand les légats étaient déjà partis. Malaspina à Como, le 18 août 1579. *Arch. S. S. Nunz. Germ.*, 99, f. 149. Cf. HILDEBRAND, *Johan III*, p. 317.

<sup>5</sup> Cf. HILDEBRAND, *Johan III*, p. 311-312, 318.

qui démontre clairement la minime valeur qu'on attachait aux paroles de l'Empereur et le peu de profit qu'en 1579 Jean III avait retiré de son essai rapprochement avec lui.

Durant la même année, il s'était, d'ailleurs, produit un rapprochement entre Jean et Batory, alors que Goslicki arrivait en Suède en qualité de légat de la Pologne. Cependant, avant de faire mention de cette ambassade, il est nécessaire de toucher quelques mots de la manière dont avaient pris fin, dans ce pays, les négociations de Lorichs. Ce fut au commencement de l'année 1579, que celui-ci remit sur le tapis ces fâcheuses questions financières. Il avait d'abord interrogé le nonce Caligari sur la conduite à tenir et ce dernier lui avait conseillé de surseoir à ces demandes. En effet, Batory avait dit au nonce qu'il était fort inopportun de traiter des questions secondaires au moment où l'on se préparait à une campagne contre la Moscovie<sup>1</sup>. Lorichs reconnut la justesse de ce conseil, mais comme cette obligation était comprise dans son mandat, il voulut, cependant, tenter d'obtenir de Batory une réponse catégorique. Mieux eût valu s'abstenir. La réponse, en effet, fut la même que celle donnée à Caligari : le temps n'était pas opportun ; Batory ne pouvait s'occuper de telles questions ; il promettait d'expédier en Suède un légat pour traiter de ces choses, et d'autres encore qui attendaient une résolution.

Lorichs n'avait plus rien à faire en Pologne ; il résolut donc de se remettre en route pour vaquer à d'autres affaires. A l'insu de Jean III, il se rendit alors dans les Pays-Bas puis, de là, à Rome, en se berçant du fallacieux espoir de manœuvrer assez adroitement pour ramener le Danemark au catholicisme. Un semblable projet ne pouvait toutefois se réaliser qu'en fondant une ligue catholique contre le Danemark. Lorichs en avait fait part, à Stockholm, au capitaine Eraso et celui-ci n'avait probablement pas manqué de l'encourager dans ses vues ; l'Espagne, à ce qu'il assurait, ferait volontiers partie de cette ligue, à laquelle Lorichs allait tâcher de faire adhérer le Pape, Jean III et Batory. Les pourparlers, pour quelque temps encore, devaient être cachés au roi de Suède. Lorichs partit de Pologne, pour les Pays-Bas le 11 février 1579<sup>2</sup>. Là, il s'aboucha avec le nouveau

<sup>1</sup> Caligari à Como, le 21 janv. 1579.

..... (Batory) mi disse che l'oratore di Suetia metteva a campo tanti pretensioni, et così intricate, che non fornirebbero d'intendendosi in molti anni et non si mostro alieno dalla lega, se Suetia volesse attendere a questo articolo solo..... *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 16, f. 12; 17.

<sup>2</sup> Le nonce de Pologne Caligari dit dans une lettre du 10 février 1579, que Lorichs avait exposé à Batory et à Anna les prétentions de Jean III, mais sans

gouverneur Alexandre de Parma et lui fit connaître son projet de ligue entre Philippe II et Jean, en lui parlant, sans doute, de celui qu'il avait formé contre le Danemark ; puis il se rendit à Rome, où il arriva avant le 12 avril<sup>1</sup>. Le Pape l'accueillit avec joie. On ne connaît pas les détails de la négociation ; Lorichs demeura fort peu de temps à Rome et se trouva à Heidelberg au moment de la célébration du mariage du duc Charles de Suède. Cette arrivée ne pouvait être accidentelle, si l'on se souvient qu'avant de partir de la Pologne, Lorichs avait fait visite au duc, à Gripsholm. Charles était donc évidemment au courant de son hardi projet. A notre avis, toutefois, Lorichs devait dissimuler encore quelque autre dessein en faveur du fils d'Eric XIV, Gustave, qu'il eût désiré installer sur le trône de Suède, en chassant ainsi Jean III. Ces diverses combinaisons, cependant, tant à Heidelberg qu'en d'autres lieux sont restées jusqu'à présent dans l'obscurité. Vers la mi-juillet de l'année 1579, il se trouvait déjà à Braunschweig, comme nous l'indique une lettre de Possevino<sup>2</sup> et il est probable qu'il retourna en Suède avec ce dernier. Puissent d'ultérieures recherches historiques mettre bientôt en lumière la vraie signification de ces aventureuses pérégrinations !

Nous avons fait, plus haut, allusion au désir réciproque de Jean et de Batory de ne pas voir se borner leur union à la seule jonction des deux armées polonaise et suédoise sous les murs de Wenden. Une réponse de Jean III à Batory, acceptant de pousser, en commun, une pointe dans les provinces de Pskow et de Novgorod, nous autorise à en inférer d'une proposition de ce dernier sur ce point. Jean se dit, sans doute, que rien n'eût été plus facile à Batory que de conduire à lui seul les opérations, d'attaquer les deux provinces, et d'arriver ainsi fort près de la frontière de Finlande. Aussi accepta-t-il d'emblée l'expédition. Il craignait, d'ailleurs, de voir les Russes se soumettre sans

---

résultat; il ajoute que Lorichs était sur le point de partir pour les Pays-Bas. Il parle également des idées fantastiques de Lorichs contre le Danemark, d'après lesquelles celui-ci devait être partagé entre Philippe II, Batory, Jean III et le duc de Holstein. Le pape, lui, aurait reçu une somme d'argent.

..... Al Re di Suetia si daria tutto quello che possede ora il Re di Dania in Norvegia, Suetia et Gotia, che è moltissimo. Il Re di Polonia haveria Dantzig libero et tutta la Prussia et citte maritime attinenti al Regno di Polonia.....

Havendo lega con il Re di Suetia recuperaria la Livonia in un subito....." *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 16, f. 43-44.

<sup>1</sup> *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 15, f. 16; cf. *Arm.*, 34, vol. 28, f. 119-120; *Fondo Pio*, 226, f. 136. *Bibl. Vaticane*.

<sup>2</sup> *Arch. S. S. Nunz. Germ.*, 92, p. 178. Cf. *S. R. A. Ahlquistiska Samlingen* Possevino à Como, le 13 juillet 1579.

difficulté à Batory<sup>1</sup>. Avec la manie qui le caractérisait, de faire sans cesse de nouveaux plans sur le papier, il donna l'ordre à Clas Henrikson Horn de se préparer à cette entreprise militaire, et, au cas où son grand âge ne le lui eût pas permis, d'envoyer à sa place Jöran Boije à Reval, d'où il devait conduire les troupes suédoises à la rencontre des Polonais. Cet ordre fut donné le 28 avril 1579<sup>2</sup>; mais, cette fois encore, la montagne enfanta une souris, comme il en arrivait d'ordinaire des idées de Jean III. Clas Henrikson Horn exécuta quelques opérations avec succès de Viborg, en Finlande, dans la province de Novgorod, et le commandant de Reval, Hans Erikson de Brinkala, entreprit une incursion du côté de Narwa. Ces opérations, du reste, se firent en dehors de toute participation polonaise, comme aussi cette autre marche de Reval à Narwa, exécutée par Horn en automne de la même année, en un temps où celui-ci devait parfaitement connaître les ordres du roi qui dataient du 28 avril. Jean considérait la prise de Narwa et de Novgorod, comme des plus aisées, puisqu'à ce moment même Batory et le khan des Tatares guerroyaient contre les Russes. C'est pourquoi il donna à Horn l'ordre de faire son possible pour s'emparer de Novgorod. Avec cette ville, en effet, la Suède serait devenue maîtresse d'une grande province, de 75 forteresses, et du même coup, Batory eût été empêché de s'étendre jusqu'au Systerbäck<sup>3</sup>. Hélas, cette fois encore, les faits ne répondirent pas aux désirs du roi! Les Suédois ne parvinrent pas à occuper Narwa et encore moins la grande Novgorod. La pénurie de vivres et une tactique défectueuse rendirent vaine toute tentative. Si la flotte avait coopéré aux efforts de l'armée de terre, Horn ne serait peut-être point

<sup>1</sup> « Svar till her Henrich Claesson ». Le 5 avril 1579.

..... Att Rydzerne anthen för Stoorfurstens Tyrannii, eller och att the icke förmå kongen i Pålens wäldige macht emotstå giffwe sikh samptligen under kongen i Pålenn, ther aff då kunne fölie att the sedenn schole wele settie theris grantz wedh Systerbäck, hwilket oss och Sweriges Riike icke wore nyttigt.....  
S. R. A. J. R.

<sup>2</sup> « Till her Henrich Claesson (Horn) ». Le 28 avril 1579.

..... Thett och wår alfwarlige och ändelige wilie ähr, att så schee schall, Ty wij haffwe achedt att lathe drage wårtt kriigzfälck, sampt medh thenn Pällnische hoop in udi förde fiendes land till Pleskowen och Nougård, och sedenn thett Längste the kunne, och icke förne drage tädenn änn Landzänderne äre intagne och att hann ähr så förödmukett, thet wij och kongen j Pålenn kunne lathe stelle honom (Ivan IV) sådanne wilkor före som Oss synes och icke han oss, och måthe mann för allting så laget att så myckit bröd och saltt måtte medføres som nödtorften kräffver och krigsfälcket een längh tid kunne sikh medh behielpe. S. R. A. J. R.

<sup>3</sup> Jean III à Henrik Classon, le 13 août 1579; Jean III à Joachim Didrichson, le 5 août 1579. S. R. A. J. R.

rentré à Reval avec la honte d'un échec, mais cette malheureuse campagne mit fin à la série des succès suédois qui avaient duré depuis 1578, c'est-à-dire pendant près de deux ans, et qui ne se renouvelèrent que lorsque Pontus commença ses célèbres opérations en Livonie, au printemps de l'année 1581. Horn était allé au devant de ces désastres, poussé à l'action par les instances mêmes des Polonais. Mais il est temps de parler des efforts entrepris pour arriver à une entente polono-suédoise.

\*  
\* \* \*

Le légat de Batory, Laurentius Goslicki, était arrivé à Stockholm dès les premiers jours de mai, avertissant que son souverain était prêt à se rendre au camp<sup>1</sup>. Les lettres de créance de ce légat portent la date du 21 mars 1579<sup>2</sup>. Il avait pour mandat de persuader la Suède d'opérer, d'un commun accord avec la Pologne, une attaque contre la Moscovie. Goslicki devait, en outre, affirmer hautement les droits de son pays sur la Livonie, et assurer que Batory commençait la guerre précisément pour occuper cette province<sup>3</sup>. Le roi de Pologne entendait ainsi convaincre les Suédois qu'ils n'avaient rien à faire en Livonie. Goslicki devait également entretenir le roi de la succession de Sigismond au trône de Pologne. Nous pensons que Goslicki, à son

<sup>1</sup> Le 2 mai 1579, Jean III ordonna de faire le même accueil à Goslicki qu'à Herbut en 1576 et au légat de Philippe II, Eraso, en 1578.

.... Swar till Stadtholleren och Slotzlofwen på Stocholm belangendes thet Pálniske sendebudh som till Elfsnabben kommet ähr.... så giffwe wij eder dette till svar, att wij wele lathe undfänge samme Legat (Goslicki) på dett sätt som dett förre Polnische sendebudh, item konungen af Spaniens Legatt blef i fjord undfängen. *S. R. A. J. R.*

On envoya deux gentilhommes à la rencontre de Goslicki : le secrétaire Erik Mattson et Christen Gabrielson. Un habitant de Stockholm, Jören Beneck, devait leur préparer une chambre contre paiement. « Efter wåre legater pläghe och betale för sikh udi Pälenn.... », disait le roi Jean.

<sup>2</sup> Le 21 mars 1579. *Salutem ex omnia foelicia Regnia Poloniae Regia optatur (?) per Laurentium Gosliczki, in arduis rebus ex regnum Poloniae maxime concernentibus in Sueciam missum, quem Regi commendat. S. R. A., Inv.*

WIERZBOWSKI, *Warszewicki*, p. 97. Cf. HILDEBRAND, *Johan III*, p. 308.

<sup>3</sup> .... Cumque bellum interim differendum sibi Rex non judicaret, quo tempore Polotium ibat, denuo Laurentium Goslicium Vilna ad Sueciae Regem miserat, per quem jam armis se esse ei ostenderat, et ut ipse a suis quoque finibus in Moscoviam cum exercitu irruptionem faceret, eum horiatus, auxiliorum et belli communicandi rationes quasdam proposuerat. HEIDENSTEIN, p. 168.



arrivée en Suède, obtint ses premières audiences à Swartsjö, où la Cour se trouvait, par hasard, à ce moment là<sup>1</sup>. Quand, dans le milieu de juin, Jean retourna à Stockholm, ses négociations avec Goslicki n'avaient pas encore pris fin, si bien que l'ambassadeur espagnol, Eraso, qui avait demandé une audience le 14 juin, reçut du roi la réponse qu'il était très occupé avec le légat polonais<sup>2</sup>. Nous ne connaissons pas le détail des pourparlers; certaines sources nous apprennent pourtant que Goslicki proposa au roi de Suède la jonction de l'armée polonaise avec la suédoise près de Reval, mais que le roi n'accepta pas la proposition<sup>3</sup>. Il craignait, probablement, l'union des deux peuples en cette place importante du territoire suédois. Eraso, dans une lettre adressée à Philippe II, mentionne que Goslicki avait demandé à la Suède huit à dix mille hommes, tant fantassins que cavaliers, qui se fussent réunis de la sorte à l'armée polonaise. Goslicki avait encore déclaré que son roi tenait déjà prêts cinquante à soixante mille soldats<sup>4</sup>, mais ce nombre nous semble exagéré, car l'armée de Batory, en été 1579, comptait à peine quarante mille hommes.

<sup>1</sup> (Swartzjö). « Swar på furstinnas Schrifwelse aff Ostfriesland. » Le 22 mai 1579  
..... Wij haffwe och förstådt, atl högbete kongen i Pälenn, will och på sin siide griipe honom (Ivan IV) med alffwar i thenne sommer, efter som hans Legat för oss udi eigen person och wårt heele hoff uppenbarligen haffwer tillkenne giffwit, och förhoppes för denschuld, att wij tästo bättre wåre saaker emoth honom medh Gudz tillhielp schole kunne uträtte, och efter förde Ryds icke haffwer fördrystedt sigh, att möthe anthen wårt eller kongen i Pälens krigzmacht thenne winther..... S. R. A. J. R.

Quelles furent les propositions de Goslicki à Swartsjö? Une lettre du 3 juin 1579 nous en parle : « Significat Laurentius Goslciski (!) Poloniam undique arma (conare?), ex qui Sigismundo addicti sunt voluntarie milites conducere, unde sperat eventum rei optimum ». S. R. A., *Inv.*

<sup>2</sup> HILDEBRAND, E. (*Hist. Tidskrift*, 1886, p. 43.)

<sup>3</sup> Cf. K. I. KARTTUNEN, *Legatio Domini Alemani*, p. 45.

..... Nihil aliud Domini senatores et ego a Domino Goslicio audivi praeter quod iam, jam sunt Poloni parati, non deest nisi locus ubi convenire ad exercitu(m) debeant, nunquam ille protestavit, saepe eum apud me in convivio habui, apud eum quoque fui, attamen nullam mentionem de protestatione fecit, solum proposuit, ut utriusque Regni exercitus sub Revaliam congregaretur, esset que sub uno Praefecto vel Duce, super haec praeposita propter certas causas R. M. non assensit.

Bolognetti à Como, le 22 nov. 1581. .... Il Gozlicki mi dice, che quando fu Ambasciatore al Re di Suetia lo persuase a moversi contro al Mosco facendo gli anco nota la pretensione, che sopra questo porto (Narwa) haveva S. M<sup>te</sup> (Batory) la quale pero non presupponeva, ch'il fatto haveva da passare in questo modo..... *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 18, f. 327.

<sup>4</sup> (Stockholm), Eraso à Filip II, le 9 juin 1579.

..... de nuevo haber venido aqui un embaxador de Polonia eclesiastico que se llama Martinus Gosliczil el qual pide que este Rey socorra al Rey su señor con alguna gente de a pie y de a caballo hasta de ocho a diez mil com-

A ces négociations avec le légat polonais prirent part plusieurs conseillers suédois, et l'âme de toutes ces délibérations fut Pontus de la Gardie. Goslicki défendit le droit de propriété des Polonais sur la Livonie, en faisant valoir, auprès du roi de Suède, des objections irréfutables<sup>1</sup>. Dans la suite, pourtant, en 1582, le roi et Pontus nièrent formellement que Goslicki eût parlé dudit *dominium* et qu'il eût jamais fait mention des revendications polonaises. Goslicki reçut, le 14 juin, la réponse du roi<sup>2</sup>, qui se déclarait prêt à prendre part à la guerre contre le tsar, mais non pas à des conditions si peu acceptables. Selon lui, aucun des deux alliés ne devait pouvoir conclure de paix séparément, et quant aux opérations militaires, chacun d'eux garderait le droit de les exécuter selon l'opportunité. Quelques sources disent que Jean III aurait promis de mettre, sur pied de guerre, au moins douze mille hommes d'infanterie et trois mille de cavalerie, et qu'il aurait, en outre, envoyé ses navires, au nombre de vingt-cinq, sur la plage de Livonie<sup>3</sup>. La flotte de Finlande, sous les ordres de l'amiral Pentti

batientes para que se junten con el exercito del Rey su señor que esta ya en compañía con passados de cinquenta o sesenta mil hombres contra el moscovita hanle dado esperanza de buena respuesta quando il Rey venga aqui. Eva esta embaxada cosa que este Rey deseaba on estremo pero es su humor de manera que visto que el de Polonia aunque es su cuñado y forzosamente le ha menester para esta guerra de Moscovia se ha ensobercido de manera que se duda de la buena respuesta por haberse puesto delante y respondido quisiera primero el dote de la serenísima Reina su mujer y dendas que el Rey y reino de Polonia le deben de empréstidos que les hizo siendo Duque de Finlandia antes que quitase el reino a su hermano el Rey Enrico de las quales se quexa y aun de cartas asperas que sobre esto le han escripto los reyes de Polonia, juntamente a esto se llega subir el mas su punto tener aqui vuestra magestad criado suyo para todo lo que el procuraba y deseaba agora se estienda y haga de rogar.... BIAUDET, *Simancas Copier*.

<sup>1</sup> .... Goslicius quem admodum jussus erat, Livonia tamen, ut abstineret postulârat, cujus causa et maxime bellum Rex (Batory) suscepisset et *quam optimo jure pertinere ad se sciret. Regemque jus in Livonia Reipubl. suum negligere non posse praedixerat....* HEIDENSTEIN, p. 169.

Le légat du Batory, Alamanni, dit en 1582 au roi de Suède : « .... per Oratorem suum Goslicium communicavit ac dum ad inferenda altera ex parte in Moschoviam arma sortata; tum vero de jure suo ad provinciam universam Livoniam protestata est.... » K. I. KARTTUNEN, *Legatio Domini Alemanni*, p. 6.

<sup>2</sup> S. R. A. *Titularreg*. Le 14 juin 1579. Polnske Legaten, Doc. Laurentius Gosliczkij på andragne postuler resolution item reced. Cf. ÖRNIHELM, p. 171.

<sup>3</sup> *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 16, f. 171; 192. Le marin qui avait amené Goslicki de la Suède racontait que vingt-cinq navires de guerre avaient été expédiés contre Narwa. Possevino, par contre, dit qu'il n'y avait que vingt-un navires. *Arch. S. S. Nunz. Germ.*, 92, f. 160. La chose importante est la réalité de l'arrivée de la flotte suédoise en ces parages. La cause de l'expédition était probablement les négociations de Goslicki. Ces préparatifs contre Narwa

Justen, pènère, en effet, sur la fin de l'été, dans le Narowa et met le feu aux faubourgs de Narwa, ainsi qu'à Ivangorod.

En dépit du peu de renseignements que nous possédons sur la légation de Goslicki, nous pouvons donc nous rendre compte qu'elle ne fut pas stérile dans les résultats, et bien qu'il n'eût point réussi à remplir complètement son mandat, le légat retourna satisfait en Pologne. Nous ne pouvons donner avec certitude la date de son départ pour Stockholm ; Stanislas Warszewicki rapporte que Goslicki était sur le point de partir le 17 juin, et Eraso affirme qu'il s'en alla le 20<sup>1</sup>. Cependant, nous savons vu Goslicki arriva le 15 juillet à Disna pour rendre compte de sa légation à Batory<sup>2</sup>.

Un peu avant la venue de Goslicki, Batory avait reçu un légat du roi de Danemark qui lui promettait assistance contre la Moscovie<sup>3</sup>. Il s'était montré très flatté de cette nouvelle amitié et avait répondu

furent que le Danemark prépara également sa flotte pour la conduire au même endroit.

At Sverige vilde udruste 24 Orlogsskibe for at göre et Anslag mod Narva, og han befalede derfor flere skibes Udrustning, for at han kunde vaere lige Staerk i Soen, som den svenske konge..... LIND, p. 211.

<sup>1</sup> (Stockholm), Stanislas Warszewicki au Père Provincial, le 17 juin 1579.  
..... Porro cum jam discessum hinc pararet R<sup>ndus</sup> Dominus Gosliczky, Legatus ser<sup>mi</sup> Regis nostri, qui egregie legatione sua apud hunc Regem defunctus est, et ad societatem belli contra Moscum eum adduxit. Hos etiam prioribus adiungere volui..... THEINER, *Annales Ecclesiastici*, III, p. 76.

<sup>2</sup> On sait que Goslicki arriva à Danzig dans les premiers jours de juillet, et se rendit de là à Braunsberg, où il rencontra Possevino et lui parla des résultats de son ambassade. De Braunsberg, il se dirigea vers Vilna pour y visiter Batory, mais ne l'y trouva point, le roi étant parti pour le camp de rassemblement des troupes; il dut donc le suivre à Disna pour lui rendre compte de sa légation, et arriva le 15 juillet 1579.

BUSSE, p. 141, dit que Batory partit pour Disna le 30 juin. Certains ukases datés de Vilna prouvent que le roi Stefan était encore dans cette ville au commencement de juillet 1579.

(Braunsberg), Possevino à Como, le 18 juillet 1579.

..... Il signor Goslicio sègrio del Re di Polonia, il quale è venuto in questa nave di Suecia, dove era stato mandato Ambasciadore per muover quel Re a congiungere le sue forze con quelle di Polonia contro il Moscovito, è stato qui nel collegio nostro una notte. Et perche dal Re di Polonia gli era scritto, che ogni cosa mi comunicasse, accioche coll' aiuto divino io potessi in Suecia aiutare l'unione di questi due corone, pero m'ha detto molte cose in conformita delle soprascritte in q<sup>a</sup> aggiungendo, che prima ch'egli di Suecia partisse, quel Re haveva prima mandato dieci sette navi armati verso Rivalia et dapoì quattro altre. Et oltre cio haveva ordinato che in Finlandia si armassero dieci o dodici mila soldati per tentar da quella parte et per la via del mare la Nervia..... Arch. S. S. Nunz. Germ., 92, f. 160.

<sup>3</sup> (Disna), Martinello à Caligari, le 17 juillet 1579.

..... sono dui giorni, ch'arrivo qui il P. Goslicio ben visto et accarizzato da S. M<sup>ta</sup> portando cosi buone nove della confederazione stabilita et dell' aiuto ch'il

avec reconnaissance. A notre avis, cette offre du Danemark était une conséquence de la question de Livonie. Frédéric II tenait à conserver les petits territoires que le Danemark possédait dans ce pays. Si l'issue de la guerre avait été favorable, le Danemark serait peut-être parvenu à étendre ses territoires. C'est pour cela qu'à l'arrivée de Goslicki Batory était de bonne humeur. Il apprit avec satisfaction que la Suède, au moins pour son compte particulier, allait faire face au tsar, quoiqu'il eût désiré une action commune. Il supposait bien que la Suède aurait voulu conserver pour elle tout ce dont elle se serait emparée, mais il pensait aussi que les territoires conquis à la suite d'une action commune aurait pu plus facilement revenir à la Pologne. Pour le moment, toutefois, on ne pouvait perdre de temps en pourparlers; il s'agissait d'entrer en campagne et Batory donna à ses troupes l'ordre du départ. En août 1579, il arriva devant Polotsk, et à la fin du mois cette place forte tomba en son pouvoir. Nous avons rapporté plus haut comment les Suédois avaient attaqué Narwa par terre et par mer, et que la tentative n'avait point abouti. On discutait activement ces faits en Pologne. Des trafiquants de Vilna et de Riga y avaient répandu la nouvelle que le roi de Suède, en personne, était venu, à la tête de douze mille hommes, diriger les opérations de ses troupes contre le Moscovite et en faveur du roi de Pologne<sup>1</sup>. Les Polonais s'en montraient excessivement flattés et étaient fort aises des tribulations qu'on suscitait aux Moscovites. Lors de la marche de Horn sur Narwa, on parla aussi de la jonction de l'armée polonaise avec la suédoise<sup>2</sup>,

Re di Suetia dara in questa 12<sup>m</sup> fanti et 3<sup>m</sup> cavalli..... *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 16, f. 215.

(Vilna), Caligari à Como, le 3 juillet 1579.

..... arrivo anco un Ambasciadore del Re di Dania, che subito ebbe udiencia et porta, che il suo Re offerisce alla Maesta del Re di Polonia la sua amicizia et aiuto in questa guerra contro il Mosco. *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 16, f. 180. Cf. TURGENEW, *Monumenta Poloniae I*, CXCIV, p. 282.

Cf. *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 16, f. 415; 430-435.

<sup>1</sup> Caligari à Como, le 13 septembre 1579.

..... Aggiungono, ch'il Re di Suetia con 12 mila infanti era per passare in persona à Revalia citta sua in Livonia alli danni del medesimo Moscovita et in favore del Re di Polonia, il quale parimente ha da 3 mila cavalli per questa effetto in quella provincia..... Caligari à Como. Le 29 septembre. .... si è vera la nova, che le navi di Suetia habbiano sacheggiato per arte il porto di Narva, e, che quel Rè in persona passe a Revalia con 12 mila combattenti, si come affermano esser vera questi mercanti di Vilna, il Mosco haverà che pensare..... *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 16, f. 286; 306.

<sup>2</sup> *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 16, f. 354. Caligari à Como, le 15 oct. 1579.

Batory avait écrit à Henrik Classon Horn qu'il aiderait les Suédois au cas où ceux-ci attaqueraient Novgorod. Henrik Classon Horn à Jean III, le 25 sept. 1579. Cf. *S. R. A. Bref till K. Johan III från åtskilliga personer.*

mais quand les Suédois s'en retirèrent, l'opinion publique évolua du tout au tout. L'on comprit aussitôt que les Suédois n'avaient eu aucune intention d'opérer leur jonction avec les Polonais, car, bien que Batory et son état-major eussent connu la vérité dès le retour de Goslicki, ils l'avaient tenue cachée. Ces bruits avaient sans doute été répandus pour relever le moral de la troupe et amener plus d'engagements volontaires sous les drapeaux du roi Stefan.

Possevino, que Goslicki, à son retour de Suède, rencontra à Braunsberg, était sur le point de partir pour ce pays où il avait de nombreuses questions à traiter avec Jean III. En revenant de Rome, il s'était entendu avec l'Empereur et Batory toujours au sujet des affaires de la Suède, et à Prague, avait de rechef, discuté du mariage entre Habsbourg et Vasa. Bien que cette alliance déplût à Rudolf, il était prêt, néanmoins, à l'admettre. Il avait dit aussi, à Possevino, que Jean III lui avait demandé d'être le médiateur de la paix entre la Suède et la Moscovie<sup>1</sup>, mais qu'il ne pouvait pour le moment accepter cette tâche, sachant que Batory était occupé à ses préparatifs de guerre contre la dernière. Batory, d'ailleurs, l'avait fait prier de ne pas conclure de traité avec le tsar; le légat de Stefan, Lucas Podowski, qui avait négocié en ce sens, venait de quitter Prague<sup>2</sup>. L'Empereur n'avait encore pris aucune résolution avec Batory, mais en décembre 1579, l'abbé Ciro se rendit auprès de ce dernier pour obtenir de lui un arrangement à propos des propositions de Podowski. Contrairement à ce que lui avait demandé Batory, l'Empereur ne s'était point départi, durant cette époque, de son amitié pour la Moscovie.

Devant la puissance toujours croissante de son voisin, il craignait pour sa propre stabilité<sup>3</sup>. Rudolf promit à Possevino d'envoyer une légation en Moscovie, et alors peut-être sa médiation entre la Suède, la Pologne et la Moscovie eût-elle été possible. Toutefois, Possevino avait exposé ses projets au secrétaire de l'Empereur, Pernistein, et à l'ambassadeur espagnol, don Juan Borgia,<sup>4</sup> d'une façon toute privée. Ces diplomates étaient d'avis qu'il fallait envoyer une légation en

<sup>1</sup> *Arch. S. S. Nunz. Germ.*, 92, f. 42. Jean III avait écrit à ce sujet le 1<sup>er</sup> novembre et le 5 décembre 1578 à l'ambassadeur d'Espagne à Prague, Don Juan Borgia. Il envoyait en même temps des lettres à l'Empereur Rudolf et à Philippe II.

<sup>2</sup> Malaspina à Como, le 20 mars 1579. *Arch. S. S. Nunz. Germ.*, 99, f. 25.

<sup>3</sup> *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 16, f. 178.

<sup>4</sup> Possevino à Como, le 21 mars 1579.

.... S. M<sup>ta</sup> mostro, che forse colla detta occasione di quell' Ambasciata si

Moscovie; mais nous avons quelque raison de croire qu'ils en étaient venus à cette opinion sur les instances de Possevino.

De Prague, Possevino se rendit chez Batory à Vilna, dans l'intention de continuer les négociations de Goslicki, c'est-à-dire d'obtenir que l'on effectuât les opérations de guerre contre la Moscovie<sup>1</sup>. A Vilna, il fit la rencontre des légats des tatars, Dzizieniewiez et Antonowicz, qui étaient en route pour la Suède où ils allaient offrir au roi assistance contre la Moscovie. Ces légats avaient parlé à Batory dans le même sens et, en juin 1579, Stefan envoyait à son tour ses ambassadeurs aux Tatars afin de continuer les opérations de guerre contre tsar<sup>2</sup>. Possevino devait partir pour la Suède avec les deux délégués tatars, mais il nous semble que ceux-ci s'y trouvèrent plus tard que lui, qui arriva à Stockholm avec Lorichs, le 24 juillet 1579. Il est probable aussi que celui qui portait l'argent de la Pologne, les accompagnait<sup>3</sup>. Lorichs, selon toute vraisemblance, se rendit aussitôt chez le roi à Upsala, pour lui rendre compte de son voyage; à la vérité, il passa sous silence certaines opérations que l'on sait, et se borna à lui mander les nouvelles qu'il avait recueillies durant son séjour en Pologne. Il lui rapporta que Batory avait tenu secrets ses pourparlers avec les gouverneurs de Pskow, de Smolensk, de Polotsk et de Novgorod, lesquels — disait Lorichs — lui avaient fait leur soumission<sup>4</sup>.

porra trattar dell'unione fra'l Moscovito et i due Re di Polonia et di Suetia....  
*Arch. S. S. Nunz. Germ.*, 92, f. 59.

Dans des conversations privées avec Pernstein, Possevino disait qu'on devait envoyer en Moscovie quelque duc de la Poméranie; mais il proposait pour sa part à l'Empereur d'envoyer le duc de Bavière Guillaume, qui était capable de faire impression sur Jean III.

<sup>1</sup> Possevino à Como, le 9 juin 1579. THEINER, *Schweden und seine Stellung*, p. 163.

<sup>2</sup> Caligari à Como, le 24 sept. 1579.

.... L'ambre del Re di Polonia, che parti questo giugno passato per il Re di Tartari Procopiensi, è ritornato, sendo stato espedito bene da quel Rè, cioè con pace et con promissioni d'aiuto contro il Moscovita quando non sarà impegnato in servizio del Turco.... *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 16, f. 316.

<sup>3</sup> *Arch. S. S. Nunz. Germ.*, 92, f. 160. Cf. KARTTUNEN, LIISI, *Possevino*, p. 150.

<sup>4</sup> Jean III à Henrik Classon (Horn), le 13 août 1579.

.... Ty ther som wij nu i tiid icke lathe besöke förde Nougård, och bekomme then inn, då warder kongen i Pälen sigh inthet försumendes, efter wij haffwe förnummidt, att the furstendöme Nogård, Pleskow, Smälensko och Polotsko hafwe giortt kongen i Pälen nägen hemlig tillsejelse, och ther på med bref och segel sig förglichtedt, så att the vele giffwе sikh ifrå storfursten och under kongen i Pälens Regementhe, ther um wij Eder tillförennde något sagt haffwe, och wij nu ytterligare sedenn af vår tienere Anders Lorichs berättelse förnummidt, ändoch storfursten ther om inthet ähr wetterligit och måtte wij

Une chose caractéristique et qui donne bien l'idée du caractère inquiet de Jean III, c'est que ce manque d'égards remplit son âme de trouble! Sa pénétration d'esprit lui faisait pressentir que Batory gagnait du terrain en Livonie et que le Systerbäck allait devenir frontière de la Pologne. La Suède n'avait pas de temps à perdre si elle ne voulait pas jouer le rôle de dupe. D'après la pensée de Jean, il s'agissait, maintenant ou jamais, d'appliquer à la Livonie cette règle: « *Qui prior tempore, potior est jure* ». Le roi communiqua aussitôt cette maxime aux chefs de son armée en ce dernier pays. Il était tourmenté et mécontent; la Cour avait conscience de sa mauvaise humeur et en supporta les conséquences. C'est ainsi que Possevino, naguère si impatiemment attendu, ne fut invité à se rendre chez le roi que trois semaines après son arrivée, et quand il lui eut communiqué ses nombreux insuccès à Prague, à Vilna et à Naples, il n'eut pas de peine à s'apercevoir de sa profonde irritation. Ni la lettre de Batory, ni la somme d'argent qui lui venait de la Pologne, ne rassérénèrent le front du souverain. Sa politique extérieure prenait une mauvaise tournure du moment que la ligue suédo-espagnole n'aboutissait point et que le Pape n'accédait point à ses vœux.

Il advint pourtant un événement qui fit disparaître le mécontentement du roi: ce fut l'arrivée des délégués tatars! Jean ordonna d'Upsala de faire un excellent accueil à ces légats et de leur fournir autant d'eau-de-vie qu'ils en désiraient. Il fallait également prendre garde que personne ne les approchât avant qu'ils n'eussent été reçus par le roi<sup>1</sup>.

Au commencement de septembre, le roi arriva à Stockholm et reçut en audience les légats de Mehemet Ghirei. Ils les accueillit avec bienveillance et les remercia des dons qu'ils lui avaient apportés. Les légats Dzizieniewicz et Antonowicz annoncèrent que leur seigneur était décidé à guerroyer contre la Moscovie, et qu'à cette fin le khan

---

förthenskuld udi tiidh achte wåre saaker, så att wårt krigzfolck måtte ware ther förr, efter att thenn som först kommer, hann först maal, såsom ordspråket lyder. Ty wele wij icke gerne, att the Poler schole haffwe theris grentzer anthen widh Systerbäck eller Nÿen..... S. R. A. J. R.

<sup>1</sup> (Upsala), le 25 août 1579. « Swar till slottzlofwen på Stocholm belangen-des the Tatterske sendebudh. Thesligist then Spanske Legatt så och Capiten Larentz item om Kong<sup>ts</sup> Mtts ankomst till förde Stocholm. » S. R. A. J. R.

Le capitaine Lorenzo Cagnoli et le légat Eraso avaient parlé aux ambassadeurs tatars, malgré la défense que leur en avait fait le roi de Suède, le 29 et 30 août. Le roi fut si fâché de la désobéissance de Cagnoli, qu'il le fit mettre aux arrêts. Il fit surveiller ensuite les légats tatars par une escorte militaire.

était à même de mettre sur pied deux cent mille soldats. Jean répondit en remerciant le khan de l'aide qu'il lui offrait ; il était du plus grand intérêt, pour le gouvernement suédois, que le khan tint tête au tsar. Néanmoins, comme l'été était passé, il trouvait préférable que cette entreprise fût renvoyée à la même saison de l'année suivante<sup>1</sup>. Rien alors n'aurait paru plus opportun à la Suède. Cette réponse fut transmise aux légats le 16 septembre 1579<sup>2</sup>. Plus tard, toutefois, Jean revint sur son opinion et voulut, au contraire, empêcher les Tatares de se livrer à aucune attaque<sup>3</sup>. Pour le moment, Jean III voyait s'éclaircir son horizon politique : peut-être même la fortune des armes allait-elle lui revenir, du moment que les bandes tatares se jetaient sur leur ennemi commun. Il était à supposer que la jalousie de Jean et de Batory viendrait à s'éteindre, si les faveurs du khan leur étaient acquises ! Telles étaient les espérances que nourrissait le premier de ces souverains quand les légats tatares le quittèrent pour se rendre chez Batory.

Ceci se passait à la fin d'octobre 1579. Mais hélas, Jean III avait trop ajouté foi à la légation des Tatares. Il écrivit à Batory à ce sujet, et Possevino fit de même<sup>4</sup> ; bien plus, il envoya aux paysans de la Suède des ukases qui portaient aux nues la légation et son but<sup>5</sup>. Ces lettres se ressentent de la joie que le roi éprouvait à la pensée du futur succès de ses armes. L'on fit aussi circuler le bruit que les Tatares étaient déjà accourus à l'aide de Batory avec 40 mille hommes<sup>6</sup>, ce qui était un impudent mensonge, et que Batory avait

<sup>1</sup> ..... Konung Johan gaf till svar det anbud wara sig tacknemligit, ville derföre hafwa deras herre den Crimiska keysaren betackad. Och efter nu sommaren vore måst förleden, at ringa förhopning vore något märkeligit emot fienden uträtta, kunde han ej det Tartariska folket begära. Men där deras herre ville i tillkommande sommar göra med sin macht infall uti fiendes land, ville han däremot tillstålla honom till en äreskänk en anseglig summa peningar..... GIBS, p. 76-77.

Cf. MESSENIUS, VII. 59, qui dit que les légats tatares arrivèrent à Stockholm le 18 août 1579. Cette affirmation ne semble pas exacte. Possevino dit en effet qu'ils y étaient déjà le 10 août. *Arch. S. S. Nunz. Germ.*, 92, f. 186.

<sup>2</sup> Le 16 septembre 1579. « Svar till keyseren öfwer Krimiske Tartariet », *S. R. A. J. R.*

<sup>3</sup> ÖDBERG, p. 71.

<sup>4</sup> ÖDBERG, p. 70. Possevino à Batory, le 15 sept. 1579. Cf. THEINER, *Schweden und seine Stellung*, p. 664.

Jean III écrit à Batory encore sur ce sujet le 8 févr. 1580. *S. R. A., Titularreg.*

<sup>5</sup> Le 17 sept. 1579. Jean III au duc Charles, le 23 sept. 1579. *S. R. A. J. R.*

<sup>6</sup> Jean III à Henrik Classon Horn. Le 17 sept. 1579.

..... på denne tiidh haffwer han (Tattaren) sändt fyretie Tusend man kon-



l'intention de guerroyer pendant cinq à six ans contre la Moscovie<sup>1</sup> Toutes ces choses contribuèrent à ramener la sérénité chez le roi et à lui faire aussitôt échafauder plans sur plans.

A la fin de 1579, la situation est donc la suivante : D'opérations communes, entre Batory et Jean III, il ne s'en effectua point, contrairement à ce qu'on aurait pu espérer après la bataille de Wenden. La légation de Goslicki, envoyée pour tenter de cimenter une entente réelle entre la Pologne et la Suède, se réduisit à un simple échange de notes. L'armée polonaise et la suédoise opérèrent, l'une et l'autre, pour leur propre compte, les Polonais avec succès, et les Suédois sans aucun avantage. Les relations de Jean III et de Philippe II s'étaient refroidies et celles qui avaient été ébauchées avec l'Empereur ne paraissaient plus très cordiales. L'unique fait nouveau se réduisait à l'alliance avec les Tatares. D'autre part, Batory avait conclu un traité avec l'Empereur, et reçu des offres d'appui du Danemark<sup>2</sup>.

Pendant l'année 1579, on vit arriver en Suède les légats des princes protestants d'Allemagne, et le duc Charles se lia à eux-ci par des liens de famille. La Suède, qui se trouvait sous l'influence de

---

gen i Pälén tillhielp och Etthundert Tusend schall han haffwe schicket emoth kongen i Persien Turcken till hielp..... S. R. A. J. R.

L'aide des Tatares envoyée à Batory ne comptait certainement pas 40,000 hommes. Si elle en avait compté autant, la plus grande partie de l'armée eut été composée de Tatares, et ce ne fut pas le cas.

<sup>1</sup> Jean III à Jöran Boije. Le 30 nov. 1579.

..... och är högbte kongen i Pälenn till sinnes att uthålle med Rýdzenn första 6 eller 7 åren. (obs. Le 17 nov. 1579, Jean III écrit au duc Charles : 5 eller 6 åren) ..... dherföre hafwe i dæsto bättre tilfålle att angriipe förde Kexholm..... S. R. A. J. R.

<sup>2</sup> Deux légats danois avaient visité Batory pour lui offrir aide contre la Moscovie. Au commencement de décembre 1579, une entrevue entre les commissaires de Batory et ceux de Frédéric II devait avoir lieu à Stettin. On devait y conclure la ligue entre la Pologne et le Danemark. Une ligue formelle n'y fut pourtant pas décidée, mais ces négociations montrent que le Danemark donnait plus de poids à ses intérêts séculaires en Livonie qu'aux traités avec la Moscovie, qui obligeaient Frédéric II à rester neutre pendant la guerre de Livonie.

Le nonce Caligari écrit le 4 octobre 1579 au cardinal de Como au sujet de ces négociations polono-danoises : .....Il Re di Dania manda un novo Ambasciadore nell'essercito di q<sup>o</sup> Re per confederarsi con sua Maesta et cosi hanno accordato, che li Commissarij dell'una et l'altra Maesta convengono à Stettin terra di Prussia verso il fine del mese di Decembre..... Caligari à Como le 8 oct. 1579. ....Intesi, che la trattazione di pace tra il Re di Dania et S. M<sup>ta</sup> non era per altro, sinon perche il Re di Dania vorria ricuperare alcune terre, che haveva in Livonia occupateli dal Moscovita, et pro si offerisce di dare grandi aiuti per mare contro il Moscovita medesimo et cosi q<sup>a</sup> trattazione non dara impedimento, che S. M<sup>ta</sup> non possa trattare delle cose di Fiandra et aiutarla a beneficio del Re Catolico..... *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 16, f. 329; 345.

la politique catholico-latine, entra ainsi dans l'orbe de la politique germano-protestante, en se maintenant, néanmoins, pendant quelque temps encore, sous l'influence de la première. Le Saint-Siège avait cherché à engager les princes catholiques à se lier avec la Suède, et, partant, favorisé l'amitié polono-suédoise. La politique de la Curie avait pour but de favoriser, de la sorte, le catholicisme et la ligue anti-ottomane. C'est dans ce dessein, d'ailleurs, que cette même Curie avait tenté de s'assurer la faveur des puissances baltiques. Grégoire XIII espérait, ainsi, faire face au péril qui le menaçait du côté du Bosphore. Bien que la Suède demeurât encore sous l'influence de la politique papale, tout indiquait que Jean III cherchait à s'en détacher. Si cette rupture venait à se produire, elle ne manquerait pas d'amener un grand changement dans la politique de ce pays. Dans les années 1579 et 1580, celui-ci se trouvait à une époque d'irrésolution, mais avec une forte tendance à s'éloigner de Rome.

---

### CHAPITRE III

*La Cour de Jean III est transférée à Vadstena. — Crise extérieure. — Jean consulte le duc Charles. — Réponse du duc et avis du Conseil. — Résolution du roi. — Négociations avec le Danemark et légation en Pologne. — Batory informe le roi de Suède que les négociations de paix avec la Moscovie ont avorté. — Impression causée en Suède par cette nouvelle. — Pontus est créé chef suprême de l'armée. — Instructions remises à Pontus et à ses collaborateurs. — Résistance de Batory aux projets de ligue anti-ottomane. — Entreprises de guerre de la Pologne et de la Suède. — Coup d'œil sur la question de la succession Sforza. — Possevino, Lorichs et Sverkersson défendent, en Pologne, les intérêts du roi Jean. — Laurentius Müller, légat en Suède. — Pontus de la Gardie interroge les Polonais sur leurs intentions au sujet de la guerre. — Batory prépare sa troisième expédition. — La Suède est invitée à conclure une ligue avec la Pologne. — Laurentius Müller et les légats tatars à Stockholm. — Idées du roi Jean concernant la guerre de Livonie. — Projets de paix. — Entrée en relations de Batory avec les légats moscovites. — Jean III désire des explications sur les entreprises de Batory. — Intention de Batory d'occuper Narwa et inquiétudes de la Suède à ce propos. — Marche triomphale de Pontus de la Gardie. — La Suède fournit des explications sur sa conduite. — Propagande suédoise en Livonie. — Projets de la Pologne, de la Suède, du Danemark et de la Moscovie sur la Livonie. — Le tsar désire la paix. — Légation de Schewrigin à Rome. — Choix de Possevino comme légat en Pologne et en Moscovie, et instructions qu'il reçoit. — Possevino et Schewrigin à Venise et leur rencontre à Prague. — Situation en Pologne avant l'arrivée de Possevino. — Tentatives de ce dernier pour faire participer la Suède à la paix. — Ce qui se passait alors en Suède. — Voyage de Possevino en Moscovie et ses résultats. — Son retour au camp de Batory. — Ses entreprises en faveur de la Suède. — Légation de Cagnioli et de Wachtmeister. — Nouvelle ambassade de Cagnioli. — Conclusion.*

---

La peste fit fuir la Cour de Stockholm : elle se réfugia à Vesterås, d'où elle se retira, vers la fin de 1579, à Vadstena. Ce fut là qu'elle

mit la main à de nombreuses et importantes questions de politique extérieure, dont nous allons nous entretenir.

Au commencement de 1580, le roi avait déjà conçu d'importantes entreprises et convoqué, à cette fin, ses conseillers à une réunion à Vadstena. Les relations de la Suède avec le Danemark affectaient une tournure presque aussi critique qu'en 1577. Les anciennes controverses concernant la domination de la mer Baltique et la navigation sur Narwa reprenaient de plus belle. Le roi de Danemark qui, en 1576, avait interdit à ses sujets la navigation sur Narwa ne renouvela pas la défense ; s'étant rendu compte que la Suède n'avait pas pris la peine d'empêcher l'accès de la ville aux autres états, mais qu'elle entendait simplement le défendre au Danemark. Jean III avait, en effet, accordé des passeports pour Narwa aux navires de divers États, et notamment de France et d'Angleterre. Les relations de Jean III et de Frédéric II étaient donc très tendues et leur correspondance réciproque ne laissait pas d'être assez menaçante. Le gouvernement de Suède se montrait fort inquiet de ce conflit. Un autre fait, non moins grave, était la continuation de la guerre dans la Livonie, qui, étant donné le terrible insuccès de l'année précédente, devenait des plus onéreuses. Les soldats étaient mécontents de n'avoir pas touché leur solde ; aussi le désir de la paix se manifestait-il partout. Le roi ne se dissimulait pas la gravité de la situation, mais n'étant point habitué à se tirer d'affaire tout seul dans des situations épineuses, il eut recours, comme tant de fois, d'ailleurs, à son frère, le duc Charles, avec lequel, après la crise de 1577, il avait entretenu des relations quasi cordiales. Celui-ci lui fit part de ses vues sur la situation, lui conseillant, le 25 janvier 1580, au cas où la continuation de la guerre deviendrait impossible, de chercher, à tout prix, à négocier la paix avec la Moscovie. Il ajoutait, cependant, qu'il ne convenait point à la Suède de prendre directement l'initiative de cette paix, et qu'il lui fallait trouver un intermédiaire, un prince étranger qui eût intérêt à ce que cette guerre prit fin. Ce prince était évidemment l'Empereur qui, dans les derniers temps, en 1579, avait déclaré aux légats suédois qu'il n'avait nullement l'idée d'abandonner son droit de protectorat sur la Livonie. Dans un entretien avec Possevino, il lui avait également parlé d'une légation à envoyer en Moscovie pour éclaircir la situation en Livonie, et Baner et Bjelcke avaient appris aussi, de l'Empereur, qu'il avait l'intention de convoquer les électeurs d'Allemagne pour en conférer avec eux.

Tant que la situation en Orient était aussi troublée, la Suède devait, selon le duc Charles, conserver des relations amicales avec

le Danemark et les villes hanséatiques. Le gouvernement suédois devait, en même temps, entamer des négociations avec la Pologne, pour éviter le danger de voir celle-ci conclure séparément la paix avec la Moscovie. Le duc Charles émettait encore l'opinion que l'on devait se préparer sérieusement à la guerre pour le cas où échoueraient ces tentatives de paix. Si la guerre devenait inévitable, il s'agissait de la mener énergiquement et de lever, au moins, 10,000 hommes de troupe et 4,000 cavaliers. D'après ses calculs, tout cela occasionnerait, au bas mot, une dépense annuelle de 312 mille thalers, qu'il s'offrait à avancer <sup>1</sup>.

Tels furent les avis du duc de Södermanland adressés au roi son frère et à son Conseil. La connaissance de la situation de la Suède nous permet de juger à quel point ils étaient judicieux, et l'opinion du duc nous montre qu'il existait, en Suède, des hommes capables de clairvoyance politique, même sous le gouvernement de Jean III. Ainsi que nous le verrons plus loin, l'opinion des conseillers royaux se modela sur celle du duc. Celui-ci, qui n'ignorait pas l'importance des relations polono-suédoises et l'état de tension dans lequel elles se trouvaient, écrivit, le 10 février, une nouvelle lettre au roi pour l'engager à entamer immédiatement des négociations avec le roi de Pologne <sup>2</sup>. Les conseillers se réunirent, en février, à Vadstena <sup>3</sup>,

<sup>1</sup> Charles à Jean III, le 25 janvier 1580. ... Och efter Romerske Keyseren i thet afskeed, som han her Göstaf Baneer och Claes Bielcke giffvit är, tillbiuder sigh weele förschrieffwe Churfursterne tillhoope och handle med them om een legation in i Rydzland på Lifflands wägnar, synes godt ware at man på samme Chur-och furstelige tilsammen kommelse då handlede med them, att then legation in udi Rydzland, motte och gå ther opå, att thet motte komme till fred emellan K. M<sup>ts</sup> och Rÿssen. . . S. R. A. K. R.

Dans l'idée du duc Charles, l'Empereur et les Electeurs auraient dû être des intermédiaires impartiaux. En offrant l'argent pour la guerre, le duc Charles visait à reprendre une partie au moins des sommes dépensées pour les troupes. Le gouvernement suédois aurait dû créer un commissariat de guerre chargé de surveiller les achats de la nourriture, des vêtements, etc. Les soldats, grâce à leur paye mensuelle, auraient fait leurs achats auprès de ce commissariat, et de la sorte la plus grande partie de l'argent serait rentré dans la caisse du gouvernement. Cette idée ingénieuse aurait mérité d'être réalisée; malheureusement, elle ne fut pas adoptée, du moins dans la mesure où l'aurait désiré le duc. Celui-ci avait aussi envoyé aux conseillers un mémorial, daté du 28 janvier 1580, en les sollicitant de tenir compte de ses conseils et en leur suggérant de nouvelles idées.

<sup>2</sup> Charles à Jean III, le 10 févr. 1580. ... thet wore förnöden för allahanda fall skuld thet E. K. M<sup>tt</sup> wille lathe handle med E. K. M<sup>ts</sup> sväger kongen i Polen, att E. K. M<sup>tt</sup> hade sigh på then ort om en wiss och stadigh wänskap besynnerligen emot Rÿssen at förlate, på thet the danske icke motte trengre sig ther emellan och göre sigh godhe genom wår swenskes skade... S. R. A. K. R.

<sup>3</sup> A Vadstena étaient présents les conseillers suivants : Per Brahe, Gabriel

pour discuter des questions de politique extérieure et émirent, le 19 février 1580, leur avis, qui, au sujet de la Pologne, était tout semblable à celui du duc. Avec le Danemark il fallait essayer d'arriver à un compromis. La Suède devait en outre se mettre en relation avec les princes protestants d'Allemagne. Cependant, les conseillers ne croyaient pas qu'on dût pousser les opérations de guerre avec la dernière vigueur ; ils estimaient qu'il fallait se borner à renforcer l'armement des forteresses <sup>1</sup>.

Le programme de politique extérieure du duc Charles et des conseillers était motivé et sérieux. Le roi, toutefois, n'avait guère envie de le mettre à exécution et il est certain qu'il n'était pas à même d'apprécier des vues de cette profondeur. Ce programme comportait du reste des points qui ne se prêtaient nullement à sa tactique ordinaire, ainsi celui d'inaugurer des relations avec les princes protestants d'Allemagne. Autant valait se lancer dans l'orbe de la politique protestante de ce pays, et il ne lui semblait guère que cette façon d'agir dût lui procurer autant d'avantages que la faveur du monde catholique. Il faut savoir qu'en 1580, la politique pontificale exerçait encore une grande influence sur la politique suédoise. Jean III était sous l'ascendant d'Antonio Possevino lorsqu'il se détermina, sur l'avis du congrès de Vadstena. Derrière l'amitié des princes catholiques Jean III voyait se dessiner l'heureuse solution de la question Sforza, point culminant de ses désirs durant son long règne. Si disposé qu'il fût à restaurer le catholicisme en Suède, son zèle ne manquait pas de ce ralentir aussitôt que cette perspective lui semblait plus éloignée. Cette obstination de Jean III dans ses espérances financières fut, sans contredit, la plus grave erreur de sa politique, ce fut elle qui le tint éloigné de toute concorde avec la Pologne. L'historien finlandais, Henry Biaudet, dit avec raison que cette politique du roi Jean fut absolument *personnelle* et non pas nationale <sup>2</sup>. Nous voyons, en effet, que cette politique s'appuyait uniquement sur les intérêts de la famille Vasa et que le roi Jean y mêlait par trop de calculs égoïstes et trop d'arrière-pensées. Lors donc qu'il fallut mettre à exécution les avis de son frère et de ses propres conseillers, le roi n'agit jamais avec énergie et efficacité. L'augmentation des préparatifs de guerre fut,

---

Kristersson Oxenstjerna, Nils Gyllenstjerna, Göran Gera, Erik Gustafsson Stenbock, Hogenskiöld Bjelcke, Erik Gyllenstjerna, Gustaf Baner et Erik Sparre. ÖDBERG, p. 71.

<sup>1</sup> *Svenska Riksdagsakter*, II, p. 572.

<sup>2</sup> BIAUDET : *S. S. et Suède*, p. 540.

pour ainsi dire, l'unique chose qu'il fit sérieusement, et, en automne 1580, Pontus de la Gardie inaugura sa marche triomphale par la conquête de Kexholm (Käkisalmi) en Finlande.

La Suède commença alors à négocier avec le Danemark, dans l'intention d'atténuer tout conflit et de conclure un accord avec lui sur tous les différends. La question de la navigation à Narwa restait encore sans solution, mais elle fut arrangée par la suite et dans le sens du traité de Stettin, qui déclarait libre toute navigation<sup>1</sup>. Jean se montrait mécontent des concessions octroyées au Danemark par les légats suédois.

La condescendance de ces derniers trouvait toutefois sa raison d'être dans les difficultés suscitées par la question de Livonie qui les forçaient de transiger sur ce point pour garder toute latitude sur un autre. Grâce aux dites concessions, on avait pensé pouvoir empêché le Danemark de s'interposer entre Batory et Ivan, ce qui nous prouve à quel point la Suède désirait la paix. Elle consentait à faire des concessions à son ancien rival, le Danemark, pour entrer dans les bonnes grâces de Batory et entamer ensuite les négociations avec la Pologne. Le roi de Suède et ses conseillers résolurent d'envoyer une légation à Batory pour le persuader que l'allié qui lui conviendrait le mieux contre la Moscovie était non point le Danemark, mais bien la Suède. Le choix tomba sur Anders Lorichs qui, en février 1580, reçut toutes les instructions relatives à cette mission en Pologne. Le point le plus important du mandat consistait à empêcher Batory de conclure un traité de paix avec la Moscovie à l'exclusion de la Suède<sup>2</sup>. Lorichs devait, en même temps, avertir le Khan des Tatares qu'une attaque commune de ce peuple et des Suédois contre la Moscovie ne s'imposait pas pour le moment. Par ce moyen, le roi Jean et ses conseillers comptaient faciliter la conclusion de la paix entre la Pologne, la Moscovie et la Suède. Les instructions données à Lorichs ne parlaient pas d'une ligue entre la Pologne et la Suède, mais, comme nous le verrons plus loin, ce projet se manifesta dans une autre conjoncture. En effet, avant le départ de Lorichs, Jean reçut une lettre de Batory lui annonçant que les légats moscovites

<sup>1</sup> S. R. A. *Svenke sändebud till utländske Hof och deras sändebud till Sverige*. La rencontre entre les légats de la Suède et ceux du Danemark a eu lieu à Ulfsbäck, le 1<sup>er</sup> novembre 1580, et dans la demeure d'un prêtre.

*Sveriges traktater*, V, p. 25-33. Cf. ÖDBERG, p. 86-87.

<sup>2</sup> S. R. A. *Polonica*. Cf. ÖDBERG, p. 85, note 2.

lui avaient proposé la paix, mais que l'alliance ne s'était pas conclue<sup>1</sup>. Jean apprit, en même temps, que la diète de Varsovie avait accordé à Batory une nouvelle contribution de guerre<sup>2</sup>. Ces nouvelles rendaient inutiles, au premier chef, les instructions de Lorichs, aussi celui-ci en reçut-il d'autres. Il fut chargé de porter en Pologne deux lettres de Jean III, en date du 24 juillet, où l'on parlait de la ligue contre la Moscovie et de la juste restitution du butin de Wenden<sup>3</sup>. On voit donc que le gouvernement suédois ne craignait plus une paix séparée de la part des Polonais, mais que les nouvelles qui lui en étaient parvenues l'encourageaient dans ses préparatifs de guerre. La situation, en Suède, pour la résumer brièvement, était donc la suivante : des relations tendues avec le Danemark, des craintes du côté de l'Orient, et le bruit persistant d'une trêve sur le point de se conclure entre la Pologne et la Moscovie, avaient porté à son comble la nervosité du roi Jean, qui dépêche à Batory une ambassade chargée de le faire entrer dans la dite alliance. Sur ces entrefaites, les événements prennent une tournure nouvelle et la Pologne annonçant qu'elle n'a conclu aucun traité, Jean III change aussitôt le but de sa légation, qui reçoit l'ordre d'offrir à Batory de tenter une action commune contre le tsar.

Il convient donc de donner ici quelque aperçu de ces préparatifs et de les comparer aux entreprises des Polonais, afin de démontrer la possibilité d'opérations simultanées. Le roi de Suède, comme nous l'avons dit, s'occupait de ces apprêts avec une énergie inaccoutumée. Durant le printemps de 1580 nous le voyons multiplier les ordonnances pour la prochaine campagne. Jöran Boije reçoit l'ordre

<sup>1</sup> Batory à Jean III, le 20 mars 1580. Significat Rex Poloniae oratores Muscoviticas ad se venisse pacis confirmandae causa, verum cum nihil dignitati Regiae conveniens adferent repulsam passi sunt, excogitat nunc Rex arma in eos movere. *S. R. A., Inv.* Cf. Anna à Jean III, le 3 mars 1580.

Il est vraisemblable que le roi de Suède ait répondu à ces lettres le 6 mai 1580 : « Polnske kon. förskriff för D. Stanislao Czarnkow i hertig Sigismundi namn och H. K. Mtts ärenders promotion och stillestånd med Ryssen. » *S. R. A., Titularreg.*

<sup>2</sup> *S. R. A. Bref till K. Johan III från åtskilliga personer*, le 24 mars 1580. Cf. PAWINSKI, VIII, 200-206. Cf. NOVODVORSKI, p. 120.

Vers 1579, la diète avait accordé, comme contribution à Batory, la somme de 212,101 florins, mais ce dernier avait donné 117,387 florins de sa propre bourse, car toute l'expédition de 1579 avait coûté 329,498 florins.

<sup>3</sup> Le 24 juillet 1580. « Polnske kon : Om svar på förige breff och förbund emoot Ryssen. » — Le 24 juillet 1580. « Item om Styckers restitutions vedh Venden af Ryssen tagne. » *S. R. A. Titularreg.*

Possevino, dans sa lettre du 20 août 1580, fait allusion à cette lettre du roi Jean, qui était datée du 24 juillet 1580. *Arch. S. S. Nunz. Pol. Addit. II*, p. 20.



de se rendre avec ses hommes à Reval, où il attendra des instructions plus précises. Clas Akesson et Herman Fleming sont invités à envoyer, de Finlande, des munitions de bouche pour le corps d'armée de Clas Henrikson Horn<sup>1</sup>. Le roi Jean avait formé le dessin d'attaquer à l'improviste Nöteborg, dans le désir de montrer à tous sa diligence à l'instant où Batory lui-même se mettrait en campagne. Le commandant de cette expédition ne fut pourtant pas Horn, mais Pontus de la Gardie, auquel cette charge fut confiée le 20 août 1580<sup>2</sup>. Pontus reçut ses instructions le 24 du même mois, et on lui donna comme lieutenants, Herman Fleming, Jöran Boije et Charles Horn. Ses instructions portaient qu'ils devaient d'abord procéder à une attaque contre Kexholm en Finlande, s'en rendre maître et imposer aux habitants le serment de fidélité, tant dans la province de Kexholm que dans celle de Nöteborg. Tout cela décèle amplement la hâte qu'avait le roi de Suède de s'emparer de tous ces territoires. L'ordre d'imposer le serment de fidélité, même dans la province de Nöteborg, avant de l'avoir occupée, révèle un empressement ridicule.

Cependant, ordre avait été donné de ne commettre aucune cruauté envers les paysans. Les projets de Jean avaient pour but la prise du vieux Novgorod qu'il faudrait attaquer, si jamais les Moscovites devaient subir de sérieux échecs de la part des Polonais, après avoir engagé au préalable, et par correspondance, le commandant Novgorod à céder spontanément ses territoires à la Suède<sup>3</sup>. Le roi fit connaître ces préparatifs à ses sujets, dans les diverses parties de son royaume, afin de se former un parti favorable, sachant l'aversion du peuple pour ces entreprises onéreuses. Il assurait la population que le moment opportun était venu et qu'on ne pouvait le laisser échapper. Jean croyait désormais la fortune attelée à son char. Dans sa

<sup>1</sup> Jean III à Jöran Boije et Carl Henrikson Horn. ...att ingelunde fördröije med samme reesse såframpt wij ther aff icke allenast schole haffwe schade uthan och ther egenum förspille then gode wenskap som är emellan oss och wår svåger kongen i Pålenn, efter som i aff thenne medföljande copie warde förnimmendes... S. R. A. J. R. Batory avait alors écrit à Jean III une lettre aimable. Il n'est pas possible de savoir avec certitude si cette lettre est celle du 15 juin 1580 ou une autre, expédiée plus tard.

<sup>2</sup> S. R. A. *Johan III Koncepter*, le 20 août 1580. S. R. A. J. R., le 24 août 1580. Cf. « Öpedt breff för her Pontus », le 25 août 1580. Cf. « Fullmacht för Pontus », le 26 août 1580.

<sup>3</sup> Le 22 août 1580. ... Och effter förbde wår fiende på thenne tiid är på alle siider både aff wår svåger kongen i Polen thesligist aff Tattaren så kringförwerffwedt och sådanne nederlag af them bekomit, att han nu icke sielf weet, hwart han will, är och allreede så förswagadt wårdenn, att han icke länge förmår eller kan försware sigh, uthan nödgas nu till att tigge fred... S. R. A. J. R.

fantaisie, il ne doutait nullement que le tsar n'acceptât ses conditions les yeux fermés, et croyait pouvoir fixer les conditions de la paix avant la fin de la campagne. Tel semble être l'esprit des instructions reçues par ses généraux le 9 septembre 1580<sup>1</sup>. On leur y donne plein pouvoir de s'aboucher avec Batory pour la discussion des conditions de paix et la répartition des territoires à conquérir. Ces visées ambitieuses sont d'ailleurs limitées aux diverses éventualités de la campagne. Au cas où Batory eût déjà pris le duché de Pskow, comme en courait le bruit, la Suède devait se hâter d'occuper Wittenstein, Padis et les vieilles forteresses données en gage à Jean III, savoir : Ermes, Helmet, Trikatén, Rujen et Bortnick<sup>2</sup>. Cela, pourtant, ne suffisait point encore au roi de Suède; il voulait aussi Wesenberg, Tolsburg et Narwa, en compensation desquelles il aurait donné à la Pologne les petites forteresses de Lode, Haapsalu et Leal, ainsi que d'autres places moins importantes de la région. C'était une façon de prendre la noix en donnant l'écorce. Il convient toutefois de remarquer que ces cessions auraient été faites à la Pologne et non au Danemark. En supposant que Batory se fut saisi, outre Pskow, du vieux Novgorod, la Suède eût augmenté ses prétentions en s'emparant de tout l'Ingermanland et des provinces de Nöteborg et Kexholm, ainsi que de la Carélie entière jusqu'à la mer Blanche<sup>3</sup>. Cette combinaison nous montre à quel point la politique extérieure de la Suède à l'égard de l'Orient, se fait de plus en plus envahissante et que Jean III ne bornait pas ses vues aux côtes de la Baltique, mais jetait bel et bien les yeux jusque sur la mer Glaciale. Regrettons qu'il n'ait pas dévolu ses

<sup>1</sup> (Stockholm), le 9 sept. 1580. «Instruktion och befallning wiid hvad sätt ... her Pontus, Jöran Boije och Herman Fleming... schole handle med wår käre swåger kongen i Pålenn om grentzen, huru så är att högbete wår swåger anthen allreede haffwer bekommit thet stoore förstendöme Pleschouwen aller och han ther ähnnu inbekommendendes warder, thett oss förhoppes. S. R. A. J. R.

<sup>2</sup> Cf. p. 18.

<sup>3</sup> Le 9 sept. 1580. ... schole wälbete wåre gode män i så motte på wåre wågne, handla med högbete konung i Pålenn, förthet, att wij udi Liiffland motte inbekomma Wittensteen och Padis, Thesligitt alle wåre Panthuus thesamastådes, som är Karckhuus, Ermes, Helmet Rykatek, Rÿen, Bortnik. Thernåst att wij motte bekomme Wåsenberg, Tolzburg och Narffwen, Theremot wele wij updrage kongen i Pålenn then rättighet, som wij haffwe till Wiiken i Liffland... Leal Hapsalu Lode... der nåst begäre wi och i liike motte heele Rÿdzke Carelenn, som åhr Nöteborgs och Kåxholms låhn, thesligist ett slott benempd Kolmogorod... sampt alle the land, slott och städer, som åre liggendes emellan förne Kexholm och förne Kolmogorod hvad namn the kunne haffwe... sammeledes wele wij haffwe oss förbehollit alla the Land, som ligge emellan förde Kolmogorod norr ut in emot Norbotten, och Norige in i Lappmarcken alt in till Waranger... S. R. A. J. R.

désirs à l'Atlantique, plutôt qu'à la mer Glaciale : en tournant sa cupidité du côté de la Norvège, il eût jeté les bases de l'unité scandinave. Nous devons rappeler, à ce sujet, que le roi de Suède se berçait déjà de telles idées, à l'égard de l'Orient et de la mer Glaciale, depuis 1578 et 1579. Les vues de Jean III sur la mer Blanche étaient certainement exorbitantes. Un état comme la Suède ne pouvait réaliser de si vastes ambitions. A notre avis donc, ces projets du roi Jean étaient, comme toujours grandioses, mais la possibilité de les réaliser était des plus minces.

En terminant l'exposé de ses instructions du 9 septembre, Jean fait remarquer lui-même que ces prétentions stupéfieront sans doute le roi de Pologne, il affirme en même temps, à ses généraux, que de toute manière la Suède doit recueillir une magnifique récompense pour la défense de la Livonie. Il conclut enfin par une remarque qui ne repose sur aucun fait positif : « Du reste, notre beau-frère, le roi de Pologne, nous a déjà offert auparavant, par l'entremise de ses légats, cette partie du territoire russe dont il est ici question <sup>1</sup>. » Pour qui connaît l'état des choses, c'est là un mensonge flagrant. Quand Batory aurait-il offert à Jean III des territoires aussi étendus ? Lors de la légation d'Herburt en Suède, et de la diète de Thorn en 1576, on avait proposé que toutes les terres à l'orient de la Narowa, jusqu'à la mer Glaciale, appartenaient à la Suède, mais à la condition expresse que celle-ci aurait cédé tous ses territoires en Livonie. A cette heure, Jean entendait conserver, par devers lui, la Livonie suédoise. En un mot, Batory n'avait jamais offert une si vaste étendue de pays à la Suède, sinon aux conditions ci-dessus. On est donc en droit de se demander à quoi Jean III en voulait venir avec ses prétentions inconsidérées ? Comme nous venons de le voir, il eût désiré se partager la Livonie avec Batory, à l'exclusion du Danemark et de la Moscovie ; malheureusement, il ne s'avisait pas que le roi Stéfan ne désirait rien moins, lui aussi, qu'exclure les Suédois, au-delà de la Narowa, car s'il s'en était aperçu, il aurait pu apprécier à temps la gravité du conflit. Il ne fut, au contraire, pas assez diplomate pour pénétrer les desseins de son beau-frère ou peut-être ne voulut-il pas en faire cas.

Somme toute, Jean III reste un politicien à larges vues quand les circonstances lui sont favorables, mais nous observons qu'il est

<sup>1</sup> S. R. A. J. R., le 9 septembre 1580. ...Thesligit haffwer högb<sup>o</sup> wår svåger Kongen i Pålenn tillförenne genom sine egne senninhebud tillbudit oss af Rydzenns Land thet samme som här uti förmält är...

incapable, le plus souvent, de se rendre compte de l'impossibilité de réaliser certains de ses projets ; en effet, toutes les fois que la situation semble se compliquer, il reste inquiet et désorienté. Cet état d'esprit se manifeste dans ses lettres qui témoignent de ses embarras répétés au milieu du labyrinthe diplomatique.

Voyons maintenant ce qu'avait fait Batory dans ce même temps. La crainte qu'avaient les Suédois, qu'il ne négociât la paix avec le tsar, n'était pas dénuée de fondement, puisqu'une vive correspondance s'était engagée à ce sujet entre la Pologne et la Moscovie. Ces négociations étaient stimulées par ce dernier pays et par Rome. La Curie romaine espérait décider Batory à se mettre à la tête de la ligue anti-ottomane tant elle avait à cœur la pacification des princes chrétiens. Caligari s'aboucha à cet effet avec Batory, à la fin de 1579 et au commencement de 1580. Le roi, pourtant, n'eut jamais grande envie d'affronter la Turquie. Aucune aide possible n'était en vue, ni de la part de la Perse, ni de celle de l'Espagne qui avaient déjà assez à faire pour leur propre compte<sup>1</sup>. Batory était un diplomate assez éclairé pour comprendre que, si la Pologne déclarait la guerre aux Turcs, elle pouvait s'attendre aussitôt à une attaque de la part de la Moscovie. Il jugeait aussi que les hostilités avec ce pays n'auraient sans doute cessé que sous l'instigation de princes étrangers ; mais il restait néanmoins fidèle, pour quelque temps, à la politique de Sigismond Auguste<sup>2</sup>. C'est pourquoi il répéta la proposition que lui fit le nonce Caligari, de faire passer par la Pologne un légat pontifical, bien que celui-ci eût eu pour mandat de conclure la paix entre la Pologne et la Moscovie.

De nombreux courriers étaient passés à Vilna, porteurs de lettres importantes sur les conditions de cette paix<sup>3</sup>, mais Batory n'avait

<sup>1</sup> Cf., PIERLING, *Rome et Moscou*, p. 120-127.

<sup>2</sup> PIERLING, *Rome et Moscou*, p. 130-131. Como à Caligari, 1<sup>er</sup> janvier 1580. ...et cosi faro, et si io potro indurre il Mosco o scrivere o mandare Ambasciadori a N. S<sup>te</sup> per pregarlo che interponesse in questo pacificatione lo faro mag<sup>r</sup> dignita S<sup>ta</sup> q<sup>a</sup> non trovassi il terreno molto... In ogni caso il Re confessa, che non fara mai buona pace col (Mosco) se non armato. Il Re faria la confederatione con Imp<sup>re</sup> ma si vede molto chiaro, che li ministri di S. M<sup>ta</sup> Ces<sup>a</sup> per qualche secreta intelligenza la fuggono, se bene in apparenza mostrano il contrario... *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 17, f. 6-7.

<sup>3</sup> Caligari à Como, le 12 janvier 1580. ... Torno di Moscovia l'Internuntio del mandato a dar nuova al Gran Duca della presa di Polozco, et ha riportato non solo buona cièra, careze et doni ma una lettera humanissima del Granduca al Re (Batory) tutti in materia di pace nella quale lo demanda fratello et gran Rè et dice che meglio è combattere contra il Turco comune nemico, che contendere tra loro. Qui sono cognosciute le sue arti, pero poco si atten-

pas tardé à remarquer que la Moscovie, avec ces négociations, ne cherchait autre chose qu'à gagner du temps pour se préparer à de nouvelles batailles<sup>1</sup>. Le roi Stefan mit fin à cette astuce tout orientale et dirigea son armée contre l'ennemi, au moment même où Jean III se préparait à marcher contre Kexholm. Avant de quitter Vilna, il envoya des lettres à Rome et en Suède, disant au cardinal de Como qu'avec les Moscovites, il ne convenait de traiter la paix que les armes à la main<sup>2</sup>. La missive adressée à Jean III renfermait des compliments, et témoignait de sa joie à l'égard des idées du roi de Suède, favorables au catholicisme. Nous nous souvenons que Batory lui avait mandé, naguère, la nouvelle de la non-réussite des négociations polono-moscovites. Dès lors, il faut s'attendre à une véritable coopération polono-suédoise<sup>3</sup>.

En août 1580, l'armée de Batory se trouve, comme l'année précédente, en pleines opérations guerrières. Cette fois, c'est Welikoluki qui tombe entre ses mains, comme jadis Polotsk. Batory avait à ses côtés des hommes expérimentés dans l'art de la guerre, comme Bornemissa, Zamojski et Radziwill, tandis que Pontus de la Gardie gardait auprès de lui Charles Horn, Jöran, Boije et Herman Fleming, tous gens d'une culture suffisante, d'un assez puissant génie pour marcher de pair avec les compagnons de Batory, aucun ne manquant d'initiative, parce qu'il émettait toujours et sur chaque question, sa pensée personnelle et dénuée de fard.

Welikoluki fut occupée le 6 septembre 1580, puis vint le tour

---

dono queste dimostrazioni. Vero è, che esso è molto mortificato. Cf. TURGENEW, I : CCI, p. 289. *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 17, f. 23.

Caligari à Como, le 9 février 1580. ... Il Re (Batory) mi ha detto, che il Moscovita manda un suo internuntio per trattare di pace, et rimanda l'homo del Re, che andò a denunciarlà la guerra et per quello, che io vedo si fara pace, ogni volta, che l'Moscovita venga a conditione giuste, che sariano di restituire la Livonia et altre pertinente occupate di questo Regno... *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 17, f. 23; 60.

<sup>1</sup> Caligari à Como, le 11 mars 1580. ... Questi che vengono di Grodno, dicono che il Re sara la settimana santa in Vilna et che ha già ascoltato l'internuntio del Mosco, *che dimanda di pace, con ritenere pero la Livonia, ma havendo visto, che questo pare grave al Re, gli ha detto, che verranno altri Ambasciatori solenni dopo lui à trattare con maggiore autorità et liberta tutto questo fatto*. Questi sono tratti artificiosi per raffreddare il Rè et adormentarlo, ma egli che è già assuefatto a coteste arti attende à prepararsi gagliardamente et haverà danari abbastanza si fara molto presto incontro al nemico con grossissimo essercito... *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 17, f. 83.

<sup>2</sup> Batory à Como, le 13 juin 1580. *Arch. S. S. Nunz. Pol.* 17, f. 274.

<sup>3</sup> Batory à Jean III, le 15 juin 1580. *Arch. S. S. Nunz. Germ.*, 92, f. 354.

des villes de Newel, Oseristische, Zavolocz et d'autres<sup>1</sup>. Les entreprises de la Pologne eurent, donc, en 1580, les résultats les plus concluants, tandis que celles des Suédois se bornèrent à l'occupation de Padis, dont la prise ne s'effectua pas même par assaut, mais par investissement<sup>2</sup>. Reconnaissons, pourtant, que Padis était une place très importante pour la Suède, étant donné le voisinage de Reval.

Si les opérations suédoises, en Livonie, ne furent guère couronnées de succès, celles en Finlande furent, au contraire, des plus heureuses<sup>3</sup>. Batory fut fort satisfait de voir son beau-frère occupé de ce côté, car il se flattait ainsi d'être délivré du souci d'attaques en Livonie. Nous nous souvenons qu'en s'établissant sur le trône de Pologne, ce souverain s'était promis d'arracher cette province au Moscovite. Toute la Livonie devait donc appartenir à la Pologne. Aussi le roi Stéfan désirait-il voir les Suédois s'attaquer à la Moscovie au-delà de la Narowa, et c'est en ce sens qu'il écrivait à Catherine Jagellon, en l'assurant de son bon vouloir à l'égard de la Suède<sup>4</sup>. Il est probable qu'il écrivit, en même temps, au roi de Suède au sujet des offres de paix que lui faisaient les Moscovites et des négociations pacifiques auxquelles la Suède aurait pu se préparer de son côté<sup>5</sup>. Les négoc-

<sup>1</sup> Après l'occupation de Welikoluki, le 6 septembre 1580, le chef des soldats hongrois Bornemissa occupait la ville de Newel ; Radzivil : Oseritsche et Zamojski : Zavolocz. Les opérations de guerre moins importantes avaient lieu en même temps, dans les districts de Dorpat et de Pskow, sous la direction du colonel Berthold Buttler, chef des Curlandais. A ces incursions prenait part aussi le duc Magnus, lequel visait probablement encore à obtenir le commandement d'une forteresse importante. Mais cette participation fut sa dernière exhibition sur la scène de la politique. Cf. BUSSE, p. 142.

<sup>2</sup> BUSSE, p. 142-143 ; cf. NOVODVORSKI, p. 200.

<sup>3</sup> GROTFELT, p. 209-210 ; cf. SCHWINDT (P. Th.).

Les Suédois occupaient, le 5 novembre 1580, Kexholm en Finlande. Cette occupation était grosse de conséquences pour la Finlande. Grâce à elle, les habitants de la Carélie, qui demeuraient au bord du lac Laatokka, se trouvaient en intimes rapports avec leurs frères, qui étaient sous la domination suédoise. Cela constituait un succès pour la cause de l'union finlandaise.

<sup>4</sup> Batory à Catherine. Le 13 août 1580. ... Ostendit Rex Poloniae mansurum se in eadem erga Reginam et eius conjugem benevolentiam, quam superioribus letteris testificatus est, quamvis pactiones foederis inter utriusque Majestatem contra communem hostem Moschum sancienda non processerunt. Deinde rogat Regina Regem suum, ut admoneat, ne quid hostile tendet contra Livoniam, quam è faucibus hostium liberabit, ex hac ratione totam sibi acquisivit... S. R. A., *Inv.*

<sup>5</sup> Nous savons par une lettre du 10 août que l'on était au courant, en Suède des dernières négociations pour la paix : ... Ad priores Mosco letteras Responsio Regis Poloniae, ubi respondet exhortans Moscum, si rem serio agat, mandet suis commissariis, ut de indutiis tractandis tractandis brevi adsint. Cf. le 12 août 1580. « Responsio R. M. Poloniae ad posteriores Mosco letteras... » S. R. A., *Inv.*

ciations de paix, entre Batory et Ivan, continuèrent par le moyen de courriers ; mais la Suède n'y prit aucune part <sup>1</sup>.

Il est certain que les entreprises guerrières, en Livonie, favorisèrent les bonnes relations entre Batory et Jean III. Suédois et Polonais s'interrogeaient les uns les autres sur leurs intentions réciproques quant à la conduite de la campagne, et réglaient d'après elle leurs mouvements. Les relations des deux rois se firent de plus en plus amicales, et la correspondance entre les cours de Stockholm et de Vilna en fait suffisamment foi. Il ne se conclut pourtant pas de ligue formelle, et il ne s'effectua pas de jonctions de troupes. Quand les deux Etats eurent fait leur apparition sur le même théâtre de la guerre, on pouvait donc s'attendre tout aussi bien à la sanction d'une amitié complète, qu'à une soudaine compétition d'intérêts provoquant la rupture. Celle-ci n'était pourtant pas à prévoir, étant donné la cordialité des relations entre Stockholm et Vilna, en cette fin d'année 1580 et au commencement de 1581.

Il nous paraît opportun de donner ici quelque aperçu sur l'état de la question soulevée par la succession Sforza en 1580, d'autant plus qu'elle nous dépeint, tout aussi bien que les entreprises militaires, les relations polono-suédoises de cette époque.

A Naples, on se trouvait tant soit peu embarrassé, depuis que le procès de 1579 s'était terminé par une sentence favorable à Anna. La Suède n'en était point du tout satisfaite et les agents de Catherine et d'Anna se reprochaient mutuellement d'avoir produit des documents falsifiés. L'agent de Suède, Capilupi, accusait Klodzinski et celui-ci, à son tour, incriminait Capilupi. Ce fut alors que le tribunal de Naples perdant patience et estimant à juste titre que l'un des deux, tout au moins, devait avoir tort, résolut d'envoyer deux juges en Pologne et en Suède afin de se renseigner aux sources mêmes. Ceux-ci partirent effectivement, mais nous ignorons complètement leurs faits et gestes soit à l'une, soit à l'autre Cour. Il est probable que ce voyage

<sup>1</sup> (Velikoluki), Batory à Caligari, le 6 sept. 1580 ... In primis tractatibus et Polociam cum castris pertinentis(?) et Livoniam cum Curlandia a nobis repetebant principis sui fraternitatem offerebant. Demum vero ulteriori tractatione Polociam et ea, quae in Livonia tenemus, nobis concedebant. Quibus conditionibus cum non acquiesceremus, postulabant a nobis internuntium aliquem mitti ad Moschum, significatum illi, iis conditionibus pacem inter nos constitui non posse. Quod quidem fieri permisimus, ipsorum internuntio et nostris adiunximus, perscripsimus illi satis expresse. Si velit pacem, non ea quae nos tenemus, sed quae ille tenet nostra, nobis concedat : Nominatim vero, ut tota Livonia et Curlandia nobis cedat. De aliis differentiis facilius inter nos transigi posse... *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 17, f. 464.

eut pour résultat les lettres des 18 et 20 juillet 1580, contenant une nouvelle cession de Catherine en faveur d'Anna, cession qui fut renouvelée en 1581<sup>1</sup>. Leur teneur, à toutes deux, laisse supposer qu'il n'intervint, entre temps, aucune autre sentence du tribunal. Le fait est qu'à la suite de ces lettres, les affaires se dessinèrent tout en faveur d'Anna<sup>2</sup>, d'autant plus qu'il arriva, dans le même moment, à Naples, une lettre du roi Jean, *Sacro Regio Consilio Regis Catholici Neapolitano*, qui sollicitait la terminaison du procès entre les reines de Pologne et de Suède<sup>3</sup>.

Sur ces entrefaites, le gouvernement de Naples avait fait une autre proposition concernant la succession de Sforza. Au commencement de 1580, il avait été question ou de déboursier cet argent, ou de le placer à intérêts dans une maison de banque<sup>4</sup>, et dans l'été de cette même année, le vice-roi était prêt à le déboursier; en même temps, la banque fit savoir qu'elle était disposée à payer 8 % d'inté-

<sup>1</sup> S. R. A. *Ahlquistka Samlingen*.

Brancaccio avait dit que la reine de Pologne n'aurait jamais pu recevoir d'argent de Naple. La reine Catherine l'avait cru sur parole. S'étant aperçu dans la suite que Brancaccio avait menti, elle voulut lui retirer tous les pouvoirs extraordinaires qu'elle lui avait confiés et le priver de ses appointements. Le 18 juillet 1580. . . Revocamus insuper omnes et singulos procuratores per nos, aut per nostrum Oratorem hactenus in Regno Neapolitano constitutos, ac ea omnia et singula, quae per eos acta aut facta tam in Regno Neapolitano, quam ubiuis gentium fuerint cassando et annihilando omnia, uti ea quae contra voluntatem et ordinationem nostram et (in) praeiudicium maximum Ser<sup>mae</sup> Reginae Poloniae, cuius ius super introitus omnes et uniuersos in Regno Neapolitano salvum et inviolatum esse volumus, emanarunt. . . Cf. S. R. A. *Svenska Drottningars bref, Katarina Jagellonica*, 18 juillet 1580. Cf. HILDEBRAND, *Johan III*, p. 310-311.

<sup>2</sup> Le nonce de Naples à Como, le 15 déc. 1580. . . Presentai il breve di N. S<sup>re</sup> al vice Re per la Regina di Polonia. . . S. E. mi rispose cortessimate, che se sara la vera ratificatione della renuntia della Regina di Suetia, come questi Ministri di Polonia dicono, che le dara intiera sodisfattione. et che tanto piu lo fara presto. . . et volentieri, quanto che se ci e interposta e intercessione di S. B<sup>ne</sup> verso la quale S. E. mostra sempre grande osservanza et buona volonta, ne per adesso fe posso dir altro se non che ho fatto intendere al Clodinio quanto ho ritratto da S. E. che le mostrasse le scritte. . . *Arch. S. S. Nunz Napoli*, 7, f. 325.

<sup>3</sup> Cf. HILDEBRAND, *Johan III*, p. 311.

<sup>4</sup> Como au nonce de Naples, le 20 février 1580. . . Intendendo le agente di Polonia, che costi i ministri Regii muovono la prattica di restituir per deposito il denaro de la compra fatta da ser<sup>ma</sup> Regina Bona di Polonia di buona memoria per se et suoi successori in perpetuo, sopra la dogana di Foggia et cosi far cessar il frutto et utile di 43 mila ducati l'annuo et non havendo alcun di loro piena autorita di pigliar q<sup>a</sup> si gran somma di denari, che sono ducati 430 mila ducati, desiderebbono, che fusse lor dato tempo conveniente ad avvisar dieso(?) la ser<sup>ma</sup> Regina di Polonia et riceverne risposta avanti, che si venghi ad esecutione. . . *Arch. S. S. Napoli*, 322, f. 27. Cf. LOSSIUS, p. 34.



rêts, et non plus 10<sup>0</sup> o<sup>1</sup>. La Pologne et la Suède pouvaient donc, à leur gré, recevoir le capital entier ou se servir des dits intérêts, mais leurs agents respectifs prétendirent au 10<sup>0</sup> o, — en vain d'ailleurs. Ils rabaisèrent enfin leurs prétentions au 8 et tombèrent d'accord pour déposer cet argent chez Olgiati<sup>2</sup>, grand banquier à Rome. Nous croyons d'ailleurs que cette somme, que l'on prétendait prête, ne l'était nullement, ou que tout au moins elle ne l'était pas intégralement.

Les choses en étaient là en 1580, et les années suivantes, jusqu'en 1583, il ne s'établit aucune solution sur ce point. La question restait toujours plus importante pour la Suède que pour la Pologne. Là, on était convaincu que les querelles et les procès n'aboutiraient à rien, pourtant Jean III ne perdait pas l'espoir d'un arrangement à l'amiable. L'erreur, de sa part, consistait justement en ces prétentions; il réclamait d'ailleurs également à la Pologne, l'héritage de Sophie de Brunswick, dont était débiteur le duc Jules et nullement les Polonais, et jetait des regards de convoitise sur les duchés de Bari et de Rossano, sur les-

<sup>1</sup> *Arch. S. S. Nunz. Napoli*, 7, f. 246; 286. Le nonce de Naples à Como, le 2 juillet 1580; Como au vice-roi de Naples, le 3 déc. 1580. Cf. *Arch. S. S. Lettere ad Principes*, 14, f. 243.

Como au Nonce de Naples, le 3 décembre 1580.

Ill<sup>re</sup> et molto Rev<sup>do</sup> Mgre etc. Havendo li Ministri qui della Regina di Polonia dato conto a N. S. di mandar costi le scritte venuteli da la Regina di Svetia, ne le quali ratifica la rinontia altre volte fatta a la sorella dell'entrate et capitali di Napoli a lei in qualunque modo pertinenti, con cassare et annullare le provisione fatte in contrario etc.; et vogliono con quelle scritte ricercare il Vicere ò di far loro pagar li frutti soliti ò sborsarli intieramente il capitale secondo il deposito che V. S. sà esser fatto. Et perche conoscono che il nome et l'autorità de la Santità Sua puo loro giovare grandemente, ne l'istanza presente l'hanno supplicata de l'intercessione sua; de la quale volendo sua Beat<sup>ne</sup> compiacer loro, scrive l'allegato breve al Vicere, ricercandolo di dar satisfatione a quelle MM<sup>ta</sup>, con far risponder loro il frutto solito ò con l'intiero pagamento del capitale, come diffusamente sarà esposto da V. S., la quale doveva accompagnare il Breve con pregar S. Ecc<sup>za</sup> di non comportare che sia tirato a lungo l'essecuzione de la volontà di quelle Regine, se le scritte loro sono quali affermano questi Ministri, acciò non habbino quindi cagione di dolersi. Con che mi offero a V. S. di cuore pregandole ogni bene etc. *Arch. S. S. Nunz. Napoli*, 322, f. 113-114.

<sup>2</sup> Olgiati était un banquier très connu en Italie.

<sup>3</sup> Ces lamentations n'étaient pas toujours dénuées de fondement; il est certain que la Pologne avait, à différentes reprises, envoyé de l'argent en Suède. Il est vraisemblable qu'en 1579, avec Possevino, soit arrivé quelqu'un porteur d'une somme de 10,000 thalers; une lettre du 5 janvier 1584 nous fait savoir qu'on avait payé aux héritiers de Jean III la somme de 100,050 thalers. Une autre lettre du 7 février 1589 affirme que la dot de la reine Catherine, montant à 50,000 thalers, avait été déjà payé. C'est probable qu'une bonne partie de cet argent est venu de Naples. *S. R. A. Svenska Drotningars bref, Katarina Jagellonica*.

quels il n'avait aucun droit. Bona Sforza avait, en effet, cédé ces duchés à Philippe II. La Suède prétendait aussi au remboursement des frais que lui avaient occasionnés les diverses légations envoyées pour résoudre cette question de l'héritage Sforza, comme si le retard dans les paiements était imputable au gouvernement polonais. Il eût été plus juste, de la part de Jean III, d'adresser ses reproches aux agents de Naples, cause principale du retard. Batory, au contraire, ne donnait aucune importance à toutes ces affaires pécuniaires. Il était trop raisonnable, trop fin diplomate, pour se mêler de choses qu'il considérait comme étant affaires privées des Jagellons et nullement une affaire politique. Il est certain que lui aussi avait besoin d'argent, mais il possédait d'autres ressources et comprenait qu'il n'était pas en lui d'astreindre le roi catholique à un paiement. Batory ne tenait pas à se faire tourner en ridicule pour son avarice, et laissait à Jean ce rôle peu héroïque.

On se souvient que Possevino s'était, lui aussi, occupé des affaires de Sforza, durant son séjour en Suède. Il avait également manifesté l'opinion que l'instante sollicitation du roi, à l'égard de ces recouvrements, était des plus inopportunes, mais se disait qu'aussi longtemps que cette question resterait pendante, il serait possible de s'en faire une arme pour tenir Jean sous l'influence des catholiques. Il est évident que le fourbe jésuite ne soufflait mot de cette impression mais montrait, au contraire, combien il avait à cœur de liquider au plus tôt cette affaire. Le roi avait en lui une si grande confiance qu'il lui en confia la remise intégrale quand il partit de Suède, en 1580. Possevino reçut en outre, de lui, le mandat de plaider la ligue polono-suédoise. Avec Lorichs, il promit d'y mettre tous ses soins et d'agir tout à l'avantage de la Suède ; ils se trouvèrent tous deux à Danzig le 17 août 1580, et trois jours après, arrivait le secrétaire de Jean III, Olof Sverkersson, y apportant les lettres et les dons que Possevino était chargé de remettre au Pape et aux cardinaux <sup>1</sup>. Sverkersson dut

<sup>1</sup> *Arch. S. R. A. Nunz. Germ.*, 92, f. 375.

(Danzig) Possevino à Caligari, le 20 août 1580. Cf. *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, Addit. II, f. 20.

Sverchesson porta de la Suède des peaux de panthères et d'autres animaux comme cadeau de Possevino au cardinal de Como. Cela nous montre que Jean voulait, malgré tout, conserver des rapports amicaux avec le Saint-Siège. En 1580 particulièrement, Jean affectait beaucoup de zèle dans l'observance de la célèbre liturgie, adoptée à l'usage catholique. C'est donc sans raisons que l'historien finlandais Schyberson affirme qu'en 1580 Jean III avait rompu tout rapport avec le Saint-Siège.

...följden blef att konung Johan redan under loppet af år 1580 afbröt alla förbindelser med påvestolen... Cf. SCHYBERSON, I, p. 339.

les précéder à Varsovie pour s'aboucher avec la reine Anna, laquelle renvoya, par son entremise, réponse au roi Jean <sup>1</sup>.

Possevino arriva à Varsovie, le 16 septembre; Batory était parti visiter ses troupes. Possevino, ne pouvant se rendre au camp, envoya au roi Stefan une lettre où il lui parlait du mandat dont l'avait chargé le roi Jean, à savoir de faire tous ses efforts pour établir l'amitié et la ligue entre la Suède et la Pologne <sup>2</sup>. Tel devait être, en effet, le contenu de la lettre confiée à Possevino. Il est probable, aussi, que Jean interrogeait Batory sur ses projets militaires, au sujet desquels l'accord semblait près de s'effectuer <sup>3</sup>. Ayant dû hâter son retour à Rome, Possevino n'eut pas le temps de rien négocier en Pologne au profit de la Suède, et les affaires restèrent ainsi entre les mains de l'ambassadeur Lorichs. Les démarches en faveur de l'alliance restèrent malheureusement infructueuses, et la responsabilité de cet échec lui est imputable, car, après son voyage mystérieux à Rome, il fut loin d'agir avec l'énergie qu'on se plaisait auparavant à lui reconnaître. Le gouvernement de Suède, qui s'en était aperçu, envoya en Pologne un autre ambassadeur <sup>4</sup>. Mais quels hommes le roi de Suède avait-il à

<sup>1</sup> Le 6 sept. 1580. « Per Olaum Swerkeri resalutat Regina Poloniae Regem Suetiae. » *S. R. A. Inv.*

Dans cette lettre, la reine Anna mentionnait l'arrivée chez Batory des ambassadeurs de la Moscovie et exprimait ses remerciements pour les lettres reçues de Catherine.

<sup>2</sup> Possevino à Batory, le 20 septembre 1580. ...ex ea epistola (du roi de Suède) intelligi poterit, quid mihi fidei possit adhiberi in tractatione eorum negotiorum, quæ saltem scripto, ut agerem, idem ipse Rex Sueciae mihi mandarant. Quorum illud erat caput, quod ad mutui inter vestras Majestates foederis confectionem pertinet, quod foedus cum ipse Regi Sueciae dixissem, audivisse me per V. M<sup>tem</sup> non stetisse, quin sanciretur, si ille multo antea voluisset, ille tamen institit, ut negotium provoverem, de quo se alias ad V. M<sup>tem</sup> lettera dedisse significavit... THEINER, *Schweden und seine Stellung*, II, p. 3.

ÖDBERG (p. 3) se trompe en affirmant que Possevino vint à Varsovie le 20 septembre 1580. Il y était déjà le 16 septembre selon la lettre du nonce Caligari. *Arch. S. S. Nunz. Germ.*, 92, f. 381.

<sup>3</sup> Le 29 juin 1580. « Legati Suetici propositae conditiones ex tempore, quo et approbatæ fuerunt contra Moscum potissimum ex alias etiam utriusque Regis hostis... » *S. R. A., Inv.*

<sup>4</sup> Caligari à Como, le 5 nov. 1580. ...è sopragionta l'alligata del S<sup>r</sup> Andrea Lorichio, che viene Oratore del Re di Suetia a questa Maesta, credo per trattare la lega et perche porta buoni nove dell'augumento della Religione Catolica in quel Regno et altri particolari, non ho voluto mancare di farne parte a V. S. Ill<sup>ma</sup>. *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 17, f. 533.

Caligari à Como, le 27 novembre 1580. ...è venuto dopo Lorichio un cameriere della regina di Suetia, che riferisce quel Re haverà mandato un esercito 20 mila fanti in Livonia contro il Mosco et grande apparato di navi... *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 17, f. 551.

sa disposition ? De diplomates perspicaces, il n'en était pas question. Les seules individualités politiques de valeur qui existaient en Suède étaient avec Pontus de la Gardie au camp de Finlande, et il ne restait dans le pays que des attachés de chancellerie. Une affaire de l'importance de la ligue, exigeait l'envoi d'une personnalité de valeur au moins égale aux Gustaf Baners, aux Clas ou Ture Bjelckes, mais le roi de Suède se contenta d'envoyer ses secrétaires qui n'avaient aucune idée de la diplomatie.

Olof Sverkersson était revenu de la Pologne en novembre 1580. Était-il possible au roi de l'y renvoyer ? Il arriva donc en ce pays, à la fin de novembre 1580, un *secrétaire* du roi pour traiter de la ligue entre les deux royaumes. Il semble, en effet, qu'il avait pouvoir de négocier d'autres affaires privées. Les documents ne disent pas lesquelles, mais il s'agit, sans doute, des projets de guerre et des intentions de la Suède en Livonie. Ce personnage racontait, en outre, que le roi Jean mettrait sur pied de guerre une armée de vingt mille fantassins, et lancerait une grosse flotte contre le Moscovite.

Le fait que les négociations échouèrent, laisse supposer que ce légat était, comme ses prédécesseurs, chargé du faix ordinaire des prétentions financières du roi. Ne fut-ce pas, en effet, cette malheureuse et éternelle revendication qui troubla l'entente des deux puissances ? Le nonce Caligari confirme cette opinion dans sa lettre du 31 décembre, quand il dit qu'il n'attend aucun résultat des pourparlers du légat « car lui aussi, écrit-il, revient sur les intérêts particuliers »<sup>1</sup>. Le principal coupable, en l'occurrence, était certainement le secrétaire du roi de Suède qui n'était et ne pouvait être un habile politicien. Un diplomate de carrière eut laissé de côté, pour quelque temps, la question financière, afin d'arriver à un accord sur le point principal, c'est-à-dire la stipulation d'une commune tactique contre la Moscovie. C'était là chose facile, même au point de vue pratique, puisque des deux côtés les troupes campaient, prêtes à marcher. Pontus ayant interrogé son roi sur les intentions des Polonais, nous en concluons que rien n'avait été résolu quant aux opérations militaires en commun contre la Moscovie. Jean III lui répondit, le 30 novembre, en se basant sur les nouvelles que lui avait apportées de

---

<sup>1</sup> Caligari à Como, le 31 déc. 1580. ... Il Lorichio è arrivato qui, è stato visitarmi, per quello, *che vedo trattera la lega tra il suo Re et questo (Batory), non so, con che frutto* poiche ritocca pure gli interessi particolari... Arch. S. S. Nunz. Pol., 17, f. 577.

Pologne son secrétaire, Olof Sverkersson ; d'après elles, Batory entendait continuer la guerre pendant deux ans encore et avait convoqué une diète à Grodno dans cette intention. Or, les régiments polonais s'avançaient en vainqueurs et recevaient le serment de fidélité des sujets du tsar. Le maréchal suédois devait en faire autant et occuper le vieux Novgorod<sup>1</sup>, toujours pour obéir à la même maxime : « qui prior tempore, potior jure ». On ne parlait plus ni d'une jonction des armées, ni d'une tactique commune contre l'ennemi.

Ces nouvelles étaient exactes, à ceci près que la diète n'avait pas été convoquée à Grodno, mais bien à Varsovie, où les députés se rassemblèrent le 22 janvier 1581<sup>2</sup>. C'est bien à contre-cœur, du reste, qu'elle accorda une contribution au roi Stefan ; celle-ci n'ayant pas suffi, le roi emprunta de l'argent au duc de Prusse et aux électeurs de Saxe et de Brandebourg<sup>3</sup>. Les députés auraient désiré qu'avec cette dernière contribution, Batory mit un terme à la guerre, mais le roi fit répondre, par l'entremise de Zamojski, qu'elle se terminerai aussitôt que la Moscovie serait prête à céder toute la Livonie. Il avait promis la Livonie à ses sujets, il voulait tenir parole. Pour le moment, il fallait se résoudre à entendre le bruit du canon et voir les forteresses tomber l'une après l'autre entre les mains de Batory. Ce qui importait à la Pologne, c'était que la Suède prit, elle aussi, part à la guerre, et ne conclût point de paix séparée avec l'ennemi<sup>4</sup>. C'est

<sup>1</sup> La réponse du roi de Suède à Pontus de la Gardie fut donné le 30 nov. 1580. *S. R. A., J. R.*

HILDEBRAND (*Antonio Possevinos fredsmeling*, p. 26) se trompe en affirmant que la réponse de Jean III à Pontus porte la date du 20 nov. 1580.

(Svartsjö) Jean III, le 9 déc. 1580. ...ändogh wij well gerne welle haffwe Edher förskonede med winterresor i fiendeland, som Edher tillförenne under tiiden haffwe waritt någett olycklige, doch efter tillfelle ther nu förhandem till att uträtte någet emot... wår fiende seden Gudh haffwer nhu giffwit oss then lycken med Kexholm. Thesligist haffwer oss wår broder och swäger kongen in Pälén på sine siide haft ärligen emot honom och haffwer nu sin krigsmacht uti hans landh, Therföre synes oss nu ware then tiidh att fullfölie fahrten emot Rytzen... *S. R. A. Johan III Koncepter*. Cf. *Relacye Nuncyuszów*, p. 331. « *Commentarius rerum a Stephano rege Polonia in secunda expeditione adversus M. Moscorum duces gestarum anno 1580.* »

<sup>2</sup> NOVODVORSKI, p. 202. Cf. POLKOWSKI, p. 285. « *Akta Sejmu Walnego Warszawskiego in anno 1581, ad 22 januarii naznaczonego* ». Cf. HEIDENSTEIN, p. 164.

<sup>3</sup> SOLOWJEW, VI, p. 277.

<sup>4</sup> Il était question, en effet, de conclure une paix indépendante entre la Suède et la Moscovie. Le duc Charles avait sollicité, dans une lettre au roi Jean datée du 17 octobre 1580, l'envoi de l'Empereur à Nürnberg, en le priant d'intervenir comme intermédiaire de paix entre Jean et le grand-duc de Moscovie. *S. R. A. K. R.* Cf. ÖDBERG, p. 86.

sans doute la raison pour laquelle Batory engagea Chodkiewicz à entrer en négociations avec le gouvernement suédois, de peur que ce dernier ne se laissât séduire par l'idée d'un traité. Chodkiewicz envoya donc en Suède Elart Kruse, probablement au commencement de 1581, pour convaincre Jean de rester en bons termes avec Batory. Le roi de Suède reçut gracieusement ces ouvertures, dans la pensée de tenir ainsi la Moscovie à sa merci. Il nourrissait cependant quelques soupçons à l'égard d'Elart Kruse, parce qu'il n'exhibait aucune lettre de Batory, ni de la diète <sup>1</sup>.

Quoiqu'il en fût, ces demandes d'Elart Kruse firent naître quelque curiosité chez Jean III qui désirait connaître les projets de son beau-frère, et ce fut alors, semble-t-il, qu'il s'enquit des intentions de celui-ci à l'égard de la Moscovie et qu'il apprit son projet d'attaquer Pskow <sup>2</sup>. On voit donc qu'à ce moment les deux rois ne songeaient, ni l'un ni l'autre, à se dissimuler leurs plans.

Durant l'année 1580, la politique extérieure du roi Jean se dirigea décidément vers l'Orient. Nous constatons son rapprochement de Batory, causé par l'influence de la politique papale et par ses déceptions du côté de l'Europe occidentale. Comme il n'y avait pas à compter sur l'aide de puissants princes, il était nécessaire de se mettre dans les bonnes grâces de la Pologne. Cette tendance s'accrut, dès lors, dans la politique de Jean. En 1580, nous voyons arriver en Pologne Possevino, Anders Lorichs, puis Olof Sverkersson (peut-être même par deux fois) pour négocier une ligue entre Batory et Jean III, — qui toutefois ne fut jamais conclue.

\*  
\* \* \*

<sup>1</sup> (1581 ?) . . . *Woivodhen aff Wiiken sampt her Kätkowicz haffwer afferdigat theris fulmündige sendebudh till oss, nemligh her Elart Kruse med sådane wärff, att the på thet fliteligaste begäre att wij icke wille samtycke till någon wenlig förhandling med muschoviten, ehuru lijdelige conditioner han oss till biudendes warde, uthan att wij fast heller ele inlathe oss udi ett ewigt warende förbund medh then nu regerande Kongen i Pältn, på thet att begges wår krigsmacht kunde i thenne tilkomende szömer på thet häftigaste angrüpe förde musco ither. Och ändogh wij ännu ingen synnerlig schriffwelse ther om ifrå Kongen i Pältn (icke heller af) menige Rickzens ständer bekomit haffwer, (twifler) oss dock (inthe), att sådanne ahnwerffwende skall nu ware skedd genom the Pältniske Råd (samtycke?) . . .*

<sup>2</sup> HEIDENSTEIN, p. 164. Cf. ÖRNHELM, p. 174.

Au printemps de 1581, le roi Jean reçut derechef des nouvelles de Pologne. Son ambassadeur, Lorichs, lui écrivit que Batory mettait sur pied trois armées et qu'il avait l'intention d'attaquer Pskow, Narwa et probablement aussi Novgorod. Cette nouvelle inquiéta beaucoup Jean qui vit là-dedans un obstacle à ses propres plans. Il aurait encore laissé prendre Pskow et Novgorod, mais il n'entendait, à aucun prix, perdre Narwa; le coup eût été trop rude à sa politique transbaltique. Se souvenant de son axiome « qui prior tempore, potior jure », il écrivit à Pontus pour l'engager à mener les opérations de manière à prévenir les Polonais dans l'occupation de cette place<sup>1</sup>. Il paraît que cette règle de la priorité était assez pratique à l'époque, puisque le programme des armes suédoises dépendait tout entier de l'aptitude à saisir le moment opportun. Entre-temps, Batory avait tellement influencé et convaincu Lorichs, que celui-ci n'hésita pas à écrire à son roi la lettre que nous venons de citer et à la bourrer de nouvelles qui ne correspondaient nullement à la vérité. Il abuse de la crédulité de son maître en lui donnant à entendre que Batory mettait sur pied trois armées, ce qui revenait à dire qu'il n'y avait plus, désormais, aucune utilité, pour la Suède, d'envoyer ses troupes en Livonie. D'autre part, le roi de Pologne, très mécontent des dernières entreprises des Suédois, l'occupation de Wesenberg et de Tolsburg, avait certaines propositions à faire au roi de Suède, et lui dépêcha, comme légat, Laurentius Müller<sup>2</sup>, qui reçut, entr'autres mandats, celui de proposer à

<sup>1</sup> Jean III à Pontus de la Gardie, le 1<sup>er</sup> mai 1581.

« Till her Pontus, om den Narfwiske Befästning huru den medh all macht beleggies skall, efter dett K. M<sup>tt</sup> hafwer förnummit af Anders Lorichs skrifwelse, doch kongen i Polen hafwer förstärckt sin krigzhäär i den acht och mening, att han will intaga förbete Narfwen och andre Befestningar af the muschowither... » ... att wår swäger kongen i Påland skall på thenne tiidh ware fast starckare med krigzfolck ähn tillförende, därföre han och skall ware tillsinnes, att fördeele sin krigzmacht uti tree hopar, och achter på tree siider tillijcke angriipe Rÿdzen, så att han med den andre hoop skall han ware tillsinnes, med dett förste att belägre Narfwen, men hwart uth han will med den tridie hopen hafwer man icke ännu fulkompligt kunnet förnimme, uthan som man kan tenckie, och kundskaperne förmäle, will thet doch gelle för stoore Nogorod...  
S. R. A. J. R.

Le roi Stefan, en effet, ne savait au juste que faire. ... si Plescowa relicta vel magnam Novogardiam recta contenderet, quam nonnulli minus munitam putabant, vel ad vicina castella Porchowam et Udowam se converteret... HEIDENSTEIN, p. 175. Cf. *H. S. H.*, 36, p. 263. Le 21 juin 1581, Erik Oxenstierna et Berndes écrivirent à Jean III que Batory exécute une attaque contre Pskow ou contre Novgorod.

<sup>2</sup> BUSSE, p. 146. Cf. DALIN, p. 130-131. Laur. Muller, Jur. Doct, sänd till kon. i Sverige ifrån Lasky och flere Polska Herrar för att öfverlägga om ett

Jean de changer la direction de ses opérations de guerre. Batory aurait désiré que la Suède envoyât son escadre dans la mer Blanche et commençât par occuper les pays voisins d'Archangel et de Kolmogord. Pour exciter l'avarice du roi de Suède, le légat devait encore insinuer que les trésors du tsar se trouvaient déposés au couvent de Bialezar. En cours de route, Müller devait passer par le Danemark et proposer au roi de cette nation de prendre part à l'entreprise, soit avec les Suédois, soit avec les Polonais. Malheureusement, celui-ci ne s'y montra pas disposé et manifesta, au contraire, le désir de voir terminer la guerre de Livonie.

Laurentius Müller arriva en Suède dans l'été de 1581<sup>1</sup> et présenta son mandat à Jean qui se montra très disposé à partir à la conquête des territoires situés du côté de la mer Blanche. Il se déclara prêt à fréter des navires et à fournir à Batory des munitions et des soldats, mais à la condition, cependant, que celui-ci prit l'initiative de l'affaire, car pour l'instant, ce qui importait le plus à la Suède, c'était d'occuper les pays qui s'étendent sur la côte du golfe de Finlande. Or, les opérations de guerre devaient s'effectuer aux lieux où les circonstances se montraient favorables; la Moscovie semblait presque à bout de ressources et ne pouvait défendre avec énergie ses forteresses. Jean, qui profitait toujours des moments opportuns, assurait qu'il fallait battre le fer pendant qu'il était chaud et envoya par Müller une réponse écrite en ce sens. Du reste, il y avait lieu d'espérer que les Tatares entreprendraient, de leur côté, quelque chose contre le tsar. Les légats tatares, arrivés à Stockholm en même temps que Laurentius Müller, s'étaient mis à raconter que le khan de Crimée avait repoussé l'amitié à lui offerte par la Moscovie, parce qu'il

anfall på Ryssland vid Colmogorod, vid hvita hafvet. Det antogs i Sverige, men ej i Danmarck. Kom ej till fullbordan. Cf. S. R. A. 1581. *Polske sendningsbud till Sverige*.

... Laurentius Müller 1580 nach Polen gekommen, 1598. ... (1581) als könig Stephan zum dritten Feldzuge gegen Russland rüstet, reist Müller als polnischer Gesandter nach Dänemarck um die Herrscher zu einer Cooperation gegen Russland aufzufordern und erreicht wenigstens in Schweden seinem Zweck. *Allgemeine Deutsche Biographie*, 22, p. 648.

<sup>1</sup> Cf. DALIN, p. 130. ... Mitler weile hat der Herr Lasky mit etlichen Polnischen Herrn einen anschlag getroffen, wie sie den Moschowitern zu Wasser angreifen wolten schickten also ausz des königs zulasz *Laurentium Müller den Rechten Doctor an die Könige Schweden und Danemark* zuvernemen was sie bey diesem Werck thun wolten: Des anslage war diss, dass sie auff der See hinder Norwegen unnd Corelien dem Moschowiter einfallen wolten: auff dasz sie jm durch S. Niclasport und Colmograd in das Bialezar (welches Closter in der Weiszen See ligt...) kommen möchten. MÜLLER, LAURENTIUS, p. C.



voulait rester en relations amicales avec la Suède, et que Mehemet Ghirei avait même commencé la campagne contre elle <sup>1</sup>.

Selon Dalin, Jean III aurait remis à Laurentius Müller une certaine quantité de lettres pour le khan des Tatares, au cas où il eût jugé utile d'aller s'aboucher avec lui <sup>2</sup>. Cette nouvelle légation sortant du cadre de notre étude, nous ne nous en occuperons point.

En attendant le commencement des opérations militaires de Pontus, Jean III avertit le roi de Pologne que la Suède avait l'intention de continuer la guerre contre la Moscovie <sup>3</sup>. Le souverain suédois savourait déjà, en esprit, une marche triomphale en Livonie. Il savait que Batory avait dessein de s'emparer de toute cette province, mais, dès les premiers jours de 1581, il avait déjà montré à Pontus que la Suède, fidèle à sa maxime : « Omnia fore occupantis », n'entendait pas abandonner ses territoires transbaltiques <sup>4</sup>. Son plus vif désir était de continuer dans la voie inaugurée par les armes suédoises à Kexholm, à Wesenberg, à Padis et à Tolsburg. Or, le moment semblait plus que jamais favorable : les troupes moscovites étaient en effet concentrées à Pskow, pour tenir tête à Batory <sup>5</sup>. En Suède, circulaient toutefois des nouvelles de paix, bien que le roi fût si enthousiaste de guerre ; le duc Charles lui avait fait remarquer, pour la seconde fois, combien cette paix eût été opportune, mais le roi ne l'entendait pas de cette oreille <sup>6</sup>. Pourtant, il faut avouer que son

<sup>1</sup> MESSENIUS, VII, p. 62-63. Girs, p. 84-85. DALIN, p. 130-131.

<sup>2</sup> DALIN, p. 130. Cf. S. R. A., *Inv.*, le 23 juillet 1580. « Extractt af thet Tatarske keysarens bref till k. Johan. »

<sup>3</sup> S. R. A. *Titularreg.* Le 13 août 1581. « K. Steffan : Om krigets fortsettiande och fullfölliande emoot Ryssen. »

<sup>4</sup> Jean III à Pontus de la Gardie, le 10 janv. 1581. ... Postquam a Polonis Moscus pacem flagitare coepit, propositae sunt illi tales conditiones, ut Smolencensem et Seweriansensem Ducatus reddat, tota Livonia abstineat atque Plescovia et Novogardia sese exuat. Duos Ducatus etiam jure (ne scitur quo) ad Livoniam pertinere, quamvis multo serius se res habeat. Deus autem dabit partes, aut totum istorum Ducatum, ex divina gracia et clementia, cui voluerit. Interim nostrum erit, nostra pro oportunitate negligere. Etenim erunt omnia occupantis, quem admodum anno superiori Legato Polonico respondere fecimus...

Tout cela nous montre qu'en cédant à sa manie de domination, Jean III ne se soucie point des droits des régions conquises. Il n'avait d'autre devise que celle-ci : *omnia cedent occupanti*.

<sup>5</sup> S. R. A. *Bref till K. Johan från åtskilliga personer.* (Wesenberg), Lorenzo Cagnoli à Jean III, mars 1581.

<sup>6</sup> Le duc Charles aux Conseillers d'Etat, le 9 mars 1581, le 11 juin 1581. Charles à Jean III, le 11 sept. 1581.

... Ytterligare förnimme wij at konungen i Pâlen skal haffwe liidit någhen skadhe aff Rÿdzenn, så tencke wij, at det skal ware skeedt för wårt bästa, wij

enthousiasme belliqueux n'était pas sans fondement : la fortune n'était-elle pas attelée à son char? Durant l'été de 1581, il avait occupé, au grand regret des Polonais, les places de Lode et de Leal, et la gloire de ces faits guerriers revenait à Charles Horn, Jean Koskull et Caspar Tiesenhausen. Au moment de l'occupation d'Haapsalu, arriva Pontus de la Gardie<sup>1</sup>, et alors commença cette marche fameuse qui constitue un des plus grands succès des armes suédoises.

\*  
\* \* \*

Au mois de mai 1581, des légats de Moscovie arrivèrent à Vilna pour traiter de la paix; mais comme Batory prétendait recevoir toute la Livonie, plus 400,000 ducats pour les frais de la guerre, et qu'à la sollicitation de la reine Anna, il tenait à ce que la Suède fût comprise dans le traité, les négociations n'aboutirent point. La question de Narwa constituait aussi une difficulté insurmontable. Les légats consentaient à la cession de toute la Livonie, excepté Narwa et Dorpat<sup>2</sup>. Batory en communiqua la nouvelle au gouvernement suédois, qui s'en montra fort intéressé. En conséquence, le roi de Suède se sentit poussé à hâter ses propres opérations en Livonie. Pontus recevait, de temps à autre, l'avis de surveiller les Polonais qui pourraient fort bien ménager aux Suédois quelque surprise de mauvais goût! Il est probable que cette crainte avait surtout trait à Narwa, où Jean redoutait un coup de main, et à la possibilité d'une paix qui l'eût exclu. C'est pourquoi il donne à Pontus, le 18 juin 1581, l'ordre d'envoyer de nombreuses barques sur le lac Peipus, jusqu'à Pskow, pour observer attentivement les opérations militaires de Batory<sup>3</sup>.

hoppas at the therigenom skole komme desto bättre i håret tilhope, och kan E. K. M<sup>t</sup> i medlertiidh achte sitt bästa. *Endogh wij kunne troo at then feigde emellan Konungen i Pâlen och Rijdzen skall wahre något lenge, kunne man i midler tiidh komme till en liideligh fridh, wore icke oradeligit...* S. R. A. h. R.

<sup>1</sup> BUSSE, p. 147.

<sup>2</sup> NOVODVORSKI, p. 210.

Batory à Anna, le 28 mai 1581. Legati (Moscoviae) venerunt Vilnam 24 maji, concedunt Livoniam praeter Narvam et Derpatum, conditioni huic acquiescere noluimus...

PIERLING. *Bathory et Possevino*... p. 87, note 1.

<sup>3</sup> Le 18 juin 1581. ... Ther som och feltöfwersten, med Gudz milde tilhielp achter belägre Narffwen och försökie Lycken dherföre... då schall öfwersten strax afferdige the meste Bâther man kan åstadkome, utöfwer Peipis till Pleskowen till att förfare, hwar wår swåger kongen i Pâlen medh sin macht kan stadd ware, och elliest beflite sigh om wisse kundskaper. The skole och ined thett samme beflite sigh om att förschaffe till lägredd then meste maat, som them kan ware mögligitt... S. R. A. *Johan III, Koncepter*.

Jean avait manifesté le désir de voir Batory continuer sa marche vers la Moscovie, de façon que la Suède restât en Livonie maîtresse du terrain. Pour se conformer au vœu de son roi, Pontus se renseigne donc sur les intentions de Batory, et les communiqua au gouvernement suédois. Ces nouvelles irritèrent au plus haut point le roi Jean, qui était possédé de la crainte permanente de voir la Suède perdre ses territoires transbaltiques<sup>1</sup>, la Pologne ayant guerroyé avec valeur et succès et son armée, actuellement sous les murs de Pskow, s'élevant à 100,000 hommes. Si Pskow tombait au pouvoir des Polonais, aucune digue n'eût pu s'opposer à une aussi formidable armée, au cas où elle se fût attaquée aux forteresses suédoises. Cette crainte, cette fois, ne manquait pas de fondement : à certain moment, le roi Stefan eut réellement l'intention d'occuper Narwa et d'enlever la place par un coup de main ; Batory avait même intéressé Lorichs à l'entreprise, en le mettant à la tête des troupes mercenaires recrutées en Allemagne de son propre consentement et de celui du roi Jean<sup>2</sup>. Lorichs marcha effectivement sur Narwa, mais, à deux lieues de là, il reçut l'avis soudain de se retirer. Quelle avait été la raison de ce contre-ordre ? Batory l'avait-il donné sous l'impulsion de son honnêteté native, ou bien l'infériorité de ses forces, 2000 hommes et six navires de guerre, dont disposait Lorichs, le lui conseilla-t-elle ? Le fait d'avoir choisi un ambassadeur suédois pour chef d'une expédition polonaise ne parle guère en faveur de Batory, mais son second mouvement rachète, en quelque sorte, le premier. Ce contre-ordre prouve d'ailleurs, une fois de plus, qu'aucune ligue formelle ne s'était jamais formée entre les deux rois. Avec une convention en bonne et due forme, les opérations militaires auraient pu s'effectuer soit par les Suédois et les Polonais réunis, soit par l'un ou l'autre peuple, sans offense d'aucune sorte.

Lorichs remit donc le commandement de ses troupes à Pontus de la Gardie qui arriva à Reval avec sa flotte au début du mois d'août 1581. Celui-ci inaugura la série de ses victoires,

<sup>1</sup> Le 5 août 1581. « Zedell ». . . . efter wij wäll förnimme af alle Bref och kundskaper, att Kongen i Päländ trachterer efter heele Liffland, så ähr förnöd-dhen, att wij haffwe alle wære saker udi godh acht, att the Påler icke oförwarendes giöre oss någon förraskning. Therutinnan oss inthet twiflar i efter lägenheter, weet eder att förhålle hwar och konungen i Pälän med siin kriegs macht nu drager något långt in i Rydzland, så kan han i dett ähr icke någott företage emot Lifland. *Mån om fridh blifwer giord, emellan Pälän och Rydzland oss owitterligitt och oåtsporr, så kunne i wäl täncke, huad wij af de Påler hafwe att förmodhe och opålithe. . . .* S. R. A. J. R.

<sup>2</sup> Cf. ÖDBERG, p. 89; 107; 111. GIRS, p. 91.

sous les auspices les plus favorables, en occupant Narwa le 6 septembre, anniversaire du siège de Welikoluki. Trois mois durant, sans trêve, il marcha de triomphe en triomphe! Période saisissante de l'histoire suédoise, les forteresses les plus importantes tombèrent entre ses mains comme des châteaux de cartes! Ce furent, à part Narwa, Ivangorod, Jama, Koporia et Weissenstein. L'occupation de Narwa fut la plus malaisée, mais les autres places n'exigèrent pas l'emploi de nombreuses forces, car, comme nous l'avons dit, le gros des troupes moscovites était retenu près de Pskow <sup>1</sup>.

Jean III devinait toute l'amertume que ces succès réitérés devaient causer aux Polonais, mais il écrivit à son maréchal Pontus qu'il n'avait pas à s'en préoccuper; qu'il ne fallait point, toutefois, offenser les Polonais, mais les traiter avec générosité, car il entendait rester en bons termes avec la Pologne <sup>2</sup>. Pourtant Jean III, inquiet avant l'occupation de Narwa, le fut encore davantage après, car il craignit que Batory, irrité, ne tramât quelque opération défavorable à la Suède. Il résolut donc, pour se mettre dans ses bonnes grâces et éviter d'être exclu d'un traité de paix, de lui donner quelques explications au sujet de ce siège. A cet effet dans l'automne de 1581 il envoya en Pologne un de ses secrétaires. Cette mission s'imposait d'ailleurs, car le bruit s'était répandu, en Pologne, que le roi de Suède avait occupé Narwa pour le compte de Batory <sup>3</sup>. Ce légat arriva, par la voie de Danzig, à Varsovie, et se présenta chez la reine Anna, à laquelle il apprit que son souverain était disposé à céder Narwa à la Pologne, si celle-ci consentait à lui rembourser les frais qu'il avait faits pour s'en rendre maître. Il entretint, en outre, la reine des habituelles questions financières. De Varsovie le légat devait se rendre auprès de Batory, qui se trouvait au lieu de campement de ses troupes, mais on ignore s'il

<sup>1</sup> GIBS, p. 91.

<sup>2</sup> Le 28 août, le 30 août 1581. *S. R. A. J. R.*

<sup>3</sup> Bolognetti à Como, le 9 octobre 1581. ... che il Re di Suetia ha preso quel porto di Narva, quale si crede essere stato causa principale, che non sia seguito l'accordo tra il Moscovito et q<sup>a</sup> Maesta, la quale perciò è credibile, che non abbia avuto q<sup>a</sup> cosa molto a bene. Alcuni gentilhuomimi qui di Corte dicono piuttosto *credibile, che questi due Re* (Jean III et Batory), *come buoni parenti s'intendino insieme, e che per q<sup>o</sup> torni conto a Polacchi*, che il Moscovita sia tanto indebolito per q<sup>a</sup> perdita. Nondimeno quando fosse altrimenti e si dovesse poi levar per forza detto porto dalle mani del Re di Suetia, si tiene, che l'impresa riuscirà molto difficile, essendo quei popoli piu esercitati nelle cose marittime, benchè inferiori assai di cavalleria ai Polacchi e Lituani. Mi viene scritto di Danzico che li si trova un Ambasciatore del sudetto Re di Suetia, il quale attende ad ispedire alcuni negotii per andarsene poi a trovare in campo il Re di Polonia... *Arch. S. S. Nunz Pol*, 18, f. 295. Cf TURGENEW, I, CCXXXIV, p. 362.

le rejoignit, et nous avons même de fortes raisons d'en douter, parce que Lorenzo Cagnoli et Hans Wachtmeister reçurent peu après, un mandat du même genre, ce qui prouverait que le premier n'avait pas été accompli dans son entier<sup>1</sup>. Nous pensons plutôt que le légat se sera rendu au camp de Pontus et lui aura remis son mandat; quoiqu'il en soit, le dit envoyé laissa entrevoir la possibilité de la cession de Narwa à la Pologne, moyennant une indemnité, offre que les Polonais ne prirent pas au sérieux<sup>2</sup>.

Nous avons déjà eu l'occasion de faire remarquer l'attitude peu glorieuse de Batory, choisissant Lorichs pour diriger l'attaque de Narwa. Jean III, de son côté, ne se montra pas moins exempt d'astuce en excitant certaines populations à se rebeller contre son beau-frère. Ces artifices furent dévoilés à Riga qui, poussée à la révolte, resta cependant fidèle à la Pologne<sup>3</sup>. Il est facile de comprendre l'amer-

<sup>1</sup> Le 23 nov. 1581. S. R. A. *Polonica*. Cf. ÖDBERG, p. 91.

*Lorenzo Cagnoli*, italienne au service de la Suède. *Hans Wachtmeister*, d'origine livonienne, était, en 1550, un chef des chevaliers au service de l'ordre teutonique. Il fut plus tard au service de la Suède et feld-maréchal en 1581.

<sup>2</sup> Bolognetti (Eps Massa) à Como, 25 octobre 1581. ... Capito qua alli giorni passati un camre del Re di Suetia, il quale benche fusse venuto per altri negocii, ragionando con questa ser<sup>ma</sup> Regina intorno alla presa del porto di Narva, disse che non dubitava punto, ch'il suo Re (Jean III) non fusse per restituirlo volentieri al Re di Polonia, sempre che fusse rimborsato delle spese da lui fatte in questo acquisto et se ben non par verisimile, che questo gentiluomo dicesse cosa, che sapesse esser conformi alla volonta del suo Rè, non dimeno sopra le sue parole non si fa fondamento et qui ognuno sta molto sospettoso... ponendosi per presupposto chiaro, che la Maesta di questo Re (Batory) sia per lasciar in alcun modo quel porto in poter del Re di Suetia... *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 18, f. 298-99

<sup>3</sup> (Venise), Caligari à Como, le 11 novembre 1581. ... Mentre che questo (assèdio di Pskow) passa, il Re di Suetia usando della opportunita, che si presentava, col vedere il Mosco et il Re (Batory) occupati in altro, si è spinto colle navi et esercito suo sotto Narva e l'ha pigliata e ridotta in sua potesta, e non contento di questo ha sollecitato ancora quella di Riga a rebellione ma essi sono stati constanti nella fede del Re (Batory) e l'hanno sovvenuto liberalmente di palle, e di polvere, potrebbe essere, che (con) questo fatto causasse al Re di Svezia la perdita di Revalia, che era sua propria, e non bastasse a ritenere Narva acquistata per avventura, fuori di tempo e contro la promesso...

Cf. Le 25 octobre 1581. ... Scrivono di piu, ch'il Rè di Suetia, oltre l'haver preso il porto di Narva insieme con la citta uccidendo molti habitatori, faceva opera d'haver ancora Riga, Metropoli della Livonia per trattato di quelli di dentro i quali pero si mostravano piu tosto inclinati al Re di Polonia havendolo soccorso d'alcune munitioni... *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 18, f. 309. Cf. TURGENEV, CCXXXVIII, p. 367; CCXXXV, p. 363.

Autant que nous savons, aucun historien n'a parlé jusqu'ici de ces instigations à la révolte en Livonie, sous l'initiative du gouvernement suédois. Du moins nous n'avons rien trouvé de semblable dans les ouvrages des historiens de Suède.

tume ressentie par Batory à la vue de ces détours, et la méfiance qui envahit son âme.

Mais, se demandera-t-on, pourquoi cette lutte afin de l'emporter l'un sur l'autre en Livonie? Quels motifs poussaient ces divers états à lutter de force et de ruse? La réponse est aisée: la Pologne, la Moscovie, la Suède et le Danemark, tous convoitaient les territoires des chevaliers allemands. Pour la Moscovie, c'était une question vitale que d'arriver à la Baltique, et la Pologne avait un certain droit sur cette région, grâce à ses anciens traités. Batory avait d'ailleurs promis solennellement à sa nation de lui rendre cette précieuse province. Il s'était mis en tête de continuer la politique traditionnelle qui consistait à tenir la Moscovie éloignée de l'Europe occidentale, et voulait, en même temps, repousser la Suède au-delà de la Narowa. Jean III ne pouvait évidemment partager le point de vue de la Pologne, mais comment se fait-il que la Suède ait commencé à s'ingérer dans les affaires de Livonie? Si nous nous rappelons qu'en 1571 et en 1576, Jean eut l'intention de vendre ses territoires livoniens à l'Empereur, qu'en 1575 il chercha à les négocier à la France<sup>1</sup>, et qu'en 1585 il en offrait une partie à la Moscovie, on pourrait supposer que la Suède n'avait jeté les yeux sur ce pays que dans l'intention d'en faire commerce. Était-ce vraiment le cas? La politique de Jean tendait à s'emparer de tout le littoral du golfe de Finlande et il était également intéressé à tenir le Moscovite éloigné de la Baltique. La Suède ne voulait pas non plus que le Danemark remit la main sur ces régions. La domination de la Livonie favorisait, en outre, les desseins du roi de Suède quant à la succession à la couronne polonaise. Cette possession aurait facilité l'élection de Sigismond au trône de Pologne et, même en cas d'insuccès, les héritiers de Jean, grâce à leur souveraineté sur ces territoires transbaltiques eussent toujours pu revendiquer efficacement le grand-duché de Lithuanie.

C'était là un des rêves que le roi caressait depuis sa jeunesse, quand il était encore duc de Finlande. Le résultat de tous ces calculs était de faire de la Suède un royaume puissant qui, uni à la Pologne, eût l'hégémonie sur la mer Baltique: idée grandiose s'il en fut et bien faite pour éblouir, au même titre que celle du roi Valdemar II de Danemark, ou celle de la reine Marguerite. Tous ces projets avaient un côté faible: ils étaient plus aisés à échafauder sur le papier que dans la réalité! Il convient également de retenir que Jean III cherchait

<sup>1</sup> Cf. HILDEBRAND, *Johan III*, p. 123; 132. BIAUDET, *S. S. et la Suède*, p. 414. KARTTUNEN, LIISI, *Possevino*, p. 106.

une garantie à ses revendications financières, que la Pologne ne semblait pas disposée à jamais satisfaire; il n'était donc pas de meilleur moyen d'arriver au but que d'occuper les territoires désirés par elle avec ardeur. Jean III voulait, du reste, être dédommagé des frais occasionnés par la défense de la Livonie. Telles furent donc les idées qui guidèrent sa politique dans toute cette question.

Tout ceci revient à dire que la Suède n'a jamais songé à faire de ces contrées matière à trafic. Ces vastes projets jetèrent les bases de cette politique qui plaça la Suède au rang de grande puissance jusqu'au temps de Charles XII. La grandeur de ce pays aurait eu toutefois un fondement plus stable, si Jean III avait délivré du joug danois les territoires de la péninsule scandinave. L'unité eût été accomplie de fait, et la Suède se fût emparée de la Norvège avec plus de sécurité; elle eût alors tourné ses projets vers l'Atlantique, plutôt que d'occuper les pays transbaltiques, difficiles et peut-être impossibles à conserver. En dirigeant ses vues vers l'Atlantique, elle n'avait à craindre qu'une seule puissance, le Danemark, tandis qu'en s'étendant au-delà de la Baltique, elle avait non seulement contre elle ce dernier pays, mais encore la Pologne et la Russie. Bien plus, cette tactique restrictive de la Suède, aussi bien que de la Pologne, à l'égard de cette dernière puissance retardèrent les progrès de la civilisation, en la contraignant à rester dans un état voisin de la barbarie. Si, au contraire, ces deux états avaient permis à la Russie, selon son penchant naturel, de s'ouvrir une sortie vers l'Occident, il est hors de doute qu'au contact de sa civilisation cet état n'eût pas donné plus tard à l'Europe le spectacle de mœurs inhumaines et déréglées. La politique expansive de la Suède au-delà de la Baltique fut fort onéreuse pour elle et la contraignit à des frais de guerre trop lourds pour son budget. La longue lutte pour la domination de la Livonie absorba ses forces à tel point que les autres provinces de l'état en souffrirent, et que la Finlande, par exemple, fut, durant tout le temps des hostilités, laissée à l'abandon et ouverte aux incursions moscovites.

Le Danemark n'était pas, lui aussi, sans guetter sa part du gâteau, en l'occurrence les territoires transbaltiques, en se mettant d'abord en relation avec la Moscovie, et ensuite avec la Pologne. Ses efforts ne furent pourtant couronnés d'aucun succès. Les intérêts de la Suède et de la Pologne excluaient d'emblée tous ses projets en Livonie.

Quelles étaient, pour moment, les idées de la Moscovie sur cette question livonienne? Ivan le Terrible se sentait très découragé des victoires de Batory. Il avait remarqué que les Suédois et les Tatares.

se faisaient de plus en plus menaçants, aussi lui parut-il dangereux de continuer la guerre et de courir ainsi le risque de tenir tête à trois ennemis. Il crut donc nécessaire de conclure la paix, tout au moins avec Batory, mais celle-ci ne paraissait possible que grâce à quelque médiation étrangère. Ivan se décida donc à envoyer à Rome une légation, dans le détail de laquelle nous n'entrerons point, celle-ci sortant du cadre de notre récit et plusieurs historiens s'étant déjà chargés d'en parler, notamment Pierling et M<sup>lle</sup> L. Karttunen <sup>1</sup>. Nous nous bornerons à donner quelques notices sur le voyage du légat Thomas Schewrigin, qui partit de Moscovie le 6 septembre 1580, allant de Pernaù à Prague par Copenhague. Les négociations entamées avec l'Empereur, en janvier 1581, ne sont d'aucune importance pour notre étude, mais à Venise Schewrigin s'occupa de choses qui nous concernent, au contraire, tout spécialement.

A l'audience solennelle que lui accorda le doge, le légat avait, à la vérité, fait l'offre depuis si longtemps désirée de transactions commerciales entre les deux pays, mais ce sont ses entretiens privés avec Franeschi, secrétaire de la République, qui nous intéressent le plus spécialement et sont pour nous la source de renseignements précieux.

La Moscovie, disait le légat, désirait la paix, persécutée qu'elle était par Batory et Jean III, et traitée, en outre, d'ennemie par la Turquie. Pour ces motifs il était urgent que le Pape consentit à servir de médiateur entre le tsar et Batory sans exclure la Suède du traité <sup>2</sup>. Disons d'emblée que, sur ce point, Schewrigin avançait une grosse inexactitude puisqu'il était patent qu'Ivan désirait précisément la paix avec Batory pour être libre d'attaquer la Suède.

L'idée de former une ligue anti-ottomane se manifestait donc à Venise comme à Rome, mais la première n'y fut guère favorable, préférant conserver de bonnes relations avec la Turquie. Le Pape, au contraire, accueillit la proposition avec enthousiasme. Grégoire XIII, comme tous les papes du XVI<sup>e</sup> siècle, avait une peur extrême du Turc. Schewrigin arriva à Rome le 24 février 1581 et obtint audience deux jours après. Il exposa respectueusement au pontife le désir de la Moscovie de former une ligue contre la Turquie, désir auquel Batory victorieux mettait obstacle en entretenant des relations secrètes avec les infidèles, et ajouta qu'Ivan priait le Saint-Siège de lui servir d'intermédiaire.

<sup>1</sup> PIERLING, *Un nonce du pape; La Russie*, II. Cf. KARTTUNEN, LIISI, *Possevino*, chap. VIII.

<sup>2</sup> PIERLING, *Bathory et Possevino*, p. 34-36; *La Russie*, II, p. 10-11.



Hildebrand commet une erreur en disant que Schewrigin a présenté ce vœu de paix, et la demande d'une légation pontificale, comme s'il se fût agi de propositions secondaires; c'est impossible; en effet, la Moscovie tenait avant tout à la conclusion de cette paix. D'autre part, Hildebrand avance encore une opinion que nous tenons à réfuter, à savoir que cette arrivée du légat convainquit le Saint-Siège de l'intention qu'aurait eue le Moscovite de se rapprocher du catholicisme. On savait au contraire parfaitement à Rome qu'il n'y avait aucun espoir de voir le tsar changer de religion<sup>1</sup>. Nous voulons admettre que le Saint-Siège s'attendait à quelque proposition en matière religieuse, mais le légat n'en dit même pas un mot<sup>2</sup>, il insista simplement sur la nécessité d'arrêter la marche triomphale des Polonais. La Curie n'avait guère envie de mécontenter Batory, son favori, en adoptant à son égard une attitude aussi offensive, cependant, il ne lui convenait pas non plus de rejeter la proposition du Moscovite. Les diplomates pontificaux trouvèrent un expédient, et l'idée fondamentale qui inspira leur réponse fut la suivante: — La ligue contre la Turquie, dirent-ils, avait de tout temps fort intéressé la Cour romaine, et le Saint-Siège était prêt à faire tout ce qui était en son pouvoir pour rétablir la paix entre les princes chrétiens, dût-il même envoyer un légat en Moscovie! — On résolut donc d'adresser au tsar, Possevino, qui partirait avec le légat moscovite, en passant, tout d'abord chez Batory, pour lui remettre une lettre du Pape et s'entendre avec lui. De peur d'offenser le roi, cependant, on ne lui avoua point en cette lettre, le principal objet de cette légation de Possevino, c'est-à-dire le rétablissement de la paix, mais on y disait que le légat pontifical se rendait en Moscovie pour affaires religieuses<sup>3</sup>. Possevino semblait, certes, tout désigné pour une semblable mission, tant par son expérience des lieux et des êtres, son astuce bien connue, que par sa solide constitution physique, capable de résister victorieusement aux fatigues du voyage<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> HILDEBRAND, *Antonio Poscevinos fredsmedling*, p. 10-11. Cf. *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 17, f. 23.

Le nonce de Pologne avait déjà écrit, le 31 janvier 1580, que la conversion du tsar de Moscovie était impossible. Rome connaissait donc l'état d'âme du tsar et ne pouvait se leurrer de douces illusions.

<sup>2</sup> PIERLING, *Un nonce du pape*, p. 24. Cf. *Bibl. Corsini, Consistorialia*, v. 47, f. 237.

<sup>3</sup> KARTTUNEN, LIISI, *Possevino*, p. 171-172.

<sup>4</sup> *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 15, f. 116.

Le 4 mars 1581, l'envoi de Possevino en Pologne et en Moscovie n'était pas encore décidé. Le nonce de Pologne avait déjà écrit, le 26 août 1580, que

Cette ambassade était à peine décidée, que Camillo Capilupi écrivait à Jean III que le Pape avait nommé Possevino pour traiter de la paix entre la Moscovie et la Pologne, sans en exclure le roi de Suède, à moins que celui-ci ne voulût point y participer <sup>1</sup>. En réalité, le Saint-Siège avait bien l'intention d'associer la Suède à la paix ; la terminaison de la guerre eût été un grand pas vers la concorde des princes chrétiens, et derrière cette entente réciproque, le Pape voyait se dessiner le projet de la ligue anti-ottomane.

Possevino reçut d'amples instructions pour sa mission ; elles lui furent remises le 27 mars 1581, jour de son départ de Rome <sup>2</sup>. Il partait avec Schewrigin, allait à Venise, puis à Gratz et à Prague, voir Batory à Vilna, et se rendait enfin en Moscovie. Il reçut pleins pouvoirs et emportait, outre les lettres adressées à Batory et au tsar Ivan, un pli de missives pontificales pour la Suède, adressées au roi, à Catherine, à Sigismond, à Nils Gyllenstjerna, à Hogenskiold Bjelcke, à Pontus de la Gardie, à Nils Brask et à d'autres <sup>3</sup>. Ces instructions traitaient des affaires de Suède à mots couverts ; Possevino devait prendre des renseignements sur elle en cours de route et faire son possible pour qu'elle ne fût pas écartée de la paix. Si pourtant il n'y parvenait point, il lui fallait trouver une excuse plausible. Le point essentiel était donc de conclure la paix entre la Pologne et la Moscovie.

Possevino et Schewrigin voyagèrent ensemble jusqu'à Venise où ils s'abouchèrent, du 7 au 18 avril, avec les conseillers de la République. Ceux-ci approuvèrent l'objet de la mission de Possevino et le trouvèrent très avantageux pour la chrétienté. Nous n'entrerons pas dans les détails de ces négociations et nous bornerons à mentionner les lettres qu'envoyèrent, en Suède, Possevino, et en Moscovie, Schewrigin <sup>4</sup>. Celui-ci informait son souverain des bons résultats de sa légation, et celui-là se déclarait prêt, comme toujours à négocier

Possevino était très disposé, en l'occurrence, à aller en Moscovie. Dans une autre lettre, du 2 février 1581, il parle à nouveau des dispositions de Possevino et de l'opportunité de le charger de cette mission. En effet, Possevino fut envoyé en Moscovie le 27 mars 1581. Cf. *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 17 et 18.

<sup>1</sup> *Copies Biaudet. Capilupi Minut.*, n° 102. Le 12 mars 1581.

<sup>2</sup> *Arch. S. S. Miscellanea*, 146. Cf. TURGENEW, I, CCXII, 300-305. Cf. CIAMPI, p. 242.

<sup>3</sup> *Relacye Nuncuoçow*, p. 344. *Moscovia*, p. 57-60. *Arch. S. S. Arm.*, 44, v. 24, fol. 410; *Lettere ad Principes*, v. 15, p. 34-61. Cf. KARTTUNEN, LIISI, *Possevino*, p. 175.

<sup>4</sup> PIERLING, *Batory et Possevino*, p. 54.

en faveur des intérêts suédois. La lettre de Possevino est datée du 12 avril 1581 ; il y promettait d'envoyer plus tard les lettres pontificales. Pour le moment, il se bornait à exposer le but de sa mission — sans ajouter, du reste, qu'il fût possible d'admettre la Suède à la paix — et dans la même lettre, il envoyait à Sigismond le portrait de Marguerite, fille du duc de Mantova <sup>1</sup>.

De Venise, les deux légats partirent ensemble jusqu'à Villach, où ils se séparèrent, Possevino se dirigeant vers Gratz pour s'aboucher avec l'archiduc Charles, et Schewigrin du côté de Prague, où il fut rejoint plus tard par le jésuite, le 12 mai 1581 <sup>2</sup>. Ce dernier fit connaître le but de son voyage à l'Empereur, qui se déclara très heureux de ce que la guerre de Livonie allât prendre fin. Mais ce n'étaient là que des compliments sans conséquence et auxquels on ne peut attacher aucune importance politique. Rudolf préférerait s'occuper de choses scientifiques que de politique extérieure. Ce n'était pas la première fois qu'il promettait un platonique soutien aux intérêts d'autres Etats, mais au fond il se désintéressa toujours de la question livonienne.

A Prague, Possevino ne perdit pas son temps : il y rencontra Jean Grosso, secrétaire du roi de Suède, par l'entremise duquel il envoya en ce pays certaines lettres. Grosso, qui est probablement le même personnage que Jean Ascemin <sup>3</sup>, s'était rendu à Prague pour traiter la question du paiement de l'héritage Brunswick. L'Empereur avait promis de faire tout ce qui dépendrait de lui pour engager le duc à donner satisfaction aux justes revendications du roi Jean <sup>4</sup>. Grosso partit de Prague le 18 mai 1581, et Possevino aurait voulu envoyer avec lui un certain Minuzio Minuti pour porter en Suède le

<sup>1</sup> *Arch. S. S. Nunz. Germ.*, 93, f. 26.

<sup>2</sup> PIERLING, *Un nonce du pape*, p. 64.

<sup>3</sup> *Arch. S. S. Nunz. Germ.*, 93, f. 114 : ... Giovanni Grosso, servitore del Re di Suetia. Id. 92, f. 309 : Giovanni Grot, segretario de Re di Suetia... Id. 93, f. 338 : ... Praga per aulicum ipsius Joannem Prutenum una cum... meis que letteris ad V. M<sup>tem</sup> misi... Cf. BIAUDET : « Giovanni Ascemin, pruteno. » (*Historiallinen Arkisto*, XX, p. 128.)

<sup>4</sup> Florio au duc de Ferrara, le 16 mai 1581. ... In corte venuto un gentilhuomo del Re di Suetia con lre di quel Sre al Impre con quali riprega S. M. Ces<sup>a</sup> a volere operare, che il Duca Giulio di Brunsvich le restituisca la dote della Matrigna o le faccia giustitia, non volendole d'anco ridare il denaro, essendo morta senza famiglia... Le 23 mai 1581. ... Al Re di Suetia rispose l'Impre che non mancarebbe di fare ogni possibile, per che il Duca Giulio di Brunsvich conscendesse a quello a che era obligato, al quale Duca Giulio S. M. Ces<sup>a</sup> mando lre del Re essortandolo a non voler essere remitente a quanto fosse di giustitia. *Copies Biaudet. (Archivio di Stato, Modena.)*

pli des lettres papales ; malheureusement celui-ci, secrétaire du cardinal Madruzzi, ne put prendre part à ce voyage, d'autres affaires l'en empêchant<sup>1</sup>. Ces missives furent portées plus tard de Vilna, par le jésuite Nicovius. L'opinion d'Ödberg, d'après laquelle ce fut Alamanni qui s'en chargea, est absolument erronée<sup>2</sup>. Possevino partit de Prague pour Vilna, tandis que Schewrigin choisissait la voie de Lübeck, comme étant la meilleure pour regagner la Moscovie. A Rome, on eût désiré les voir passer ensemble la Pologne, et l'on avait même chargé Caligari de les annoncer au roi, mais le légat moscovite se refusa à accomplir ce trajet<sup>3</sup>.

Quelle était donc la situation de la Pologne avant l'arrivée de Possevino ? Batory l'attendait avec une grande inquiétude : il avait surgi en lui quelque doute sur les relations de la Moscovie avec le Saint-Siège<sup>4</sup>, et cette opinion ne fit que s'enraciner quand il vit Possevino s'entretenir en négociations avec les princes de la maison de Habsbourg, aussi peu que possible amis de la Pologne, et qu'il apprit que Schewrigin avait refusé de traverser le territoire polonais. Le soupçon que l'on tramait quelque chose contre lui prenait de plus en plus consistance en son esprit, et son mécontentement éclata dans une audience qu'il accorda au nonce Caligari, le 19 mai 1581<sup>5</sup>. On pouvait donc s'attendre à ce que Possevino reçût un accueil peu bienveillant ; mais quand celui-ci arriva à Vilna, le 13 juin, la situation s'était déjà améliorée. Batory était plongé dans une profonde douleur : il venait de perdre son frère Christophe, voïvode de Transylvanie. Profitant de cette triste circonstance, Possevino se confondit en condoléances, ce qui ne manqua pas d'être agréable au roi.

Batory avait d'ailleurs remarqué, lors de la dernière ambassade moscovite, reçue vers la fin de mai, qu'il était possible de conclure une paix à des conditions avantageuses pour lui, mais son orgueil infini l'empêchait d'en prendre lui-même l'initiative, et il exigea que la médiation pacifique vînt de l'étranger. Caligari, en sa qualité de partisan sincère de la paix, en avait favorisé les négociations, et celle-ci se trouvait, selon lui, virtuellement conclue, quand arriva Possevino.

<sup>1</sup> PIERLING, *Bathory et Possevino*, p. 78.

<sup>2</sup> *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 15 A, f. 176. Cf. ÖDBERG, p. 93.

<sup>3</sup> *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 15, f. 116; Como à Caligari. Id. 18, f. 139. Id. 17, f. 239.

<sup>4</sup> *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, f. 18, 82; f. 86.

Batory fut très mécontent quand on sut en Pologne que Schewrigin était arrivé à Rome. Ces faits se passèrent au commencement d'avril 1581.

<sup>5</sup> PIERLING, *Un nonce du pape*, p. 72.

Il est certain que Batory avait compris combien lourdes étaient ces charges pour son peuple ! L'entretien d'une armée nombreuse englobait énormément d'argent, et c'était bien à contre-cœur que la diète de Pologne lui avait accordé de nouvelles contributions. Le roi avait déjà dû emprunter de fortes sommes et, plus d'une fois même, prendre sur sa cassette particulière. En été il était sans doute plus facile de procéder à des opérations militaires, mais en hiver les difficultés se multipliaient. Jusqu'à ce moment, il est vrai, tout avait marché selon son désir, mais le siège de Pskow n'apporterait-il pas un changement à la situation ? Il valait donc mieux terminer une heureuse campagne en scellant une paix avantageuse que de se fier à un résultat aléatoire. Tel était, en son for intérieur, le raisonnement du roi Stefan et l'habileté de Possevino n'eut pas de peine à saisir toute l'opportunité du moment pour parler dans le même sens. Il rappela au roi les bonnes intentions du Saint-Siège autant envers la Pologne qu'envers la Moscovie, et après avoir conquis peu à peu et obtenu enfin sa confiance, il lui fit part du désir du Saint-Siège de ne pas voir la Suède exclue de la paix future. Batory fut conciliant sur ce point : il croyait qu'en participant à cette paix, Jean III céderait ses territoires livoniens à la Pologne. Si la Moscovie en voulait faire autant, ne réalisait-il pas du même coup le but auquel il tendait de tous ses efforts ? Batory écrivit donc à Jean III, l'engageant à envoyer des légats pour la conclusion du futur traité, et ces lettres furent ajoutées au pli pontifical que le jésuite Nicovius emporta de Vilna en juin 1581<sup>1</sup>. Possevino entretint alors Batory d'affaires secondaires, entre autres, du rétablissement de la foi catholique en Livonie, — chose que le roi était très disposé à admettre si la paix se concluait<sup>2</sup>, — puis le jésuite l'accompagna jusqu'à Disna où il continua avec lui ses pourparlers, auxquels prenait part un légat moscovite. Celui-ci déclara que le tsar désirait ardemment conclure la paix pour affronter la Turquie<sup>3</sup>. La Moscovie était disposée à céder toute la Livonie au-delà de la Narowa et donnerait même Dorpat, si Batory cédait à

<sup>1</sup> Arch. S. S. Nunz. Germ., 93, f. 369. *Fides publica, sive patentes litterae pro Simone Nicovio qui in Sueciam mittitur...* Cf. Nunz. Pol., 15 A, f. 175.

<sup>2</sup> His actis, Regisque Sueciae negocio summi Pontificis nomine a me eius M<sup>ti</sup> (Batory) comendato, ut inter pacis condiciones illius ne oblivisceretur, ubi benigne annuit, de Livonia ad catholicam fidem revocanda, deque societatis nostrae operariis, ad Rigam juvandum... litteras aut ad Sueciae Regem, quales quaesiveram, mihi pollicitus... Arch. S. S. Nunz. Germ., 93, f. 169. Cf. PIERLING, *Un nonce du pape*, p. 98; 167.

<sup>3</sup> Arch. S. S. Nunz. Germ., 93, f. 210. Cf. Nunz. Pol., 15 A, f. 71-76. PIERLING, *Un nonce du pape*, p. 180-196.

Ivan, Welikoluki. C'est de la sorte que le jésuite gagna la confiance entière du roi et de son chancelier Zamojski, ayant su, avec une adresse consommée, dissiper toutes les préventions qui, au début, s'accumulaient contre lui.

Que faisait-on, durant ce temps, en Suède ? La guerre de Livonie était devenue la question du jour. C'était avec une exaltation fébrile qu'on préparait l'expédition de Pontus. Le duc Charles était, lui aussi, tellement enthousiaste de l'entreprise de son frère, qu'il désira prendre part en personne aux opérations du maréchal. Il avait réitéré au roi son ancienne proposition de prendre en fief les territoires situés au-delà de la Baltique, mais Jean III lui avait répondu avec une certaine insouciance, qu'il lui remettrait tout aussi bien Lode, Leal, Haapsalu, Pernau, sitôt qu'il s'en serait emparé<sup>1</sup>. Ces territoires devaient rester sous la juridiction de la Suède aux mêmes conditions que le Södermanland. Les négociations entre le roi et le duc s'éternisèrent sans résultat, ce qui mécontenta fort ce dernier<sup>2</sup>. En réalité, Jean ne voulait pas accorder au duc de territoires en Livonie, mais plutôt unir cette région à la Suède par un lien indissoluble, et c'est dans cette intention que s'inaugura une propagande suédoise des plus actives au-delà de la Baltique<sup>3</sup>.

Entre-temps, Possevino était arrivé, le 18 août, à Staritz et avait commencé à s'entendre avec le tsar. Au commencement de septembre 1581 prend place toute une série d'entrevues importantes, où l'on fit ressortir le désir et la nécessité de la paix, de sorte que les choses religieuses, présentées tout d'abord à Batory comme affaires capitales, demeurèrent au second plan. Le tsar et ses conseillers n'en entendirent parler qu'après que la paix fut conclue. Quant aux conditions de cette paix, celui-ci déclara péremptoirement qu'il ne payerait jamais les frais de guerre, tout disposé qu'il fût à accorder certaines concessions en Livonie. C'était, pour la Moscovie, une question vitale que de posséder un port sur la Baltique, et elle porta ses vues sur Narwa. Le tsar entendait, en outre, conserver Dorpat et plusieurs autres forteresses dans cette région, mais ces projets ne se réalisèrent point durant son règne et il fallut plus d'un siècle pour que la Russie pût se rapprocher de la mer. Quant à la Suède, le tsar n'entendait point qu'on la mêlât aux négociations russo-polonaises ; en vain Pos-

<sup>1</sup> S. R. A. J. R. Jean III à Charles, le 26 mai 1581.

<sup>2</sup> S. R. A. K. R. Le 11 nov. 1581.

<sup>3</sup> HILDEBRAND, *Antonio Possevinos fredmedling*, p. 38. Cf. SCHIRREN (1978), p. 125.

sevino proposa-t-il à ses conseillers de laisser participer la Suède au traité, faisant remarquer que l'admission de ce pays à la paix future aurait constitué une victoire des catholiques, que de toute façon, d'ailleurs, il était désirable que l'on cessât de répandre le sang chrétien, il ne parvint point à les persuader, même lorsqu'il ajouta que l'admission de la Suède était non seulement désirée de Jean III, mais encore du Saint-Siège et de la Pologne. Cette péroraison péchait un peu par l'exactitude ; s'il n'était pas douteux que le Pape désirât la paix, on n'en pouvait prétendre autant du roi de Pologne qui ne se préoccupait guère de laisser la Suède de côté. Ces pourparlers de Possevino eurent pour résultat de persuader la Moscovie de faire des concessions en Livonie, mais l'espoir de faire participer la Suède à la paix était bien faible au moment où le jésuite obtint son audience de congé, le 12 septembre 1581<sup>1</sup>. Il quitta donc Staritza et arriva le 5 octobre au camp de Batory, près de Pskow.

En résumé, quels furent les résultats de cette ambassade ? Il se confirmait que la Moscovie avait l'intention bien arrêtée d'attaquer la Suède sitôt la paix conclue avec Batory. Les questions religieuses restaient en suspens, mais il y eut pourtant un résultat positif : l'autorisation, donnée par le tsar aux légats pontificaux, de se rendre en Perse par la voie de la Russie.

Possevino reçut un accueil très bienveillant de la part de Batory. Le désir de la paix n'avait pas cessé d'augmenter à mesure que la défense de Pskow se faisait plus vigoureuse et que l'on commençait à perdre tout espoir de se saisir de cette place. L'armée était mécontente : la faim et la misère y régnaient et l'hiver s'approchait avec ses rigueurs. Possevino était convaincu de la nécessité de la paix, mais la conclusion n'en semblait pas facile, car il ignorait jusqu'où s'étendait le bon vouloir de chacune des parties. Dans ces conditions, il était impossible de venir à un accord. Batory prétendait absolument à toute la Livonie et le tsar entendait, de son côté, conserver certaines régions. En habile et rusé diplomate qu'il était, Possevino, voulant faire impression sur le tsar, s'efforça d'exagérer les préparatifs militaires de Batory et vice-versà. Il manifesta même la crainte de voir le Danemark et l'Empire avancer des prétentions sur ce pays, s'ils s'apercevaient que Batory, Ivan et Jean ne tombaient pas d'accord. Bien plus, il n'était même pas impossible que les Tatares, eux aussi, ne tentassent

---

<sup>1</sup> NOVODVORSKI, p. 271. PIERLING, *Un nonce du pape*, p. 126-130. Cf. HILDEBRAND, *Antonio Possevino's fredsmedling*, p. 18.

une invasion. Possevino et Batory échangèrent donc, dans leurs entretiens, leurs vues sur la question, ce dernier, prétendant que ni l'Empire, ni le Danemark n'avaient de droits quelconques sur la Livonie<sup>1</sup>. Batory n'opposait pas de déni aussi catégorique quant à ceux de la Suède, mais il appréhendait, en tous cas, que l'admission de ce pays au traité de paix ne portât préjudice aux intérêts polonais; pourtant tant, il ne s'opposait pas à ce que l'on cherchât à établir une trêve entre la Suède et la Moscovie pour le terme d'une année<sup>2</sup>.

Selon Possevino, cependant, la participation de la Suède à la paix était de la plus haute importance, car, mise de côté, elle aurait pu ourdir quelque trame au préjudice de la Pologne et de la Moscovie. Aussi le jésuite insistait-il pour que Batory écrivît en Suède et celui-ci était disposé à le faire, bien que les dernières entreprises des Suédois lui eussent causé quelque dommage<sup>3</sup>. Possevino avait appris que son pli, contenant les lettres pontificales, était arrivé en Suède. Comme le gouvernement suédois ne lui faisait à ce sujet aucune communication, il expédia au roi Jean une nouvelle lettre, le 20 octobre, pour l'avertir que s'il désirait la paix, il lui fallait envoyer ses plénipotentiaires au Congrès que les Polonais et les Russes étaient sur le point de tenir. Il se crut obligé à cette démarche, ayant reçu de la Cour

<sup>1</sup> ... Quod autem attinet ad Caesaris aut Dani jus in Livonia, nunquam Caesarem aut Romanorum Imperatorem opem ei ullam attulisse, quam ob frem eum nec de illa serio cogitare unquam saepe indicasse. Sed et Danum nihil habere, quod in ea praetenderet, nam Osiliam quae ipsi paret, in qua sunt duae parvae arces insulam esse, quae Livonico fretu disterminetur a Livonia... PIERLING, *Un nonce du pape*, p. 213.

<sup>2</sup> ... Sed de Suetiae Rege variatum est (inquit) ab eo tempore quo profec-tione Reverentia Vestra (Possevino) in Moscoviam suscepit, neque enim ipse eas arces ceperat de quibus inter Moscum et nos est controversia. Rationes tamen istae, quae modo afferuntur cum alicuius ponderis sint non esse negligendas. Itaque forsani unius anni inducias inter Moscum et Svecum posse procurari, quo tempore ipsi inter se res suas per legatos suos queant componere, interim vero juris Polonici Regni esse cavendum, ne comprehenso in pace facienda Sveco, novis (inquit: Batory) difficultatibus illigemur... PIERLING, *Un nonce du Pape*, p. 213.

<sup>3</sup> ... Fatto poiche havro q<sup>a</sup> speditione mandero col consenso di q<sup>o</sup> Re lettere in Suetia a quella Maesta per ardire la tela della pace forse piu necessaria fra questo (Batory) et quel Re (Giovanni III) poiche questo re si duole molto del Re di Suetia, ch'in Livonia sia entrato a pigliare quelle fortezze, sopra quali non solo pretende, ma anco n'haveva gia premonito il Re di Suetia... et finalmente come era giunto quel Padre, il quale (era partito) di Vilna coi spacci di SS<sup>te</sup>, pero non goda nostri lettere, ne da quel re finhora, sebene penso di riceverli prima che di qui parto... LERPIGNY, p. 165.

Cum quidem per Simonem Visocium ejusdem societatis nostrae sacerdotem, qui dudum isthinc Vilnam incolumis ex Suetia venit... Arch. S. S. Nunz. Germ., 93, f. 338.



romaine le mandat spécial de veiller à ce que la Suède ne fut pas exclue de la paix. Grâce à l'intervention de la reine, Batory, d'ailleurs, n'était pas opposé à ces démarches, et seule la Moscovie ne voulait pas entrer en composition en dépit de tous les efforts du légat, et celui-ci en était réduit à faire des vœux pour que la fortune des armes suédoises obligeât le tsar à céder.

Au dire de Hildebrand, la lettre que Possevino écrivit au roi de Suède fut une imprudence. Nous ne pouvons souscrire à cette opinion, le ton de la lettre étant en général fort correct et révélant les bonnes intentions du jésuite de protéger les intérêts de la Suède, envers et contre l'insouciance même du roi Jean. Il est vrai que Possevino y faisait mention du mépris dans lequel les Moscovites tenaient le roi de Suède, mais ce n'était pas là chose nouvelle à Stockholm, depuis la correspondance tristement célèbre de Jean et d'Ivan et dans laquelle les deux souverains avaient échangé les paroles et les appellations les plus offensantes. On s'étonne pourtant du silence obstiné de Jean III qui ne répondit même pas à la lettre de Possevino, bien qu'il nous soit prouvé qu'après réception de celle-ci le gouvernement suédois eut le plus vif désir de participer au traité de paix. Selon nous, ce fut malgré tout cette lettre qui détermina l'envoi tardif de la légation de Cagnoli et de Wachtmeister, envoyés par Pontus à Batory, et, à ce qu'il nous semble, sur des ordres venus de Stockholm. Les deux légats reçurent leurs instructions le 23 novembre 1581<sup>1</sup>; ils avaient pour mission de fournir des explications au sujet des entreprises suédoises en Livonie et de faire participer la Suède au futur congrès. Ils devaient exposer à Batory : 1° que Pontus était allé en Suède après avoir occupé Kexholm, Wesenberg et Padis, tandis que Charles Horn s'établissait en même temps, sur le territoire du district de Wiiken, afin de soulager la misère de sa population; que le roi avait envoyé à Pontus une lettre où il témoignait le désir de voir les Suédois arrêter leurs conquêtes, mais que le maréchal (à ce qu'on assurait du moins) ne l'avait reçue qu'après son retour de Stockholm, — à la vérité, Pontus ne

<sup>1</sup> Le 23 novembre 1581.

« Instruction och memorial på the punchter och articklar som her... Pontus de la Gardie friherre och Ridder till Ekholm etc... haffwer på K. M<sup>ts</sup> i Sverige med allernädigste herrars gunstige behag latidt föreställa de Edle och Wälbördige Hans Wachtmeister och Capitan Laurenz och them upå lagt, att the then Stormächtige, högborne Fursten och herre her Stephan Kongen... till Pälén med allra störste ödmukhet skole andrage och berätté... » S. R. A., *Polonica*.

(Reval), Pontus à Charles Henrikson (Horn), le 7 décembre 1581.

... Hans Wachtmeister, Capitan Lorendz und Sven Mäensson haben eine legations reise zum könig in Polen angetreten. SCHIRREN, p. 173.

pensait pas que ses triomphes auraient été si mal accueillis et croyait, de la sorte, excuser ses occupations ultérieures; — 2° que la Suède avait eu l'intention de combattre avec les Polonais; que Pontus avait effectivement envoyé Wachtmeister avec un détachement de cavalerie dans le district de Novgorod, pour opérer sa jonction avec eux, mais que les forces polonaises ne s'y trouvaient point; 3° que le maréchal suédois, ayant appris que les soldats moscovites, dans plusieurs forteresses, étaient tourmentés par la faim, ne pouvait laisser échapper une occasion aussi opportune et s'était emparé de ces places pour les délivrer de leurs souffrances; 4° que Batory devait interdire à ses hommes de pénétrer sur le territoire suédois; 5° que Batory, selon sa promesse ne devait pas écarter la Suède de la paix future; 6° que les troupes suédoises avaient l'intention de rester en Livonie; 7° qu'ils se permettaient de demander à Batory quelles opérations feraient les Polonais l'été suivant; 8° qu'ils priaient Batory de permettre à la Suède d'assiéger Gdow dans le district de Pskow. — Cette demande est une chose bien nouvelle si l'on se rappelle l'ancienne tactique des Suédois de procéder à leurs opérations selon leur bon plaisir. Elle provenait sans doute de l'intention de se saisir de Gdow à la place de Pärkhof que les Polonais avaient occupé dans le district de Novgorod, et le calcul eût été assez bien imaginé, mais, comme tant d'autres projets du roi Jean, celui-ci ne réussit pas; — 9° que la moitié du butin de Wenden devait être livrée aux Suédois; 10° que si, toutes ces choses accomplies, Batory voulait envoyer un courrier ou un légat par Reval, Pontus l'aurait fait accompagner à Stockholm. Pour terminer, il se trouvait encore une note au sujet de la forteresse de Karkus, restée entre les mains de Batory. Le duc Magnus, disait la lettre, n'avait eu aucun droit de lui en faire la cession puisqu'elle faisait partie de celles qui avaient été séquestrées en faveur du roi Jean.

Toutes ces instructions démontraient que la conscience du maréchal Pontus n'était guère tranquille. Elles nous prouvent aussi que la Suède n'était pas si certaine de son droit à l'égard de ces occupations territoriales et qu'elle reconnaissait implicitement celui de la Pologne, sans quoi il lui eût semblé superflu d'entrer dans de si grandes explications. En fait, Pontus se montra, en cette occasion, bon diplomate et à la hauteur de la situation. Les relations des deux royaumes étaient assez tendues pour que la légation parût non seulement opportune, mais nécessaire. Hildebrand pense que Batory aurait dû retenir ces deux légats comme plénipotentiaires, au congrès de Jam-Zapolski. Il admet bien que ceux-ci ne détenaient pas les pouvoirs nécessaires, mais il ajoute qu'on aurait dû attendre que cette latitude leur fût

octroyée<sup>1</sup>. Nous pouvons répondre que Batory aurait sans doute accepté de reconnaître ces légats comme plénipotentiaires s'ils avaient au moins possédé quelque lettre du roi Jean. Ils n'en avaient pas et le congrès entre Polonais et Russes était déjà arrêté quand Cagnioli et Wachtmeister arrivèrent. La discussion du traité était désormais fixée et l'on se demande en quelle qualité les deux envoyés de Pontus auraient bien pu se présenter? Les Suédois, il est vrai, peuvent rétorquer qu'on aurait pu entretenir les Russes avec des pourparlers de peu d'importance et gagner ainsi du temps jusqu'à ce que les pleins pouvoirs fussent arrivés de leurs pays, mais comme Batory et le tsar en jugèrent autrement, il semble inutile d'en discuter.

Toutefois, Batory ne perdit pas entièrement de vue les intérêts suédois, puisque, pour les sauvegarder au congrès, il nomma un Polonais, Christophe Warszewicki, chargé de les représenter. La tentative de Pontus de faire participer directement la Suède à la paix échoua donc, et les autres résultats de la légation Cagnioli et Wachtmeister se réduisirent à bien peu de chose: Batory prit acte des intentions de la Suède et ce fut tout! La Suède, d'ailleurs, était mal venue d'accuser Batory de ne pas l'avoir avertie à temps, puisque Possevino et lui l'avaient engagée à intervenir. Le 17 novembre, Possevino avait encore écrit à Jean III<sup>2</sup> en disant clairement que les légats polonais et russes allaient se réunir à Jam-Zapolski et que l'on désirait voir arriver ceux de la Suède. C'était cette missive qui avait fini par tirer le gouvernement suédois de sa torpeur, mais sa résolution arriva trop tard. Il est vraisemblable qu'aucun nouveau légat ne fut envoyé de Stockholm, mais qu'au contraire des instructions parvinrent à Pontus, qui chargea lui même le capitaine Cagnioli de se rendre au congrès de Jam-Zapolski dans les premiers jours de janvier 1582. Le capitaine, cependant, fut retenu par

<sup>1</sup> HILDEBRAND, *Antonio Possevinos fredsmedling*, p. 29.

<sup>2</sup> *Arch. S. S. Nunz. Germ.* 93, f. 338.

Possevino à Batory, le 11 décembre 1581.

... sed et cum occasione oblata inuissem, inaudisse me a V. M<sup>te</sup> propositum fuisse, ut Sueciae Rex inter ipsas pacis condiciones admitteretur. *Arch. S. S. Nunz. Germ.*, 93, f. 553.

Cf. Possevino à Ivan, le 7 décembre 1581.

... expugnatae vero a Sueciae Rege non paucae arces, quas tu obtinebas: copiis autem, quas Stephanus Rex in castris ad Plescoviam reliquit, stipendium persolutum, et ad annum usque assignatum ad bellum continuandum: dubium porro, in quo animus Regis versatur, ne semper nova belli materia praebeatur, nisi Livonia tota cesseris... *Relat. Nuncyuszów*, p. 359-363.

Zamojski au camp de Pskow ; nous donnerons plus loin les détails de cette légation.

D'après ce qui a été dit dans ce chapitre, nous avons pu remarquer que la Suède avait exécuté avec succès sa politique d'expansion en Orient et pu, de la sorte, jeter les bases de sa future domination sur la mer Baltique. La Pologne avait essayé d'entraver les progrès des Suédois au delà de la Baltique, en s'efforçant de faire diriger leurs vues du côté de la mer Glaciale, mais Jean III, resté fidèle aux rêves de sa jeunesse, trouva toujours plus opportun de s'emparer de tout le littoral du golfe finnois. La Pologne avait, avec un grand succès, occupé la majeure partie de la Livonie et l'on peut dire que Batory avait réussi dans son projet de chasser les Moscovites de toute cette région. Le succès des armes suédoises et polonaises avait fait naître, en Moscovie, le désir de la paix, et le tsar s'était adressé au Saint-Siège, lui demandant sa médiation. Le pape était disposé à mettre tout en œuvre pour la conclure et nous avons vu qu'un légat pontifical était arrivé en Pologne dans cette intention. Nous verrons, dans le chapitre suivant, comment s'établit cette paix et quelle fut son influence sur les relations polono-suédoises.

---

## CHAPITRE IV

*Les légats de Moscovie et de Pologne à Jam Zapolski. — Commencement des négociations de paix. — Ce que disent les historiens de cette paix. — Discussions au sujet de la Livonie. — La question de la participation de la Suède à la paix. — La Suède est laissée de côté. — Matières débattues au Congrès. — Conclusion de la trêve. — Possevino fut-il un médiateur impartial? — Arrivée de Cagnioli auprès de Zamojski; résultats de sa mission. — Proposition d'envoyer un légat en Suède. — Menaces de guerre entre la Pologne et la Suède. — La question de Narwa. — Les légats polonais, Ernest Weijer et Michel Konarski, auprès de Pontus. — Résultats de cette mission. — Légation de Domenico Alamanni en Suède. — Ses audiences à Stockholm. — Réponse que lui donne le roi de Suède et résultats de la légation. — Nervosité en Pologne dans l'attente du retour d'Alamanni. — Craintes de Jean III au sujet de ses territoires transbaltiques. — Christophe Warszewicki envoyé comme légat en Suède. — Négociations et résultats de sa légation. — Batory et la réponse donnée à Warszewicki. — La diète polonaise est convoquée et décide de conserver la paix avec la Suède. — La question de la Livonie présentée à la diète d'Augsburg sur initiative du roi de Pologne. — Le duc Charles en propose la résolution, même avec l'aide de l'Empire. — Proposition du duc Charles de faire de la Livonie un fief de la maison de Vasa. — Médiation proposée du Danemark dans les litiges polono-suédois. — Conclusion.*

---

Au commencement du mois de décembre 1581, plusieurs traîneaux, couverts de neige, parcouraient la route qui mène à Novgorod. Les voyageurs arrivaient de la Pologne et de la Moscovie; plusieurs d'entre eux s'arrêtèrent à Kiverova Gora, les autres à Jam Zapolski. Qui étaient-ils? C'étaient des légats de la Moscovie et de la Pologne qui, munis de leurs pleins pouvoirs, venaient conclure la paix entre ces deux puissances. Les ambassadeurs moscovites étaient le prince

Dmitri Eletsky, Roman Olferiew, Werestchagin et Swiasew ; les polonais, Janus Sbarawski woiwoda de Breslau, Albert Radziwill, maréchal de Lithuanie et Michel Haraburda ; ce dernier connu comme spécialiste des affaires de Moscovie. Avec eux, se trouvait Christophe Warszewicki, désigné par Batory pour représenter, au congrès, les intérêts suédois. Aux yeux du roi de Pologne, Warszewicki ne pouvait être que *persona grata* au roi de Suède, son frère jouissant des faveurs de celui-ci et des principaux personnages de la Cour suédoise<sup>1</sup>. Parmi les légats se trouvait aussi Antonio Possevino qui, s'il faut l'en croire, se considérait comme l'individualité la plus importante du futur Congrès.

Le 13 décembre, dans le petit bourg de Jam Zapolski, on engagea les négociations en vue de la paix. Elles durèrent un mois, et eurent, pour résultat, une trêve de dix ans entre la Pologne et la Moscovie. Nous n'avons pas l'intention d'entrer dans les détails de ces négociations : ils ont été étudiés par plusieurs historiens. Possevino en parle déjà dans son livre *Moscovia*, où il nous donne, jour par jour, session par session, le compte rendu des pourparlers. Heidenstein, lui aussi, nous fournit un grand nombre de renseignements au sujet de la paix. Pierling étudie particulièrement les préliminaires du traité, ainsi que les négociations de cette paix. Lichatschow s'attache à l'importance de la médiation de Possevino, et Novodvorski consacre tout un chapitre à la paix de Jam Zapolski<sup>2</sup>. Parmi les historiens suédois, Hildebrand est le seul qui semble donner quelque poids à ce traité<sup>3</sup>. Quant aux autres historiens suédois, c'est à peine s'ils notent la non participation de la Suède à cette paix. Aussi ne nous paraît-il pas hors de propos d'en parler un peu à notre tour. Tout au commencement du Congrès, on discuta la question de la Livonie, question dans laquelle la Pologne, la Suède et la Moscovie avaient chacune des intérêts à sauvegarder. La Suède ne pouvait défendre efficacement ses intérêts, puisqu'elle n'avait pas de représentants officiels au Congrès. Les Russes et les Polonais restèrent ainsi seuls à échanger leurs idées sur la question. Les légats du tsar prétendirent que la Livonie leur appartenait depuis le commencement du monde et les Polonais répondirent que le grand-duché de Moscovie, lui-même, ne pouvait se vanter d'une aussi haute antiquité. Possevino s'efforçait de rétablir le calme entre les adversaires, mais il restait pour ainsi dire paralysé, ne sachant pas jusqu'à quel

<sup>1</sup> Cf. NOVODVORSKI, p. 274. KARTTUNEN, LIISI, *Possevino*, p. 190.

<sup>2</sup> *Moscovia (Coloniae, 1595)*. HEIDENSTEIN, *Rerum Polonicarum*. PIERLING, *Un nonce du Pape; La Russie*, II. NOVODVORSKI, p. 267-303. LICHATSCHOW.

<sup>3</sup> HILDEBRAND, *Antonio Possevino's fredsmedling*.

point l'un et l'autre parti avaient pleins pouvoirs de céder, et il écrivait à Batory qu'il ne fallait pas trop demander, pour ne pas courir le risque de ne rien recevoir.

Tout favorable qu'il fût aux Polonais, il avait cru convenable de donner ses conseils à Batory ; d'un autre côté, il informait le tsar que Batory était fermement résolu à retenir pour lui toute la Livonie et notre jésuite demandait, pour cette raison, que les légats russes fussent munis de pouvoirs plus vastes<sup>1</sup>. Cette demande était superflue, car les légats du tsar avaient déjà reçu trois instructions différentes, dont chacune renfermait les concessions les plus étendues.

Les décisions des légats polonais étaient retardées par le fait qu'ils devaient, chaque fois, prendre l'opinion du grand Chancelier Zamojski, ainsi que celle de Batory, qui, à son tour, ne faisait rien sans les députés du royaume. A notre avis, cette attitude des légats polonais avait simplement pour but de donner plus de poids à leur résistance et d'impressionner les Russes. Ce qui semble confirmer le fait, c'est qu'ils feignaient de demander des conseils, même sur des points qui, dans leurs mandats, ne donnaient lieu à aucun doute. Leur intention était évidemment de gagner du temps, dans l'espoir de voir tomber Pskow entre les mains de Batory. La Pologne, en ce cas, aurait pu mettre en avant des prétentions plus exorbitantes encore, prétentions que la Moscovie aurait, bon gré mal gré, acceptées.

Les premières séances se passèrent en négociations inutiles sur des questions d'étiquette. Les Polonais menacèrent maintes fois de s'en aller. Le 15 décembre, on entama la discussion sur le titre de « *haeres Livoniae* » que ceux-ci ne voulaient pas accorder au tsar. On aborda ensuite la question de la participation de la Suède ; mais cette dernière question fut renvoyée au 18 décembre, quand Possevino avec son habileté bien connue, la présenta au Congrès<sup>2</sup>. Le Saint-Siège et Batory, à ce que disait le jésuite, voulaient que la paix fût conclue entre la Pologne, la Suède et la Moscovie. Il espérait que les Moscovites se montreraient conciliants par suite de l'allusion qu'il faisait aux probabilités d'une coalition polono-suédoise. Partant de ce fait, le jésuite était presque persuadé que les légats de la Moscovie auraient accepté la participation de la Suède à la paix. Il aurait ainsi accompli son devoir de légat pontifical. Il pensait, d'ailleurs, que la présence de Warszewicki, désigné par Batory pour représenter les intérêts suédois, aurait eu quelque poids auprès des Moscovites. Mais

<sup>1</sup> *Moscovia*, p. 73-75. *Relat. nunc.*, p. 368.

<sup>2</sup> *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 15 A, f. 220. *Arch. S. S. Nunz. Germ.*, 93, f. 555.

les légats du tsar répondirent qu'ils n'avaient aucun pouvoir par rapport à la Suède et ils demandèrent aux Polonais s'ils le possédaient eux-mêmes<sup>1</sup>. Ces derniers ne l'avaient naturellement pas non plus. Possevino eut beau déployer toute son habileté au profit de la Suède, ses efforts restèrent vains. Le principal but de la Moscovie, en concluant la paix avec Batory, était d'en finir avec la guerre contre la Pologne, afin de pouvoir reprendre la série des invasions sur le territoire suédois. Aussi le tsar était-il parfaitement décidé à laisser la Suède en dehors de cette paix : d'où l'antagonisme des légats russes contre Possevino. Les Polonais, d'ailleurs, n'étaient guère plus favorables à la Suède : grande était la jalousie qu'excitaient chez eux les marches triomphales de Pontus de la Gardie en Livonie. On résolut donc d'exclure la Suède du traité de paix. M<sup>lle</sup> L. Karttunen fait une affirmation que je ne puis considérer comme exacte quand elle assure que Jean III lui-même aurait refusé de prendre part au Congrès de Jam Zapolski<sup>2</sup>, car l'intention de la Suède d'y participer est évidente. Cagnioli et Wachtmeister entretenrent Batory de cette intention, qui du reste est confirmée par l'arrivée de Cagnioli venant de chez Zamojski au commencement de janvier 1582. Il est nécessaire de fournir ici quelques détails sur cette mission de Cagnioli, parce qu'elle donne une idée nette du désir qu'avait le gouvernement suédois de participer à la paix. Selon Cagnioli donc une légation était partie de la Suède pour se rendre chez Batory, mais qu'elle n'avait pu arriver à bon port à cause des tempêtes qui avaient sévi sur mer<sup>3</sup>. Cela n'eût pas été improbable : on était alors au cœur de l'hiver. Il est plus vraisemblable, cependant, que Pontus fut informé de l'objet de la légation et qu'il fut seul chargé de la mener à bon terme. On n'envoya ainsi, de Stockholm, aucune légation à Batory. Ce fut, croyons-nous, précisément pour remplir ce mandat, que Pontus expédia Cagnioli à Zamojski en le chargeant de se mettre en relation avec le Chancelier, afin d'en obtenir les patentes nécessaires pour se rendre au Congrès de Jam Zapolski. Ces manœuvres avaient pour but d'obtenir que la Suède participât à la paix. Cagnioli arriva, le 10 janvier, au camp polonais. Le grand

<sup>1</sup> *Moscovia*, p. 86. Cf. MESSENIUS, III, 64.

<sup>2</sup> KARTTUNEN, LIISI, *Possevino*, p. 191.

<sup>3</sup> Zamojski à Batory, le 13 janv. 1582. ... ad Irâs addidit viva voce (Cagnioli) missam fuisse legationem ad M<sup>tem</sup> Vrâm a sermo Rege Suetiae, quae cum propter tempestates et ventos tum propter alia impedimenta non potuerit tam mature ad regiam M<sup>tem</sup> Vrâm pervenire. Eam legationem marszalko Suetiae et sibi mandatam fuisse, et eum tandem venissent in Livoniam, intellexerunt regiam M. Vrâm profectam esse ex castris... mandato Pontonis venisse, ut mihi eius legationis mandata exponeret. KOJALOVITSCH, p. 578.



Chancelier lui fit un accueil solennel dans la pleine conviction qu'il était envoyé par le roi de Suède<sup>1</sup>. Batory ne se trouvait plus au camp, et le légat dut présenter ses pouvoirs au grand Chancelier. A son vif étonnement, celui-ci s'aperçut que Cagnioli n'avait pas de lettres de Jean III, mais seulement de Pontus. Cette circonstance diminuait de beaucoup, à ses yeux, la valeur de la légation et l'importance de l'offre de secours de la Suède. Le légat demanda alors la permission de se rendre à Jam Zapolski, chez Possevino, mais celle-ci ne pouvait être accordée par Zamojski sans le consentement du roi. Cagnioli était Italien et ami personnel de Possevino. Qui sait ce qu'ils auraient machiné ensemble? Ne venait-il pas, lui aussi, au Congrès? Cette arrivée du légat suédois n'irait-elle pas troubler la paix qui se trouvait, pour ainsi dire, déjà conclue? Zamojski conseilla donc à Cagnioli de se rendre chez Batory<sup>2</sup>. Ne le jugeant, toutefois, pas disposé à suivre son conseil, le grand Chancelier chercha à le garder auprès de lui, et à l'entretenir par des négociations de minime importance. Dans ces pourparlers, il était spécialement question du butin dont les Polonais s'étaient emparés, à Wenden, sans se soucier de remettre aux Suédois la part qui leur en revenait. On y parla aussi de la forteresse de Karkus, indûment retenue par Magnus, et au détriment des Suédois. Zamojski reçut, de Cagnioli, la nouvelle que les Suédois avaient l'intention de tenter une attaque sur Pernau et sur Fellin. Le grand Chancelier protesta contre ce projet et écrivit à Pontus qu'il ne devait point faire le siège de ces deux places<sup>3</sup>. Il gagna ainsi un certain temps, durant lequel la paix fut signée sans l'intervention des Suédois. Almqvist fait erreur en disant qu'on ne permit pas même à Cagnioli d'expédier des courriers à Possevino. Dans sa lettre à Batory, le 13 janvier 1582,

<sup>1</sup> ... Venerat huc in castra D. Laurentius Cagnolus, vir elegans, quem ego propter eam nationem cui debeo, humanissime, ut hoc loco potui, habui. Mirabar tamen a D<sup>m</sup> Ponto ita missum fuisse, ut ad regiam Majestatem literas ferret, nec eas quidem a Serenissimo Suetiae Rege, sed ab ipso Ponto. Legationem autem ad me obiret, inde vero ad conventum Zapoliensem cum progredi me sinere vellet, inscia, et praeterita ser<sup>ma</sup> Regia Majestate, Domino meo, respondi D. Cagnolo, vel ire debere ad Regiam Majestatem Dominum meum, vel mittere; me ad ejus Majestatem relaturum quoque esse, quod eum jam nullum a ser<sup>mo</sup> Rege Sueciae post suum adventum in castra venturum sperasset, nihil etiam nunc mandatorum mihi dedisset, nec me quoque cum Minister sim, inconsulto Domino, quicquam facere oporteat. Itaque misso ad Regiam Majestatem tabellario cui ego meum ductorem adiunxi, Narvam reversus est. cf. *Relat. nunc.*, p. 439. Zamojski à Possevino, le 23 janv. 1582. KOJALOVITSCH, p. 578.

<sup>2</sup> ... literas vel per tabellarium ad Regem missurum aut si ipse ad eum (Batory) ire vellet, presidium se ei adjuncturum. Cagnolus responso hoc accepto, tabellarioque, cum literis relictis ad Pontum se recepit... HEIDENSTEIN, p. 92.

<sup>3</sup> ALMQUIST. (*Hist. Tidskrift*, 1909) p. 77.

Zamojski dit que Cagnioli avait informé Possevino de son mandat<sup>1</sup>. Almquist attribue aux paroles de Zamojski une certaine pointe d'ironie, quand il expose les bonnes intentions de Batory à l'égard de la Suède. Pour notre compte, après avoir étudié les lettres du grand Chancelier, nous ne pouvons nous associer à ce jugement; toute allusion à ce sujet s'atténue, d'ailleurs, du fait qu'Almquist ajoute que, dans les cercles de la Cour, prévalait un courant entièrement favorable à la Suède<sup>2</sup>. En tout cas, la tentative de Pontus de faire participer la Suède au Congrès, ne réussit point. Tout cela est bien fait pour confirmer notre opinion, à savoir que le gouvernement suédois désirait fort y prendre part, et qu'il fit, tout au moins, un effort tardif dans cette intention. Zamojski avertit, lui aussi, le roi de Suède de la venue de Cagnioli, et le loue fort d'avoir bien rempli son rôle. Il déplore seulement qu'il ne se soit point rendu chez Batory, mais soit, au contraire, retourné à Narwa, et de là à Reval, dans l'intention de rentrer à Stockholm pour rendre compte de sa mission. D'autre part, ce qui vient encore corroborer nos dires, c'est le contenu des lettres adressées aux chefs de l'armée en Livonie et la froideur avec laquelle la Cour de Jean reçut les légats Alamanni et Christophe Warszewicki, accueil qui dénotait clairement le mécontentement de la Suède d'avoir été exclue du Congrès. De ce que Jean n'ait point répondu aux lettres de Possevino, il ne faut pas conclure que le désir de la paix lui ait manqué, mais plutôt voir, en cette abstention, une antipathie personnelle pour son correspondant, et se rappeler que l'amitié de la Suède avec le Saint-Siège était depuis longtemps sur son déclin.

Après avoir ainsi exclu la Suède du traité, le Congrès s'occupait des négociations ordinaires. La difficulté consistait à tomber d'accord sur les nouvelles frontières : les Polonais voulaient posséder toute la Livonie et les Russes répondaient qu'ils n'admettaient point les prétentions polonaises; les Moscovites avaient enlevé ce territoire aux évêques et aux chevaliers allemands et non à la Pologne. Au point de vue

<sup>1</sup> Cf. ALMQUIST, p. 77; 118. KOJALOVITSCH, p. 580.

Cagnioli avertit en secret Possevino de son mandat. L'attitude de Possevino à l'égard de cette légation est étrange. D'un côté il feint de l'amitié pour la Suède et dit à Zamojski qu'il se réjouit de ce que Cagnioli ne puisse prendre part au congrès de Jam Zapolski : ... Quod ad dominum Caniolium qui isthic fuit pertinere, prudentissime quidem Vestra Magnificencia se gessit... D'un autre côté, il dit dans sa lettre au cardinal de Como qu'il regrette de ne pas avoir eu l'occasion de parler à Cagnioli. Cf. KOJALOVITSCH, p. 681. Almquist opine que si Batory eût été présent au camp, il aurait permis à Cagnioli d'aller à Jam Zapolski. En réalité, il n'en est pas ainsi: Batory écrit à Zamojski qu'il est très content de ce que le grand chancelier n'ait pas laissé Cagnioli parler à Possevino.

<sup>2</sup> Cf. ALMQUIST, p. 78.

moscovite cette réponse paraissait plausible ; mais elle n'avait aucune valeur aux yeux des Polonais. La Pologne avait, en effet, un certain droit sur la Livonie, si l'on se reportait aux traités conclus avec le grand-maître Kettler. Les droits de la Moscovie et de la Suède étaient ceux du vainqueur. Ne parvenant pas à s'entendre sur la question des frontières, on résolut de déterminer tous les territoires que la Moscovie cèderait à la Pologne et vice versa. Les principales causes de discorde portaient sur les places de Welikoluki, de Zavolocz et de Welisio. Sur ce point on finit par se mettre d'accord par respect pour le Saint-Siège. Possevino proposa de céder à la Moscovie ou Zavolocz ou Welikoluki, et les Polonais consentirent à abandonner la dernière place. Zavolocz fut donné aux Russes, Welisio aux Polonais <sup>1</sup>. Un autre point, non moins grave, concernait la possession définitive des forteresses qu'avaient occupées la Suède, et que les Polonais prétendaient garder. Les Russes arguèrent avec raison qu'ils ne pouvaient disposer de ce qui ne leur appartenait point, et c'est ainsi que Narwa, Reval et d'autres places fortes restèrent entre les mains des Suédois, en dépit de tous les désirs qu'en auraient eu les Polonais. Les Moscovites se refusèrent même à nommer ces forteresses dans le traité ; de sorte qu'on n'en trouve la mention dans aucun document <sup>2</sup>. Dans le traité définitif de Jam Zapolski, signé le 15 janvier 1582, le tsar cède à Batory trente-une forteresses <sup>3</sup>. On y stipule de plus une trêve de dix années qu'on déclare être une paix éternelle.

Beaucoup d'historiens, comme Pierling et d'autres, attribuent une trop grande importance à la médiation papale et à la personne de Possevino dans les négociations de Jam Zapolski. Cela est compréhensible de la part des historiens du Saint-Siège. En réalité néanmoins

<sup>1</sup> *Relac. nunc*, p. 422; *Moscovia*, p. 86-91.

<sup>2</sup> Nous avons trouvé dans les archives du Vatican un manuscrit obscur avec la notice : ...ademerit Rex Stephanus Nervam, Opokam, Godoviam... Selon ce manuscrit, Narwa était alors cédé à la Pologne; c'est ce que nous avons affirmé dans notre publication *Legatio domini Alemani*, p. 66, mais nous avons trouvé ensuite un document imprimé dans les *Relac. nunc.*, p. 421, qui nous persuade qu'il n'était pas question de la Narwa. Nous avons trouvé plus tard une protestation des légats polonais, dans laquelle ils affirment que les forteresses suédoises ne furent pas cédées à la Pologne, aussi Narwa dut-elle rester aux mains des Suédois. La Pologne ne pouvait donc, en s'appuyant sur le traité de Jam Zapolski, revendiquer les forteresses suédoises dans la Livonie. Tout au plus ces revendications pouvaient-elles s'appuyer sur de vieux traités passés entre Sigismond Auguste et Gotthard v. Kettler. *Relac. nunc*, p. 419.

<sup>3</sup> *Moscovia*, p. 94. Cf. KOJALOVITSCII, p. 218-219.

Obs.: *Relacye Nuncyuszów* = *Relac. nunc.*

nous ne pouvons admettre ce point de vue. Le désir de la paix était déjà si ardent dans les deux pays contractants, avant l'arrivée de Possevino, que la cessation des hostilités s'imposait en dehors de toute médiation. Si le Pape n'était pas intervenu à temps, le Danemark se serait interposé. Cette opinion, qui nous est, du reste, personnelle, a son fondement dans les tendances amicales qui existaient entre la Pologne et le Danemark. En 1580 déjà, celui-ci, voulait — à ce que l'on disait du moins — servir d'intermédiaire entre Batory et le tsar Ivan. La Pologne n'était pas à même de continuer plus longtemps la guerre, et la Moscovie ne se sentait pas apte à tenir tête à deux Etats. Le tsar avait l'intention de conclure la paix avec Batory afin de pouvoir attaquer les Suédois. *Le succès des armes suédoises* hâta la conclusion de la paix, tant de la part de la Pologne que de celle de la Moscovie, et en fut la cause principale. Possevino arriva en temps opportun; ce fut là son plus grand mérite. Sa venue évita, à ces princes orgueilleux, l'humiliation de se faire mutuellement des ouvertures en vue de la paix. Pour tous ces motifs, nous ne pouvons donc nous ranger à l'opinion de Pierling, qui chante trop les louanges de Possevino, et vante sa conduite au Congrès de Jam Zapolski. L'auteur se sera, sans doute, laissé guider par une indulgence toute fraternelle à l'égard de son collègue. M<sup>lle</sup> L. Karttunen émet une opinion qui ne s'éloigne pas de notre propre appréciation : elle atténue le mérite que Pierling attribue à Possevino comme médiateur de la paix, et selon nous, on peut encore le diminuer davantage quand on tient compte du réel besoin de paix ressenti par chacun des belligérants et de l'important succès des armes suédoises. Nous reconnaissons, malgré tout, la valeur de Possevino comme légat pontifical et l'autorité dont il jouissait à ce titre. L'on se mit, plus d'une fois, d'accord sur certaines questions épineuses grâce au respect qu'on professait pour le Saint-Siège. La valeur de Possevino résidait en outre dans l'amitié personnelle qui le liait à Batory, et partant lui conférait un véritable ascendant sur les légats polonais.

Örnhelm est d'avis que la paix de Jam Zapolski fut plus profitable à la Moscovie qu'à la Pologne<sup>1</sup>. Nous pensons justement le contraire. La paix coûta bien trop cher à la Moscovie, qui céda la Livonie entière et tous ses droits sur ce pays. Örnhelm nous paraît, du reste, assez naïf quand il assure que, pour punir les Polonais d'avoir exclu du traité les Suédois, une « Nemesi divina » les empêcha d'en

<sup>1</sup> ... Sed Moscho magis, quam Polono pax haec profuit. Ille enim quotquot loca bello amisit, pace recuperavit; hic, redditus quae magno conatu sumptuque ceperat & laboris & impensarum fructum perdidit... ÖRNHELM, p. 182.

retirer de grands avantages<sup>1</sup>. La victoire des Polonais fut, nous semble-t-il, suffisante et l'exclusion des Suédois ne fut pas tant dûe à leur animosité qu'aux lenteurs excessives du roi Jean. Celui-ci avait été prévenu à temps, par les Polonais et par Possevino, de la prochaine conclusion de la paix et il aurait dû hâter l'envoi d'ambassadeurs au Congrès qui devait en débattre les conditions, au contraire, il montra si peu d'empressement à s'occuper de cette affaire, que les Suédois eux-mêmes le déploraient.

Voyons, maintenant, comment il se fait que cette paix de Jam Zapolski coûta si cher à la Moscovie. Cela provint, tout d'abord, des victoires remportées sur elle par Batory, et ensuite de la médiation partielle de Possevino. Le jésuite n'était nullement l'homme sincère que nous dépeint Waliszewski. Son amitié personnelle avec Batory eut certainement une influence favorable aux intérêts de la Pologne, et par conséquence préjudiciable à ceux de la Moscovie. Grâce à son habileté et à sa clairvoyance, Possevino parvint à diriger les débats à la conférence de Jam Zapolski, et, comme le remarque judicieusement Novodvorski, cette habileté ne laissait subsister aucun soupçon de partialité. Ce qui est certain, c'est que la paix, chose par dessus tout importante, fut combinée au contentement réciproque des Polonais et des Russes, encore que le tsar lui-même eût soutenu y avoir beaucoup perdu, et cela suscita après coup dans son esprit quelque rancune.

A la nouvelle du traité, de grandes démonstrations d'allégresse éclatèrent dans le camp de Pskow, ce qui ne fut pas sans soulager très fort Zamojski, lequel s'évertuait à soutenir le moral de l'armée, déjà bien près d'être abattu. Batory fut heureux de pouvoir prouver aux Polonais qu'il avait tenu parole en réduisant sous son joug presque toute la Livonie.

\* \* \*

Aussitôt que la paix fut conclue, on commença à parler, en Pologne, d'une ambassade en Suède, afin d'informer officiellement le roi Jean III de la conclusion de la paix. On choisit comme légat Christophe Warszewicki, qui avait représenté au Congrès les intérêts suédois, comme étant le plus apte à remplir cette mission<sup>2</sup>. Celle-ci s'impo-

<sup>1</sup> Quant à la prétendue « nemesi divina », elle aurait bien dû, également, ouvrir les yeux sur les actes de la Suède en Livonie; elle s'en souvint, bien que plus d'un siècle plus tard, dans la journée de Pultawa, 1709.

<sup>2</sup> Possevino à Batory, le 14 janv. 1582. . . . traiectionem D. Varsavici in Sueciam fore necessarium, non dubito ab ordinibus jubente V. M<sup>te</sup> absoluta rationes ineantur, quibus ab componenda omnia Rex ille adduci queat. . . *Arch. S. S. Nunz. Germ.*, 93, f. 449.

sait, d'ailleurs, puisqu'il s'agissait de mettre terme aux conquêtes suédoises qui se succédaient en Livonie. Dans les premiers jours de janvier 1582, Batory, très irrité de ces opérations militaires, en voulut à tout prix arrêter le cours. Il écrivit donc à Zamojski d'avertir Pontus de la Gardie d'avoir à cesser ses incursions, le prévenant qu'une continuation de sa marche en avant compromettrait la paix entre la Pologne et la Suède<sup>1</sup>. En réalité, Jean III avait déjà accepté le plan de Pontus d'attaquer Pernau<sup>2</sup>. La situation s'aggravait ainsi considérablement, car Pernau avait déjà été cédé pacifiquement à la Pologne et le grand Chancelier avait prévenu Pontus de ne pas en tenter l'attaque. En dépit de toutes les protestations, la Suède n'en continuait pas moins ses entreprises belliqueuses, ce qui fit circuler à nouveau le bruit de l'alliance, contre la Pologne, du roi de Suède avec les Tatares. On disait, en même temps, que Jean III avait l'intention de donner en fief à son frère, le duc Charles, la Livonie suédoise tout entière<sup>3</sup>. Que voulait, en réalité, la Suède? Amener les choses au point que la guerre parût inévitable, puis céder les territoires conquis à un prince qui se fut, pour ainsi dire, trouvé irresponsable de ce qui eût été accompli. Ce que nous savons du caractère de Jean III rend tout cela plus vraisemblable. Il hésita toutefois à exécuter ce projet, dans la crainte de développer outre mesure la puissance de son frère. La guerre semblait donc imminente et Batory avait déjà donné des ordres pour qu'on arrêtât le légat suédois Lorichs, au cas où les hostilités eussent commencé contre les Suédois. L'extrême confusion de cette époque provenait des craintes de tout genre par lesquelles se laissaient emporter les hommes politiques les plus éminents.

<sup>1</sup> Batory à Zamojski, le 7 janv. 1582. ... in ea sententia perstamus, ut Sinceritas Vestra Capitaneum copiarum regis Suetiae per Iràs moneat eas arces nostras esse, ut illas missas faciat, ab eis que decedat.... Caeterum de arcibus iis, quae jam in manus Regis Suetiae pervenerunt diversae cogimur esse sententiae, videmusque nam hic *titubare senatores hosce de inferendo novo bello sueco*, absque decreto comitiorum igitur Sinceritas Vestra nihil quidquam de receptis jam Moscho per Suecum in Livonia arcibus aperto Marte cum Sueco decernere attentabit... KOJALOVITSCH, p. 633.

<sup>2</sup> S. R. A. J. R. Le 21 déc. 1581. Kort memorial för... Jören Stake och Hans Krank... hoos her Pontus. Cf. KOJALOVITSCH, p. 622.

<sup>3</sup> Jactant Sueci per Livoniam regem illorum pactum esse cum Tartaro, ut si gerant bellum contra Polonis, regnum Poloniae altera ex parte invadat, eius rei causa legationes a Tartaro in Szvetiam missos; scio Tartarum magis promptum ad accipienda munera, quam ad auxilium ferendum, praesertim cum domi etiam turbatas res habeat, et occluso aditu per Poloniam, non tam brevi itinere ad se munera defferi posse ex Suetia videat... facile Majestates Vestras tamquam affines transacturas fratrem regis Suetiae Carolum, cui Livoniam traditurus sit rex Suetiae, si opus fuerit M<sup>ti</sup> Vrae vel homagium etiam facturum, ut faciat Dux Prussiae... KOJALOVITSCH, p. 521.

La Moscovie et la Pologne regrettaient déjà un peu la paix qu'elles avaient conclue, ce qui faisait redouter à Possevino une alliance entre Jean III et le tsar, contre les Polonais<sup>1</sup>. Le roi de Suède, fâché d'avoir été exclu du traité, craignait que la Pologne et la Moscovie ne se fussent confédérées à son préjudice, pour s'emparer de ses territoires transbaltiques. Le grand Chancelier, lui aussi, appréhendait quelque coup de tête de la part des Suédois, et voulant connaître les plans du chef de l'armée, dépêcha des espions tant à Narwa qu'à Reval.

La question de Narwa était la plus ardue; Stefan craignait que les Moscovites ne se rendissent maîtres de cette importante position, en y employant les forces que la cession des 31 forteresses avait laissées à leur disposition. Dans son énervement il adressa en Moscovie un certain Petrus Visgerdus pour exiger une confirmation solennelle de la paix<sup>2</sup>.

Entre toutes ces craintes, la plus fondée était certainement celle qu'avait le roi de Suède. Batory, en effet, avait déjà l'idée de s'emparer de Narwa avec les Moscovites, mais ce projet s'était évanoui. Le nonce de Pologne, Bolognetti, en avait entretenu le cardinal Como, dans une de ses lettres. Pontus, d'autre part avait mandé à Jean, le 20 janvier 1582, les Polonais avaient envahi Narwa, et Possevino, le 22 de ce même mois, qu'une armée russe s'avancé de ce côté<sup>3</sup>. Somme toute, il ne s'effectua aucune jonction entre les armées polonaises et russes, et les Suédois campèrent près de Narwa qu'il conservèrent. Zamojski avait essayé, lui aussi, de se faire céder Narwa par l'entremise d'une légation. Vers la fin de janvier, il avait envoyé, à Pontus, Ernest Weijer et Michel Konarski pour obtenir cette cession; cette démarche manifestait nettement l'intention des Polonais de dominer la Livonie: la fin justifiait les moyens et les Polonais se disaient que la Suède n'avait rien d'autre à faire qu'à céder ses forteresses à la Pologne, qui avait déjà obtenu de la Moscovie la cession

<sup>1</sup> ... Pero ho dapoi inteso, che al Campo del Re di Polonia era venuto uno ultimamente del Re di Svetia et è probabile, che se bene mi portasse lre non havra potuto penetrare quà, potendo dare qualche giusto sospetto, che gli ragionando coi Moscoviti o non tentasse l'impedimento di questa pace sequita o non procurasse congiuntione col Moscovito munirsi contro il Re di Polonia alla conservatione di quel, che dal Moscovito ha occupato nella Livonia questi due anni. . . LERPIGNY, XII, p. 238.

<sup>2</sup> HEIDENSTEIN, *De bello moscovitico*, p. 826.

<sup>3</sup> Le 20 janvier 1582. . . Att the Pâler hafwe giordt stoort infall i Narfwen udi Ivangorod och Jamagorodz Lâhn. S. R. A., *Inv.* Possevino à Como, le 22 janvier. Cf. LERPIGNY, p. 244. *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 19, f. 153.

de tous ses droits en Livonie <sup>1</sup>. Au point de vue de la vérité historique, cette cession n'était d'ailleurs, qu'une illusion, car les Moscovites n'avaient pris aucun engagement au sujet des places suédoises. Les légats firent remarquer à Pontus qu'il avait fait ces conquêtes clandestinement, aux dépens des Polonais qui avaient laissé ces choses s'accomplir, en considération de l'amitié qui existait entre Jean et Batory; que depuis, cependant, les Polonais s'étaient aperçus que la Suède avait agi uniquement dans son propre intérêt, que Batory avait, malgré tout, conservé de bonnes intentions à l'égard de Jean et voulait devenir le médiateur de la paix entre la Suède et la Moscovie, mais qu'il désirait, en attendant, que les Suédois missent un terme à leur tactique déloyale <sup>2</sup>. Quand ces deux légats eurent fait part à Pontus de ces plaintes, le commandant suédois comprit que certaines d'entre elles étaient fondées. Il ne pouvait et ne voulait rien abandonner de tout ce qu'il avait conquis avant la conclusion de la paix, mais il était pourtant assez diplomate pour comprendre que celle-ci conclue, il n'avait pas le droit d'occuper d'autres territoires. Aussi donna-t-il l'ordre de lever les sièges de Pernau et d'Oberpahlen et laissa-t-il les soldats polonais s'avancer sur ces positions. Toutes ces opérations ne s'effectuèrent donc pas d'emblée après la conclusion de la paix, comme l'assurent les historiens suédois.

La situation, en Livonie, s'améliorait cependant: les Polonais n'entendaient pas entreprendre une nouvelle guerre. Selon le traité de Jam Zapolski, les forteresses devaient être cédées à la Pologne, par le tsar, avant le 4 mars 1582. Ce fut le cas pour la plus grande partie d'entre elles, à la grande satisfaction de l'amour-propre des Polonais qui se flattaient aussi de voir s'améliorer leurs relations avec la Suède. On estima pouvoir y arriver grâce à une ambassade. Vers la mi-janvier, on parla déjà de dépêcher Christophe Warszewicki en Suède. Batory en avait pris la résolution, mais Warszewicki s'attarda à Vilna pour

<sup>1</sup> Instructio legationis ad Magnificum et generosum Dñum Pontum de la Gardia Generalem Exercitus Suetici, data Generosis dñis Ernesti Weijer; Capitaneo Noven et Michaeli Konarski S. R. Mtis secrío in castris ad Plescoviam, le 29 janvier 1582. KOJALOVITSCH, p. 674; 693.

Slal Pan Hetman Wajera do Hetmana jego Pontusa (De la Gardie) podawajae mu pusc bezzwlocznie Narwe o drugie zgoda latwe bedzie. Niechcial nie czynié, do Pana odlozyl wszyetko, czlowieck, jako Wajer mowi, lekki bardzo prawdziwymy Francuz, do tego pijanica... Cf. POLKOWSKI, p. 345.

<sup>2</sup> ... curasse Regiam Majestatem per reverendum patrem Possevinum et oratores suos, ut inter sermum Regem Sueciae et Moschum pax aut induciae componentur. KOJALOVITSCH, p. 674.



corriger les épreuves de son *Clypeus spiritualis*<sup>1</sup>. Alors Batory se décida à envoyer quelqu'un d'autre et son choix se fixa sur Domenico Alamanni, grand échanson, qui passait pour être fort capable ; il connaissait parfaitement les affaires de la Suède, ayant fait partie, en 1561, de la légation du comte Jan Teczinski, en vue du mariage de Jean et de Catherine Jagellon. Alamanni était connu du roi de Suède et Batory pouvait croire que la personne du légat serait agréée de la cour de ce pays<sup>2</sup>. Il reçut donc, pour mandat principal, de communiquer officiellement au roi la conclusion de la paix et de lui demander la cession des forteresses livoniennes. Il devait faire ressortir que la Moscovie avait cédé à la Pologne toute la Livonie. On lui donna, d'autre part, des instructions secrètes concernant les questions financières. Si le roi de Suède était disposé à céder ses places fortes en Livonie, il fallait non seulement lui promettre le remboursement des dettes de Sigismond-Auguste, de la dot et de ses autres prétentions, mais encore lui assurer que la Pologne agirait comme médiatrice entre lui et Ivan. Au cas où la paix ne se fût pas conclue entre ces deux souverains, Batory aurait aidé la Suède à faire la guerre<sup>3</sup>. Enfin, si aucun arrangement ne semblait possible avec le roi, Alamanni devait émettre l'idée d'un arbitrage entre commissaires polonais et suédois. Telles furent, en ligne générale, les instructions données à Alamanni. Il partit de Riga le 19 mars 1582, et arriva, le 25 de ce mois, à Reval. De là, il se rendit par mer à Stockholm, où il débarqua le 13 avril. Le roi de Suède, que l'on avait instruit à l'avance de cette arrivée, craignant que le légat n'apportât une déclaration de guerre, avait ordonné qu'on prît, contre lui, certaines précautions, et avait interdit qu'on s'entretînt avec lui<sup>4</sup>. Alamanni se trouvait donc, pour ainsi dire, aux arrêts dans son propre domicile, et il fut averti que le roi n'entendait pas lui accorder audience avant les fêtes de

<sup>1</sup> WIERZBOWSKI, *Niewydane pisma*, p. 246. Le « Chypeus spiritualis » était dédié Sigismond Vasa. Il fut imprimé à Vilna en 1582 et réimprimé ensuite à plusieurs reprises à Prague en 1593, à Stockholm en 1594, à Cracovie en 1596.

<sup>2</sup> HEIDENSTEIN, *De bello Moscovitico*, p. 826. ÖDBERG, p. 93.

<sup>3</sup> Cf. PIERLING, *La Russie*, II, p. 187. POLKOWSKI, p. XVI, p. 362. Cf. MESSINIUS, VII, p. 66.

... Summa legationis erat, ut repetitis iis, quæ ab initio belli utrinque intercessisset, tertij anni bellum nullam aliam fere ob rem, quam solam Narvam ac ut Communi pace Suecus comprehenderetur, a Rege (Poloniæ) susceptum ostenderet, reliquam enim Livoniam fere omnem legatione Vilnam ad Regem missa jam ante Moscum cessisse, eo magis contra opinionem Regis accedissee, quod dum apud Plescoviam cum exercitu Rex esset. HEIDENSTEIN, p. 197.

<sup>4</sup> Cf. K. I. KARTTUNEN, *Legatio Domini Alemanni*, p. 3-8. POLKOWSKI, p. 364-64.

Pâques. Tout cela le convainquit suffisamment qu'il n'était guère bienvenu à Stockholm. Il désira, néanmoins, se rendre compte à fond de l'esprit qui régnait à la Cour et il se mit aussitôt en relations avec la reine et le chapelain de la Cour, Stanislas Warszewicki. Ces derniers firent leur possible pour calmer la mauvaise humeur du roi et obtinrent de lui qu'il envoyât son secrétaire, Petrus Rasmusson Brunus, chez Alamanni, quatre jour après son arrivée. La nervosité de Jean perçait, cependant, dans la proposition que le secrétaire fit au légat, à savoir que s'il avait des communications importantes à faire, il les lui confiât sans autre, à lui-même. Alamanni, offensé, déclara que sa mission s'adressait directement au roi et non à son secrétaire. Il dut attendre encore cinq jours, Jean III attendant l'arrivée des sénateurs de la Cour. Le 22 avril il fut enfin reçu en audience. Il remit alors au roi ses lettres de créance, mais celui-ci les passa sans les lire à Baner, son maréchal de Cour. Cela fait, Alamanni, invité à parler, exposa l'objet de sa mission. Il représenta comment Batory avait commencé la guerre pour l'occupation de la Livonie, comment Jean III y avait adhéré en exécutant en commun une attaque, et comment ne fut jamais conclue de ligue formelle, bien qu'on eût fait, des deux côtés, des propositions en ce sens <sup>1</sup>. La faute en avait été, selon Alamanni, aux Suédois qui manquèrent, alors, de bonne volonté. Batory, cependant, ne voulant pas retarder les opérations de guerre, fit connaître sa détermination à la Suède par le moyen de Goslicki, lequel protesta du droit absolu des Polonais sur la Livonie.

Alamanni poursuivit en rappelant qu'au moment où la Suède avait voulu connaître les projets de Batory, celui-ci les avait exposés sincèrement sans cacher aucunement ses desseins; que Jean III avait pourtant occupé de nombreuses places fortes en Livonie et parmi celles-ci l'importante forteresse de Narwa. Il représenta qu'avant la paix, déjà, les Moscovites avaient cédé aux Polonais la Livonie, en dehors de Narwa et de trois autres places fortes. A ce moment, le roi interrompit Alamanni en affirmant que les Moscovites n'avaient aucun droit de consentir cette cession, l'unique règle à suivre dans les conquêtes étant, selon lui, celle-ci : « *Qui prior tempore, potior jure.* » Les Polonais, s'écria-t-il, n'avaient jamais été les maîtres de Narwa et la Suède l'avait prise de l'ennemi commun. Batory irait-il céder à la Suède une forteresse qu'il aurait occupée? Et, s'emportant, il ajouta que le légat aurait mieux fait de rester dans la cuisine de son roi que soutenir de

---

<sup>1</sup> Cf. p. 6-15. Ambassade de Jan Herburt en Suède en 1576.

telles prétentions à la face du roi de Suède : — Ces plats, dit-il, que me présente monsieur le chef, ne sont absolument pas de mon goût ! <sup>1</sup>

Alamanni écouta ces tirades avec un calme parfait. Le roi, cependant, continuait sur le même ton : Il ne voulait, à aucun prix, céder un pouce de terrain en Livonie à qui que ce fût, s'agit-il de la Pologne ou même de l'Empire Romain. La Suède n'avait reçu que des avanies de la part de la Pologne. On ne l'avait que trop expérimenté au Congrès de Stettin et dans toutes les légations venues de ce pays. Alamanni, cherchant alors à le calmer, insista sur les bonnes intentions des Polonais. Eux et Possevino, avaient fait leur possible pour qu'on admit, au traité de Jam Zapolski, la Suède, qui, du reste, avait reçu à temps la nouvelle du futur Congrès. Mais Jean était loin de croire que les intérêts suédois eussent été bien représentés à Jam Zapolski, et certes, la Suède avait droit à la reconnaissance des Polonais, puisque c'était le succès de ses armes qui avait contraint le tsar à signer cette paix. Les Polonais, au contraire, n'avaient montré aucune loyauté en accomplissant des incursions du côté de Narwa ; bien plus, ils s'étaient joués des Suédois quand, après la bataille de Wenden, ils avaient conservé tout le butin par devers eux.

En fin de compte, Jean désira apprendre d'Alamanni s'il était, ou non, porteur d'une déclaration de guerre. Ce fut avec le calme d'un diplomate accompli que celui-ci répondit que Batory avait la ferme volonté de résoudre à l'amiable la question de Livonie, mais que, pour y arriver, il s'agissait de faire, de part et d'autre, certaines concessions. Il ajouta que le roi Jean, dans sa jeunesse, avait tout d'abord paru d'avis de ne pas se mêler des affaires transbaltiques, et que, quand il était duc de Finlande, il avait engagé Eric XIV, son frère, à ne pas occuper Reval. A cela, le roi fit remarquer que c'étaient là précisément des idées de jeunesse et qu'il avait écrit ces lettres « *amore affinitatis ductus* » ; or ces temps n'étaient plus ; mais si la Pologne voulait déboursier une forte somme d'argent, la Suède verrait à céder Narwa. Alamanni répliqua que la Pologne n'était pas à même de payer de grosses sommes, mais que, s'il n'y avait pas possibilité de s'arranger sur ces questions épineuses, on pourrait recourir à un arbitrage de commissaires élus en commun. Le roi fit opposition sur ce point : il jugeait plus opportun de s'adresser, à ce sujet, à des princes étrangers. Il n'avait pas confiance dans les Polonais, sachant qu'en Pologne, le parti favorable aux Suédois n'était pas de force à accomplir de sérieuse besogne. Quant à Narwa, la Suède ne pouvait la céder

<sup>1</sup> Cf. K. I. KARTTUNEN, *Legatio Domini Alemani*, p. 8.

sans entendre l'avis des princes voisins, le commerce international y faisant escale. Alamanni s'apercevant que la conférence n'aboutirait à rien ajouta, en désespoir de cause, que la Suède ne devait pas mépriser l'amitié de la Pologne car : *Melius est, rebus redditis, utrumque regnum in pace et amicitia pristina permanere*. Il continua sur ce ton calme réclamant une réponse par écrit, mais le roi, toujours irrité, observa qu'aucun légat ne fût parvenu à le convaincre, eût-il même possédé la sagesse de Salomon et l'éloquence de Cicéron ! Le compagnon d'Alamanni, Charlinski, reçut, lui aussi, sa part de reproches ; Jean, se tournant de son côté lui dit : *Vos Poloni superbia vestra putatis nos impares vobis esse vel existimatis nos essere lepores. Non, non : sumus vobis vicini neque est quisquam inter mortales qui maior sit nos praeter unum Deum*<sup>1</sup>.

Cette première audience se termina d'une façon très défavorable ; le roi se retira sans saluer les légats. Alamanni se trouvait naturellement découragé quand il se rendit chez la reine Catherine. Il la pria d'intervenir et de calmer la colère de son époux. Peut-être arriverait-on à un accord, en cédant au moins l'Esthonie. Catherine, tout en pleurs, déplora cette discorde entre beaux-frères, mais elle estimait qu'elle ne pouvait rien pour le moment, le roi étant extrêmement irrité du fait que la Suède eût été exclue de la paix, et la ligue ayant été trop souvent débattue en vain entre Batory et Jean, belles paroles n'ayant pas plus duré que fumée ! Alamanni se défendit, en affirmant que les opérations de Pontus en Livonie avaient contribué à refroidir les relations entre Polonais et Suédois, et que, grâce à ces conquêtes, la Pologne avait été contrainte à stipuler une paix bien moins avantageuse. La reine répartit que si la marche triomphale de Pontus avait, en réalité, ralenti l'amitié des deux pays, elle avait cependant aidé la Pologne à conclure la paix dans un bref délai et dans d'excellentes conditions. Pour s'attirer les bonnes grâces de la reine, le légat émit l'idée séduisante que Sigismond aurait pu peut-être devenir le successeur de Batory. Pour arriver à ce but, il s'agirait de s'assurer l'amitié de la Pologne. Batory, dans sa prévoyance, tenait à aplanir la situation à l'avance, afin que le jeune prince, en arrivant en Pologne, trouvât un milieu qui lui fût favorable. A notre avis, pourtant, les propositions d'Alamanni ne concordaient pas, sur ce point, avec les desseins de Jean III. Il n'y avait aucune nécessité, pour celui-ci, de faire la moindre cession en Livonie en vue de la succession de Pologne, et le prince qui devait monter sur le trône des Jagellons aurait trouvé, au contraire, un puissant appui

<sup>1</sup> Cf. K. I. KARTTUNEN, *Legatio Domini Alemani*, p. 15, 16.

dans la possession de cette importante province. C'est ainsi que la France avait eu, certain jour, l'idée de l'acquérir, dans le désir d'assurer le trône de Pologne à la famille des Valois. Alamanni tint pour nécessaire de choisir des commissaires qui résolussent ces différends entre la Pologne et la Suède à leur satisfaction commune. Comme dédommagement il donna, de la part de Batory, l'assurance que celui-ci appuyerait le traité de paix entre Jean et Ivan, et qu'un nouveau légat, Warszewicki, qui sous peu arriverait de Pologne, projetterait un mariage pour sceller définitivement l'amitié entre la Pologne et la Suède<sup>1</sup>. En dépit de toutes ces promesses, Catherine ne put prendre sur elle d'encourager Alamanni, car elle ne croyait pas arriver à persuader son royal époux. En effet, elle obtint seulement que l'on continuât les pourparlers avec le légat polonais.

Le 25 avril eut lieu, à la Cour, une réunion de cinq sénateurs et de trois secrétaires pour reprendre avec lui ces questions. Cette conférence n'eut aucun résultat, les deux parties étant d'opinions diamétralement opposées sur l'affaire de Livonie. Les sénateurs remirent à Alamanni un memorandum contenant cinq paragraphes : 1° Pour en venir à un accord, il était de toute nécessité qu'Alamanni modérât ses ambitions ; 2° La Pologne devait donner une réponse catégorique au sujet de ses prétentions financières ; 3° Sur quelles raisons s'appuyait la Pologne pour prétendre à la cession de la Livonie suédoise, quand au contraire c'était à elle de céder sa part en garantie de sa dette ? 4° Batory entendait-il déclarer ou non la guerre ? 5° Quelle compensation aurait donnée la Pologne, au cas où la Suède eût accepté ses prétentions ?<sup>2</sup> Ce memorandum laissait voir amplement que les Suédois considéraient les prétentions polonaises comme inadmissibles. Pour le leur faire entendre, ils ne trouvaient rien de mieux à opposer que leurs propres prétentions financières qu'ils savaient être aussi désagréables à leurs adversaires que leur paraissaient à eux-mêmes les propositions d'Alamanni. C'était aussi une manière de montrer qu'ils ne craignaient pas plus qu'eux l'éventualité d'une guerre.

Ce memorandum fit une si triste impression sur Alamanni, qu'il s'adressa de rechef à la reine, tout en envoyant, le 30 avril, sa réponse aux conseillers du roi. Cette réponse comprit, elle aussi, cinq paragraphes : 1° Les prétentions polonaises étaient justes et légitimes, et sa Majesté le roi, unie comme elle était à la Pologne, par des liens

<sup>1</sup> Alamanni fait probablement allusion au mariage de Anna Vasa et le neveu de Batory.

<sup>2</sup> K. I. KARTTUNEN, *Legatio Domini Alemanni*, p. 24-25. «Capita proposita per Senatores Suetiae.»

d'alliance et d'amitié, ne devait pas les repousser. Batory, pour sa part, avait protesté de son droit sur la Livonie, par le moyen de Goslicki d'abord, et ensuite par des lettres (protestations niées, d'ailleurs, par les Suédois, afin qu'on ne pût incriminer les opérations intempestives de Pontus); 2° On satisfèrait aux demandes financières, si l'on venait à s'accorder sur les autres points; 3° Le roi de Pologne était prêt à démontrer son droit indiscutable sur la Livonie en présence de commissaires spécialement nommés à ce sujet; 4° Il démontrera également à ces commissaires si c'est par prétexte et pour faire la guerre ou par juste droit qu'il revendique la Livonie; 5° Comme compensation, Batory offrirait à la Suède de remplir le rôle de médiateur entre elle et les Moscovites, ou bien encore l'aiderait dans la guerre qu'elle entreprendrait contre eux<sup>1</sup>. Il faut bien avouer que cette réponse semble, en substance, assez peu satisfaisante. En l'analysant, on voit qu'elle consiste entièrement à nier les prétentions de l'adversaire. Les nos 3 et 4 se confondent dans le fond comme dans la forme et l'un des deux est parfaitement superflu. Quant au n° 5, la compensation que la Pologne offrait aux Suédois devait leur paraître assez maigre en comparaison du sacrifice qui leur était imposé.

Entre temps, Stanislas Warszewicki voulut également intervenir en faveur d'Alamanni, mais lui aussi reçut du roi la même réponse. Aux yeux de Jean, les propositions de Batory étaient sans valeur, et la Suède ne craignait pas la guerre, dût-elle éclater sur toute la frontière. Alamanni fut reçu, encore une fois, en audience par la reine, mais sans plus de résultat. La situation s'améliora, cependant, au retour à Stockholm de Pontus de la Gardie. Cet homme politique entra, le 13 mai, en pourparlers avec le légat<sup>2</sup>. Il fit remarquer qu'au fond Jean III était animé de bons sentiments envers la Pologne et qu'à la vérité, s'il s'était cette fois montré dur et intraitable, cette attitude devait être attribuée à l'indignation qu'il avait ressentie en entendant

<sup>1</sup> K. I. KARTTUNEN, *Legatio Domini Alemani*, p. 27-29.

<sup>2</sup> ... Dice il medesimo Alamanni, che fu prohibito a tutti i sudditi di quel Regno ò trattare, ò ragionare con lui et non ostante ogni sforzo che facesse la Regina per far levar questa prohibitione, duro sin che venne in Stocolmio il signor Ponto, che se egli mostro molto benigno, come anco havea fatto prima nel passar, che fece esso Alamanni da una terra, ove era Governatore, et ottenuto e hebbe dal Rè che se gli potesse parlare, gli fece notificar la gratia per via della Regina, guardandosi in questo (come fa anco nell'altre cose) di mostrarsi piu favorito di lei per convenienti rispetti. Onde subito la Regina gli mando alcuni suoi gentilhuomini et andarono anco certi consiglieri co i quali hebbe commodita l'Ambasciatore di trattar a lungo il suo negotio come anco con la Regina istessa. K. I. KARTTUNEN, *Legatio Domini Alemani*, p. 58-59.

les propositions du légat : il considérait les droits de la Suède sur la Livonie comme tout au moins égaux à ceux de la Pologne. Pour donner plus de poids à ses assertions, Pontus montra des lettres où l'Empereur pressait le gouvernement suédois de défendre la Livonie. Enfin, Pontus ajouta que si la Pologne persistait dans ses prétentions, la Suède ne craignait point de vider le différend par les armes, car, avec leurs navires, les Suédois pouvaient facilement attaquer Danzig et Riga et débarquer sur la plage polonaise. Alamanni répondit que la guerre avec Batory ne serait pas une plaisanterie, et qu'il vaudrait mieux que Pontus ne le prît point de trop haut, car, si l'on en arrivait à une guerre, il boirait le vin qu'il avait lui-même tiré.

De ces pourparlers, il résulta qu'au jour suivant, Alamanni remit à Pontus un memorandum ou «*declaratio legationis meæ*», dans lequel il lui proposait l'arbitrage de commissaires suédois et polonais<sup>1</sup>. Le maréchal dit à Alamanni, — certainement à l'instigation du roi, — qu'il serait préférable, à tout prendre, que la Pologne cédât sa part de territoire, en Livonie, à titre de garantie pour ses dettes ; que la Suède en aurait donné quittance et qu'ainsi on aurait mis fin pour toujours à ces questions irritantes. Alamanni fut assez avisé pour ne pas engager de discussion sur ce point ; la proposition était de celles qui ne méritaient aucune réponse. Les pourparlers continuèrent les jours suivants, mais nous n'en parlerons point ici, les ayant exposés en détail dans un précédent travail sur Alamanni<sup>2</sup>. Le 26 mai, celui-ci eut l'occasion de s'aboucher avec des seigneurs suédois, parmi lesquels se trouvaient Per Brahe, Ture Bjelcke et avec eux Pontus de la Gardie. Pour amener plus facilement le légat à des concessions, on avait antérieurement répandu le bruit que les Tatares avaient fait une incursion en Podolie et que les Turcs menaçaient Transylvanie. Un courrier, qui avait passé chez Batory, revint en Suède et raconta qu'un autre légat, Warszewicki, était sur le point d'y arriver<sup>3</sup>. Le gouvernement suédois, attendant de meilleures propositions du nouveau légat, ne voulut rien résoudre de définitif avec Alamanni ; il soupçonnait d'ailleurs qu'Alamanni n'était point muni de pleins pouvoirs, puisqu'il ne pouvait rien rabattre de ses prétentions. Jean III ne s'opposait pas à la proposition d'arbitrage, mais il préférait le confier à des princes étrangers. Le légat s'était attiré la rancune du roi, l'ayant ravalé dans

<sup>1</sup> K. I. KARTTUNEN, *Legatio Domini Alemani*, p. 37-38

<sup>2</sup> K. I. KARTTUNEN, *La légation de Domenico Alamanni en Suède*, 1582.

<sup>3</sup> K. I. KARTTUNEN, *Legatio Domini Alemani*, p. 43. Cf. *Arch. SS. Nunz. Pol.* 19, p. 172.

sa dignité en l'appelant « *Serenitas* » au lieu de « *Majestas* » ; Jean III entendait être traité sur le même pied que le roi de Pologne. Quant aux acquisitions suédoises en Livonie, Pontus ne les croyait pas aussi désagréables au roi de Pologne que celui-ci voulait bien le prétendre, puisqu'il avait adressé ses félicitations aux Suédois quand ils s'étaient emparés de Wesenberg et de Tolsburg. Il s'était tu, il est vrai, après la conquête de Narwa. Le maréchal assura qu'en 1579 Goslicki n'avait fait aucune protestation contre les conquêtes des Suédois en Livonie<sup>1</sup>. Inutile de dire que, sur ce point, il était de mauvaise foi ! Si l'on songe, d'ailleurs, à l'élasticité de sa conscience, il n'y a pas lieu de s'étonner outre mesure de cette légère entorse à la vérité ! A la fin, le légat polonais remit une protestation écrite contre l'accueil qui lui avait été fait en Suède, dans laquelle il affirmait qu'on avait offensé son seigneur et maître en la personne de son légat. Jean III ne fit aucun cas de ces protestations, puisqu'il avait l'intention de ne pas accorder au légat son audience de congé, mais de laisser à la reine le soin de le recevoir. Celle-ci se fit toutefois passer pour malade, et le roi fut ainsi contraint de présider en personne la dernière audience qui eut lieu le 29 mai.

Jean III reçut le légat en présence de Pontus de la Gardie et de Ture Bjelcke. Alamanni prit congé de façon très calme et laconique et le roi lui répondit sur le même ton en affirmant, encore une fois, que la Suède n'entendait rien céder. Le roi se fit même un mérite de répéter le mensonge de Pontus, à savoir que Goslicki n'avait jamais protesté des droits polonais en Livonie<sup>2</sup>. Il désirait que les différends avec la Pologne eussent une résolution pacifique, bien que, selon lui, Batory ne fût pas un allié sincère. On eût pu croire que l'audience se terminerai t tranquillement, si, à l'improviste, le roi ne s'était laissé emporter par un mouvement de dédain à l'égard du compagnon du légat. Il croyait que Charlinski était venu dans une intention d'espionnage et le voyait ainsi de mauvais œil ; il lui adressa donc ces rudes paroles : « Les Polonais, dit-il, ne peuvent nous faire aucun mal, lors même qu'ils seraient aidés par les Turcs, les Transylvains, les Hongrois ou les Lithuaniens tous ensemble. Venez à Stockholm et nous

<sup>1</sup> K. I. KARTTUNEN, *Legatio Domini Alemanni*, p. 44-45.

<sup>2</sup> Cf. E. HILDEBRAND, *Om Kalmare-Stadgar*, p. 18. (*Historiska Studier*). Eftervärlden kan endast häpnat öfver konungens låtsade eller verkliga minneslöhet, öfver sekreterarnes okunnighet, öfver behandlingen af rikets handlingar, liksom öfver det oförsvarliga i att inför rikets ständer framkasta anklagelse grundade på en ofullständig kännedom af innehållet i den urkund, som skulle tjäna till stöd för anklagelsernas riktighet. Cf. ÖDBERG, p. 91.



vous recevrons comme vous le méritez. Faites savoir à votre roi que tandis que, dans mes lettres, je l'appelais frère, lui, dans les siennes, ne l'a jamais fait ! Croyez-vous que le royaume de Suède ne soit pas à même de vous tenir tête ? Sachez que les Goths attaquèrent même Rome, à eux seuls, et la saccagèrent ! »<sup>1</sup> Après ce mouvement de colère, il fit passer à Alamanni la lettre royale qu'il devait porter à Batory. Le légat et son compagnon s'inclinèrent et se retirèrent.

Les seigneurs suédois, Pontus et Ture Bjelcke, craignirent pourtant qu'Alamanni ne fût très offensé de cette attitude du roi. Aussi, le jour suivant, se rendirent-ils chez lui pour lui faire des excuses. Le légat ne devait pas prendre trop à cœur ces tirades du roi, qui tenait, avant tout, à une solution pacifique. Pontus et Ture Bjelcke désiraient qu'Alamanni se fit l'interprète de sentiments moins belliqueux en vue de rendre moins tendues les relations des deux royaumes.

Quelle fût donc la réponse royale qu'Alamanni remit à Batory, à Grodno, le 16 juin 1582 ? Jean III y déclarait que, pendant vingt ans, il avait en vain attendu qu'il fût donné satisfaction à ses justes revendications pécuniaires, mais qu'il n'avait jamais reçu de légats qui fussent munis de pleins pouvoirs. Vint enfin Alamanni, mais avec de telles prétentions, qu'il était impossible au gouvernement suédois de les accepter. Quand on apprit la venue d'un plénipotentiaire plus puissant, on décida de ne rien conclure avec le légat actuel. Quant à l'arbitrage entre les deux états, le roi l'acceptait en principe, mais faisait des réserves pour la procédure qu'à son avis il fallait régler par la suite et d'un commun accord. Les Polonais faisaient erreur en estimant que la Suède avait occupé Narwa à leur insu, puisqu'on avait sanctionné la maxime : *omnia fore occupantis*. Batory avait d'ailleurs félicité (?) Pontus de l'entreprise de Tolsburg et de celle de Wesenberg ; il ne voyait donc point de si mauvais œil le succès des armes suédoises. La Suède avait supporté à elle seule, pendant des années, le poids de cette guerre ; ses droits semblaient donc supérieurs à ceux de la Pologne ! Si la Pologne vantait ses traités avec Kettler, la Suède, elle aussi, pouvait montrer des documents de très grande valeur<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> MÜLLER, LAURENTIUS. p. F. Cf. K. I. KARTTUNEN, *Legatio Domini Alemani*, p. 50.

<sup>2</sup> K. I. KARTTUNEN, *Legatio Domini Alemani*, p. 51-53.

« Ausführliche Antworten des Schweden ».

... Über dan so hab er (Jean III) und seine Vorfahren mehr bey Liffland zugezetz als nimmermehr die Polen. Dann wann er nicht Revell den Rücken gehalten und bey Wenden seine hülfe mitgeschicket, so were Liffland

Quel fut, pour conclure, le résultat de la légation ?

Il fut, certes, de bien peu d'importance ! Le légat avait présenté les prétentions de la Pologne ; elles n'avaient point été acceptées et il était à prévoir qu'elles ne le seraient jamais. Les deux rois avaient, sur la question de Livonie, des opinions diamétralement opposées, et, leur vie durant, cette question ne reçut aucune solution satisfaisante. L'idée de l'arbitrage était acceptée, mais son exécution ne paraissait pas aisée ; les deux beaux-frères étaient tombés d'accord pour recourir à des princes étrangers, et à la diète d'Allemagne comme étant le *forum* compétent pour vider leurs différends. Le conflit des intérêts, cependant ne paraissait pas près de s'aplanir. D'une part, on avait la Suède avec sa politique d'invasion, ses revendications financières, rejetées par la Pologne, et d'autre part Batory, avec ses prétentions à la côte livonienne de la Baltique et les anciens traités qu'il tenait des chevaliers allemands, l'une et l'autre constituant, pour ainsi dire, deux pôles, dont le rapprochement semblait présenter des difficultés insurmontables. Ni Batory, ni Jean III, n'admettaient le concept du *do, ut des*, aussi ne purent-ils arriver à aucune entente, et cette question de la Livonie passa en héritage d'un souverain à son successeur, d'une génération à l'autre, cause des longues et malheureuses guerres qui décimèrent cette infortunée province.

\* \* \*

Après le retour d'Alamanni, Batory réunit les sénateurs à Grodno pour les entendre sur la matière. Les sénateurs furent très impressionnés par la réponse suédoise et plusieurs d'entre eux opinèrent pour une déclaration de guerre, voyant, dans cette note, une offense au roi, au sénat et au pays. Cette manière de concevoir les choses ne fut pourtant pas partagée par la majorité et l'on résolut, au contraire, de soumettre à la diète d'Allemagne, et à l'Empereur, l'exposé des différends entre la Pologne et la Suède. Ce projet fut exécuté après le retour de Warszewicki. La reine Anna fut si affectée de l'échec de la légation d'Alamanni, que sa fragile complexion n'y résista point et qu'elle en tomba malade.

---

lengst der Polen haben ins Moskowitzers Rachen : Man hette jm aber dasselbe wenig danck gewuszt, ja man hette jm noch sein Geschütze für Wenden behalten. Er aber hette es zwar biss daher alles mit Gedult getragen, jedoch nicht verschwiegen, sondern stäts gefordert. Hette auch nun nichts mehr getröstet gehabt, dann es würde jetz und sein Schwager, der Könige zu Polen der Ihm für ein verständlichen Kriegsfürsten gerühmt worden, sich mit jm allem erbieten nach, schwägerlich vergliechen haben. . . Cf. MÜLLER, LAURENTIUS.

Tandis qu'Alamanni partait en voyage pour la Suède, la situation en Pologne, n'était pas des plus brillantes. Batory avait reçu de Jean III une lettre, dans laquelle il reprochait à la Pologne d'avoir conclu la paix en dehors de lui, et le grand Chancelier en recevait, en même temps, une seconde, qui lui reprochait sa conduite à l'égard de Cagnioli. Batory avait répondu, de son côté, qu'un légat arrivait, chargé d'apporter au roi des éclaircissements sur toutes ces choses<sup>1</sup>. Les Polonais craignaient fort que la Suède ne vînt troubler la paix, et c'est sous l'empire de cette crainte que Zamojski adresse, dans le même temps, certaine lettre à Batory<sup>2</sup>. Il convient d'accorder une réelle importance aux idées émises par le grand Chancelier qui connaissait à fond la situation. La reine Anna, elle aussi, qui rêvait toujours l'amitié des deux royaumes, fut très inquiète de la tournure que prenaient les affaires polono-suédoises. En avril 1582, Batory, se trouvant à Riga, les sénateurs lui firent entrevoir l'éventualité d'une guerre, mais comme, à ce moment-là, son ambassadeur venait de partir et qu'il eût fallu une diète pour décider de la déclaration de guerre, on résolut d'attendre la réponse du roi de Suède au légat. Il serait temps, à son retour d'en discuter la possibilité<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> HILDEBRAND, *Antonio Possevinos fredsmedling*, p. 34.

Hildebrand se trompe quand il dit que Jean III n'a pas connu avant le commencement d'avril 1582 la signature de la paix de Jam Zapolski. A notre avis, Jean la connaissait déjà en février 1582.

« K. Staffan : Om kriget medh Ryssen och hwad Drotningen af Poln hafver att fordra » le 15 janv., le 25 févr. 1582. « Polnske Cantzlern svar på hans utskickades wärf om Fredh med Ryssen i Herr Ponti nampn » le 13 févr. 1582. *S. R. A. Titularreg.*

<sup>2</sup> (Dorpat) Zamojski à Batory, le 23 déc. 1582.

... Me jam scire oportere utrum (Moscus) urbem tradere velit, an ludat, itaque prorsus die Jovis excedere debere, ... ni faxit me exercitum in ditionem Principis ipsius ducturum...

... Quod exercitus sveticus occasione hac arrepta, inter hanc cunctationem, existimans pacem inter nos non solidam esse, in Moschoviam irruperit. Ex usu igitur illorum Principis, neque hanc occasionem audendi hosti dare et si ausus fuisset deductis ex arcibus Livoniae mature presidiis exercitum validione ad excipiendam eius vim paratu habere. *Arch. S. S. Nunz, Pol.* 19 f. 122.

<sup>3</sup> Bolognetti à Como, le 9 avril 1582.

... si è trattato anco fra quei senatori di nuovo, se si debba muover la guerra al Re di Suetia, la qual cosa giudicavano alcuni, che si potesse risolvere senza comitij, per esser quasi un anesso della guerra passata et si sono scritte Sre qua per tal conto a senatorij maggiori, che cosi si chiamano i Vescovi, i Palatini et alcuni Castellani, ma no tutti. Tuttavia si è concluso che questa per essere nuova attione sopra la quale sono disparer e difficolta, non si possa risolvere, se non con il consenso di tutti gli ordini alla dieta futura et fra tanto si sono spediti due Ambasciatori l'uno al Re di Suetia per esortarlo a render

Le roi de Suède hésitait ; il craignait que la Moscovie et la Pologne ne s'emparassent ensemble des places fortes suédoises et, à la vérité, une légation était déjà constituée par Batory pour aller trouver le tsar à cet effet<sup>1</sup>. Cette combinaison, toutefois, fit long feu, car Jean III était, en outre, inquiet de certains bruits qui couraient et suivant lesquels l'Empereur armait une flotte sur la Baltique. La domination suédoise en eût couru un grand danger. Jusqu'alors, le Danemark seul lui portait ombrage de ce côté, car la Pologne et la Moscovie n'étaient pas des puissances maritimes, mais l'Empire eût été un nouveau et dangereux compétiteur<sup>2</sup>. Si cette nervosité du roi montre que le gouvernement suédois connaissait les desseins des puissances voisines, elle révèle aussi une crainte prématurée d'événements hypothétiques ou loin d'être immédiats. Ainsi donc, tant en Pologne qu'en Moscovie, si peu satisfait qu'on fût du

---

al Re (di Polonia) il porto di Narva, come a legitimo Padrone conforme alla giustitia, oltre il rispetto dell'amicitia et della parentela... *Arch. S. S. Nunz, Pol.* 19, f. 153.

La ser<sup>ma</sup> Regina sta con estremo dispiacere delle cose di Suetia et mi ha detto d'haver scritto alla sorella, che persuadi a quel Re ad accommodarsi in tutti i modi et sequendo rottura afferma di non poterne restare se non sconsolato in qual si voglia evento. Per questo anco desiderebbe abboccarsi col Re suo marito... M'ha detto ancora la ser<sup>ma</sup> Regina, che l'haver tardato molto il Varsevito a tornar alla corte, è stato causa ch'il Re è risoluto di mandaré in Suetia l'Alamanni, non essendo il neg<sup>o</sup> tale che patisce dilatione, ma che mandera anco esso Warsavicio... *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 19, f. 145.

<sup>1</sup> ... L'altro Ambasciadore qual pero no s'intende, che sia partito anchora è stato destinato al Moscovito per persuaderlo che non si muova l'armi contro Narva, perche quando il Sueco non voglia restituirlo di buona voglia S. M<sup>ta</sup> s'accordera con esso Moscovito per ripigliarla a forze unitamente con lui. Ma dopo questa deliberatione si è inteso ch'esso Mosco ha fatto una buona tagliata de soldati suechi et che già va per ispugnar il detto porto di Narva il che se gli venisse fatto, sarebbe molto men ferma per gli Polacchi questa ricuperatione della Livonia. Onde tutti ne stanno co'dispiacere... *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 19, f. 154.

<sup>2</sup> « Svar till Grefvinnan i Österfriesland om dett gref Edzar skulle bliffwe Keyserens admirall och mher annet sådant. Févr. 1582. »

... Till thet första, att wij såsom andra Konungar icke gerne se för monge hande orsakers skull, att Romerske (Riiket) skulle haffue nogon Stoor macht till siös, med mindre dett kunde ware emot Turken, men här uti Österhafwet weete wij icke emot hwem Romske Rijket kunde bruke någon skepsflothe, efter Romerske Rijket icke kunde hafwe någon fiende utaf de Konungar, som Boo här omkring, med mindre Keyseren, sampt thet Romerske Rijket kunde reckne sig någon Rettighet till Lifflandh, eller Prytzen, som för tiden hafwer warit under thet Rom: Rüket och förthenskuld begynne någon fejde. Men efter wij sampt Konungen Påland icke bestå Kejseren eller Rom: Riiket nogon Rettighet thersammastädz, efter thenne dagh, myckit mindre ähre till sinnes att gifwe någott tillbake igen eller undfå Lhän af dett Romerske Riiket. S. R. A. J. R.

traité de Jam Zapolski, on voit pourtant se dessiner une tendance pour le maintien de la paix. La Pologne n'était pas disposée à engager une nouvelle guerre contre la Suède et Possevino, qui avait pour mission d'aplanir les différends, comme de combiner la paix entre la Moscovie et la Suède, contribuait beaucoup à cet état de choses.

Quand on soupçonna, en Pologne, qu'Alamanni n'obtiendrait pas gain de cause auprès de Jean III, on commença à discuter des relations à venir des deux pays. La chose était urgente et ne souffrait aucun retard. Aussi, à la fin d'avril 1582, y eut-il une réunion d'évêques et de sénateurs, à Varsovie, pour décider de l'attitude à prendre à cet égard<sup>1</sup>. On attendait le retour d'Alamanni pour le commencement de mai; il arriva à sa place de la Suède un courrier chargé de demander à Batory si les prétentions avancées par Alamanni étaient vraiment officielles. Ce courrier était porteur d'une lettre du roi dont le ton laissait percer une certaine âpreté à l'égard de l'ambassadeur. Batory comprit d'emblée que les affaires ne tournaient pas à son avantage. Il convoqua donc les sénateurs pour l'ouverture des comices à fin septembre<sup>2</sup>, et, de concert avec le Sénat, ne vit, en attendant, rien de mieux que d'expédier en Suède un autre légat, Christophe Warszewicki<sup>3</sup>, dont on prépara la mission dès les premiers jours de mai 1582.

<sup>1</sup> Bolognetti à Como, le 29 avril 1582.

... Si va dicendo, che i comitij saranno piu presto di quello, che si credeva per risolvere il negocio di Suetia, che non patisce molta dilatione. Et questa resolutione circa l'incontrare il Rè piu in un modo che in un altro si fara di qualche giorno innanzi per intimarla prima a S. M<sup>ta</sup>. *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 19, f. 164.

<sup>2</sup> (Varsovie). Bolognetti à Como, le 1<sup>er</sup> mai 1582.

... Questo cursore riferisce, che al suo partir di corte non era ancora tornato Alamanni, che quando egli nel venire in qua giunse in chississimo, trovo qui vi dal Cancelliere (Zamojski) un gentilhuomo, il qual riferiva, che Alamanni, col quale era andato et tornato di Suetia, si trovava per strada et presto arriverebbe in corte et che haveva mandato lui inanzi. È opinione, che S. M<sup>ta</sup> habbia di già saputo la risposta di quel Re (di Suetia) per lettere portati da detto gentilhuomo et che per questo si sia messo a scrivere a senatori de comitij, quali s'intimeranno doppo la risposta d'essi senatori per il tempo, che si era detto prima, cioè verso S. Micheli di settembre et da questo si puo congetturare in parte la qualità di detta risposta del Re di Suetia. *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 19 f., 172; Cf. *Almquist*, p. 105.

<sup>3</sup> Christophe Warszewicki était né en 1543. Pendant sa jeunesse il fit partie, en qualité de page, de la cour de Ferdinand I<sup>er</sup> et assista en 1554 aux noces de Philippe II et de Marie Tudor. Il retourna ensuite en Pologne où il entra dans l'intimité de la famille du comte Teczinski. Sur les instances de l'évêque Myszkowski, il se rendit en 1556 à Leipzig et à Wittemberg, et étudia pendant un an dans ces deux universités. Son frère André s'adonna à la diplomatie et fit partie de la légation du comte Teczinski à Constantinople. La famille était originaire d'une petite localité du nom de Warszewice, située près

Après le départ d'Alamanni, ce dernier était retourné de Varsovie, où il se trouvait auprès de la reine Anna, à Riga, où Batory s'était arrêté pour un double motif, d'abord pour en imposer à la Moscovie, de façon à lui faire céder sans retard ses forteresses, et ensuite, pour être plus rapproché des champs d'opérations de la Suède<sup>1</sup>. A Riga, Christophe Warszewicki reçut des ordres qui furent semblables, en substance, au mandat d'Alamanni<sup>2</sup>. Outre les questions diplomatiques, Warszewicki reçut de nombreuses instructions pour le développement du catholicisme en Suède. Rome avait été informée de cette intention et le nonce de Pologne invité à coopérer aux efforts du légat en ce sens. On avait attiré son attention sur le désir du Saint-Siège de cimenter les liens d'affection entre la Suède et la Pologne<sup>3</sup>, et Warszewicki s'efforça réellement de travailler, en Suède, à la cause du catholicisme<sup>4</sup>.

Nous devons faire remarquer, à ce propos, l'opinion du nonce Bolognetti sur la question de Livonie. Bien qu'il se trouvât parmi les Polonais, le nonce n'adoptait pas les idées du pays, mais était même convaincu qu'on ne pouvait prétendre, de la part de la Suède, à des territoires, conquis par elle, sans lui payer une indemnité. Une place de l'importance de Narwa exigeait, en retour, une grosse compensation, et la Suède aurait dû, tout au moins, être remboursée des frais

---

du fleuve Weiksel dans le district de Masovie. Cf. WIERZBOWSKI, *Warszewicki*, p. 45-59; WIERZBOWSKI, *Niewydane pisma*, p. 242-261.

Christophe Warszewicki fit imprimer divers ouvrages, entre autres *Clypeus spiritualis*, etc. Il était connu comme orateur. Il adressa à Batory un éloquent discours après la conclusion de la paix de Jam Zapolski (15 janvier 1582). *Christophori Warszewicii ad Stephanum Regem Poloniae, oratio qua cum Joanne Magno Moscovum duce XV Januari ad Zapolskiam confectam pacem gratulatur*, imprimé à Vilna le 4 février 1582, réimprimé la même année à Thorn, Magdeburg et Nürnberg, à Cracovie en 1583 et à Vilna en 1584.

Sigismond III accordait à Warszewicki une pension annuelle de mille florins pour services rendus. WIERZBOWSKI, *Niewydane pisma*, p. 230. En 1601 le pape écrit au duc de Bavière qu'il est superflu de recommander Christophe Warszewicki, parce qu'il n'est pas un inconnu à Rome.

*Arch. S. S. Arm.*, 44, vol. 45, f. 238.

<sup>1</sup> *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 19, f. 77. Cf. BUSSE, 152.

<sup>2</sup> ...Profecto jam Alamannio Varsavicius cum Iris a Regina Rigam venit; dedit et huic Rex eadem fere, quae Alamannio data fuerunt, ad Sueciae Regem mandata jussit autem, ut si priorem legatum aliquid constituisse intellexisset, non expositu legatione se reciperet... HEIDENSTEIN, p. 198.

<sup>3</sup> *Arch. S. S. Nunz. Pol.* 15, f. 176.

<sup>4</sup> *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 19, f. 269.

de guerre. Il reconnaissait aussi la justice des prétentions de ce pays à l'égard de la Pologne <sup>1</sup>.

La légation de Warszewicki est très peu connue. Wierzbowski <sup>2</sup> et Hildebrand <sup>3</sup> nous en retracent les lignes générales. Ödberg, Messenius et Girs <sup>4</sup> se bornent seulement à en donner quelque aperçu. Almquist <sup>5</sup> n'a pas beaucoup à ajouter à ce que disent ces auteurs. Nous ne sommes pas non plus parvenus à entrer dans les menus détails de cette mission, mais nous avons trouvé beaucoup de renseignements à glaner, en nous basant sur le rapport que fit, au nonce de Pologne, le légat, à son retour de Suède <sup>6</sup>. Les affaires politiques n'en reçurent guère d'éclaircissement, du reste, et Alamanni s'entendit peut-être encore mieux que Warszewicki à faire du jour dans ce chaos. Le moment du départ de ce dernier n'est pas connu avec certitude. L'opinion d'Almquist, qui le place au commencement de mai, semble peu vraisemblable, car les lettres du nonce de Pologne en parlent comme s'il avait eu lieu dans les derniers jours de ce mois <sup>7</sup>. Il est vrai que, d'après certaines lettres de Possevino, les préparatifs de la mission

<sup>1</sup> Bolognetti à Como, le 20 mai 1582. ...Quando habbiamo ad essere questi comitii, finhora non si sa alcuna cosa, nondimeno è credibile, che siano per farsi presto, perchè quando pur voglia il Re di Suetia restituir il porto di Narva, vorra senza dubbio qualche sodisfattione per le cose, che pretende da questa corona ò almeno per le spese fatti et al tal effetto sono sono necessari i comitii... *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 19, f. 185.

<sup>2</sup> WIERZBOWSKI, *Warszewicki*, p. 102-113.

<sup>3</sup> HILDEBRAND, *Antonio Possevinos fredmedling*, p. 36.

<sup>4</sup> ÖDBERG, p. 94. MESSENIUS, VII, p. 66. GIRS, p. 92.

<sup>5</sup> ALMQUIST, p. 113-114.

<sup>6</sup> *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 19, f. 269-271.

<sup>7</sup> ALMQUIST, p. 110.

Bolognetti à Como, le 27 mai 1582. ... Il Varsevicio è già partito di corte et è verisimile che oltre lo stimolo del fratello per se stesso ancora fare uffici gagliardi a beneficio della religione cattolica, perche parti di qua benissimo disposto, confessandosi sommamente tenuto alla benignità di N. S<sup>re</sup>, oltre che il Padre Possevino dice d'avergli date tutte l'istruzione necessarie et io ancora havendo comodità di scrivere a quelle parti rinovare l'officio se bene a credibile, che le mie lre debbono trovarlo partito di Suetia... *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 19, f. 188. Vilna, le 19 mai 1582.

...Der erste Gesandte in Schweden, der Herr Kuchmeister, ist noch nicht wiederkommen, undt der Herr Warszewizki ist von Riga auch in Schweden abgefertiget; was sie verrichten werden, gibt die Zeit. Es lest sich ansehen, es lest sich ansehen, es werde ein neuer Krieg werden, weil man die Grenzen gegen dem schwedischen Teil in Lifland immer mehr besetzt... Cf. ALMQUIST, p. 111, note 2.

Il est intéressant de savoir que Warszewicki reçut pour son voyage en Suède 500 gulden. Cf. WIERZBOWSKI, *Warszewicki*, p. 102.

s'effectuèrent à la fin d'avril ; mais le départ fut retardé dans l'attente du retour d'Alamanni. Le 28 avril, il écrit à Jean III qu'on va bientôt envoyer Warszewicki en Suède ; il vante les bonnes qualités du légat et affirme que les prétentions de Batory sont équitables. Le 29 du même mois, il écrit à la reine de Suède une lettre plus détaillée, dans laquelle il assure avoir fait tout son possible pour résoudre le problème de la Livonie. Le roi Stefan montrant un grand respect pour le Saint-Siège, Possevino espérait pouvoir s'arranger avec lui ; les controverses seraient soumises à l'arbitrage du Pape et la Suède devait se montrer plus conciliante <sup>1</sup>. Warszewicki arriva à Stockholm dans les premiers jours de juin et y obtint ses premières audiences. C'est de là que repart également pour la Pologne, Stanislas, frère du légat, emportant les premières nouvelles de l'ambassade, lesquelles n'étaient guère favorables <sup>2</sup>. Le légat obtint sa première audience le 8 juin, et il lui est fait un accueil plus bienveillant qu'à son confrère <sup>3</sup> ; bien que le roi ne pût, derechef, maîtriser son indignation, à l'ouïe des prétentions renouvelées de Batory sur la Livonie. La Pologne persistait à exiger la possession des territoires suédois au-delà de la Baltique. Jean rappela le traité conclu avec le Danemark, et suivant lequel la Livonie appartenait à l'Empire. La Suède aurait cédé ses territoires à l'Empe-

<sup>1</sup> Possevino à Catherine, le 29 avril 1582. ...io la supplico humilissimamente, che si contenti per la parte sua indurre il sermo Re di Suetia a quelli conditioni, che sieno fattibili, accioche non segua altro che pace, unione et restitutione di molte cose, le quale con questa via spero in Dio benedetto che si conseguiranno. Et quando nell'altre cose V<sup>ra</sup> M<sup>ta</sup> vedesse alcuna difficolta, io non so in coscienza vedere la miglior strada per levarla che di procurare, che il sermo Re di Suetia, et questo di Polonia rimettano il tutto confidentemente al giuditio di S. Sta. Arch. S. S. Nunz. Pol., 15 A, f. 313.

<sup>2</sup> (Stockholm) Christophe Warszewicki à Bolognetti, le 9 juin 1582. ...Ritornando il mio fratello R<sup>do</sup> P. Varsovicio di Suecia il qual fu presente alli principi e ingressi della legacione mia potera e sapeva dar il raguaglio di una cosa a V. S. Ill<sup>ma</sup> e R<sup>ma</sup> di ogni cossa dico appartenente a questo proposito, e principio della trattatione della pace e bona intelligenza di questi due potentati la qual faccia dio per suo servizio, che si possa concludere. Io qui ho puoca speranza così anche della audienza di hier sera mia, la quale è stata piu del sotto carezze e dimostrazioni di amore, tutta volta piena di exagerata e molta acerbita di parole. Ne essendo altro per adesso farò fin senza far mai fine di servirla e gli bacio con ogni debita riverenza gli mani. Di Stocolma sedia Regale in Suecia. XI junii MDLXXXII. Arch. S. S. Nunz. Pol., 19, f. 201.

<sup>3</sup> ...Christoforo Varsevicio gionto qua (Varsovia) parecchi giorni sono, il quale se bene in apparenza è stato trattato piu benignamente, che non fu l'altro, nondimeno in sostanza non porta risposta differente dalla prima... Arch. S. S. Nunz. Pol., 19, p. 269.

...Bemälte Pålenske legater lät konung Johan väl tractera Warsevitium efter sitt stånd och wärde och *Dominicum* såsom en italiensk kökesmästare ; förhållt dem och icke länge in Sverige... Cf. GIRS, p. 92. Cf. MÜLLER, L., p. F.



reur moyennant une indemnité de 20 millions de thalers. Pontus, en 1577, les lui avait offerts, mais celui-ci n'avait pas voulu les acheter. Si Batory était disposé à payer cette même somme, la Suède était prête à vendre. Une autre fois, le roi dit même qu'il se laisserait plutôt arracher toutes les dents que d'abandonner n'importe quelle parcelle de la Livonie, et il ajouta : « Que pouvez-vous me faire, vous autres Polonais ? M'intercepter les envois des vins de Hongrie ? Mais vous ne m'enlèverez même pas cela. »<sup>1</sup> Cette première audience découragea fort l'ambassadeur, qui prévoyait un insuccès aussi absolu que son prédécesseur. Jean III avait écouté avec un certain mépris l'offre qui lui était faite d'un secours de mille soldats contre le tsar. La médiation qu'on lui proposait pour conclure la paix avec la Moscovie, chose qui ne manquait pourtant point d'une certaine importance, n'eut pas même de prise sur son esprit. Le dédain du roi provenait surtout de son appréciation des propositions polonaises qui constituaient, selon lui, une atteinte à ses vues politiques et à ses rêves d'expansion. Ces propositions lui étaient d'autant plus désagréables, que la Pologne n'avait pas satisfait à ses propres prétentions financières, et d'ailleurs il ne décolérait pas à la pensée d'avoir été exclu du traité de paix. Une lettre, écrite à la duchesse de Mecklemburg, nous donne une idée claire de son état d'esprit<sup>2</sup>. Il s'était attendu à ce que le second légat lui apportât des propositions plus acceptables, tandis qu'il s'agissait exactement des mêmes réclamations, qui, nous le savons, lui semblaient inadmissibles.

Après la première audience, Warszewicki se rendit chez la reine qui l'accueillit avec bienveillance. Il lui demanda de bien vouloir s'interposer entre les deux Majestés, mais cette fois encore elle ne put le lui promettre. Seuls les intérêts de la foi catholique étaient de son

<sup>1</sup> Le 27 août 1582. ...che cederia quella provincia (Livonia) all'Impero quando gli fussino pagati *venti milioni* di talleri per le sue spese; hebbe a dire ancora nel medesimo proposito; Paghimi il Re Stefano questi venti milioni, che la cederò a lui. Altre volte disse assolutamente, che piu tosto si lasceria cavare i denti di bocca, che lasciarsi cavar dalle mani alcuna parte della Livonia, soggiungendo et che potete farmi voi altri Polacchi ? Forse levarmi i vini d'Ungheria ma ne anco questi mi levarete et cose simili... *Arch. SS. Nunz Pol.*, 19, f. 269.

<sup>2</sup> Jean III à la duchesse de Meklemburg, le 15 juin 1582. ...Eftersom wij hafwe berördt, att Kongen i Påländ hafwer hafft tvenne sine sendningebudh här hos oss, om dett som wij hafwe utii Lifland, hwilket han först med undsejelse hafwer begäret, om wij icke elliest welle oplathet sedhen hafwer han strax ther efter, sendt hit en annan och ändog han skulle hafwe någott Lindere befallning och föregives många förslag, thett wij nu icke kunne skrifwe om, *så gäär dogh mening*en uth allt på thet samme, men wij ähre icke tilsinnes att inryme honom till dett Ringeste, af thett wij och Sveriges crono ther hafver... *S.R.A.J.R.*

domaine et elle les eût pu faciliter<sup>1</sup>. Le 21 juin, Warszewicki obtint sa seconde audience, probablement à Swartsjö, mais les résultats n'en furent pas meilleurs<sup>2</sup>. Le légat attendit la réponse du roi pendant près de trois semaines. A la fin, sa patience fut à son terme et il écrivit à ce dernier une lettre résolue, dans laquelle il lui mandait son intention de partir, étant donné qu'en l'absence du roi, il n'avait rien à faire à Stockholm. La fermeté de cette lettre secoua l'apathie de Jean, et le 8 juillet, il adressait d'Upsala une lettre à Batory, où il se déclarait très mécontent de ces légations, porteuses, l'une et l'autre, de prétentions insoutenables. — On voulait, disait-il, en effet, que la Suède fit cession du duché d'Esthonie, qu'elle avait acquis à grands frais et défendu contre la tyrannie moscovite, ce qui était facile à démontrer, cas échéant, au moyen de documents; et il ajoutait que si le gouvernement suédois n'était pas intervenu avec ses légats à Jam Zapolski, c'était qu'il n'avait pas été avisé à temps de cette réunion. — En cela cependant, le roi Jean donnait une preuve manifeste de mauvaise foi, car la nouvelle du congrès était arrivée en Suède bien assez tôt. Sa nervosité se marquait encore plus clairement dans la phrase qui lui échappa, à savoir qu'il ne se repentait point de la non participation de la Suède à ce traité, attendu que la Pologne se verrait forcée de continuer la guerre aussi longtemps qu'elle n'aurait pas rendu la Moscovie tributaire de la Suède et de la Pologne, et que, dans ce cas, il ne s'agirait plus d'une trêve de dix ans, mais bien d'une paix perpétuellement assurée aux peuples. — Le roi de Suède se montrait, sur ce point, par trop ingénu, car il n'ignorait nullement l'impossibilité qu'il y avait de continuer cette guerre contre la Moscovie. Nous croyons fort que Jean III, lui-même, s'en faisait accroire et qu'il n'était pas le moins du monde persuadé de ce qu'il avançait. — Il eût mieux valu, disait-il encore, que Batory abandonnât ses prétentions exagérées, car la Suède n'était aucunement impressionnée par les vantardises polonaises. Telle fut, en substance, sa réponse. Son ton méprisant ne promettait guère une solution équitable des différends. On tenait, pourtant, à entretenir l'amitié à tout prix, et la preuve nous en est fournie par la lettre de la reine, où elle affirme les bonnes intentions de son mari envers la Pologne. Le roi Stefan, disait-elle, n'avait pas à s'irriter de voir rejeter

<sup>1</sup> Warszewicki disait plus tard à Sigismonde : « mater tua in Suecia humanissime me habuerat mihi que (ut fit) in privatis sermonibus quaedam communicaverat religionis tue fructum maximum te coepisse... » WIERZBOWSKI, *Warszewicki*, p. 103.

<sup>2</sup> WIERZBOWSKI, *Warszewicki*, p. 103; id. *Nieuwydane pisma*, p. 178. Cf. PIERLING, *La Russie*, II p. 187-188.

certaines de ses propositions; il devait bien penser à quel point elles étaient préjudiciables à la Suède. C'était, pour Jean III, une question d'honneur que de travailler à l'agrandissement de son pays et de remettre à ses successeurs un royaume prospère<sup>1</sup>.

Cette lettre vint à point pour calmer les esprits, car quand Warszewicki, de retour en Pologne à Grodno, remit à Batory, le 16 juillet 1582, la réponse de Jean III, celui-là en fut absolument indigné. Il résolut de convoquer aussitôt la diète, pour décider s'il n'y avait pas lieu de déclarer la guerre à la Suède<sup>2</sup>. Les nouvelles que lui rapportait son ambassadeur, de prétendus pourparlers secrets entre la Suède et le Danemark contre la Pologne, n'étaient point faites pour le rassurer<sup>3</sup>. Il comprenait la gravité de la situation. Les réponses de la Suède, sur les choses de Livonie, l'avaient offensé. Qu'auraient pensé les Polonais si Batory, après une heureuse campagne, n'avait pas tenu sa promesse d'attacher la Livonie comme un nouveau fleuron à la couronne polonaise? On choisit immédiatement des légats pour se rendre dans les diverses provinces du royaume, et y exposer l'état des relations des deux pays en des assemblées publiques. Ils avaient reçu mission d'attirer l'attention du populaire sur l'attitude de la Suède durant la guerre, et le peu d'efforts que lui avait coûté l'occupation des diverses forteresses. C'était, au contraire, au prix d'immenses sacrifices, que les Polonais avaient entrepris la guerre contre la Moscovie pour occuper ces territoires. Jean III ressemblait à un pêcheur qui tend ses filets dans une baie tranquille, tandis que Batory, en pleine mer, avait dû lutter contre vent et marée. Batory, qui craignait que la Suède ne pût conserver Narwa, lui avait proposé de céder cette place aux Polonais, lui en promettant la restitution pour le cas où l'on ne serait pas parvenu à s'arranger sur la somme à céder en compensation. Les Polonais s'étaient montrés bien assez conciliants, en proposant un arbitrage auquel auraient participé des commissaires choisis de part et d'autre. La Suède s'était montrée fort peu empressée à accepter cette

<sup>1</sup> Le 8 juillet 1582 (Upsalia). Johannes III Sueciae Stefano I Poloniae Regi (ad legationem Warszewicii responsoriae). — Catherina Regina Sueciae Stefano I Regi Poloniae (ad legationem Warszewicii responsoriae). WIERZBOWSKI, *Niewydane pisma*, p. 224-227. Cf. *Copies Biaudet*, (Milano) Cod. Ms. Ambrosiana D, 208 *infer.* Obs. date: le 20 juillet 1582.

<sup>2</sup> WIERZBOWSKI, *Warszewicki*, p. 104-105. Cf. HEIDENSTEIN, p. 199.

<sup>3</sup> (Varsovie) Bolognetti à Como, le 27 août 1582. ... Hora s'intende, che detto Re tratta la lega col Re di Dania contro il Mosco et forse anco contro questo Regno come qui vien creduto. Ha essercito in campagna di 28 mila soldati per quanto ivi corre voce, ma il signor Warzawicio lo guidica molto minore... *Arch. SS. Nunz. Pol.* 19, f. 269.

proposition ; puis, sa réponse définitive était arrivée, mais rédigée en quels termes menaçants et orgueilleux ! Au lieu de céder quoi que ce soit, elle prétendait encore recevoir davantage, et revendiquait les districts de Pernau et de Dorpat ! Qui sait jusqu'où s'étendraient ses prétentions ? Il fallait donc se préparer à temps à y mettre des bornes ! — Batory avait, d'ailleurs convoqué les sénateurs polonais afin d'en délibérer<sup>1</sup>. Ceux-ci ne tardèrent pas à se réunir et, dans leurs assemblées, les paroles amères à l'égard de Jean III, offenseur de l'honneur national polonais tombèrent dru comme grêle. La diète se réunit à Varsovie, les premiers jours d'octobre 1582, et la question posée aux députés fut la suivante : Que convient-il de faire en ce qui concerne la Suède ? Nombreux furent les membres du Sénat qui réclamèrent la guerre ; mais la majorité désirait conserver les relations amicales, et quand, au surplus, le Danemark eut envoyé à Varsovie, son lieu de résidence, un ambassadeur qui, entre autres choses, sollicitait le maintien de la paix avec la Suède, il fut résolu qu'on ne s'engagerait point dans une nouvelle guerre<sup>2</sup>. A ce propos, il convient de rappeler que cette diète manqua de temps pour traiter, avec tout le calme voulu, une affaire de si haute importance, car elle dut bientôt se dissoudre sous la menace d'imminentes complications extérieures.

Dans le même temps, revenait en Pologne l'évêque de Cujavia, Hiéronyme Rozrazewski, qui avait été à la diète d'Allemagne, en qualité de légat de Batory, pour y exposer l'état du conflit polono-suédois dans la question de Livonie<sup>3</sup>. Ce légat y avait été envoyé après le retour de Warszewicki. La réponse, apportée par l'évêque, disait que l'Empereur admettait le droit de la Suède au gouvernement des territoires transbaltiques<sup>4</sup>. Au point de vue de l'Empire, cette résolution était naturelle, car il ne pouvait, en ce moment, se porter à la défense de la Livonie. Il valait mieux pour lui que celle-ci fût dominée par deux pays en désaccord : l'Empereur pouvait ainsi demeurer dans son rôle de protecteur et intervenir parfois pour

<sup>1</sup> PAWINSKI XI : 233-240.

<sup>2</sup> Bolognetti à Como, le 22 octobre 1582... Molti senatori hanno detto, che non potendo accommodarsi amicablemente questa differenza col Sueco, si venghi all'armi ... Ma con tutto, che per le sudette ragioni *non si creda che per risolversi di far guerra contro il Re di Suetia* non si crede pero ne anco che sia per seguir accordo, ma che il negocio debba star sino a gli altri prossimi comitij. Il che si giudica da questo, perche sendosi offerto il Re di Dania mediante q<sup>o</sup> suo Ambasciadore mandato qua ultimamente, come scrissi, d'esser mediatore fra q<sup>a</sup> Maeste et il Re di Suetia, non è stata accettata q<sup>a</sup> offerta. *Arch. S. S. Nunz. Pol.* 19, f. 365.

<sup>3</sup> Cf. ALMQUIST, p. 80 ; 113 ; *Arch. S. S. Nunz. Pol.* 19, f. 365.

<sup>4</sup> *Arch. S. S. Nunz. Pol.* 19, f. 238 ; 340-341.

calmer les différends. Il n'eût point voulu abandonner toute la Livonie à Batory, moins encore les forteresses hongroises.

De l'autre côté, il est intéressant de remarquer de quelle façon le gouvernement suédois avait procédé, pour se servir de l'intermédiaire de l'Empire. La proposition en avait été faite par le duc Charles. Selon lui, il s'agissait d'entretenir la Pologne par de flatteuses promesses, en lui cédant quelque petite parcelle, sans, toutefois, préjudicier à la Suède. Charles mettait autant d'importance à voir Batory se faire le médiateur de la paix avec la Moscovie, qu'à le voir satisfaire aux prétentions pécuniaires de la Suède. Si l'on pouvait arriver à un accord passable sur la question livonienne, c'eût été un vrai bonheur que d'écraser, une bonne fois, cette pomme de discorde. Aussi Charles ajouta-t-il une autre proposition à la première, à savoir de donner tous ces territoires, aussi bien les polonais que les suédois, en fief à Sigismond, fils de Jean III. Sigismond en aurait reçu le fief de la Pologne et serait resté sous sa protection. Ses successeurs auraient tous fait partie de la maison de Vasa et, de la sorte, la Livonie ne serait pas sortie des mains des Suédois. Si quelque duc montait jamais sur le trône de Suède, il ne recevrait le fief qu'en qualité de duc et non comme roi. Il conseillait aussi d'accepter la proposition d'arbitrage faite par Batory. Comme il prévoyait pourtant le cas où les Polonais n'arriveraient pas à stipuler des conditions supportables, il jugeait nécessaire d'envoyer une légation à la diète d'Allemagne. Il fallait, en même temps, négocier la paix avec la Moscovie; une fois qu'on verrait clair dans les choses d'Orient, il serait plus facile de tomber d'accord avec la Pologne. Il ne fallait point négliger non plus le duc de Courlande, ami de la Suède, et chercher à s'allier avec lui, au cas où Batory se fût, de son côté, allié avec les Turcs, comme en courait le bruit<sup>1</sup>. Ces idées du duc étaient véritablement géniales et donnaient une preuve éclatante de sa clairvoyance politique; elles constituent les

<sup>1</sup> Le 13 juillet 1582. « *Betänckende om den Polnske och Ryske saak hvilket högborne förste och herre her Carl ... schrifteligen författe latid* ».

... Terföre, på thet K. Mtts rätt och then stoor orätt Kongen i Poln tillbiuder må bliffve och så alment Kunnogt (Kungjort) utan rijkis tycker hertig Carl ingen måtte ware oråd, att K. Mt ville lathe afferdige een legation till then Rijkesdag som i Augsburg utschriffen är, och ther beswäringswüs med sin rätte färge doch att med godh skäl lathe utstryke Kongen i Polns förtreet och okynne och ther hoos lathe förmelle, att hvar som han bleffwe alt för mechtigh skulle icke vara Romerske Rijket till bätnadt eller fördeel, efter han, som monge meene, skall haffwe något hemligt förstånd med Turcken ... at wälme Tyske mester med sitt orden skal haffwe i förråd och förmå et gott stycke penningar, tror man, att han icke skal ware obenägen till att giffve sikh i wenskap och förbund med Sverige moot Poln... S. R. A. K. R.

points les plus brillants de la politique extérieure de Jean III. Malheureusement, celui-ci n'était pas l'homme apte à les mettre en pratique. S'il avait suivi ces conseils, il serait, sans nul doute, arrivé à conclure un accord amical avec la Pologne. Allier les intérêts de la Pologne à ceux de la Suède et agir en commun contre l'Orient, c'était en vérité une conception digne du cerveau du plus habile diplomate! Quelle fut cependant la tactique de Jean III? Il ne se préoccupa aucunement de la proposition que lui faisait Batory, de lui servir d'intermédiaire auprès de la Moscovie. Il n'envoya pas davantage de légation à l'Empereur, et donna, au contraire, pleins pouvoirs à Pontus d'entamer des pourparlers avec les Russes<sup>1</sup> pour la conclusion de la paix. Auparavant, déjà, il avait indiqué à Jöran Boije, à Charles Horn et à Pontus, ce qu'il y avait à faire en Livonie, avec la Moscovie, la Pologne et le Danemark. C'est dans l'été de 1582 qu'il commença à traiter avec ce dernier. Un légat danois assista à la diète de Varsovie dans l'intention de pacifier la Pologne et la Suède.

Or — selon les ordres de Jean III — au cas où le Danemark enverrait une armée en Livonie, il s'agirait d'accaparer les forteresses les plus importantes pour la Suède, en abandonnant le reste au Danemark. Si la Pologne s'en mêlait, il fallait s'arranger à ce qu'elle perdît ses territoires, et la Suède et le Danemark deviendraient, de la sorte, maîtres absolus de ces provinces. S'il se produisait quelque trouble en Moscovie, il serait nécessaire d'en tirer parti tout de suite, afin d'occuper les districts de Novgorod et de Pskow<sup>2</sup>. On devait s'aboucher avec Magnus à Ösel, mais ne rien conclure sans consulter le gouvernement suédois, et si la noblesse de Livonie et la population de Riga demandaient quelque secours contre Batory, le leur accorder aussitôt, tout en le tenant secret. Si pourtant, après information, le gouvernement suédois y consentait, on pourrait alors agir ouvertement. Au cas où la Moscovie demanderait la paix, il fallait la conclure pour six ou douze ans, tout au moins<sup>3</sup>. Tels furent donc, en

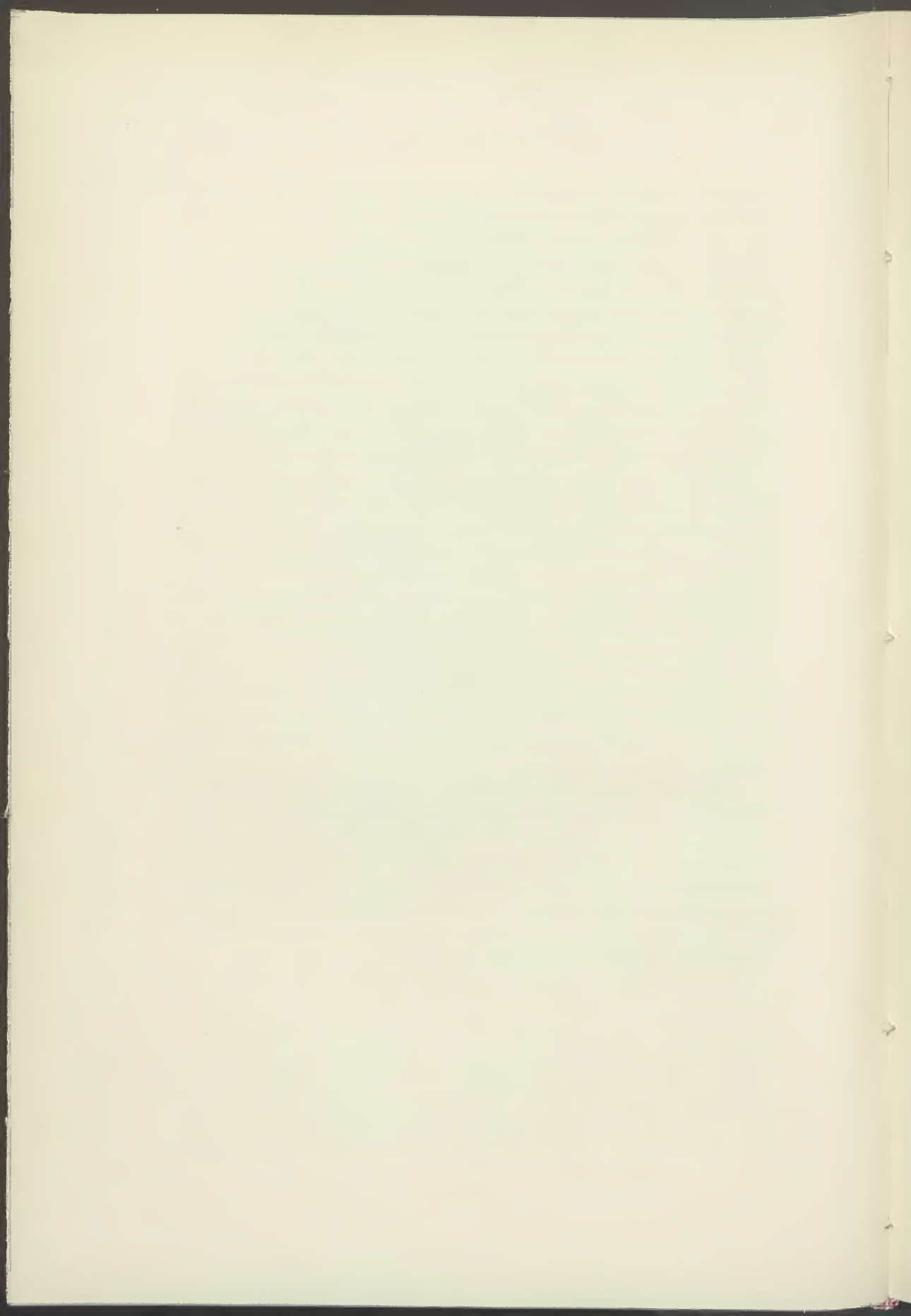
<sup>1</sup> (Upsala), le 4 septembre 1582. Konung Johan III : fullmakt för Pontus de la Gardie att underhandla om fred eller stillestånd. *Förteckning öfver samlingen af original traktater* i Svenska Riksarkivet. (Meddelanden från Svenska Riksarkivet IV.) D. TAUBE ; S. BERGH.

<sup>2</sup> ÖDBERG, p. 98, *H. S. H.*, 11 : p. 203.

<sup>3</sup> Instruction för her Pontus de la Gardie, le 22 août 1581 ... 6<sup>o</sup> Om och then Liffleske adell som ähr under konungen i Påländ så och the Rijgeske begäre undsättning och hielp aff ofteb<sup>e</sup> vår krigzöfwerste emott konungen i Påländ, då må han wäll inlathe sigh i handell medh dem, dogh så att wære saker emott Ryssen icke därigenom blifwe förhindrede icke heller nogott fulkomligin samtycke för ähn oss der om bliffwit tilkenne giffwit... *S. R. A.*, *J. R.* Cf. BUSSE, p. 152-153.

résumé, les projets dont le roi fit part à ses légats, et qui, certes, se rapprochaient aussi peu que possible de ceux du duc Charles. Jean III ne se préoccupait guère d'améliorer ses relations avec Batory, et pensait, au contraire, à se réconcilier avec la Moscovie pour pouvoir tenir tête, cas échéant, à la Pologne. Il se berçait, en même temps, de l'espoir d'être aidé par le Danemark, mais la ligue présumée avec cet antique rival ne fut qu'un beau rêve. De sorte que Jean III ne vit, en fin de compte, pas de meilleur parti à prendre que celui de rester en paix avec Batory, car la Suède n'aurait pu se mettre en guerre sans allié. L'attention du gouvernement polonais fut attirée autre part, quand, l'année suivante, il s'éleva un différend entre Batory et le Danemark au sujet des territoires de Magnus. La situation de la Pologne et de la Suède demeura donc dans le statu quo. L'amitié entre les deux pays fut officiellement conservée : leurs rois respectifs subirent quelque peu l'influence des deux reines qui désiraient la concorde, et étaient d'ailleurs invitées à la maintenir par le nonce de Pologne, l'ambassadeur de Suède Anders Lorichs et par Antonio Possevino. Ce dernier demeura en Pologne au commencement et à la fin de 1582. Grâce à ces médiateurs, le conflit polono-suédois ne s'envenima point. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, au commencement de notre étude, il existait encore un facteur de la plus haute importance qui contribuait à maintenir la paix entre Batory et Jean III, c'était le tsar Ivan qui, sans aucun doute, aurait profité du moment où les deux royaumes étaient en guerre pour jouer au troisième larron.

Pendant l'année 1582, les relations politiques de Jean et Batory furent très actives. A cette époque, la Pologne fit ces deux énergiques tentatives pour aplanir les différends, mais, cette fois encore, les pourparlers n'aboutirent pas davantage, aucun des deux princes ne voulant faire de concessions. Dès lors, les relations se refroidirent de plus en plus, jusqu'au moment où elles cessèrent complètement. Dans la suite, nous ferons mention des raisons qui amenèrent Batory et Jean III à suivre chacun une voie opposée.





## CHAPITRE V

*Difficultés de l'entente suédo-polonaise. — Ce que l'an 1582 apprit à Batory et à Jean III. — Faible espoir d'une médiation étrangère. — Batory entre en conflit avec le Danemark. — Désir de Jean III de reprendre les forteresses séquestrées en Livonie. — Nécessité pour la Suède de conclure la paix avec la Moscovie. — La Suède cherche à profiter du mécontentement des Livoniens contre Batory. — Revision du cadastre en Livonie. — Batory recourt aux princes étrangers pour entrer en possession des forteresses du duc Magnus. — Négociations de Possevino en faveur de la Suède. — Les plans au sujet de la Livonie. — Rapprochement entre la Suède et l'Angleterre. — Conséquences de la mort de la reine Catherine. — Batory et la ligue anti-ottomane. — Conséquences de la mort du tsar sur les relations polono-suédoises. — Batory songe à conquérir la Moscovie. — Opinions des historiens. — Conclusion. — Lignes fondamentales de la politique de Jean III vis-à-vis de la Pologne. — Pénurie de diplomates avisés au gouvernement suédois. — Jugement des historiens sur Batory et sur Jean III. — Résumé des relations polono-suédoises de 1576 à 1583.*

---

Nous avons déjà parlé des différentes tentatives faites en vue d'une ligue entre la Pologne et la Suède, et nous avons constaté que les efforts n'eurent jamais de résultat définitifs. Nous avons pu remarquer aussi que la politique pontificale, visant à rétablir la bonne entente entre la Pologne et la Suède, avait mis toute son autorité au service de Jean III et de Stefan Batory. Elle n'avait réussi, cependant, qu'à maintenir les relations diplomatiques entre les deux rois, en quémandant pour tous deux appui et sympathie auprès des puissances européennes.

Pour aplanir d'aussi graves différends, il eût fallu plusieurs diplomates de génie de la force de Possevino. Un courant en faveur de la ligue polono-suédoise existait dans les deux Etats. Mais faute de diplomates avisés et de conseillers influents, la question de Livonie,

les intérêts financiers, ceux en particulier concernant l'héritage de Bona Sforza, restèrent un obstacle infranchissable entre les deux peuples. Ces difficultés étaient si réelles que l'ennemie héréditaire, la Moscovie, ou des amis communs, comme le Pape et le khan des Tatares, furent impuissants à faire naître une confiance réciproque.

Il est évident que les courants opposés à toute conciliation s'affirmèrent d'autant plus que l'influence étrangère augmenta dans les rapports polono-suédois.

Les relations diplomatiques entre la Pologne et la Suède ne furent jamais si marquées qu'en l'année 1582, et les missions envoyées par les deux pays si nombreuses. On eût dit à ce moment qu'on voulait à tout prix cimenter une amitié définitive et éliminer toute difficulté et tout obstacle. Batory, de son côté, avait les meilleures intentions, mais à la fin de l'année, les deux parties avaient dû se convaincre qu'il était parfaitement inutile de continuer des négociations qui traînaient depuis des temps infinis sans aucun résultat. L'incapacité diplomatique et l'insistance du gouvernement suédois sont les causes qui firent échouer l'entente polono-suédoise.

Il eût été imprudent, au point de vue politique, de continuer à parler de ligue du moment que les rois connaissaient leurs prétentions réciproques. On ne vit même pas la possibilité d'une intervention étrangère. Le souverain le mieux qualifié pour exercer une médiation, l'Empereur, avait plutôt intérêt à alimenter de telles controverses, et aussi longtemps que Jean et Batory ne tombaient point d'accord au sujet de la Livonie, il pouvait toujours, en sa qualité de protecteur, faire valoir ses droits sur ce pays.

La Moscovie, elle aussi, avait quelque motif de voir avec plaisir la dissension entre la Pologne et la Suède. Le seul état qui prenait peine au rétablissement de l'harmonie était le Danemark, mais ses visées séculaires sur la Livonie, et que Jean III ne pouvait oublier, affaiblissaient la valeur de sa médiation. Il fallait donc requérir un prince tout à fait désintéressé et pourvu, en même temps, d'une réelle autorité. En effet, un peu plus tard, Batory s'adressa, au sujet de la question livonienne, aux Electeurs de Saxe et de Brandebourg, mais les événements de 1583 obligèrent Batory et Jean à suivre des chemins différents, et, durant leur règne, l'union devint impossible. En 1583, la Suède brisa la chaîne qui la retenait au Saint-Siège, et ainsi fut éliminé un facteur diplomatique qui, depuis des années, avaient eu une grande influence sur l'équilibre européen.

C'était avec une certaine inquiétude qu'en Pologne on s'était transmis la nouvelle des rapports secrets du gouvernement suédois

avec le Danemark; l'on se disait que Jean III préparait un coup de main contre Batory. En réalité, il ne s'agissait pas d'une entreprise guerrière, mais bien de la recherche d'un soutien moral. Jean III souhaitait l'intervention du gouvernement danois pour résoudre toutes les difficultés polono-suédoises, et en attendant la réponse qui devait lui être transmise sur ce point, le roi de Suède affichait l'indifférence à l'égard de Batory et se montrait prêt à se saisir des territoires livoniens aussitôt que son beau-frère s'avouerait disposé à certaines concessions. Aussi Jean n'attendait-il que l'occasion propice de s'emparer des anciennes forteresses à lui séquestrées, et il se disait qu'il ne s'agissait point de chicaner sur les moyens, mais d'employer la ruse et l'adresse. C'est en ce sens que travaillait Pontus, qui eût désiré cependant recevoir du roi des indications plus précises. Celui-ci, qui attendait toujours la réponse du Danemark, ne voulait, par conséquent, faire encore aucune proposition à Batory <sup>1</sup>, mais promettait sans cesse à son maréchal de lui remettre toutes les indications nécessaires sur la manière dont il aurait à se comporter dans ses entrevues avec le roi de Pologne au sujet des dites forteresses. Nous croyons que ces instructions ne furent jamais envoyées, car il advint qu'un événement changea la situation :

Jean III avait pu prendre connaissance d'une lettre de Batory au roi de Danemark dans laquelle le premier sollicitait à son tour du Danemark l'autorisation de s'emparer des dites places fortes en Livonie. Le roi de Suède se rendit compte que Batory était plus disposé à prendre qu'à céder <sup>2</sup>.

Cette requête fit, du reste, une très fâcheuse impression sur le roi de Danemark.

La lettre de Batory s'inspirait évidemment des idées manifestées par la diète de Varsovie de 1583, d'après laquelle il fallait conserver la bonne entente avec les Suédois tout en affirmant la nécessité d'arrêter leur politique d'expansion en Livonie.

<sup>1</sup> (Stockholm), le 18 janv. 1583. ... Wij kunne icke heller, eftersom i thet begäre skriffwe konungen i Pälén till, för ähn som wij bekomme swar ifrå Danmarck, hwilket wij her efter dagligen förwenthe, dogh ther så ware, att högbe<sup>te</sup> kongh i Pälén wille lathe leffrere oss panthusen igen, dhå måge j tage dherwidh och skole j med thet förste genum dagh och natt få wår fullmacht der opå... S. R. A. J. R.

<sup>2</sup> Le 21 fév. 1583. ... sammaledis sende wij och eder hermed en Copie af kongen i Pälens bref han högbe<sup>te</sup> kong i Danmarck tillskrifwit, ther aff i hafwe till att forstå huru rättvis och sannfärdig kongen i Pälenn ähr udi sin schriffwelse och hwad gott han oss mener... S. R. A. J. R.

Le ton ironique de la lettre du roi de Suède est des plus évidents.

Or, une partie des forteresses réclamées par la Pologne se trouvaient, comme nous savons, entre les mains des Suédois. Les autres avaient été occupées par les Polonais, et parmi ces dernières se trouvaient certaines des forteresses autrefois séquestrées à Jean III. La nouvelle que Batory intriguait auprès du Danemark provoqua une forte inquiétude à Stockholm. Aux différends suédo-polonais venaient se surajouter, compliquant ainsi la situation, les intérêts d'un troisième Etat. Si le Danemark ne restait neutre, comment pourrait-il servir d'intermédiaire entre la Pologne et la Suède ? Le roi de Suède voyait donc s'évanouir le projet d'une médiation danoise et l'horizon, au delà de la Baltique, s'obscurcir de plus en plus. Il était pourtant nécessaire de se montrer, pour le moment, accommodant avec les Polonais, et Pontus reçut l'ordre de délimiter la frontière près de Pernau, ce qui nous prouve bien que la Suède n'était pas sans craindre des surprises de la part des Polonais. Cette opinion personnelle nous est confirmée par l'ordre donné au maréchal de bâtir, çà et là, de petites forteresses, tout le long de la nouvelle frontière. Pourtant, ce n'était point la délimitation de cette dernière qui importait le plus au gouvernement suédois, mais plutôt la conclusion de la paix avec la Moscovie. Le roi Jean donna donc à Pontus ses instructions afin de l'établir au plus vite <sup>1</sup>, étant donné que les opérations de guerre amèneraient la Moscovie à sceller la paix avec les Tatares. Le bruit se répandait, en effet, que le tsar avait signé un traité avec les Tatares de Crimée et d'Astrakan, et cette nouvelle jetait la consternation en Suède, le roi n'ayant pas moins peur des Tatares que le Pape des Turcs. Cette crainte était, d'ailleurs, dénuée de tout fondement, puisqu'en ces derniers temps les Tatares s'étaient inspirés d'une politique favorable à son égard. Il est vrai que, grâce à l'instigation des Moscovites, ils avaient en 1577 fait quelques incursions jusqu'en Finlande, mais, à partir de cette époque, leurs relations avec la Suède étaient devenues cordiales.

Afin de s'emparer de nouveaux territoires au delà de la Baltique, le roi Jean cherchait à profiter du mécontentement qui croissait en Livonie contre Batory. Le gouvernement suédois favorisait ces mauvaises dispositions et il avait même, à Riga par exemple, poussé le

---

<sup>1</sup> S. R. A. *Johan III, Koncepter*. Le 17 février 1583. Cf. S. R. A. J. R. Bolognetti à Como, le 20 janv. 1583. ... Di Riga vien avisata S. M<sup>te</sup> (Batory) per mezzo mandato da Mons' R<sup>mo</sup> di Vilna, come il capitano di Pernavia (ha fatto) nei confini di Livonia... Percio che havendo mandato il Ponto generale del Re di Suetia alcuni huomini per stare alla guardia et difesa de confini... *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 20, f. 22.

peuple à la révolte<sup>1</sup>. Afin d'atteindre son but, Jean III avait cherché appui et soutien auprès de la noblesse livonienne. Ces faits marquent, dans la politique du roi Jean, les étapes d'un opportunisme très délibéré, que les événements subséquents ne manqueront pas de confirmer.

\* \* \*

Au printemps de 1583 se tint, à Riga, une réunion nombreuse de la noblesse qui décida, en ses divers congrès, et d'après le programme de Batory, la revision du cadastre. Des commissaires furent élus, à cette fin, pour chaque district, et l'on compta, parmi eux, le docteur en droit Laurentius Müller, lequel en 1581 avait été légat de Batory en Suède. Cette revision, qui visait tous les grands domaines campagnards, éveillait un profond mécontentement chez les nobles propriétaires de Livonie. Deux d'entre eux Otto Üxkull et Didrich Kauer se rendirent à Reval, auprès de Pontus, afin d'en obtenir la suspension par l'entremise des Suédois. Si l'on réussissait à maintenir le *statu quo*, les Livoniens s'offraient à récompenser la Suède et lui faisaient la remise en possession des forteresses séquestrées. Pontus demanda à son roi des instructions à cet égard, mais sans aucun résultat<sup>2</sup>. Il est probable que Jean agit cette fois en homme sensé, prévoyant l'impossibilité, pour les Livoniens, de réaliser cette offre. L'expérience lui avait appris ce que valaient les promesses des nobles de la contrée, pour lesquels il ne nourrissait, d'ailleurs, aucun sentiment de sympathie. Dans une lettre ouverte à la noblesse de Livonie, Jean III montre amplement qu'il ne tient pas à lui accorder de grands privilèges, mais leur affirme, par contre, que le gouvernement suédois ne souffrirait pas qu'on s'empare des paysans appartenant à la couronne<sup>3</sup>. Quant aux forteresses séquestrées, il espérait fort en obtenir la restitution sans le concours des seigneurs livoniens.

<sup>1</sup> Cf. p. 107.

<sup>2</sup> Pontus à Jean III, le 9 juin 1583. ... Deröfwer äro de illa tillfreds och hafva de sändt mig bud, om jag vill komma dem till undsättning, så vilja de näst Guds tillhjälp förskaffa mig alla de pantehus som kongl. Majt tillhöra och flere befästningar, som konungen i Polen innehafter. Visste jag härutinnan kongl. Majts min aller nådigaste herres vilja och mening, så ville jag ställa och laga mina saker derefter, och hafver jag fördenskull icke kunnat gifva dem något fullkomligt svar, förrän jag får besked från högbemälde Kongl. Majt. Och hade man nu på denna tid så god lägenhet att taga ifrån kungen i Polen alla de befästningar, som han nu hafver här i Lifland, äro emot honom. ÖDBERG, p. 96.

<sup>3</sup> Cf. Le 22 août 1583. Jean III à Pontus, le 8 oct. 1583. ... « att han afstår härefter att utgifwe någre förlåningar »... S. R. A. J. R.

Une préoccupation plus urgente hantait à ce moment la Suède: la trêve avec la Moscovie. Celle-ci fut conclue, en effet, le 5 août 1583, à Pliusamünde près de Narwa, pour la durée de trois ans et sur cette base que chacune des deux parties avait droit à détenir par devers elle ses propres conquêtes <sup>1</sup>.

Au sujet des forteresses du duc Magnus, Batory s'adressa, comme nous avons dit, aux princes de Saxe et de Brandebourg et l'habile Possevino, qui était fort bien disposé en faveur de la Livonie, fut chargé des négociations auprès de ces deux princes. Mais, pour autant que nous sachions, aucune alliance ne fut conclue entre la Pologne et la Suède. Par contre, comme nous le verrons plus loin, un accord intervint, au sujet de ces mêmes forteresses, entre le Danemark et la Pologne.

Batory avait engagé une correspondance avec le roi de ce dernier pays, après la mort du duc Magnus, le 18 mars 1583. On eut désiré que le roi de Danemark cédât à la Pologne la dernière place forte demeurée en possession de son frère, mais Frédéric II n'était point disposé à s'en dessaisir, et les anciens conseillers du défunt duc ne semblaient pas le moins du monde y consentir. Le gouverneur de la Livonie, le cardinal Radziwill, avait occupé les forteresses de Karkus, Ermes, Helmet et Rujen, exigeant des paysans de ces districts, le serment de fidélité. Le cardinal prétendait agir de même à l'égard de Pilten, dernière résidence du duc, et envoya dans la place le maréchal Séverin Zalinski, pour y exiger l'acte de soumission à la couronne polonaise. Mais la réponse fut négative, car les anciens dépendants du duc Magnus avaient prêté fidélité au Danemark, si bien que devant des refus réitérés, le gouverneur expédia une armée dans ces parages pour les soumettre par la force. L'armée polonaise se borna à des incursions sur le territoire, incendiant, commettant des déprédations et tenant en échec la poignée d'hommes qui avaient survécu au duc Magnus. Les forces danoises accourues pour les défendre, étaient empêchées de débarquer, repoussées par le colonel Buttler, envoyé par le duc de Courlande. Pontus de la Gardie songeait à pro-

<sup>1</sup> HILDEBRAND, E. *Sveriges historia*, III, p. 332. Cf. MESSENIUS, VII, p. 67.

Bolognetti à Como, le 13 nov. 1583. Così scrive qua il capitano di Grodno; che un capitano (Pontus) del Rè di Suetia havea mandato a chiedere il possesso delle fortezze impegnati al suo Rè dal Rè Augusto per il prestito di quei dinari, talche si dubita, che sotto quel, il quale era in gran parte causa di mantener la pace con questo Regno, quel Rè sia per fare qualche motivo. Le lettere sono venuti all'Alemanni, che fu mandato l'anno passato Ambasciatore in Suetia.. *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 20, f. 618.

fiter de ces troubles pour s'emparer au moins d'une partie des forteresses séquestrées, mais il n'y réussit point, car ces villes fortes restaient entre les mains des polonais en dépit de la coopération de la noblesse locale, mécontente de ces derniers. Pontus avait également envoyé un légat au roi de Pologne pour lui demander la cession des forteresses séquestrées, mais Batory s'y était opposé, et le refus rendait toujours plus précaires les relations des deux royaumes.

Par l'intermédiaire de Possevino, le roi de Pologne avait obtenu la médiation du margrave de Brandebourg, qui s'efforça d'aplanir les difficultés existant entre la Pologne et le Danemark et de provoquer une entente au sujet des forteresses. Le 10 avril 1585 fut enfin signé un traité, par lequel le Danemark cédait à la Pologne, pour 30,000 thalers, ses droits sur Pilten, tout en les gardant sur Ösel. Ce traité fut ratifié solennellement lors de la diète de Varsovie, le 17 avril 1587<sup>1</sup>. Ce fut donc grâce à l'intermédiaire d'échanges, que furent réglés les intérêts du Danemark, de la Pologne et de la Moscovie sur la Livonie; les Polonais furent les plus favorisés. Les résultats de cet accord n'étaient par contre, guère favorables à la bonne harmonie entre la Suède et la Pologne, bien que Possevino et certains princes étrangers aient fait leur possible pour la rétablir.

Les bonnes intentions de Possevino, à l'égard de la Suède, ne s'étaient pas affaiblies, en dépit de ses multiples occupations<sup>2</sup>. Le jésuite espérait que les divergences polono-suédoises s'aplaniraient par voie diplomatique, et écrivit à cette fin le 28 avril 1583 une lettre au roi de Suède, où il s'efforçait d'expliquer les desseins de Batory à l'égard des intérêts suédois. Nous ne croyons pas que le roi Jean ait répondu à cette lettre, et il en faut chercher le motif dans l'antipathie

<sup>1</sup> ÖDBERG, p. 94-95. Cf. BUSSE, p. 157-158.

Il s'était établi, entre Batory et Frédéric II, une correspondance fort animée au sujet des forteresses du duc Magnus. Le roi Stefan envoya des courriers et des légats au roi du Danemark qui lui en adressa également. C'est ainsi qu'en l'année 1583, l'ambassadeur Mattias Budde arriva chez Batory, tandis que celui-ci envoyait à Frédéric le nommé Jan Ponetowski. Mais ces missions ne furent pas couronnées de succès. Nous pouvons déduire de la lettre du nonce de Pologne que les légats avaient également reçu comme mandat de préparer le terrain à une entente entre Jean III et Batory; ces démarches échouèrent piteusement.

Le 8 octobre 1583. ... (Ponetowski) non porta molto buona risoluzione per cio che dice non esser poco in tali ambascerie riportare buona sanita et non esse ad altro, se non che la lega fatta da quel Rè (di Danimarca) col Re di Suetia non è altrimenti contro di questo Re (Batory) ne tam poco contra del Mosco se non in quanto dall'uno ò dall'altro venisse offeso uno col legati per che l'altre sarebbe senuto alla difesa... *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 20, f. 556.

<sup>2</sup> KARTTUNEN, LIISI, *Possevino*, p. 208-209.

qu'il nourrissait contre Possevino, depuis le congrès de Jam Zapolski. L'aristocratie suédoise, consciente de l'habileté et de la valeur diplomatique de celui-ci, s'irritait de cette froideur de son roi, craignant qu'elle ne suscitât de nouveaux embarras politiques. C'est la raison pour laquelle le chancelier de Suède, Nils Gyllenstjerna, écrivait, le 17 juillet, à Possevino, le priant de continuer ses démarches en faveur du pays. Peut-être était-il encore possible de remédier à la rupture entre les deux rois<sup>1</sup> et Possevino réussirait-il à rétablir leur confiance réciproque. Le jésuite répondit, en date du 14 septembre, qu'il était toujours disposé à travailler en faveur des bonnes relations suédo-polonaises, et qu'il croyait à la possibilité de la chose si la Pologne se trouvait à même de déboursier au moins 10,000 thalers pour satisfaire aux prétentions financières de la Suède<sup>2</sup>. Pour le moment il y avait lieu d'être optimiste ; Batory songeait à s'adresser, comme il l'avait fait à propos du conflit polono-danois, à un prince étranger et le nommer arbitre de la situation.

Le roi de Pologne se sentait désormais tranquille au sujet des affaires livoniennes, sachant que le roi d'Angleterre n'était point, comme on craignait, favorable aux intérêts danois en Livonie. Le légat de Batory, le palatin Laski, était venu de Londres apportant la nouvelle que la reine Elisabeth ne s'était nullement engagée au roi du Danemark au cas où son conflit avec la Pologne se fut aggravé<sup>3</sup>. Ainsi la rivalité entre Danois et Polonais ne pouvait guère constituer un danger pour l'avenir.

Possevino, distrait par de multiples affaires, n'avait pas beaucoup de temps à consacrer au différend polono-suédois, sa plus pressante préoccupation était pour l'heure le rétablissement du catholicisme en Livonie et la fondation de plusieurs collèges catholiques. Il caressait, en outre, le projet d'amener en Livonie des ressortis-

<sup>1</sup> HAMMARGREN, p. 236. *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 15 B, f. 264.

<sup>2</sup> *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 15 B, f. 298.

Il nous semble incroyable que les Polonais eussent réellement l'intention d'envoyer de l'argent en Suède. Il est vrai qu'une lettre datée du 5 janvier 1584 affirme qu'une somme de 100,050 thalers aurait été remise à Jean III, mais il nous semble que ceci représente un total de sommes échelonnées au cours de plusieurs années. Cf. *S. R. A. Svenska Drottningars bref, Katarina agellonica*.

<sup>3</sup> Il Palatino Laski è già tornato d'Inghilterra... è rimasto sodifattissimo di quella pretensa Regina et massime nel particolare per il quale egli presuppone d'esser mandato, cioè per rimoverla da ogni pensiero, ch'elle potesse havere d'aiutore il Re di Dania in caso ch'esso Re venisse a maggior rottura con questa corona per la differenza delle castelle del duca Magnus... *Arch. S. S. Nunz. Pol.*, 20, f. 555.



sants catholiques de Bavière, de Belgique et d'Italie<sup>1</sup>. Un certain Franz Richard Schade s'était offert pour pourvoir à l'immigration et s'était rendu en Bavière et auprès des princes rhénans pour obtenir le laisser-passer des familles de paysans catholiques. Cet agent adressait de là à Possevino de sérieuses promesses, affirmant que les princes se montraient disposés à favoriser ce plan, et le jésuite avait à son tour, gagné le consentement et la faveur du roi de Pologne. Batory octroyait aux nouveaux colons l'exemption des impôts pour une durée de 10 ans, et promettait de fournir le pays d'écoles et d'habitations particulières tant dans les villes que dans les villages. Ils désiraient surtout voir arriver des négociants et des ouvriers catholiques<sup>2</sup>, et tout marcha au gré de ses vœux.

En dehors des affaires de la Livonie, Possevino travaillait sans repos à l'acceptation du nouveau calendrier et à faire aboutir l'accord entre l'Empereur et Batory, qui tenait à tout prix à reprendre quelques forteresses de Hongrie, comme Zatmar et Nechmet, que le premier lui avait usurpées<sup>3</sup>. Les négociations entamées aboutirent au mieux des intérêts de Batory qui reconquit une partie de ces villes fortes<sup>4</sup>. *Possevino faisait grand cas de cette restitution comme d'un précédent destiné à lever les difficultés qui existaient encore entre la Suède et la Pologne au sujet des forteresses que l'on sait.* Malheureusement, sa tentative échoua, chacun des deux rois persistant à demeurer sur ses positions. Jean III commençait à se rapprocher de l'Angleterre et Batory rêvait à certains autres projets grandioses.

Dans l'été de 1583, Jean III envoyait en Angleterre Andreas Keith et Nils Rasch dans l'intention de surprendre et de capturer Anders Lorichs qui, à ce moment, visitait plusieurs cours d'Europe, négociant secrètement pour la restitution du trône des Vasa au fils d'Eric XIV. En outre, ces légats devaient persuader la reine Elisabeth de racheter l'héritage de Bona Sforza, qui revenait à la reine Catherine.

Ne réussissant pas à obtenir satisfaction de la Pologne, le roi de Suède cherchait, comme on voit, un débiteur plus solvable. Mais son espoir fut vain. La reine d'Angleterre accueillit avec courtoisie les légats suédois, écouta l'exposé de leurs vœux, mais ne se montra pas disposée à acquérir les droits d'héritage de Catherine. Elle ne pouvait non plus faire arrêter Anders Lorichs, qui était déjà parti

<sup>1</sup> Arch. S. S. Nunz. Pol., 15 B, f. 273; 282

<sup>2</sup> Arch. S. S. Nunz. Germ., 94, f. 73; 467.

<sup>3</sup> Arch. S. S. Nunz. Pol., 15 B, f. 318.

<sup>4</sup> Arch. S. S. Nunz. Germ., 94, f. 336-343.

pour la France<sup>1</sup>. Sa réponse officielle au roi de Suède fut des plus correctes. Néanmoins cette tentative de se rapprocher de l'Angleterre constitue, au point de vue de la politique étrangère une réelle erreur. La reine Elisabeth, en effet, se sentait fort vexée des obstacles que le gouvernement suédois mettait à la libre navigation sur la Baltique, et surtout sur Narwa. Le roi de Suède ne pouvait non plus ignorer que les sympathies de l'Angleterre allaient du côté de la Moscovie. Il suffit de rappeler que l'Angleterre avait envoyé, en ces dernières années, de nombreux légats au tsar, et qu'à ce moment même, Bowes, légat d'Elisabeth, se trouvait auprès de lui pour organiser les rapports commerciaux entre la Grande-Bretagne et la Moscovie<sup>2</sup>. En outre les tendances catholiques du roi Jean ne constituait certes pas une recommandation auprès d'Elisabeth qui était considérée par tous les protestants d'Europe, comme leur chef et leur soutien.

Ce rapprochement de Jean III avec l'Angleterre eut pour résultat de refroidir les relations polono-suédoises, qui furent encore plus compromises par les autres événements de 1583. Le 16 septembre de cette année, Catherine mourait, et avec elle disparaissait la seule personnalité qui eût jamais cherché à établir une entente entre Batory et Jean. Anna Jagellonica n'avait plus de sœur à qui adresser des paroles de paix ! Au fur et à mesure que disparaissaient ces éléments de concorde, le courant opposé prenait le dessus. Les fautes politiques de Jean III conduisaient aux pires conséquences, et, parmi ses premières, il faut citer cette revendication de l'héritage de Sophie Jagellonica, détenu par le duc de Brunswick<sup>3</sup>, prétention qui irritait Batory au plus haut point et ne fit que nuire au roi de Suède.

La ligue anti-ottomane détournait, d'ailleurs, Batory des affaires de Livonie et, par conséquent, aussi de la Suède. Au fond, le roi de Pologne était hostile à la Turquie et goûtait la proposition du Pape et du roi catholique, qui considéraient la perspective d'une guerre comme le meilleur moyen de vaincre les difficultés intérieures. Le moment semblait propice pour pousser les Persans et les Tatares à la révolte et noyer la Turquie dans le sang. L'idée de cette ligue avait éveillé beaucoup d'enthousiasme, mais, malgré la coopération de personnages éminents, cette excitation avait fini par s'éteindre. Le souvenir de Lépante ne suffisait plus à unir les princes chrétiens contre le croissant et le vieux pape Grégoire XIII voyait s'évanouir les rêves tant caressés.

<sup>1</sup> Cf. ÖDBERG, p. 100. *De la Gardiska arkivet*, V, p. 67.

<sup>2</sup> Cf. WALISZEWSKI, p. 390-400.

<sup>3</sup> *Arch. S. S. Nunz. Germ.*, 94, f. 497; *Nunz. Pol.*, 16 B, f. 337; Cf. p. 95.

Il est naturel que des Etats comme la Suède et la Pologne, qui n'étaient point les centres politiques de l'époque, eussent considérablement subi le contre-coup d'événements étrangers. L'un de ceux-ci fut la mort du tsar, le 18 mars 1584, qui ouvrit de nouveaux horizons politiques en reléguant à l'arrière-plan la question livonienne. Batory, qui n'a plus le temps de s'occuper de cette région, en distribue les forteresses à ses collaborateurs militaires, en guise de récompense<sup>1</sup>. Les tendances conquérantes de la Russie se tournent du côté de l'orient, au delà de l'Oural, et les plaines incommensurables de la Sibérie apparaissent comme le fondement de la future grandeur de la Moscovie<sup>2</sup>, qui pouvait y conquérir facilement de nouveaux territoires et se dédommager des pertes subies en Livonie.

Quels furent donc les desseins du roi de Pologne après la mort du tsar? Nous connaissons ses vues grandioses! Il n'ignorait pas la confusion qui régnait en Moscovie depuis la mort d'Ivan. Le gouvernail de l'Etat se trouvait entre les mains de Feodor, jeune homme faible d'esprit et de corps. Les affaires publiques étaient traitées par un conseil de boyards en éternels conflits et l'anarchie pouvait fort bien être l'aboutissement de cet état de choses.

Le moment semblait donc venu, pour un Etat étranger, de s'intéresser aux affaires de la Moscovie et de se rendre maître de la situation. Batory y veillait. Il sollicite donc son fidèle ami Possevino de rentrer en Pologne et, sitôt de retour, celui-ci trouve en Batory un homme possédé par le désir ardent d'occuper la Moscovie. Il en était à ce point hanté que Pierling écrit de lui les paroles suivantes: « *Dans l'espace de trois ans, il (Batory) comptait s'emparer de la Moscovie, tendre une main victorieuse aux Géorgiens, aux Circassiens et aux Perses, enserrer les Turcs en un cercle de fer et de feu; ensuite un généreux effort eût suffi à planter le drapeau polonais sur les rives du Bosphore. Ce plan, on le voit, était la contre-partie du programme pontifical, qui préférait aux représailles l'alliance des peuples slaves* »<sup>3</sup>. Quelques-uns le jugent génial, d'autres téméraire et chimérique. Pierling n'en admet point la possibilité et nous croyons qu'il a raison.

Il n'était pas donné à la Pologne, affaiblie par les discordes intestines, de réaliser des desseins destinés à changer la face de l'Europe,

<sup>1</sup> PAWINSKI, XI, p. 259; 282. « *Georgio Farenbek arx. Karkus in perpetuum conceditur.* »

<sup>2</sup> WALISZEWSKI, p. 468.

<sup>3</sup> PIERLING, *La Russie*, II, p. 253.

en dépit de toute l'énergie et la valeur de Batory. L'étude détaillée de ces projets se trouve dans l'œuvre capitale de Pierling, et, après celui-ci, M<sup>lle</sup> L. Karttunen <sup>1</sup> en a également tracé les lignes fondamentales.

Le récit précédent nous a peut-être permis de saisir les causes qui déterminèrent la rupture entre la Suède et la Pologne, et nous avons vu qu'il ne fallait point les chercher dans une compétition d'intérêts. C'est de l'étranger que procéda la discorde.

Après 1583, la politique pontificale perd tout à fait son ascendant sur les affaires de la Suède. L'année où mourait Catherine disparaissait aussi le roi titulaire de Livonie, Magnus, et Batory entra en conflit avec le Danemark au sujet des forteresses qui lui appartenaient. Ce dissentiment exerçait une grande influence sur ses rapports avec la Suède, car, au cours de la même année, le gouvernement suédois se rapprochait du Danemark et de l'Angleterre, sans résultats appréciables cependant. L'on se souvient, du reste, de la sollicitation du roi Jean, dans le conflit polono-suédois, pour une médiation danoise, et de sa proposition à la reine d'Angleterre de racheter ses droits sur l'héritage Sforza.

En 1583, la Suède avait conclu une trêve avec la Moscovie, et sa situation politique s'en était renforcée. Il lui eût peut-être été possible, dans l'avenir, de maintenir sans confédération des relations amicales avec les puissances voisines. Batory rêvait toujours à ses audacieux desseins, qui laissaient désormais dans l'ombre la question livonienne, si prépondérante jusqu'alors. A tous ces plans était toujours mêlé Possevino, lequel n'avait plus la même sympathie pour les choses de la Suède. Après une période de répit, Jean III reprenait, en 1585, ses revendications financières. Il envoyait, à cette fin, des légations en Pologne, et il résulte des instructions données aux légats que ses anciennes prétentions étaient restées insatisfaites, à commencer par la dette de Sigismond Auguste et la dot de la reine Catherine, jusqu'au butin de Wenden <sup>2</sup>. Dans l'automne de 1585, il avait semblé que ces éternelles questions allaient se régler au congrès de Pernau; les légats polonais s'y rendirent en effet, mais les suédois s'en furent discuter des conditions de paix avec les Moscovites aux environs de Narwa,

<sup>1</sup> PIERLING, *La Russie*, p. 250-273. KARTTUNEN, LIISI, *Possevino*, p. 212-218.

<sup>2</sup> Le 16 juillet 1585. « Ur Johans Instruction för Nic. Achatij; P. de la Gardie; Nic. Bielcke m. fl. samt. secr. Joh. Berno; Nic. Rask; Petr. Er. Bruno. » S. R. A. *Polonica*. Cf. *Arch. S. S. Nunz. Germ.*, 95, f. 331-336.

ce qui fait que le congrès<sup>1</sup> se dispersa et que les divergences polono-suédoises demeurèrent comme ci-devant.

\* \* \*

Le roi Jean III avait à ses côtés deux hommes de génie : le duc Charles et Possevino ; mais le premier était respecté et craint, le second, qui faisait de temps à autre des apparitions en Suède, s'intéressait davantage à des conceptions plus vastes, touchant la diffusion et l'exaltation de la foi catholique, qu'aux affaires politiques du pays. Le roi était ainsi laissé à ses propres utopies, qui frisaient souvent l'ingénuité. Une grave erreur de sa part, et qui dura trop, fut, par exemple, son insistance à revendiquer l'héritage de Bona Sforza, comme aussi celle d'avoir laissé en suspens les contestations polono-suédoises au sujet de la Livonie. La première était cause d'un froissement continuuel avec la Pologne et constituait un obstacle infrangible à l'union et la deuxième porta, plus tard, des fruits bien amers.

Le développement de la Suède au-delà de la Baltique lui avait octroyé une importance politique, mais après un siècle et demi ce territoire passait entre les mains de la Russie, et il ne restait plus aux Suédois qu'un patrimoine de souvenirs, gerbe de lauriers fanés, où se vérifiait la sentence latine : « *Sicut fumus transiit gloria mundana, ista cur amplecteris, o tu mens insana ?* ».

Nous avons vu comment la Suède avait évité de conclure une ligue formelle avec la Pologne et ceci pour des raisons d'opportunité et dans l'intention de se ménager des alliances plus puissantes. Cependant une alliance était nécessaire pour conquérir la Livonie et peser sur les décisions des puissances voisines, de sorte que si la Suède ne se fédérait pas avec la Russie, son alliée naturelle restait sans aucun doute, la Pologne. Malheureusement, Jean n'était pas capable de distinguer les choses essentielles des secondaires et permettait souvent à celles-ci d'empiéter sur les premières. Pourtant, il nourrissait toujours, au fond du cœur, l'espoir d'une union entre la Pologne et la Suède, rêvant pour son fils la succession de Batory et il y travailla efficacement, allant jusqu'à surseoir à ses prétentions financières<sup>2</sup>. Pourtant, lorsqu'en 1587 il obtint enfin cette élection, naguère si ardemment souhaitée, nous l'en voyons fort mécontent.

<sup>1</sup> *S. R. A. J. R.* Le 30 août ; le 5 sept. ; le 24 sept. ; le 22 oct. 1585.

<sup>2</sup> ÖDBERG, p. 121-122.

D'après l'étude que nous pouvons faire de sa mentalité, Jean III nous apparaît comme un homme qui imaginait les plans les plus grandioses sans être capable de les mener à chef, manquant à la fois de la prudence et de la constance nécessaires à leur réalisation. Il nous semble qu'il fut très agréable au cœur de Jean III de changer ainsi d'opinion. Ces virevoltes presque incessantes de l'esprit du roi lui ont procuré une sensation de fraîcheur, de nouveauté. Nous croyons encore que Jean III a aimé chacune de ses opinions et caressé ses projets fantaisistes avec une ardeur et une passion, qui étaient ataviques dans la famille Vasa. Tout cela a contribué à lui inspirer l'admiration de soi-même et un fort égoïsme. Le roi Jean fut pourtant entêté et toujours soupçonneux. Il crut plutôt à la méchanceté des hommes qu'à leur bonté et à leur sincérité.

Les jugements des historiens sur la personnalité de Jean III diffèrent du tout au tout. On a chaudement discuté des motifs qui l'ont poussé à favoriser le catholicisme et ce point semble, en effet, d'un intérêt tout particulier, car il est intimement lié au jugement porté sur sa politique à l'égard de la Pologne. Peut-être voyait-il là un moyen opportun de réaliser l'union de la Suède et de la Pologne. Les historiens suédois prétendent que ses tendances catholiques furent le fruit d'un sentiment religieux intime, tandis que les derniers venus, comme par exemple le D<sup>r</sup> Biaudet, ont, par contre, fait ressortir les motifs politiques et économiques de son inclination.

Nous admettons volontiers que durant sa jeunesse, il fut enclin à une certaine religiosité; il épousa, comme on sait, une princesse catholique, goûta fort, durant sa captivité, les lectures religieuses et n'était pas dépourvu de notions théologiques. Mais les choses avaient changé; il ne manqua pas d'évoluer aussi. Il avouait lui-même avoir fait, durant sa jeunesse, bien des choses simplement « *amore affinitatis ductus!* » Promu roi de Suède, il s'aperçut bientôt de l'opportunité qu'il y avait à exploiter ses tendances de jeunesse, étant donnée sa situation politique. La Suède avait besoin d'argent et d'appui. Le roi convoitait l'héritage de Bona Sforza, qui se trouvait entre les mains de princes catholiques. En entrant en rapport avec ces princes et montrant quelque propension au catholicisme, la Suède, songea-t-il, pourrait affermir sa position et compter sur un soutien économique. Notre connaissance du caractère de Jean nous incite à donner à ces motifs politico-économiques la prépondérance sur ceux du sentiment religieux.

Il est certain que le résultat de la politique extérieure du roi de Suède ne répondait pas à ses désirs, et ceci, nous le répétons, à

cause de son manque de persévérance. Il commettait, en outre, et comme nous l'avons remarqué maintes fois, de graves fautes politiques. Durant la longue durée de son règne, il eut, cependant, à bien des égards, une influence bienfaisante qui mérite nos louanges ; c'est ainsi qu'il voua ses soins à la restauration de nombre de forteresses et d'églises, efforts qui sont d'ailleurs restés fameux dans l'histoire suédoise.

Plus concordants entre eux sont les jugements des historiens sur Batory. On admet, en général, qu'il fut homme de génie, doué de grandes vues politiques et d'une remarquable énergie dans leur réalisation. Une de ses idées les plus grandioses fut celle d'occuper toute la côte livonienne de la Baltique, ainsi que la Moscovie, bien que ce dernier plan fut pour le moins aussi chimérique que certains projets du roi de Suède. L'historien Louis Leger est d'avis que Batory fut moins heureux dans l'ordre politique, mais admet pourtant sa valeur diplomatique et son énergie<sup>1</sup>. Il est vrai que Batory ne pouvait constituer le pouvoir monarchique tel qu'il l'avait rêvé, et c'était impossible dans les circonstances où il se trouvait.

Pour ce qui concerne la croyance religieuse de Batory, Waliszewski prétend qu'étant voïvode de Transylvanie, il était mi-protestant mi-catholique, mais qu'en Pologne il se montra zélé papiste. Un fait bien caractéristique est celui qu'à la diète où il fut élu il était représenté par un Arien, le docteur Blandrata ; après son élection, il eut pour conseiller des jésuites. Il se montra excellent organisateur des affaires intérieures de son pays, et, d'après le même Waliszewski, il faut voir en lui « le fondateur de l'Académie de Vilna, l'actif partisan et le metteur en œuvre de la réforme du calendrier, l'organisateur des postes et des finances, et le créateur d'une nouvelle organisation judiciaire »<sup>2</sup>. Nous en concluons dès lors que Batory était un homme d'une remarquable valeur, *domi forisque*.

<sup>1</sup> *Lavisse-Rambaud*, IV, p. 713.

<sup>2</sup> WALISZEWSKI, p. 404.

Dans l'œuvre de Martin Cromer, nous trouvons une citation élogieuse des vertus de Batory :

« In templo plus quam sacerdos  
In republica plus quam Rex  
In sententia dicenda plus quam Senator  
In Judicis plus quam iurisconsultus  
In exercitu plus quam Imperator  
In acie plus quam miles.

*In tota reliqua vita plus quam Philosophus.* »  
CROMERUS. (Cf. PISTORIUS : *Rerum polonicarum Scriptores*).

Résumant donc notre étude sur les relations polono-suédoises de 1576 à 1583, nous pouvons dire qu'au début du règne de Batory ces rapports avaient paru se faire toujours plus cordiaux, mais que cette tendance ne dura point, en dépit des événements de 1577, — la guerre de Livonie en particulier — qui, forçant les deux Etats à opérer de concert, semblèrent un moment rapprocher leurs souverains. Citons, pour mémoire, la jonction des deux armées, en 1578, près de Wenden, où l'entente entre la Pologne et la Suède parut bien près de s'effectuer et où, semble-t-il, les deux royaumes confédérés auraient pu aisément tenir la Moscovie en respect et l'éloigner de la mer Baltique. Au contraire, les deux Etats se divisent juste dans les questions où ils auraient dû s'unir. Le conflit des intérêts les poussa dans des voies opposées et cette action commune à Wenden contribua à les séparer en provoquant les récriminations des Suédois à propos du butin dont les Polonais s'étaient indûment emparés et dont le partage restait encore à faire après sept années de réclamations. Aussi les controverses devinrent-elles toujours plus âpres et une rupture eut été inévitable si certains facteurs extérieurs n'étaient venus la conjurer.

Quelles étaient donc les lignes générales de la politique du roi Jean à l'égard de la Pologne ? Sa tactique dans la question livonienne, et les motifs de cette politique que nous connaissons déjà, vont nous aider à les comprendre. Nous avons remarqué qu'une tendance d'expansion lui faisait tourner ses vues au-delà de la Baltique, et que toute la base et, pour ainsi dire le *leitmotif* de sa politique, était de saisir l'occasion favorable et les circonstances qui prêtaient à une invasion. Il s'agit donc là, avant tout, d'une politique opportuniste, aux frais des Polonais et des Moscovites. L'on se souvient de la maxime favorite de Jean III : *Qui prior tempore, potior jure!* La fortune n'a certes pas trahi cette politique, mais elle aurait été plus considérable si le roi avait eu la constance et l'énergie de réaliser les plans qui lui avaient été jadis présentés par le duc Charles et par ses conseillers.

Echafauder des projets, c'était là le moindre défaut du roi ; malheureusement, ceux-ci étaient surtout géniaux sur le papier, tandis qu'il faut s'adresser au duc de Södermanland pour tout programme vraiment sérieux. Les plans de ce dernier représentent, en effet, les côtés lumineux de la politique du roi Jean. Une politique opportuniste exige une action prompte, et c'était là le côté faible du roi Jean. Son énergie se bornait à surveiller ses intérêts familiaux, et il se montrait inlassable dans la revendication de son argent. En politique, il se tournait du côté d'où venait le vent, et sitôt que les affaires prenaient une



mauvaise tournure, sa constance se ralentissait. Il faut ajouter qu'il ne possédait pas de diplomates avisés et de bon conseil. Au gouvernement prévalaient les avis de chanceliers tels que Per Brahe, Gustaf Baner, Nils Gyllenstjerna, Ture Bjelcke, Hogenskild Bjelcke, et d'autres. L'armée possédait des chefs capables comme le Français Pontus de la Gardie, qui était aussi le plus habile diplomate du roi Jean, avec les Finlandais Henrik et Charles Horn et Klas Fleming, mais aucun politicien de premier ordre, si nous exceptons Pontus de la Gardie et Erik Sparre, dont on reconnut plus tard, en certaines circonstances, la réelle valeur diplomatique. On allait même jusqu'à employer de simples secrétaires pour les affaires politiques les plus délicates. Un personnage de chancellerie ou un chef d'armée pouvaient, certes, s'acquitter avec honneur d'une légation, mais ne savaient évidemment former un plan de haute politique. La grandeur de la Suède était encore dans sa période embryonnaire et manquait de tradition et d'intelligence diplomatique. Cette dernière se révéla beaucoup plus tard avec Gustav Adolf, Axel Oxenstjerna et, au dix-huitième siècle, avec le Finlandais Arvid Bernhard Horn, etc., dont les noms éclairent toute cette période de l'histoire suédoise.

Parmi ces facteurs, le plus influent fut, sans doute, la diplomatie pontificale qui, à ce moment, et jusqu'au congrès de Jam Zapolski, jouissait d'un grand crédit et d'une puissance indéniable. Son importance décroît ensuite, en même temps que cessent les rapports diplomatiques entre la Suède et la Pologne dont les rois sont distraits par d'autres préoccupations. Comme nous l'avons vu, ces rapports de 1576 à 1583 se bornent à l'envoi de légations, de courriers, et à une correspondance plus ou moins active. Les résultats de ces légations étaient bien minces et ne réussissaient point à éliminer les difficultés entre les deux royaumes. Ils nous prouvent même que le conflit allait s'envenimant de plus en plus et que des événements, en somme peu importants, pouvaient donner naissance à des obstacles infranchissables. On a parfois l'impression qu'on ne peut délier ce nœud gordien que par l'épée; si l'on n'en arrive pas à cette extrémité, c'est sans doute grâce à l'affection sincère et réciproque des deux reines sœurs, et probablement aussi à l'influence d'événements étrangers.

Jusqu'aujourd'hui, les historiens n'ont point analysé les motifs qui dirigèrent la politique de Jean III en Livonie. En cette étude, nous avons tenu simplement à exprimer quelques jugements sur ceux-ci, et, pour les rendre aisément accessibles, à donner quelques aperçus des relations de Jean III avec les princes catholiques. Il nous a fallu forcément toucher la question de l'héritage de Bona Sforza, qui cons-

titue le pivot de toute la politique de ce roi, tout en nous arrêtant, sur ce point, à l'année 1580, étant donné qu'à notre avis elle ne présente plus ensuite aucune importance pour notre étude. Entre 1581 et 1583, nous n'avons découvert aucun détail touchant sur la dite question, et digne d'être relaté. Quant aux autres prétentions financières de Jean III, nous avons fait remarquer qu'il ne manquait jamais de les faire surgir comme d'une boîte à surprise aussitôt que la Pologne avançait quelque proposition désagréable, insistance qui n'est pas sans jeter un peu de ridicule sur sa personnalité. Il est naturel que des divergences de vues et d'intérêts existassent entre les deux pays, mais il est non moins étonnant de voir qu'en dépit de tous ces courriers, toutes ces légations et cette correspondance, on ne soit jamais arrivé à les déterminer clairement et à les affronter résolument. C'était à qui revendiquerait le plus de droits et de prétentions, et jamais aucun des belligérants ne chercha à faire intervenir un arrangement ou une transaction.

\* \* \*

Récapitulant brièvement les événements fondamentaux de cette période si mouvementée qui s'étend de 1576 à 1583, nous dirons donc que les obstacles qui s'opposèrent à une entente entre les royaumes de Pologne et de Suède furent à la fois d'ordre intérieur et extérieur.

Tout d'abord, dès le début du règne de Batory, les relations diplomatiques se présentent des plus malaisés à cause de certains facteurs intimes : rivalité des deux souverains, compétitions d'intérêts.

Bientôt, pourtant, en dépit de ces divergences, nous voyons se dessiner le besoin d'une union provoquée par des difficultés de politique extérieure — crainte de voisins puissants et menaçants — et qui forcent les deux pays à faire action commune.

Mais le bon accord dure peu, puisqu'au troisième chapitre de notre étude, nous les voyons déjà séparés et agissant chacun pour son propre compte, jusqu'au moment où la Suède est exclue du traité de paix de Jam-Zapolski, ce qui causait chez Jean III tant de colère que la légation de 1582 fut reçue des plus froidement et fut loin d'être couronnée du succès attendu — chap. IV.

Il est certain que sous ce rapport la Pologne fit toujours preuve de bonne volonté à l'égard de la Suède puisque nous constatons que bien souvent le sénat polonais porta à l'ordre du jour les différends polono-suédois et que ces questions furent même présentées à la

diète, tandis qu'en Suède l'incapacité notoire des hommes politiques entrava constamment toute possibilité d'entente.

Nous avons fait ressortir que l'unique solution eût été de se ranger aux conseils du duc Charles qui désirait l'union des intérêts polono-suédois en Livonie. Il est évident qu'une entente cordiale entre la Pologne et la Suède eût constitué une puissance formidable qui, dominant toute la Baltique, se fût imposée à la politique européenne et eût été capable de rivaliser avec l'Empire ou la Moscovie. Les Tatares et le sultan, venus à la rescousse, la ligue polono-suédoise, ainsi placée sous le protectorat de la Turquie, eût été une idée aussi grande que celle de Catherine de Médicis de former un Etat franco-polonais.

Le seul moyen de répandre quelque clarté dans cette multitude de faits qui se suivent en se ressemblant, dans ce chaos d'événements, revendications, légations réitérées qui ne diffèrent souvent que par le choix des courriers et la composition de l'ambassade, nous a semblé de les suivre par ordre chronologique.

L'exposé graduel de ces circonstances, qui semblent minimes mais dont le retentissement se prolonge souvent bien au-delà de leur époque, nous a paru — en les faisant suivre de commentaires rapides — l'unique méthode propre à ressusciter l'ambiance du moment, et c'est encore la raison qui nous a déterminé à diviser notre travail en cinq parties, dont chacune englobe, pour ainsi dire, quelque période décisive et précise, une face de la question.

Enfin, loin de vouloir faire œuvre littéraire, nous n'avons tenu qu'à élucider les points restés jusqu'ici douteux ou obscurs, et cela en adoptant volontairement la forme la plus simple et visant le moins à l'effet, laissant aux faits seuls le soin de prouver que les obstacles dont nous nous sommes entretenus, gisaient dans la mentalité des deux souverains plus encore que dans une soif de lucre, et qu'il était — en dépit de l'avarice de l'un d'eux — moins questions d'avidité que de rivalité jalouse, d'ambition, et tout au fond, peut-être, d'un conflit de races.

Notre seule ambition s'est bornée à préparer les études futures ; à l'historien à venir à dire si nos recherches ont contribué à les lui faciliter.



## APPENDICE

---

### RAPPORT DU NONCE DE POLOGNE, BOLOGNETTI, AU CARDINAL SECRÉTAIRE D'ÉTAT<sup>1</sup>

(concernant l'ambassade de Christophe Warszewicki en Suède  
en 1582)

---

Bolognetti à Como, le 27 août 1582.

(Omissis...)

...Hor, per tornare a quello, che dicevo del *negocio di Suetia* nel terzo capo dove questo si propone, si riferisce assai pienamente, come quel Re dopo haver per avidità occupato il porto di Narva con quell'altre fortezze, in tempo, che il Mosco non potea soccorrerle, non solamente ha rifiutato le giuste condizioni offertele per ambasciatori da questo Re (Batory), ma ha mostrate disprezzare Sua M<sup>ta</sup> con tutta la natione Polacca, dicendo di lei parole ignominose, ed questo potrà bastare per quanto io potrei dire del successo di quest'altra ambasceria, cioè del signor *Christoforo Varsevicio* gionto qua parecchi giorni sono, il quale se bene in apparenza è stato trattato più benignamente, che non fu l'altro, nondimeno in sostanza non si porta risposta differente dalla prima. Gli fu data al suo partire una lettera chiusa, la quale egli accettò per essergli stata promessa la copia, ma non attesa, nella qual lettera qual Re scrive in somma, che se non sarà sodisfatto di quanto se gli deve, con mandarsegli ambasciatori a tal effetto, egli troverà modo di venir sul suo, ed così finisce con una mezza disfida. Prima di questo haveva quel Re parlato al Varsovicio diversamente di questo negocio. Alcuna volta in far mentione della superiorità della Livonia che egli già in una conventione fatta da lui sei anni sono (C. a. d. 1576) col Re di Dania confessava appartenere all'Imperatore, hebbe a dire che *che cederia quella provincia all'Imperio, quando gli fussino pagati venti milioni di talleri per le sue spese*; hebbe a dire ancora nel medesimo propositi; paghimi il Re Stefano questi venti

---

<sup>1</sup> Tolomeo Gallio, cardinal de Como, fut cardinal secrétaire d'Etat durant tout le règne de Grégoire XIII. Cf. K. I. KARTTUNEN, *Legatio domini Alemani*, p. 54.

milioni, che la cederò a lui. Altre volte disse, assolutamente, che più tosto si lascerà cavar i denti di bocca, che lasciarsi cavar dalle mani alcuna parte della Livonia, soggiungendo: et che potete farmi voi altri Polacchi? forse levarmi i vini d'Ungheria? ma ne anco questi mi levarete, ed cose simili. Hora s'intende che detto Re tratta la lega col Re di Dania contro il Mosco, et forse anco contro questo Regno, come qui vien creduto. Ha essercito in campagna contro esso Mosco 28 mila soldati per quanto ivi corre voce, ma il signor Varsovicio giudica molto minore, e dall'altra parte ancora s'intende (ed si esprime anco nell'istruzione detta) che il Mosco fa gran preparamenti, et genti in Novogardia per andare contro di lui (Jean III), come riferiscono questi ambasciatori polacchi, che hora sono tornati di Moscovia, quali non hanno ancora fatto in publico la loro relatione, ma s'intende, che portano buona resolutione, et si può credere, che così sia, poiche il Re, nella sopranominata istruzione se ne loda.

Circa poi le cose appartenenti alla religione in quelle parti mi riferisce il signor Varsovicio non haver mancato di quanto havea promesso in far tutti gl'officij, che erano in poter suo, per disporre all'obediensa della sede apostolica l'animo di quel Re, al quale dice esser parso, che egli sia andato troppo innanzi in questa parte; essendosi maravigliato quando gli diede certi libri di teologia come le censure del Soccolovio; ma in conclusione giudica il signor Christoforo, che si possa sperar poco profitto in quei paesi mentre vive quel Re, et il medesimo conferma il Padre Varsevicio suo fratello, così del Re come della principessa <sup>1</sup>, che già (come già altre volte ho scritto) si è dichiarata in tutto heretica; et questo viene attribuito all'haver forse intentione il padre di maritarla a qualche signore di Germania; che sarà fine di questa con pregar a V. S. Ill<sup>ma</sup> ogni maggior felicità, et con baciarle humilissimamente le mani.

Di Varsovia, li 27 d'Agosto 1582.

Di V. S. Ill<sup>ma</sup> et Rev<sup>ma</sup>.

Il signor Varsovicio m'ha dato certa relatione non de particolari della sua ambasceria, ma generale delle cose di quel Regno di Suetia, et delle qualità del Rè, la quale manderò poi, non havendosi hora tempo di trascriverla, oltre che non vorrei molestare in una volta V. S. Ill<sup>ma</sup> con tante scritte.

Si ha avviso di Riga per huomo spedito a posta qua a Sua M<sup>ta</sup> da monsignor Rev<sup>mo</sup> Vescovo di Vilna, come agl'8 di questo mese tra

<sup>1</sup> Anna Vasa, fille de Jean III.

Ivanogrod, et Jangrod è successo un fatto d'arme tra Suechi et Moscoviti, essendo usciti i Suechi contro l'inimico sotto il governo di un capitano Achismus diedero nell'antiguardia moscovitica, et presero forse tre cento huomini; il che inteso dall'altre genti dell'essercito che si dice essere d'ottomila cavalli in circa che seguitarano i Suechi, che già haveano voltate le spalle, et ne ammazzorno due mila di loro et sette cento, et otto Lottavi villani del paese; si dice anco, che il Moscovita è per venire al campo in persona. Questo è tenuto bonissimo avviso per questo Regno in quanto si vengono ad indebolire le forze del Sueco; ma non sò se sia per giovare quanto all'effetto di ottener Narva, et l'altre fortezze di Livonia, poichè il Mosco si mostra tanto risoluto di volerle. Da questo avviso già par che si eccitono gli animi alla guerra. Piaccia al Signore Dio che questo strepito d'armi non faccia sentir meno le querele del povero clero ne' futuri comitij.

Hum<sup>o</sup> et Dev<sup>mo</sup> Servitore

Alb<sup>o</sup> Vescovo di Massa <sup>1</sup>.

*Original Arch. S. S. Nunz. Pol., 19, f. 268-271 (document inédit).*

---

<sup>1</sup> Le nonce de Pologne, Alberto Bolognetti, était évêque de Massa Maritime (Populonia). Cf. BIAUDET, *Les nonciatures*, p. 255.

## BIBLIOGRAPHIE

- AHLÉEN, A. — Bidrag till det ryska krigets historia under konung Johan III : s regering. *Stockholm*, 1869.
- AHLQUIST, ALFRED-GUSTAF. — Om aristokratiens förhållande till konungamakten under Johan den tredjes regering, I. *Upsala*, 1864.
- ALLÉN, H. — De Tre nordiske Rigers historie. *Kjöbenhavn*, 1864-1874.
- ALMQUIST, Helge. — Johan III och Stefan Batori år 1582. (Dominico Alamannis beskickning till Sverige). *Sv. Hist. Tidskr.*, 1909.
- ANJOU, L.-A. — Svenska kyrkoreformationens historia. *Upsala*, 1850.
- ANNERSTEDT, CLAES. — Grundläggningen af Svenska väldet i Livland, 1558-1563 samt deraf alstrade strider inom Vasahuset. *Upsala*, 1868.
- ANNERSTEDT, TH. — Svenska väldet i Livland, 1564-1570. *Göteborg*, 1877.
- Anteckningar från det sextonde seklet, utg. af -handskr. rör. Skand. hist. *Stockholm*, 1904-1905, 2 vol.
- Anteckningar från åren 1560-1581 ur Hogenskild Bjelkes samlingar och med egenhändig rättelser af hans hand. *Historiska Handlingar*, 20, p. 164-215.
- BAAZIUS, JOANNES. — Inventarium Ecclesiae Sueo-Gothorum. Continens integram Historiam Eccl. Svec. Libris VIII descriptam. *Lincopie*, MDCXLII. 1 vol.
- BALTISCHE MONATSSCHRIFT. — *Riga*, 1859-1882; *Reval*, 1883-1888, 36 vol.
- BERGMAN, E. W. — Cf., Ekström.
- BERGH, S. — Cf. Taube B.
- BIAUDET, HENRY. — Le Saint-Siège et la Suède. *Paris*, 1907. Vol. I, p. 580.
- Le Saint-Siège et la Suède. Notes et Document I. *Paris*, 1906. Vol. I, p. 265.
- Commendones legation till Danmark och Sverige 1561. (Finska Vet. Soc. Förh., XLVII, n° 19).
- Giovanni Ascemins relation. (Hist. Arkisto, XX).
- När utkom Liturgin? (Communication à la Société d'Histoire Ecclésiastique de Finlande). *Helsinki*, 1908.
- Les nonciatures apostoliques permanentes jusqu'en 1648. *Helsinki*, 1910.
- BILDT, C. S. — Birgittas hospital och den svenska kolonien i Rom under 1600-talet. (*Sv. Hist. Tidskr.* 1895).
- BOWALLIUS, R. M., och MALSTRÖM, CARL GUSTAF. — Meddelanden från svenska Riks-Arkivet. II. bandet (1880-1884). 1 vol. *Stockholm*, 1885.
- BOMPIANO, IGNATIO. — Historia Pontificatus Gregorii XIII summi Pontificio. *Romæ*, 1655.
- BUSSE, v. K. H. — Herzog Magnus, König von Livland. (Ein fürstliches Lebensbild aus dem 16. Jahrhundert). *Leipzig*, 1871.
- BÜTTNER. — Polnische Gegenreformation in Livland. (Baltische Monatschrift, 1868, p. 344-360).
- Calendar of State Papers, Foreign Series of the Reig of Elizabeth (1575-77). *London*, 1880.
- CALORI CESIS, F. — Il Cardinale Alberto Bolognetti e la sua Nunziatura di Polonia. *Bologna*, 1863.

- CHARRIÈRE, E. — Négociations de la France dans le Levant ou Correspondances, mémoires et actes diplomatiques. Tome III. *Paris*, 1853.
- CHRISTIANI, F. — Die Gegenreformation in Livland. (Baltische Monatschrift, 1869, p. 366-405).
- Chronica gestorum in Europa singularium a Paulo Piasecio Episcopo Praemisiensi. *Cracoviæ*, 645.
- CIAMPI, SEBASTIANO. — Bibliografia critica delle antiche reciproche corrispondenze... dell'Italia colla Russia, Polonia et altre parti Settentrionali. *Firenze*, 1839. Vol. II, p. 326.
- Notizie dei secoli XV et XVI sull'Italia, Polonia e Russia, colla vita di Bona Sforza de duchi di Milano. *Firenze*, 1833.
- CIAPPI, MARC' ANTONIO. — Compendio delle heroiche et gloriose attioni et santa vita di Papa Greg. XIII. *Romæ*, 1591.
- Codex Diplomaticus, Regni Poloniae et magni Ducatus Lituaniae, 5 vol. *Vilna*, 1759.
- CROMER, MARTIN. — De Origine et Rebus gestis Polonorum Cronicon. Cf. Pistorius.
- DALIN, OLOF V. — Svea Rikes Historia. *Stockholm*, 1761-62.
- De la Gardiska Archivet eller handlingar ur Grefl. Dela Gardiska Biblioteket på Löberöd, Tom. 3-6. *Lund*, 1832; 1834.
- Diplomata Monasterii Clarae Tumbae prope Cracoviam. *Kracovie*, 1865. 1 vol.
- DZIALYNSKI. — Collectanea vitam resque gestas Joannis Zamoiski Magni Cancellarii et summi Ducis Reipublicae Poloniae. 1 vol. *Posnaniam*, 1861.
- EKSTRÖM, V. — Register öfver Rådslag i Konung Johan III: s tid (revideradt och tillökadt af E. W. BERGMAN), *Stockholm*, 1885.
- ELOFSON, SVEN. — Paralipomene eller Bijhandlingar mycket nyttige att veta som lyda till Konung Göstafs K. Eriks och K. Johans Regementets handlingar. (Handlingar rörande Skandinaviens historia 12: 91-239).
- ESTREICHER, K. — Bibliographia Polska, xv-xvi stólecia. *Krakow*, 1875.
- FORSMAN, J. — Ruotsin ja Venäjän väliset suhteet, 1497-1560. *Helsingissä*, 1895.
- FRYXELL, ANDERS. — Handlingar rörande Sveriges historia. *Stockholm*. — Berättelser ur svenska hist.
- GEIJER, ERIK-GUSTAF. — Svenska folkets historia. *Stockholm*, 1852.
- GIANONE, P. — Storia civile del Regno di Napoli. *Napoli*. 15 vol.
- GIRS, AEGIDIUS. — Konung Johan den III: des Chrönika, utgifven af Anders Anton v. Stierman. *Stockholm*. 1745. 1 vol.
- GRABOWSKI, A. — Starozytnosci historyczne polskie. *Crakow*, 1840. 2 vol.
- GROTENFELT, KUST. — Suomen historia uskonpuhdistuksen aikakaudella. 1521-1617. *Jyväskylä*, 1902.
- Suomen kaupasta ja kaupungeista ensimmäisten Waasa-kuninkaitten aikoina. *Helsingissä*, 1887.
- HAMMARGREN, J. A. — Om den liturgiska striden under konung Johan III. *Uppsala*, 1898.
- HAMMARSKJÖLD, A. — Svenska flottan under Vasakonungarna. (Sv. Hist. Tidskr., XI, 1891, p. 319-354.)
- Ätten von Mengden och Livland under svenska väldet. (Sv. Hist. Tidskr., 1889, p. 203-256.)
- Handlingar rörande Skandinaviens Historia. *Stockholm*, 1816-1860. 40 vol.
- HANSEN, G. VON. — Johann Taubes und Eilart Krauses Machinationen und die darauf durch « König Magnus » erfolgte Belagerung Revels, 1570-1571.



- (Beiträge zur Kunde Esth-, Liv- Kurlands. Hrsg. von der Estländischen Littrarischen Gesellschaft. Bd III. *Reval*, 1887, p. 264-329.)
- HAUSMANN, R. — Studien zur Geschichte des Königs Stephan in Polen. *Dorpat*, 1880.
- HEIDENSEIN, REINH. — De bello moscovitico a Stephano I rege Poloniae. *Coloniae*, 1589.
- rerum Polonicarum libri XII. *Francofurti*, 1672.
- HENNING, SALOMON. — Liffländische Churländische Chronica. (Scriptores Rerum Livonicarum, II, 197-368.)
- HILDEBRAND, E. — Johan III och Filip II. (Sv. Hist. Tidskr., 1886. *Stockholm*, 1886.)
- Sveriges historia intill tjugonde seklet. *Stockholm*, 1904.
- Från Gustaf Vasas tider. (Sv. Hist. Tidskr., 1899.)
- Hertigarna Johans och Karls tilltänkta samregering. (Sv. Hist. Tidskr. VIII.)
- HILDEBRAND, KARL. — Johan III och Europas katolska makter. 1568-1580. *Uppsala*, 1898.
- Sveriges Stallning till Antonio Possevinos Fredsmedling mellan Polen och Ryssland 1581-1582. (Hist. Studier.) *Stockholm* 1896.
- HIRN, JOSEF. — Erzherzog Ferdinand II von Tirol. Geschichte seiner Regierung und seiner Länder. *Innsbruck*.
- Historiallinen Arkisto (Journal de la Société d'Histoire de Finlande).
- Historiskt Bibliothek (Revue historique suédoise, publiée par SILEVERSTOLPE. V. HJÆRNE. — Till belysning af Polens nordiska politik närmast före Kongressen i Stettin, 1570. *Uppsala*, 1884.)
- HOPFEN, O. H. — Kaiser Maximilian II und der Kompromisskatholizismus. *München*, 1895.
- INGMANN, SANTERI. — Kaarlo IX<sup>nen</sup> Jäämeren politiikka, I (Akatemiallinen väitöskirja). *Helsingissä*, 1894.
- LIND. — Fra Kong Frederik den andens tid.... *Köbenhavn*, 1902.
- KANTECKI, KLEMENS. — Die Neapolitanischen Summen. *Posen*, 1882.
- KARTTUNEN, LIISI. — Antonio Possevino. Un diplomate pontifical au XVI<sup>e</sup> siècle. *Lausanne*, 1908.
- KARTTUNEN, K. I. — Legatio domini Alemani magistri Culinæ Sacrae Regiæ Majestatis, quam habuit apud Regem Sueciæ. *Roma*, 1910. (Annales Acad. Scient. Fennicæ, ser. B, tom II, 8.)
- La légation de Domenico Alamanni en Suède en l'an 1582. (Annales Acad. Scient. Fennicæ, ser. B, tome II, 7). *Helsinki*, 1911.
- KELCH, CHRISTIAN. — Liefländische Historia oder Kurze Beschreibung der denkwürdigsten Kriegs- und Friedensgeschichte Est-, Lief- und Lettlands. *Revel*. 1695.
- KOJALOWITSCH. — Dnevnik posliedniago Pohoda Stefana Batoria na Rossiou (1581-1582). *Saint-Petersbourg*, 1867.
- KONECZNY, FELIKS. — Jan III Waza i missya Possewina. *Krakow*, 1901.
- KOSKINEN, YRJÖ. — Suomen historia. *Helsinki*, 1874.
- KREÜGER. — Johan III och den katolska reaktioner. *Stockholm* (Lindström), 1898.
- LANGUETUS, HUBERTUS. — Epistolæ secretæ ad principem suum Augustum Saxoniam ducem. *Halae*, 1699, 1 vol.
- LAUGEL, AUGUSTE. — Fragments d'histoire. Philippe II, Catherine de Médicis, Coligny, Don Juan d'Autriche, Alexandre Farnèse, Gustave-Adolphe et Richelieu. *Paris*, 1886.

- LEGER, LOUIS. — La Pologne. (Lavisse - Rambaud. Histoire générale, tome V, chap. XVI. *Paris*, 1895.
- LELEWEL, JOACHIM. — Histoire de la Lithuanie et de la Ruthénie. Traduit par E. Rykaczewski. *Paris et Leipzig*, 1861.
- LERPIGNY. — Un arbitrage pontifical au XVI<sup>e</sup> siècle. Mission diplomatique de Possevino 1581-1582. *Bruzelles-Paris*.
- LICHATSCHOW, N. P. — Dielo o pryезде w Moskwou Papskawo pasla Antonia Possevina. (Bull. de la Comm. archéographique de S. Pétersbourg. Vol. XI, I pp. 136-280, I-CIX et III, pp. 3-231.) *Saint-Pétersbourg*, 1903.
- LISKE, XAVER. Öfversigt af den polska litteraturen med särskildt afseend på den svenska historien.
- LITTA. — Famiglie Celebri italiane. *Milano*, 1819. 10 vol.
- LOSSIUS, JOHANNES. — Die Urkunden der Grafen de Lagardie in der Universitätsbibliothek zu Dorpat. *Dorpat*, 1882.
- MALMSTRÖM, CARL-GUSTAF, cf. BOVALLIUS, R. M. Meddelanden från svenska Riks-Arkivet. I-II; IV.
- MESSENIUS, JOHANNES. — Scandia illustrata, seu Chronologia de rebus Scandiæ, hoc est Sueciæ, Daniæ, Norvegiæ, atque Islandiæ, Grönlandiæque, tam Ecclesiasticis quam Politicis. *Stockholm* (Ençæus) MDCC, 2 vol.
- Mittheilungen aus den Gebieten der Geschichte Liv-, Est- und Kurlands (12-13) *Riga*, 1875, 1882.
- Monumenta Livoniæ antiquæ. *Riga, Dorpat et Leipzig*, 1835-1847. 5 vol.
- Monumenta Poloniæ historica. *Lwow*, 1878, 1884, 1888. *Krakow*, 1893. 6 vol.
- MÜLLER, LAURENTIUS. — Polnische, Liffländische Moschowiterische, Schwedische und andere historien... *Frankfurt-am-Mein*, 1585.
- NOVODVORSKI, W. — Borjba za Livonio mesjdu Moskwoju i Rietschiu Pospolitoju. *Saint-Pétersbourg*, 1904.
- ODERBORN. — Joannis Basilidis magni Moscoviæ Ducis vita, conscripta a Paulo Oderbornie, edita Vitebergæ 1585. (Cf. *Rerum Moscoviticarum*, p. 240-324.)
- ODHNER, C. F. — Lärobok i fäderneslandets historia. *Stockholm*, 1899.
- PAJULA, J. S. — Suomen Kirkon Tilasta Liturgisen Riidan aikana. *Hämeenlinna*, 1891.
- PALMEN, E. G. — Puolan kirjallisuudesta poimittuja tietoja Suomen historiaan. (Hist. Ark. XVIII, p. 336.)
- PAWINSKI, ADOLF. — La Pologne au XVI<sup>e</sup> siècle, au point de vue géographique et statistique. *Warsovie*, depuis 1877.
- Zrodla Dziejowe (Fontes Poloniæ, III-XI). 15 vol. *Warsovie*, 1877-1882.
- PHILIPPSON, MARTIN. Westeuropa im Zeitalter von Philipp II; Elisabeth und Heinrich IV. *Berlin*, 1882-1883.
- PIASECKI, PAVEL. — Chronica gestorum in Europa singularium. *Cracoviæ*, 1645.
- PIERLING, P. S. J. — Papes et Tsars, 1547-1597. *Paris*, 1890.
- Bathory et Possevino. *Paris*, 1887.
- Rome et Moscou. *Paris*, 1883.
- Le Saint-Siège, la Pologne et Moscou, 1582-1587. *Paris*, 1885.
- Antonii Possevini missio Moscovitica, *Paris*, 1882.
- La Russie et le Saint-Siège. *Paris*, 1897. 2 vol.
- Un nonce du Pape en Moscovie. *Paris*, 1884.
- PISTORIUS. — *Rerum polonicarum scriptores. Bäle*, 1582.

- POSSEVINO, ANTONIO. — Commentarii di Moscovia. *Mantova*, 1596.  
— *Moscovia. Köln*, 1595.
- POLKOWSKI, X. J. — Acta historica res gestas Poloniae illustrantia. Tomus XI: Acta Stephani Regis, 1576-1582. *Kraków*, 1887.
- Ragioni della serenissima Repubblica di Polonia, e del Gran Ducato di Lituania. Rischiarate e pienamente dimostrate nel supremo Tribunale della Regia Camera della Sommaria. *Napoli*, 1777.
- RANKE, L. VON. — Die römischen Päpste in den letzten vier Jahrhunderten. *Leipzig*, 1885.
- Register öfver Rådslag, par EKSTRÖM et E. W. BERGMAN.
- Rerum Moscovitarum auctores varii unum in corpus nunc primum congesti. *Francofurti*, 1600.
- Revue des Questions historiques.
- RICHTER, A. VON. — Geschichte der dem russischen Kaiserthum einverleibten deutschen Ostseeprovinzen bis zur Zeit ihrer Vereinigung mit demselben. *Riga*, 1858.
- ROSTOWSKI, STANISLAO. Lituanicarum Societatis Jesu libri VIII. *Paris*, 1877.
- RUSSOW, BALTHASAR. — Chronica der Provintz Lyfflandt... (Scriptores rerum Livonicarum II.) *Rigae*, 1853.
- RYDBERG. — Sveriges Traktater med främmande makter. *Stockholm*.
- RYKACZEWSKI, E. — Relacye nuncyuszów apostolskich i innych osob o Polsce od roku 1548 do 1690. *Berlin et Poznan*, 1864.
- SCHIEMANN, CH. — Russland, Polen und Livland bis ins 17. Jahrhundert. *Berlin*, 1886.
- SCHYBERGSON, M. G. — Finlands historia. *Helsingfors*, 1888.
- SCHIRREN, C. — Verzeichniss der Livländischen Geschichtsquellen in schwedischen Archiven und Bibliotheken. *Dorpat*, 1861.
- SCHWINDT, P. TH. — Ajanjakso Käkisalmen läänin historiasta 1580-1597. (Wiipurilaisen Osakunnan albumi 1876.)
- Scriptores rerum Livonicarum II 428-511. Dionysii Fabricii præpositi Telinensis Livonicæ Historiæ compendiosa series. (Publié par Bergmann.)
- Scriptores rerum Polonicarum, 20 vol. *Kraków*, 1872-1907.
- Scriptores rerum Polonicarum (tomus septimus). Historici diarii domus professæ S. J. ad S. Barbaram Cracovie annor viginti 1579-1599. *Cracoviae* 1881.
- SZUJSKI, CHOTKOWSKI. — Diarium Domus Professæ S. J. Cracoviae 1579-1619.
- SETTERWALL-KRISTIAN. — Förteckning öfver Acta Svecica i Calendars of state Papers. (Sv. Hist. Tidskr. 1889.)
- SOLOWJEV. — Istorija Rosii s drevneischih vremen, II: Tom. VI-X. *St-Petersburg*, 1896.
- STYFFE. — Bidrag till Skandnaviens historia. 5 vol. parus. *Stockholm*, 1859.
- Svensk Historisk Tidskrift. (Revue de la Société d'histoire de Suède).
- Svenska riksdagsakter jämte andra handlingar, som höra till statsförfattningens historia under tidehvarfvet 1521-1718. (Utg. af. Kgl. Riksarkivet.)
- SÖDERGUIST, OLOF. — Studier rörande förhållandet mellan Johan III och hertig Karl 1576-82. (Sv. Hist. Tidskr. 1903-1904.)  
— Johan III och hertig Karl, 1568-1575. *Uppsala*, 1898.
- TAUBE, B. och S. BERGH. — Förteckning öfver Samlingen af originaltraktater i Svenska Riksarkivet, I. (Meddelanden från Svenska Riksarkivet IV.) *Stockholm*, 1897.

- THEINER, AUGUSTIN. — *Annales ecclesiastici. Romae*, 1856.
- Schweden und seine Stellung zum heiligen Stuhl unter Johann III, Sigismund III und Karl IX. *Augsburg*, 1838.
  - Urkunden Buch (suite au précédent) p. 350.
- THUANUS, JACOBUS-AUGUSTUS. — *Historiarum sui temporis ab anno Domini 1543 usque ad annum 1607 libri CXXXVIII Genevae (La Roviére)*, 1626. 5. vol.
- TURGENEW, A. J. *Historica Russiae Monumenta. Petropoli*, 1841. 2 vol.
- TYPOTIUS, JACOB. — *Relatio Historica de Regno Sueciae et bellis civilibus, atque externis, non Regis Sigismundi tantum, et Principis Caroli, sed et majorum... Francofurti*, 1605.
- WALISZEWSKI, K. — *Ivan le Terrible. Paris*, 1904.
- WARMHOLZ, CARL-GUST. — *Bibliotheca historica Sveo-Gothica*. 15 vol. *Stock-*
- WESTLING, Det nordiska sjuårskrigets Historia.
- Hertig Karls furstendöme under åren 1568-1592. *Sundsvall* 1883.
- WIERZBOWSKI, TEODOR. — *Krzysztof Warszawicki (1543-1603) i jego Dzieła, monografia historyczno-literacka*. 1 vol. *Warsawa*, 1887.
- *Krzysztofa Warszawickiego niewydane pisma, listy do znakomitych ludzi, tudzież inne dokumenty...* *Warsawa*, 1883.
  - Vincent Lauréo, évêque de Mondovi, nonce apostolique en Pologne, 1574-1578, et ses dépêches inédites au cardinal de Côme, ministre secrétaire d'Etat du pape Grégoire XIII. *Varsovie (Berger)*, 1887, 1 vol.
  - *Uchansiana, seu collectio documentorum, illustrantium vitam et res gestas Jacobi Uchanski, archiepiscopi Gnesnensis. Varsoviae*, 1884-1892.
- Volumina legum. (Recueil des lois polonaises, édité par Stan. Konarski)*. 8 vol.
- ZAKRZEWSKI, WINCENTY. — *Stefan Batory. Krakow*, 1872.
- ZALASZOWSKI, Nicolaus. — *Jus Regni Poloniae*. 2 vol. *Posnaniae*, 1699.
- ZELLER, J. B. — *La diplomatie française au XVI<sup>e</sup> siècle (in-8<sup>o</sup>)*. Guillaume Pellicier. *Paris*, 1880.
- ZETTERSTEN, AXEL. — *Svenska flottans historia 1522-1634. Stockholm*, 1890.
- ÖDBERG, F. — *Om Anders Lorichs konung Johan III : s ständige legat i Polen, och hans tid. (1569-1584), Skara*, 1893.
- *Om prinsessan Cecilia Wasa. Stockholm*, 1896.
  - *Om stämplingarna mot Konung Johan III åren 1572-1575. Stockholm*, 1897.
- ÖERNHJELM, CLAUDIO ARRHENIO. — *Vita illustrissimi Herois Ponti De La Gardie. Lipsiae*, 1690.

v. 3/52

## TABLE DES MATIÈRES

Introduction . . . . . Page IX à XVI

### CHAPITRE I

Coup d'œil sur les affaires de la Pologne et de la Suède. — Opposition des intérêts de Jean III et de Batory. — Lignes fondamentales de la politique extérieure d'Eric XIV et de Jean III. — Légation de Jan Herbut en Suède. — Négociations en Livonie. — Les affaires de la Suède présentées à la diète de Thorn. — Négociations de Batory. — Légation de Pontus de la Gardie. — Possevino arrive en Suède. — Situation des rois Jean III et Batory au commencement de 1577. — Lorichs négocie les affaires de la Suède en Pologne. — Rapprochement entre Batory et Jean à l'occasion de la guerre de Livonie. — Proposition de partage des territoires livoniens entre la Suède et la Pologne. — Lorichs sollicite l'aide de Jean III pour Batory. — Le roi de Suède et les bruits de la mort du tsar. — Traité entre le Danemark et la Moscovie. — Proposition de ligue polono-suédoise et sa possibilité. — Batory fait alliance avec le sultan et avec le khan des Tatares. — Capitulation de Danzig. — Conclusion . . . . . Page 1 à 39

### CHAPITRE II

Influence des événements de 1577 sur les relations entre Batory et Jean III. — Jean change de tactique à l'égard de la Pologne. — Projets de la Suède sur la Livonie. — La diète de Varsovie accorde à Batory une contribution pour la guerre. — Tactique militaire de Batory. — Prétentions pécuniaires de la Suède et doléances qui s'ensuivent. — Proposition fantaisiste au pré-judice du Danemark. — Lorichs et Laureo protègent les intérêts suédois en Pologne. — Stanislas Warszewicki en Suède. — Jean III, Batory et le duc Magnus. — Proposition d'action commune entre l'armée polonaise et suédoise. — Jean III et Batory poussent les princes voisins à la défense de la Livonie. — Possevino, Lorichs, et d'autres, s'efforcent de maintenir de bonnes relations entre la Pologne et la Suède. — Le légat espagnol Eraso en Suède. — Stanislas Warszewicki arrive en Suède. — Influence de la diplomatie pontificale sur les relations polono-suédoises. — Possevino négocie en faveur du roi Jean III. — Réponse de la Congrégation des Cardinaux au roi de Suède. — La politique papale cherche des alliés à la Suède. — Les relations hispano-suédoises se refroidissent. — Victoire de l'armée polono-suédoise près de Wenden. — Possibilité de ligue entre

Batory et Jean III. — Les prétentions pécuniaires de la Suède mettent obstacle à la ligue. — Autres obstacles. — Pourparlers concernant la succession de Bona Sforza. — Rupture entre Jean III et Philippe II. — La Suède se rapproche de l'Empire. — Négociations de Lorichs. — Jean III donne des conseils pour la guerre de Livonie. — Légation de Goslicki et signification de celle-ci. — Possevino négocie en faveur de Jean III auprès de l'Empereur et de Batory. — Inquiétudes du roi Jean. — Les légats tatars offrent des secours à la Suède contre la Moscovie. — Conclusion.

Page 40 à 80

### CHAPITRE III

La Cour de Jean III est transférée à Vadstena. — Crise extérieure. — Jean consulte le duc Charles. — Réponse du duc et avis du Conseil. — Résolution du roi. — Négociations avec le Danemark et légation en Pologne. — Batory informe le roi de Suède que les négociations de paix avec la Moscovie ont avorté. — Impression causée en Suède par cette nouvelle. Pontus est créé chef suprême de l'armée. — Instructions remises à Pontus et à ses collaborateurs. — Résistance de Batory aux projets de ligue anti-ottomane. — Entreprises de guerre de la Pologne et de la Suède. — Coup d'œil sur la question de la succession Sforza. — Possevino, Lorichs et Sverkersson défendent, en Pologne, les intérêts du roi Jean. — Laurentius Müller, légat en Suède. — Pontus de la Gardie interroge les Polonais sur leurs intentions au sujet de la guerre. — Batory prépare sa troisième expédition. — La Suède est invitée à conclure une ligue avec la Pologne. — Laurentius Müller et les légats tatars à Stockholm. — Idées du roi Jean concernant la guerre de Livonie. — Projets de paix. — Entrée en relations de Batory avec les légats moscovites. — Jean III désire des explications sur les entreprises de Batory. — Intention de Batory d'occuper Narwa et inquiétudes de la Suède à ce propos. — Marche triomphale de Pontus de la Gardie. — La Suède fournit des explications sur sa conduite. — Propagande suédoise en Livonie. — Projets de la Pologne, de la Suède, du Danemark et de la Moscovie sur la Livonie. — Le tsar désire la paix. — Légation de Schewrigin à Rome. — Choix de Possevino comme légat en Pologne et en Moscovie, et instructions qu'il reçoit. — Possevino et Schewrigin à Venise et leur rencontre à Prague. — Situation en Pologne avant l'arrivée de Possevino. Tentatives de ce dernier pour faire participer la Suède à la paix. — Ce qui se passait alors en Suède. — Voyage de Possevino en Moscovie et ses résultats. — Son retour au camp de Batory. Ses entreprises en faveur de la Suède. — Légation de Cagnioli et de Wachtmeister. — Nouvelle ambassade de Cagnioli. — Conclusion.

Page 81 à 122

### CHAPITRE IV

Les légats de Moscovie et de Pologne à Jam Zapolski. — Commencement des négociations de paix. — Ce que disent les historiens de cette paix. — Discussions au sujet de la Livonie. — La question de la participation de la Suède à la paix. — La Suède est laissée de côté. — Matières débattues

au Congrès. — Conclusion de la trêve. — Possevino fut-il un médiateur impartial? — Arrivée de Cagnioli auprès de Zamojski; résultats de sa mission. — Proposition d'envoyer un légat en Suède. — Menaces de guerre entre la Pologne et la Suède. — La question de Narwa. — Les légats polonais, Ernest Weijer et Michel Konarski, auprès de Pontus. — Résultats de cette mission. — Légation de Domenico Alamanni en Suède. — Ses audiences à Stockholm. — Réponse que lui donne le roi de Suède et résultats de la légation. — Nervosité en Pologne dans l'attente du retour d'Alamanni. — Craintes de Jean III au sujet de ses territoires transbaltiques. — Christophe Warszewicki envoyé comme légat en Suède. — Négociations et résultats de sa légation. — Batory et la réponse donnée à Warszewicki. — La diète polonaise est convoquée et décide de conserver la paix avec la Suède. — La question de la Livonie présentée à la diète d'Augsburg sur initiative du roi de Pologne. — Le duc Charles en propose la résolution, même avec l'aide de l'Empire. — Proposition du duc Charles de faire de la Livonie un fief de la maison de Vasa. — Médiation proposée du Danemark dans les litiges polono-suédois. — Conclusion.

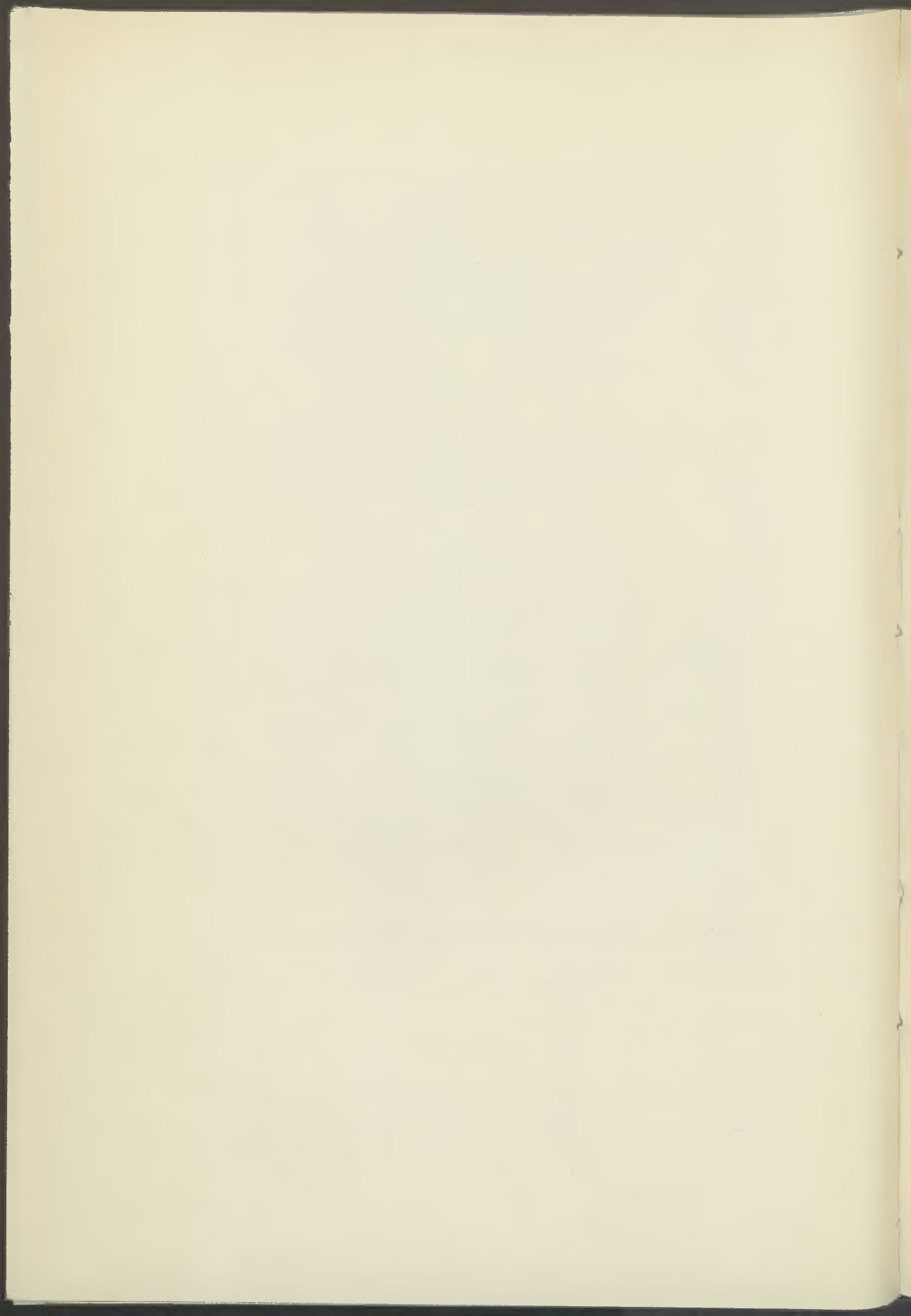
Page 123 à 155

## CHAPITRE V

Difficultés de l'entente suédo-polonaise. — Ce que l'an 1582 apprit à Batory et à Jean III. — Faible espoir d'une médiation étrangère. — Batory entre en conflit avec le Danemark. — Désir de Jean III de reprendre les forteresses séquestrées en Livonie. — Nécessité pour la Suède de conclure la paix avec la Moscovie. — La Suède cherche à profiter du mécontentement des Livoniens contre Batory. — Revision du cadastre en Livonie. — Batory recourt aux princes étrangers pour entrer en possession des forteresses du duc Magnus. — Négociations de Possevino en faveur de la Suède. — Les plans au sujet de la Livonie. — Rapprochement entre la Suède et l'Angleterre. — Conséquences de la mort du tsar sur les relations polono-suédoises. — Batory songe à conquérir la Moscovie. — Opinions des historiens. — Conclusion. — Lignes fondamentales de la politique de Jean III vis-à-vis de la Pologne. — Pénurie de diplomates avisés au gouvernement suédois. — Jugement des historiens sur Batory et sur Jean III. — Résumé des relations polono-suédoises de 1576 à 1583 . . . . . Page 157 à 177

Rapport du nonce de Pologne, Bolognetti, au cardinal secrétaire d'Etat. Page 178

Bibliographie . . . . . Page 181





## ERRATA

---

PAGE	LIGNE	IMPRIMÉ	LIRE
1	ligne 3	Eric IV	Eric XIV
5	lignes 10; 12	Lubeck	Lübeck
7	note 4	occupaventur	occuparentur
11	note 3	wäll	wäl
12	note 1	år	wår
14	note 2	för	förde
22	ligne 6; 17	3 et 4	1 et 3
»	note	3 et 4	2 et 3
32	note 1	.....	S. R. A. J. R.
36	note 1	sut	sunt
»	note 2	aligna till Liffland	aliqua till Lifflands
38	note 2	avait	avaient
42	note 1	män	man
45	note 1	på förde	på färde
47	note 1	charissiumus	charissimus
»	id.	coniunt	conjunx
»	note 2	qui arrivés	(à supprimer)
52	ligne 24	munitions	munitions <sup>3</sup>
54	ligne 22	... intéressé à...	intéressé à résoudre
55	ligne 34	Siebenbürg	Transilvanie
56	note 1	och och	och
»	id.	Kundsaaaper	Kundskaaper
58	note 3	il jouissait	ils jouissaient
59	note	home	hanc
63	note 1	.....	(note 1 p. 64)
64	note 1	Kantceki	Kantecki
65	note 2	iteratus	iteratas
66	ligne 7	1576	1579
69	lignes 2; 8	Clas Henrikson	Henrik Classon
73	ligne 1	Justen	Juusten
78	note 1	anseglig	ansenlig
84	note	Horgenskiold	Horgenskild
86	note	Muscoviticas	Muscoviticos
87	ligne 4	Clas	Carl
89	note 1	senninhebud	senningebud
92	note 5	tractandis tractandis	tractandis
93	note 1	tota Livonia et Curlandia	totam Livoniam et Curlandiam
96	note 1	Schyberson	Schybergson
97	note 2	lettera (dedisse)	letteram

99	note 1	fredsmeling in förhandem Polonia	fredsmedling i förhanden Poloniae
100	note 1	ele musco i ther (manque)	wele muscowither S. R. A. J. R.
102	ligne 5 note	Bialezar 1598	Biéło-ozero (à supprimer)
111	note 1	Poscevinos	Possevinos
112	ligne 15 note	Hogenskiold СІАМПИ	Hogenskiold СІАМПИ, Bibliografia
113	ligne 9 ligne 27	Schewigrin Minuti	Schewigrin Minuzi
115	ligne 1	Il est certain que	De la guerre
116	ligne 26	n'entendirent parler	n'entendaient en parler
118	note 1	Imparatorem frem due	Imperium rem duae
»	note 2	(inquit)	<i>fundamentum ab eo tempore, quo projectionem</i>
120	ligne 3	combattre avec les	se joindre aux
121	note 2	Relat	Relac.
124	ligne 2	woiwoda	voïvode
127	note 1	Relat.	Relac.
128	note	averti en secret	C. avertit outre cela en secret
131	note 2	necessarium	necessariam
132	note 3	Polonis	Polonos
135	note 1	Le « Chypeus...	Le « Clypeus... était dédié à
143	note 2	des	der
145	note 2	validione	validiore
150	note 3	in	i
153	note 1	Succiae responsonrie	Sueciae responsoariæ

*Erratum.* — Page 134, note 1: Ślaĩ Pan Hetman (Zamojski) Wajera do Hetmana Pontusa podawając mu opuścić bezzwłocznie Narwę, o drugie zgoda łatwą będzie (Pontus) niechciał nic czynić, do Pana (Jean III) odłożył wszystko, człowiek, jako Wajer mówi, lekki bardzo, prawdziwy Francuz, do tego pijanica.

